



# **BNP PARIBAS**

**DEUXIEME ACTUALISATION  
DU DOCUMENT DE REFERENCE 2015  
ET RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL  
DEPOSEE AUPRES DE L'AMF LE 1<sup>ER</sup> AOUT 2016**

Document de référence et rapport financier annuel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 9 mars 2016 sous le numéro D.16-0126.

Actualisation déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 3 mai 2016 sous le numéro D.16-0126-A01.

Société anonyme au capital de 2 492 925 268 euros  
Siège social : 16 boulevard des Italiens, 75 009 PARIS  
R.C.S. : PARIS 662 042 449

1. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL.....	3
2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	68
3. INFORMATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2016.....	69
4. RISQUES ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES – PILIER 3 [NON AUDITE].....	154
5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	164
6. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....	176
7. RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	177
8. TABLE DE CONCORDANCE.....	178



La présente actualisation du Document de référence 2015 a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 1<sup>er</sup> août 2016 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Elle pourra être utilisée à l'appui d'une opération financière si elle est complétée d'une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

# 1. Rapport d'activité semestriel

## 1.1 Le groupe BNP Paribas

BNP Paribas, leader européen des services bancaires et financiers, possède quatre marchés domestiques en banque de détail en Europe : la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg.

Le Groupe est présent dans 74 pays et compte plus de 189 000 collaborateurs, dont près de 147 000 en Europe. Il détient des positions clés dans ses deux grands domaines d'activité :

- Retail Banking and Services regroupant :
  - un ensemble Domestic Markets composé de :
    - Banque De Détail en France (BDDF),
    - BNL banca commerciale (BNL bc), banque de détail en Italie,
    - Banque De Détail en Belgique (BDDB),
    - Autres activités de Domestic Markets qui comprend la Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg (BDEL) ;
  - un ensemble International Financial Services composé de :
    - Europe Méditerranée,
    - BancWest,
    - Personal Finance,
    - Assurance,
    - Gestion Institutionnelle et Privée ;
- Corporate and Institutional Banking (CIB) regroupant :
  - Corporate Banking,
  - Global Markets,
  - Securities Services.

BNP Paribas SA est la maison mère du Groupe BNP Paribas.

## 1.2 Résultats du 1er semestre 2016

### **BONS RESULTATS ET SOLIDE GENERATION ORGANIQUE DE CAPITAL**

Grâce à la diversité de ses géographies et de ses métiers mobilisés au service de la clientèle, BNP Paribas réalise ce semestre une bonne performance d'ensemble dans un contexte difficile. Le Groupe montre à nouveau la force de son business model intégré et diversifié qui se traduit par sa forte résilience à des environnements changeants.

Le produit net bancaire, malgré un environnement particulièrement défavorable au premier trimestre, s'élève à 22 166 millions d'euros, en hausse de 0,1% par rapport au premier semestre 2015. Il intègre l'impact exceptionnel de la plus-value de cession des titres Visa Europe pour +597 millions d'euros ainsi que la réévaluation de dette propre (« OCA ») et du risque de crédit propre inclus dans les dérivés (« DVA ») pour +161 millions d'euros (+117 millions d'euros au premier semestre 2015).

Au niveau des pôles opérationnels, le produit net bancaire résiste bien par rapport au premier semestre 2015 dans Domestic Markets<sup>1</sup> (-1,4%<sup>2</sup>), progresse chez International Financial Services (+1,5%<sup>2</sup>) mais recule de 7,7%<sup>2</sup> dans CIB en raison du contexte de marché particulièrement difficile au premier trimestre.

Les frais de gestion, à 14 717 millions d'euros, sont bien maîtrisés et baissent de 1,2% par rapport au premier semestre 2015. Ils incluent l'impact exceptionnel des coûts de restructuration des acquisitions<sup>3</sup> et des coûts du plan de transformation de CIB pour 154 millions d'euros (82 millions d'euros au premier semestre 2015). Ils n'intègrent plus ce semestre de coûts de transformation au titre du plan « Simple & Efficient » (265 millions d'euros au premier semestre 2015).

Les frais de gestion augmentent de 1,3%<sup>2</sup> pour Domestic Markets<sup>1</sup> et de 3,4%<sup>2</sup> pour International Financial Services mais reculent de 2,3%<sup>2</sup> pour CIB en lien avec la moindre activité du premier trimestre. En application de l'interprétation IFRIC 21 « Taxes »<sup>4</sup>, ils incluent l'ensemble de la hausse au titre de 2016 des taxes et contributions bancaires (impact de +1,2% sur les frais de gestion des pôles opérationnels). Ils bénéficient du succès du plan d'économies « Simple & Efficient », qui permet de compenser la hausse naturelle des coûts, mais intègrent la mise en œuvre des nouvelles réglementations et du renforcement de la conformité.

Le résultat brut d'exploitation du Groupe augmente de 2,7%, à 7 449 milliards d'euros.

Le coût du risque est en baisse significative (-20,5% par rapport au premier semestre 2015) du fait notamment de la bonne maîtrise du risque à l'origination, de l'environnement de taux bas et de l'amélioration enregistrée en Italie. Il s'établit à 1 548 millions d'euros (1 947 millions d'euros au premier semestre 2015).

Les éléments hors exploitation s'élèvent à +262 millions d'euros (+931 millions d'euros au premier semestre 2015) du fait de l'impact exceptionnel d'une plus-value de cession d'une participation de 7% dans Klépierre-Corio pour +364 millions d'euros, d'une plus-value de dilution due à la fusion de Klépierre et de Corio pour +123 millions d'euros et d'une plus-value de cession sur une participation non stratégique pour +94 millions d'euros).

Le résultat avant impôt s'établit ainsi à 6 163 millions d'euros contre 6 237 millions d'euros au premier semestre 2015 (-1,2%).

<sup>1</sup> Intégrant 100% des Banques Privées des réseaux domestiques (hors effets PEL/CEL)

<sup>2</sup> A périmètre et change constants

<sup>3</sup> LaSer, Bank BGZ, DAB Bank, General Electric LLD

<sup>4</sup> Prise en compte au premier trimestre de la totalité des taxes et contributions bancaires au titre de l'année

Le résultat net part du Groupe s'élève à 4 374 millions d'euros, en hausse de 4,1% par rapport au premier semestre 2015. Hors effet des éléments exceptionnels<sup>1</sup>, il s'établit à 3 796 millions d'euros (-1,3%).

La rentabilité annualisée des fonds propres hors éléments exceptionnels<sup>2</sup> est égale à 9,7% (+50 points de base par rapport à l'ensemble de l'année 2015). La rentabilité annualisée des fonds propres tangibles hors éléments exceptionnels<sup>2</sup> est de 11,6% (+50 points de base par rapport à l'ensemble de l'année 2015). La rentabilité annualisée des fonds propres hors éléments exceptionnels<sup>2</sup> calculée sur la base d'un ratio CET1 de 10% est de 10,5%, en ligne avec l'objectif du plan 2014-2016.

Au 30 juin 2016, le ratio « common equity Tier 1 » de Bâle 3 plein<sup>3</sup> s'élève à 11,1%, en hausse de 20 points de base par rapport au 31 décembre 2015, illustrant la solide génération organique de capital. Le ratio de levier de Bâle 3 plein<sup>4</sup> s'établit à 4,0% (stable par rapport au 31 mars 2016).

Le ratio de liquidité (« Liquidity Coverage Ratio ») s'établit pour sa part à 112% au 30 juin 2016. Enfin, la réserve de liquidité du Groupe, instantanément mobilisable, est de 291 milliards d'euros (298 milliards d'euros au 31 mars 2016), soit plus d'un an de marge de manœuvre par rapport aux ressources de marché.

L'actif net comptable par action s'élève à 71,8 euros, soit un taux de croissance moyen annualisé de 6,2% depuis le 31 décembre 2008, illustrant la création de valeur continue au travers du cycle.

Le Groupe met en œuvre activement le plan de remédiation décidé dans le cadre de l'accord global avec les autorités des Etats-Unis et poursuit le renforcement de son système de contrôle interne et de conformité.

\*  
\* \*

---

<sup>1</sup> Effet des éléments exceptionnels après impôts : +578 millions d'euros au premier semestre 2016, +358 millions d'euros au premier semestre 2015

<sup>2</sup> Effet des éléments exceptionnels après impôts : +578 millions d'euros au premier semestre 2016, -644 millions d'euros en 2015

<sup>3</sup> Ratio tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD4 sans disposition transitoire

<sup>4</sup> Ratio tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD4 à 2019 sans disposition transitoire, calculé conformément à l'acte délégué de la Commission Européenne du 10 octobre 2014

## **RETAIL BANKING & SERVICES**

### **DOMESTIC MARKETS**

Dans un contexte de reprise progressive de la demande, les encours de crédit de Domestic Markets sont en hausse de 1,6% par rapport au premier semestre 2015. Les dépôts augmentent de 4,7%, avec une bonne croissance dans tous les réseaux. L'activité commerciale est notamment illustrée par la bonne croissance de Hello bank! qui gagne 210 000 clients depuis le début de l'année. Le pôle poursuit le développement de son offre digitale en démarrant, pour un lancement en 2017, l'expérimentation de Wa!, portefeuille intelligent pour téléphone mobile combinant paiement, fidélité et offres de réduction. Enfin, Arval met en œuvre rapidement l'intégration de GE Fleet Services en Europe acquis en novembre 2015.

Le produit net bancaire<sup>1</sup>, à 7 925 millions d'euros, est en légère baisse de 0,6% par rapport au premier semestre 2015 du fait de l'environnement de taux bas persistant et de la baisse des commissions financières dans un contexte de marché défavorable. BDDB et les métiers spécialisés réalisent cependant une bonne performance.

Les frais de gestion<sup>1</sup> (5 268 millions d'euros) sont en hausse de 2,2% par rapport au même semestre de l'année précédente. A périmètre et change constants et hors impact d'éléments non récurrents chez BDDB au deuxième trimestre 2015, ils augmentent de 0,8% en lien avec la croissance organique d'Arval et de Leasing Solutions.

Le résultat brut d'exploitation<sup>1</sup> diminue ainsi de 5,7%, à 2 657 millions d'euros, par rapport au même semestre de l'année précédente.

Le coût du risque est toutefois en baisse significative, en particulier chez BNL bc.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée au métier Wealth Management (pôle International Financial Services), le pôle enregistre une hausse de son résultat avant impôt<sup>2</sup> de 1,0% par rapport au premier semestre 2015, à 1 767 millions d'euros.

### **Banque De Détail en France (BDDF)**

Les encours de crédit de BDDF baissent de 2,1% par rapport au premier semestre 2015 du fait de l'impact des remboursements anticipés. La production de crédit connaît toutefois une bonne reprise au deuxième trimestre : les encours sont ainsi en hausse de 1,1% par rapport au premier trimestre 2016. Les dépôts progressent de 3,3%, tirés par la forte croissance des dépôts à vue. La reprise de l'activité commerciale est illustrée par le succès du programme en faveur des entrepreneurs, « BNP Paribas Entrepreneurs », avec déjà 6 milliards d'euros de financements mis en place pour un objectif de 10 milliards d'euros.

Le produit net bancaire<sup>3</sup> s'élève à 3 252 millions d'euros, en baisse de 2,7% par rapport au premier semestre 2015. Les revenus d'intérêt<sup>3</sup> sont en recul de 2,2% compte tenu de l'impact des taux bas persistants. Les commissions<sup>3</sup> diminuent pour leur part de 3,3% du fait de la baisse des commissions financières liée à l'environnement de marché défavorable.

Les frais de gestion<sup>3</sup> sont bien maîtrisés et n'augmentent que de 0,8% par rapport au premier semestre 2015 malgré la hausse des taxes et coûts réglementaires.

Le résultat brut d'exploitation<sup>3</sup> s'élève ainsi à 972 millions d'euros, en baisse de 10,1% par rapport au même semestre de l'année précédente.

<sup>1</sup> Intégrant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg

<sup>2</sup> Hors effets PEL/CEL (-3 millions d'euros au premier semestre 2016, -33 millions d'euros au premier semestre 2015)

<sup>3</sup> Avec 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL)

Le coût du risque<sup>1</sup>, à 146 millions d'euros, est en baisse de 30 millions d'euros par rapport au premier semestre 2015.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en France au métier Wealth Management (pôle International Financial Services), BDDF dégage un résultat avant impôt<sup>2</sup> de 757 millions d'euros (-7,9% par rapport au premier semestre 2015).

### **BNL banca commerciale (BNL bc)**

Dans un contexte économique qui s'améliore progressivement, les encours de crédit sont en légère hausse par rapport au premier semestre 2015 (+0,3%) avec une reprise progressive des volumes, notamment sur la clientèle des particuliers. Les dépôts augmentent de 10,8% avec une forte hausse des dépôts à vue des particuliers. BNL bc réalise une bonne performance en épargne hors-bilan avec une croissance par rapport au 30 juin 2015 de +10,3% des encours d'assurance-vie et de +6,1% des encours d'OPCVM.

Le produit net bancaire<sup>3</sup> est en recul de 7,5% par rapport au premier semestre 2015, à 1 486 millions d'euros. Les revenus d'intérêt<sup>3</sup> sont en baisse de 9,6% du fait de l'environnement de taux bas persistant et du repositionnement sur les meilleures clientèles d'entreprises. Les commissions<sup>3</sup> diminuent de 3,2% du fait de la baisse des commissions financières liée au contexte de marché défavorable.

Les frais de gestion<sup>3</sup>, à 894 millions d'euros, baissent de 1,4% du fait des mesures de réduction des coûts.

Le résultat brut d'exploitation<sup>3</sup> s'établit ainsi à 592 millions d'euros, en recul de 15,3% par rapport au même semestre de l'année précédente.

Le coût du risque<sup>3</sup> poursuit sa baisse (-123 millions d'euros par rapport au premier semestre 2015) avec une amélioration progressive de la qualité du portefeuille de crédit et une baisse des encours douteux.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Italie au métier Wealth Management (pôle International Financial Services), BNL bc dégage un résultat avant impôt de 57 millions d'euros (contre +38 millions d'euros au premier semestre 2015).

### **Banque de Détail en Belgique**

BDDB montre une activité commerciale soutenue. Les crédits sont en hausse de 4,8% par rapport au premier semestre 2015 avec une augmentation des crédits aux particuliers, notamment des crédits immobiliers, et une progression des crédits au PME. Les dépôts augmentent pour leur part de 4,6% grâce notamment à la forte croissance des dépôts à vue. Le métier poursuit le développement du digital avec le lancement d'une nouvelle version de l'application Easy Banking permettant notamment une authentification par empreinte digitale et proposant de nouvelles fonctionnalités.

<sup>1</sup> Avec 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL)

<sup>2</sup> Hors effets PEL/CEL (-3 millions d'euros au premier semestre 2016, -33 millions d'euros au premier semestre 2015)

<sup>3</sup> Avec 100% de la Banque Privée en Italie

Le produit net bancaire<sup>1</sup> est en hausse de 2,8% par rapport au premier semestre 2015, à 1 840 millions d'euros: les revenus d'intérêt<sup>1</sup> augmentent de 7,1%, grâce à la croissance des volumes et à la bonne tenue des marges ; les commissions<sup>1</sup> diminuent de 8,5% du fait de la baisse des commissions financières en lien avec un contexte de marché défavorable.

Les frais de gestion<sup>1</sup> augmentent de 3,7% par rapport au premier semestre 2015, à 1 346 millions d'euros. Hors impact d'éléments non récurrents<sup>2</sup>, ils n'augmentent que de 1,6%.

Le résultat brut d'exploitation<sup>1</sup>, à 494 millions d'euros, est ainsi en hausse de +0,5% par rapport au même semestre de l'année précédente.

Le coût du risque<sup>1</sup>, à 70 millions d'euros, augmente de 35 millions d'euros par rapport à une base faible au premier semestre 2015.

Après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Belgique au métier Wealth Management (pôle International Financial Services), BDDB dégage ainsi un résultat avant impôt de 390 millions d'euros, en baisse par rapport au même semestre de l'année précédente (-4,8%).

### **Autres métiers de Domestic Markets (Arval, Leasing Solutions, Personal Investors et Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg)**

Les métiers spécialisés de Domestic Markets montrent une excellente dynamique.

Arval met en œuvre activement l'intégration de GE Fleet Leasing Services en Europe<sup>3</sup>. Avec 893 000 véhicules financés en 2015, le nouvel ensemble est n°1 en Europe. L'intégration devrait permettre de dégager ~45 millions d'euros de synergies d'ici 2019 principalement au travers du dé-commissionnement de systèmes informatiques, de la mutualisation des fonctions et d'économies d'échelle significatives. L'activité connaît une bonne dynamique et le parc financé enregistre une forte progression à périmètre constant (+10,7% par rapport au premier semestre 2015).

Les encours de financement de Leasing Solutions sont en augmentation (+3,3% à périmètre et change constants) grâce à la bonne croissance de l'activité cœur, malgré la poursuite de la réduction du portefeuille non stratégique. Le recrutement de nouveaux clients est à un bon niveau chez Personal Investors.

Enfin, les encours de crédit de la Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg augmentent de 1,7% par rapport au premier semestre 2015, du fait notamment des crédits immobiliers, et les dépôts sont en hausse de 11,8% avec une bonne collecte auprès des entreprises.

Le produit net bancaire<sup>4</sup> est en hausse de 9,1% par rapport au premier semestre 2015, à 1 347 millions d'euros, enregistrant l'effet de l'acquisition de GE Fleet Services en Europe. A périmètre et change constants, il augmente de 3,6%, tiré notamment par Arval et Leasing Solutions.

Les frais de gestion<sup>4</sup> augmentent de 8,8% par rapport au premier semestre 2015, à 747 millions d'euros. A périmètre et change constants, ils augmentent de 2,0%, du fait du développement des métiers.

Le coût du risque<sup>4</sup> est en baisse de 16 millions d'euros par rapport au premier semestre 2015, à 56 millions d'euros.

<sup>1</sup> Avec 100% de la Banque Privée en Belgique

<sup>2</sup> Notamment remboursement exceptionnel au titre de la Taxe d'Abonnement

<sup>3</sup> Acquisition bouclée le 2 novembre 2015

<sup>4</sup> Avec 100% de la Banque Privée au Luxembourg



Ainsi, le résultat avant impôt de ces quatre métiers, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée domestique au Luxembourg au métier Wealth Management (pôle International Financial Services), augmente de 17,2% par rapport au premier semestre 2015, à 563 millions d'euros (+10,4% à périmètre et change constants).

\*  
\* \*

## **INTERNATIONAL FINANCIAL SERVICES**

Les métiers d'International Financial Services réalisent une bonne performance d'ensemble : l'activité commerciale de Personal Finance est soutenue, Europe Méditerranée et BancWest enregistrent une bonne croissance de leur activité et les métiers Assurance et Gestion Institutionnelle et Privée réalisent un bon niveau de collecte.

Le produit net bancaire, à 7 508 millions d'euros, est en baisse de 1,1% par rapport au premier semestre 2015, du fait d'un effet change défavorable. Il est en hausse de +1,5% à périmètre et change constants du fait notamment de la progression d'Europe Méditerranée, de BancWest et de Personal Finance.

Les frais de gestion (4 744 millions d'euros) sont en hausse de 1,2% par rapport au même semestre de l'année précédente. A périmètre et change constants, ils sont en hausse de 3,4% en lien avec la croissance de l'activité.

Le résultat brut d'exploitation s'élève ainsi à 2 764 millions d'euros, en baisse de 4,8% par rapport au même semestre de l'année précédente (-1,8% à périmètre et change constants).

Le coût du risque est de 695 millions d'euros, en baisse de 200 millions d'euros par rapport au premier semestre 2015.

Le résultat avant impôt d'International Financial Services s'établit ainsi en hausse, à 2 314 millions d'euros (+2,6% par rapport au premier semestre 2015 et +4,9% à périmètre et change constants).

### **Personal Finance**

Personal Finance poursuit sa bonne dynamique commerciale. Les encours de crédit progressent de +8,2%<sup>1</sup> par rapport au premier semestre 2015 en lien avec la hausse de la demande dans la zone euro. Le métier poursuit le développement du traitement digital des dossiers avec une augmentation de l'ordre de 15% des signatures électroniques par rapport à la même période de l'année 2015.

Le produit net bancaire baisse de 0,4% par rapport au premier semestre 2015, à 2 317 millions d'euros, du fait d'un effet change défavorable. A périmètre et change constants, il est en hausse de 2,3%, en lien avec la hausse des volumes en partie compensée par le positionnement croissant sur des produits offrant le meilleur profil de risque.

Les frais de gestion sont en baisse de 2,9% par rapport au premier semestre 2015, à 1 155 millions d'euros. A périmètre et change constants, ils baissent de 0,1% grâce à la bonne maîtrise des coûts.

---

<sup>1</sup> A périmètre et change constants

Le résultat brut d'exploitation s'élève ainsi à 1 161 millions d'euros, en hausse de 2,3% par rapport au même semestre de l'année précédente (+4,9% à périmètre et change constants).

Le métier enregistre une forte baisse du coût du risque (-110 millions d'euros par rapport au premier semestre 2015) du fait de l'environnement de taux bas et du positionnement croissant sur des produits offrant un meilleur profil de risque (crédit auto notamment) mais aussi d'une importante reprise de provisions au premier trimestre à la suite de cessions d'encours douteux.

Après prise en compte de la dépréciation des titres d'une filiale, le résultat avant impôt de Personal Finance s'établit ainsi à 697 millions d'euros, en forte hausse par rapport au premier semestre 2015 : +18,7% (+20,9% à périmètre et change constants).

## **Europe Méditerranée**

Europe-Méditerranée connaît une bonne croissance de son activité. Les encours de crédit augmentent de 6,1%<sup>1</sup> par rapport au premier semestre 2015 et les dépôts s'accroissent de 6,8%<sup>1</sup>. L'offre digitale connaît un bon développement avec 290 000 clients pour CEPTETEB en Turquie et 179 000 clients pour BGZ OPTIMA en Pologne.

Le produit net bancaire<sup>2</sup>, à 1 225 millions d'euros, est en hausse de 4,0%<sup>1</sup> par rapport au premier semestre 2015.

Les frais de gestion<sup>2</sup>, à 861 millions d'euros augmentent de 6,3%<sup>1</sup> par rapport au même semestre de l'année précédente. Hors introduction de la taxe bancaire en Pologne, ils sont en hausse de 4,0%<sup>1</sup>.

Le coût du risque<sup>2</sup> s'élève à 183 millions d'euros. Il est en baisse de 76 millions d'euros par rapport au premier semestre 2015.

Compte tenu d'une forte contribution des sociétés mises en équivalence et après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Turquie au métier Wealth Management, Europe Méditerranée dégage un résultat avant impôt de 280 millions d'euros en forte hausse par rapport au même semestre de l'année précédente (+29,1%<sup>3</sup>).

## **BancWest**

BancWest poursuit sa bonne dynamique commerciale dans une conjoncture favorable.

Les crédits augmentent de 7,7%<sup>1</sup> par rapport au premier semestre 2015 du fait de la croissance toujours soutenue des crédits aux entreprises et à la consommation. Les dépôts sont en hausse de 5,7%<sup>1</sup> avec une forte progression des dépôts à vue et des comptes d'épargne. BancWest poursuit le développement de la banque privée avec des actifs sous gestion qui s'élèvent à 10,9 milliards de dollars au 30 juin 2016 (+14% par rapport au 30 juin 2015).

Le semestre est par ailleurs notamment marqué pour BancWest par la réussite, dès le premier passage cette année, du CCAR (« Comprehensive Capital Analysis and Review »), soumis à l'examen du superviseur.

Le produit net bancaire<sup>4</sup>, à 1 461 millions d'euros, progresse de 5,5%<sup>1</sup> par rapport au premier semestre 2015 grâce à l'impact positif de plus-values de cession, l'effet de la croissance des volumes étant partiellement compensée par la baisse des taux aux Etats-Unis entre ces deux périodes.

<sup>1</sup> A périmètre et change constants

<sup>2</sup> Avec 100% de la Banque Privée en Turquie

<sup>3</sup> A périmètre et change constants (+19,0% à périmètre et change historiques)

<sup>4</sup> Avec 100% de la Banque Privée aux Etats-Unis

Les frais de gestion<sup>1</sup>, à 1 016 millions d'euros, augmentent de 9,4%<sup>2</sup> par rapport au premier semestre 2015. Hors augmentation des coûts réglementaires (CCAR et mise en place d'une « Intermediate Holding Company » notamment) et de coûts non récurrents liés à préparation de l'introduction en bourse de First Hawaiian Bank, ils augmentent de 8,0% du fait du renforcement des dispositifs commerciaux.

Le coût du risque<sup>1</sup>, à 48 millions d'euros, est en hausse de 13 millions d'euros par rapport au premier semestre 2015.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée aux États-Unis au métier Wealth Management, BancWest dégage un résultat avant impôt de 402 millions d'euros (-4,6%<sup>3</sup> par rapport au premier semestre 2015).

### **Assurance et Gestion Institutionnelle et Privée**

Les actifs sous gestion<sup>4</sup> de l'Assurance et de la Gestion Institutionnelle et Privée, à 967 milliards d'euros au 30 juin 2016, sont en hausse de 1,9% par rapport au 30 juin 2015. Ils augmentent de 13 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2015 en raison notamment d'une très bonne collecte nette de 15,6 milliards d'euros (forte collecte de Wealth Management notamment dans les marchés domestiques et en Asie, bonne collecte en Gestion d'Actifs notamment sur les fonds diversifiés et obligataires, bonne collecte de l'Assurance dans les marchés domestiques) et d'un effet performance légèrement défavorable (-2,4 milliards d'euros). L'effet change est négligeable.

Au 30 juin 2016, les actifs sous gestion<sup>1</sup> se répartissent entre : 393 milliards d'euros pour la Gestion d'actifs, 331 milliards d'euros pour Wealth Management, 220 milliards d'euros pour l'Assurance et 22 milliards d'euros pour Real Estate.

Les revenus de l'Assurance, à 1 067 millions d'euros, baissent de 6,2% par rapport au premier semestre 2015. Une partie des revenus étant comptabilisés en valeur de marché, ils ont enregistré l'impact de la baisse des marchés. Les frais de gestion, à 587 millions d'euros, augmentent de 1,8% en lien avec la hausse des coûts réglementaires. Le résultat avant impôt, à 586 millions d'euros, baisse ainsi de 11,1% par rapport au même semestre de l'année précédente.

Les revenus de la Gestion Institutionnelle et Privée, à 1 465 millions d'euros, montrent une bonne résistance dans un contexte difficile (-1,2% par rapport au premier semestre 2015). Les frais de gestion, à 1 144 millions d'euros, sont en baisse de 0,1% grâce à la bonne maîtrise des coûts. Le résultat avant impôt de la Gestion Institutionnelle et Privée, après prise en compte d'un tiers des résultats de la banque privée dans les marchés domestiques, en Turquie et aux États-Unis, est ainsi en légère hausse de 0,2% par rapport au premier semestre 2015, à 349 millions d'euros.

\*  
\* \*

<sup>1</sup> Avec 100% de la Banque Privée aux États-Unis

<sup>2</sup> A périmètre et change constants

<sup>3</sup> A périmètre et change constants (-5,6% à périmètre et change historiques)

<sup>4</sup> Y compris les actifs distribués

## CORPORATE AND INSTITUTIONAL BANKING (CIB)

Les revenus de CIB, à 5 743 millions d'euros, sont en baisse de 9,2% par rapport à une base élevée au premier semestre 2015 qui avait bénéficié d'un environnement porteur.

Les revenus de Global Markets, à 2 876 millions d'euros, sont en baisse de 15,7% du fait du contexte de marché très difficile en début d'année, partiellement compensé par une bonne reprise de l'activité au deuxième trimestre. Les revenus de FICC<sup>1</sup>, à 1 940 millions d'euros, montrent une bonne résistance (-5,8%) et les revenus d'Equity and Prime Services, à 937 millions d'euros, baissent de 30,8% par rapport à une base très élevée au premier semestre 2015. Le métier conforte ses positions sur les émissions obligataires (n°1 pour l'ensemble des émissions en euros et n°8 pour l'ensemble des émissions internationales). La VaR, qui mesure le niveau des risques de marché, est à un niveau faible ce semestre (39 millions d'euros).

Les revenus de Securities Services, à 901 millions d'euros, sont en légère baisse (-1,2%) du fait notamment du recul des marchés d'actions et de la baisse des transactions de souscription et de rachat de fonds dans un contexte d'attente des investisseurs. Les actifs en conservation sont quasi stables (+0,2%), la hausse des volumes étant compensée par l'impact de la baisse des marchés.

Les revenus de Corporate Banking, à 1 965 millions d'euros, sont en baisse de 1,9% par rapport au premier semestre 2015 du fait d'un contexte peu porteur en début d'année et de l'effet résiduel au premier trimestre de la réduction du métier Energie et Matières Premières menée depuis 2013. Les crédits, à 127 milliards d'euros, sont en hausse de 3,4% par rapport au premier semestre 2015. Les dépôts, à 112 milliards d'euros, sont en forte progression (+20,5%), tirés par les gains de part de marché en cash management.

Les frais de gestion de CIB, à 4 373 millions d'euros, reculent de 3,4% par rapport au premier semestre 2015, en lien avec la baisse d'activité.

Le coût du risque de CIB est en baisse de 36 millions d'euros par rapport au premier semestre 2015, à 74 millions d'euros : le coût du risque de Corporate Banking s'élève à 98 millions d'euros (+79 millions d'euros par rapport au premier semestre 2015 qui était à un niveau très faible) et Global Markets enregistre une reprise nette de provisions de 23 millions d'euros contre une dotation de 95 millions d'euros au même semestre de l'année précédente.

Les autres éléments hors exploitation sont négligeables. Ils se situaient à un niveau élevé au premier semestre 2015 (156 millions d'euros) du fait d'une plus-value exceptionnelle de 74 millions d'euros sur la cession d'une participation non stratégique et de gains en capital de l'activité courante.

Le résultat avant impôt de CIB s'élève ainsi à 1 310 millions d'euros, en baisse de 29,8% par rapport au premier semestre 2015.

Enfin, le pôle met en œuvre activement son plan de transformation. Il a déjà cédé ou titrisé 6 milliards d'euros d'actifs pondérés au 30 juin 2016 pour un objectif de 20 milliards d'euros à 2019.

\*  
\* \*

<sup>1</sup> Fixed Income, Currencies, and Commodities

## **AUTRES ACTIVITES**

Le produit net bancaire des « Autres Activités » s'élève à 1 268 millions d'euros contre 561 millions d'euros au premier semestre 2015. Il intègre notamment une plus-value de cession sur les titres Visa Europe de +597 millions, la réévaluation de la dette propre (« OCA ») et de la « Debit Valuation Adjustment » (« DVA ») pour +161 millions d'euros (+117 millions d'euros au premier semestre 2015) ainsi qu'une bonne contribution de Principal Investments.

Les frais de gestion s'élèvent à 477 millions d'euros contre 653 millions d'euros au premier semestre 2015. Ils intègrent les coûts de restructuration des acquisitions<sup>1</sup> pour 73 millions d'euros (83 millions d'euros au premier semestre 2015) ainsi que les coûts de transformation de CIB pour 80 millions d'euros (0 au premier semestre 2015). Ils n'intègrent plus ce trimestre de coûts de transformation au titre du plan « Simple & Efficient » (265 millions d'euros au premier semestre 2015).

Le coût du risque est en reprise nette de +3 millions d'euros (-22 millions d'euros au premier semestre 2015).

Les éléments hors exploitation s'élèvent à -18 millions d'euros contre +513 millions d'euros au premier semestre 2015 où ils incluaient la cession d'une participation de 7% dans Klépierre-Corio pour +364 millions d'euros, une plus-value de dilution due à la fusion de Klépierre et de Corio pour +123 millions d'euros et la part affectée à « Autres Activités » d'une plus-value de cession sur une participation non stratégique pour +20 millions d'euros<sup>2</sup>.

Le résultat avant impôt des « Autres Activités » s'établit ainsi à +776 millions d'euros contre +398 millions d'euros au premier semestre 2015.

\*  
\* \*

## **STRUCTURE FINANCIERE**

Le Groupe a un bilan très solide.

Le ratio « common equity Tier 1 de Bâle 3 plein<sup>3</sup> » s'élève à 11,1% au 30 juin 2016, en hausse de 20 pb par rapport au 31 décembre 2015, du fait principalement du résultat net du semestre après prise en compte d'un taux de distribution de dividende de 45%. L'effet change est négligeable au global sur le ratio<sup>4</sup>.

Le ratio de levier de Bâle 3 plein<sup>5</sup>, calculé sur l'ensemble des fonds propres « Tier 1 », s'élève à 4,0% au 30 juin 2016, stable par rapport au 31 décembre 2015.

Le ratio de liquidité (« Liquidity Coverage Ratio ») s'établit à 112% au 30 juin 2016.

Les réserves de liquidité disponibles instantanément s'élèvent à 291 milliards d'euros (266 milliards d'euros au 31 décembre 2015) et représentent une marge de manœuvre de plus d'un an par rapport aux ressources de marchés.

L'évolution des ratios du Groupe illustre la solide génération organique de capital du Groupe et sa capacité à gérer son bilan de façon disciplinée.

<sup>1</sup> LaSer, Bank BGZ, DAB Bank et GE LLD

<sup>2</sup> +74 millions d'euros par ailleurs chez CIB-Corporate Banking

<sup>3</sup> Tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD4 sans disposition transitoire. Sous réserve des dispositions de l'article 26.2 du règlement (UE) n°575/2013

<sup>4</sup> Impact négligeable par ailleurs sur le ratio de la cession des titres Visa Europe, déjà réévalués directement en capitaux propres au 31 décembre 2015

<sup>5</sup> Tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD4 à 2019 sans disposition transitoire, calculé conformément à l'acte délégué de la Commission Européenne du 10 octobre 2014

# BNP PARIBAS

## RÉSULTATS AU

### 30 JUIN 2016



28 JUILLET 2016



**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

## Avertissement

Les chiffres figurant dans cette présentation ne sont pas audités. BNP Paribas a publié le 29 mars 2016 des séries trimestrielles de l'année 2015 retraitées pour tenir compte en particulier (i) d'une augmentation de l'allocation de capital dans les différents métiers qui s'effectue désormais sur la base de 11% des actifs pondérés, contre 9% auparavant, (ii) d'une facturation aux pôles et métiers du coût de subordination des dettes Additional Tier 1 et des dettes Tier 2 émises par le Groupe, de l'évolution des modalités de facturation et de rémunération de la liquidité entre « Autres Activités » et les métiers et d'une adaptation des règles d'allocation des revenus et des frais de gestion de l'activité de Trésorerie au sein de CIB, (iii) d'une allocation aux pôles et métiers de la contribution au Fonds de Résolution Unique, de la décote de la taxe systémique française et des nouvelles contributions aux fonds de garantie des dépôts de BNL bc et BDEL qui avaient été temporairement enregistrées dans les frais de gestion de « Autres Activités » et (iv) de transferts internes limités d'activités et de résultats. Les séries trimestrielles de l'exercice 2015 ont été retraitées de ces effets comme s'ils étaient intervenus au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Cette présentation reprend ces séries trimestrielles de 2015 ainsi retraitées.

Cette présentation contient des prévisions fondées sur des opinions et des hypothèses actuelles relatives à des événements futurs. Ces prévisions comportent des projections et des estimations financières qui se fondent sur des hypothèses, des considérations relatives à des projets, des objectifs et des attentes en lien avec des événements, des opérations, des produits et des services futurs et sur des suppositions en termes de performances et de synergies futures. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces prévisions qui sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses relatives à BNP Paribas, ses filiales et ses investissements, au développement des activités de BNP Paribas et de ses filiales, aux tendances du secteur, aux futurs investissements et acquisitions, à l'évolution de la conjoncture économique, ou à celle relative aux principaux marchés locaux de BNP Paribas, à la concurrence et à la réglementation. La réalisation de ces événements étant incertaine, leur issue pourrait se révéler différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter significativement les résultats attendus. Les résultats actuels pourraient différer significativement de ceux qui sont projetés ou impliqués dans les prévisions. BNP Paribas ne s'engage en aucun cas à publier des modifications ou des actualisations de ces prévisions. Il est rappelé dans ce cadre que le « Supervisory Review and Evaluation Process » est un processus conduit annuellement par la Banque Centrale Européenne, celle-ci pouvant modifier chaque année ses exigences relatives aux ratios réglementaires pour BNP Paribas.

Les informations contenues dans cette présentation, dans la mesure où elles sont relatives à d'autres parties que BNP Paribas, ou sont issues de sources externes, n'ont pas fait l'objet de vérifications indépendantes et aucune déclaration ni aucun engagement n'est donné à leur égard, et aucune certitude ne doit être accordée sur l'exactitude, la sincérité, la précision et l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans cette présentation. Ni BNP Paribas ni ses représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour une quelconque négligence ou pour tout préjudice pouvant résulter de l'utilisation de cette présentation ou de son contenu ou de tout ce qui leur est relatif ou de tout document ou information auxquels elle pourrait faire référence.

La somme des valeurs figurant dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total reporté en raison des arrondis.



**BNP PARIBAS** La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 2

## Messages clés 2T16

<ul style="list-style-type: none"> <li>● Progression des pôles opérationnels à périmètre et change constants</li> <li>● Effet change défavorable ce trimestre</li> <li>● Impact positif de la cession des titres Visa Europe</li> </ul>	<b>PNB : +2,2% / 2T15</b>
<b>Stabilité des frais de gestion</b>	<b>+0,1% / 2T15</b>
<b>Baisse du coût du risque</b>	<b>-12,4% / 2T15 (45 pb*)</b>
<b>Résultat net stable à haut niveau</b>	<b>RNPG : 2 560 M€ (+0,2% / 2T15)</b>
<b>Hausse de la rentabilité des fonds propres **</b>	<b>ROE : 9,7% (+50 pb / 2015)</b> <b>ROTE : 11,6% (+50 pb / 2015)</b>
<b>Poursuite de l'augmentation du ratio Bâle 3 de CET1***</b>	<b>11,1% (+10 pb / 31.03.16)</b>

### Bons résultats et solide génération organique de capital

\* Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb annualisés) ; \*\* ROE : rentabilité des fonds propres / ROTE : rentabilité des fonds propres tangibles ; hors éléments exceptionnels (effet après impôt : +578 M€ au 1S16 et -644 M€ en 2015) ; \*\*\* Au 30 juin 2016, CRD4 (ratio « fully loaded »)



**BNP PARIBAS** La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 3

## Résultats du Groupe

Résultats des pôles

Résultats détaillés du 1S16

Annexes



**BNP PARIBAS** La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 4

## Principaux éléments exceptionnels - 2T16

	2T16	2T15
● <b>PNB</b>		
■ Réévaluation de dette propre et DVA («Autres activités»)	-204 M€	+80 M€
■ Plus-value de cession des titres Visa Europe («Autres activités»)	+597 M€	
<b>Total PNB exceptionnel</b>	<b>+393 M€</b>	<b>+80 M€</b>
● <b>Frais de gestion</b>		
■ Coûts de transformation « Simple & Efficient » («Autres activités»)		-155 M€
■ Coûts de restructuration* et coûts de transformation CIB («Autres activités»)	-108 M€	-62 M€
<b>Total frais de gestion exceptionnels</b>	<b>-108 M€</b>	<b>-217 M€</b>
● <b>Éléments hors exploitation</b>		
■ Cession d'une participation de 7% dans Klépierre-Corio («Autres activités»)		+364 M€
■ Plus-value de dilution due à la fusion Klépierre / Corio («Autres activités»)		+56 M€
<b>Total éléments hors exploitation exceptionnels</b>		<b>+420 M€</b>
● <b>Total des éléments exceptionnels (avant impôt)</b>	<b>+285 M€</b>	<b>+283 M€</b>

\* Coûts de restructuration de LaSer, Bank BGZ, DAB Bank et GE LLD

## Groupe consolidé - 2T16

	2T16	2T15	2T16 / 2T15
<b>Produit net bancaire</b>	<b>11 322 M€</b>	<b>11 079 M€</b>	<b>+2,2%</b>
Frais de gestion	-7 090 M€	-7 083 M€	+0,1%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>4 232 M€</b>	<b>3 996 M€</b>	<b>+5,9%</b>
Coût du risque	-791 M€	-903 M€	-12,4%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 441 M€</b>	<b>3 093 M€</b>	<b>+11,3%</b>
Éléments hors exploitation	84 M€	592 M€	-85,8%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>3 525 M€</b>	<b>3 685 M€</b>	<b>-4,3%</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>2 560 M€</b>	<b>2 555 M€</b>	<b>+0,2%</b>
<b>Résultat net part du Groupe hors éléments exceptionnels*</b>	<b>2 190 M€</b>	<b>2 300 M€</b>	<b>-4,8%</b>

 **Bonne performance d'ensemble dans un contexte toujours difficile**

\* Éléments exceptionnels : cf. diapositive 5



## Groupe consolidé - 1S16

	1S16	1S15	1S16 / 1S15
Produit net bancaire	22 166 M€	22 144 M€	+0,1%
Frais de gestion	-14 717 M€	-14 891 M€	-1,2%
Résultat brut d'exploitation	7 449 M€	7 253 M€	+2,7%
Coût du risque	-1 548 M€	-1 947 M€	-20,5%
Résultat d'exploitation	5 901 M€	5 306 M€	+11,2%
Eléments hors exploitation	262 M€	931 M€	-71,9%
Résultat avant impôt	6 163 M€	6 237 M€	-1,2%
Résultat net part du Groupe	4 374 M€	4 203 M€	+4,1%
Résultat net part du Groupe hors exceptionnels*	3 796 M€	3 845 M€	-1,3%
<b>ROE (ROTE) hors éléments exceptionnels** :</b>		<b>9,7% (11,6%)</b>	
<b>ROE calculé conformément à l'objectif du plan 2014-2016*** :</b>		<b>10,5%</b>	

### ROE en ligne avec l'objectif du plan 2014-2016

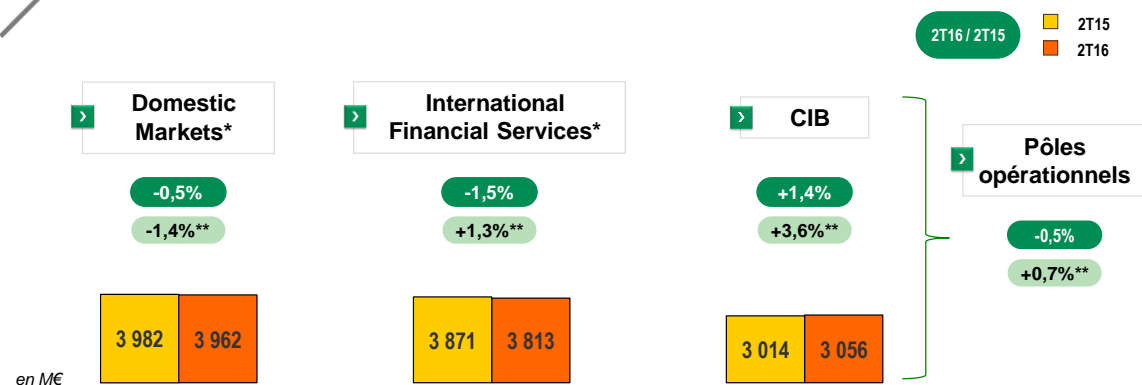
\*Eléments exceptionnels : cf. diapositive 37 ; \*\* ROE : rentabilité des fonds propres ; ROTE : rentabilité des fonds propres tangibles ; Contribution au Fonds de Résolution Unique et taxes systémiques non annualisées ; \*\*\* Rentabilité des fonds propres hors éléments exceptionnels calculée sur la base d'un ratio CET1 de 10%



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 7

## Revenus des pôles opérationnels - 2T16



- Bonne résistance des revenus de Domestic Markets dans l'environnement de taux bas
- Hausse des revenus de IFS\*\*
- Progression des revenus de CIB\*\* par rapport à une base déjà élevée au 2T15
- Effet change défavorable ce trimestre

### Bonne performance des pôles opérationnels dans un contexte toujours difficile

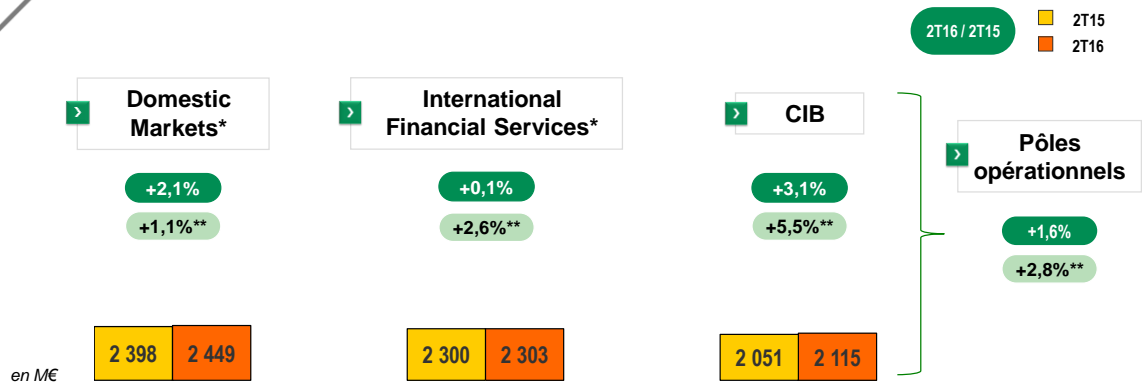
\* Intégrant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEU/CEL), en Italie, en Belgique, au Luxembourg, chez BancWest et TEB ; \*\* A périmètre et change constants



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 8

## Frais de gestion des pôles opérationnels - 2T16



- Progression de l'activité, notamment chez CIB
- Mise en œuvre des nouvelles réglementations et renforcement de la conformité
- Effets de Simple & Efficient permettant de compenser la hausse naturelle des coûts (inflation, etc.)

### Progression de l'activité Hausse des coûts réglementaires et de conformité

\* Intégrant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique, au Luxembourg, chez BancWest et TEB ; \*\* A périmètre et change constants

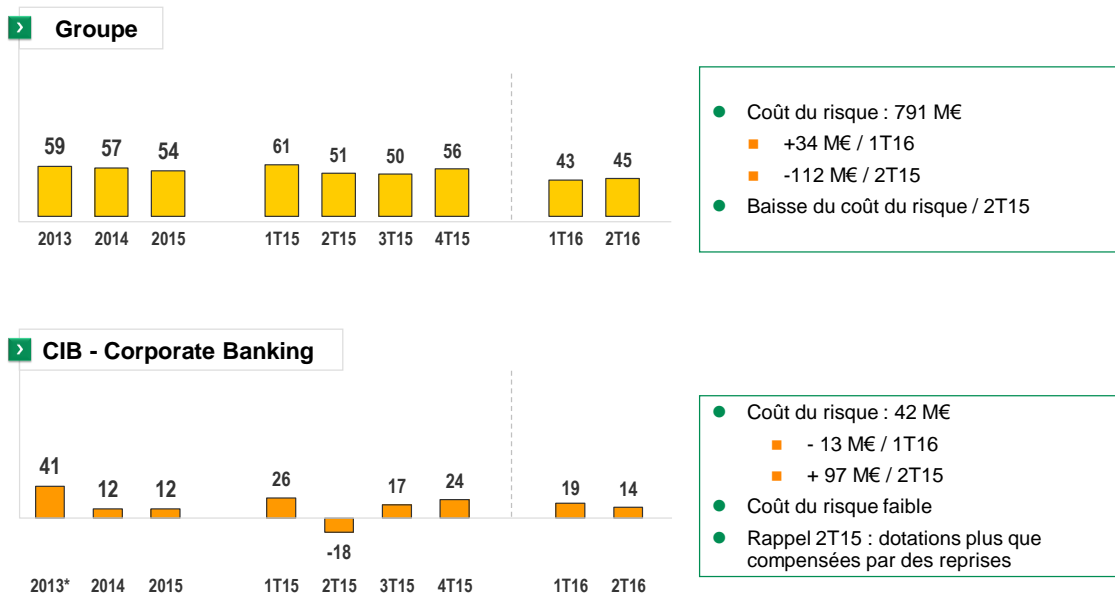


BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 9

## Evolution du coût du risque par métier (1/3)

Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb annualisés)



\* Reconstitué



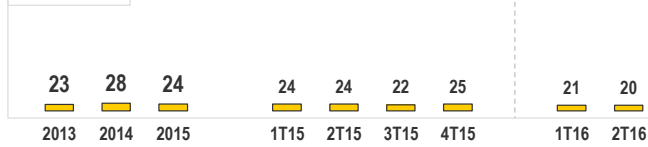
BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 10

## Evolution du coût du risque par métier (2/3)

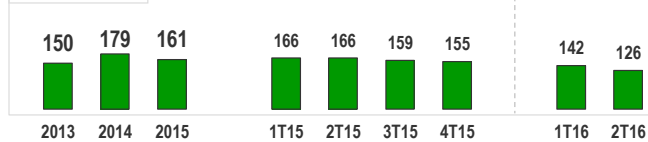
Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb annualisés)

### BDDF



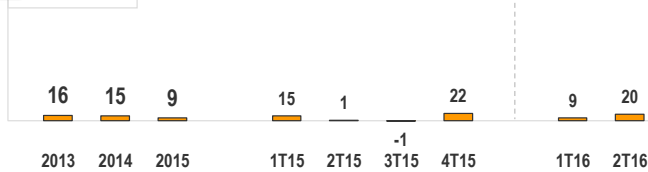
- Coût du risque : 72 M€
  - -1 M€ / 1T16
  - -15 M€ / 2T15
- Coût du risque toujours bas

### BNL bc



- Coût du risque : 242 M€
  - -32 M€ / 1T16
  - -76 M€ / 2T15
- Poursuite de la baisse du coût du risque

### BDDB

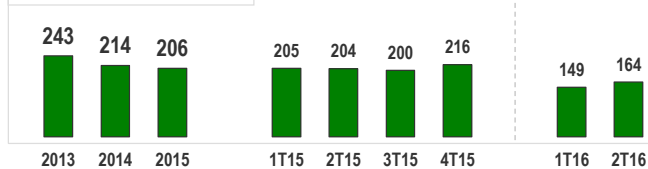


- Coût du risque : 49 M€
  - +28 M€ / 1T16
  - +47 M€ / 2T15
- Coût du risque toujours faible
  - Impact d'un dossier spécifique ce trimestre
  - Rappel : coût du risque particulièrement bas au 2T15

## Evolution du coût du risque par métier (3/3)

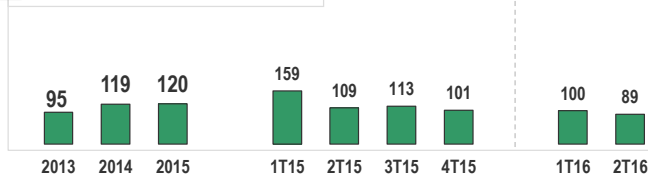
Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb annualisés)

### Personal Finance



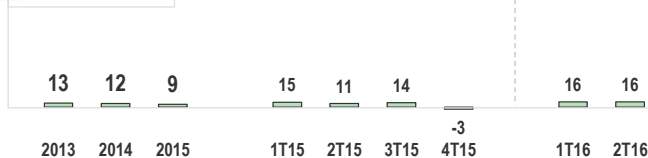
- Coût du risque : 248 M€
  - +27 M€ / 1T16
  - -40 M€ / 2T15
- Forte baisse du coût du risque / 2T15
  - Effet des taux bas et du positionnement croissant sur des produits offrant un meilleur profil de risque (crédit auto notamment)
- Rappel 1T16 : importante reprise de provisions sur cessions d'encours douteux

### Europe Méditerranée



- Coût du risque : 87 M€
  - -9 M€ / 1T16
  - -22 M€ / 2T15
- Coût du risque en baisse ce trimestre

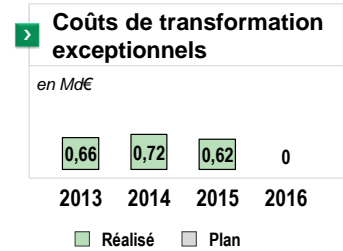
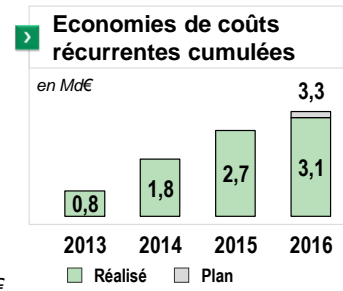
### BancWest



- Coût du risque : 23 M€
  - -2 M€ / 1T16
  - +7 M€ / 2T15
- Coût du risque toujours très bas

## Simple & Efficient

- Poursuite de la dynamique dans l'ensemble du Groupe
  - 1 386 programmes comprenant 2 699 projets
  - 90% des projets initiés depuis 2013 déjà terminés
- Economies de coûts : 3 070 M€ réalisés depuis le lancement du projet
  - Dont 153 M€ enregistrés au 2T16
  - Rappel : objectif d'économies de coûts porté de 3,0 Md€ à 3,3 Md€
- Répartition des économies de coût par pôle depuis 2013
  - Domestic Markets (43%), IFS (27%) et CIB (30%)
- Rappel : pas de coûts de transformation en 2016



### Economies de coûts réalisées en ligne avec le nouvel objectif



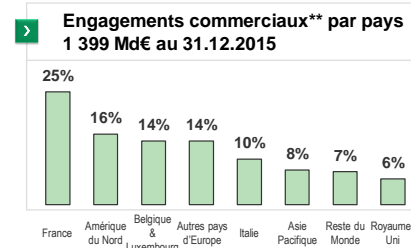
BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 13

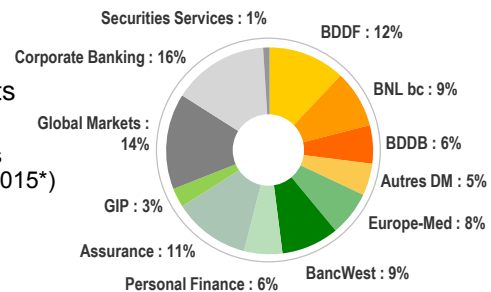
## La force d'un business model diversifié et intégré



- Un business model diversifié par pays et par métier
  - Pas de concentration pays, métier, secteur d'activité
  - Présence pour l'essentiel dans les pays développés (>85%)
  - Aucun métier >16% des fonds propres alloués
  - Des métiers et des géographies évoluant selon des cycles différents
- Un business model intégré nourri par les ventes croisées
- Une forte résilience aux environnements changeants
  - Exemple du « Brexit » : répartition équilibrée des activités de marché en Europe entre Paris et Londres (R-U : 2,5% du résultat d'exploitation du Groupe en 2015\*)



**Fonds propres alloués par métiers au 31.12.2015**



« World's best bank 2016 »  
 « Fine-tuned BNP Paribas excels at the business of banking »  
 « A large bank actually delivering on its promises to stakeholders...  
 ...all while proving the benefits of a diversified business model »

\* 248 M€; \*\* Total des engagements bruts, bilan et hors bilan, non pondérés



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 14

## Plan de remédiation et renforcement du contrôle interne

- Mise en œuvre du plan de remédiation décidé dans le cadre de l'accord global avec les autorités des Etats-Unis en ligne avec le calendrier défini
  - 47 projets dont 31 déjà achevés
- Renforcement des procédures en matière de conformité et de contrôle
  - Hausse des effectifs de la « Conformité » (>3 100 personnes au 30.06.16) et de « l'Inspection Générale » (1 150 personnes au 30.06.16)
  - Augmentation des contrôles de l'Inspection Générale : finalisation en juillet 2016 du 1<sup>er</sup> cycle d'audit des 101 entités centralisant leurs flux dollars chez BNP Paribas New York
  - Objectif atteint d'environ 200 experts formés dans le cadre du programme de certification sur les sanctions financières internationales
  - Poursuite de l'insertion opérationnelle d'une culture de conformité renforcée : formation obligatoire des collaborateurs du Groupe (176 000 personnes formées en e-learning)
  - Renforcement et harmonisation des procédures de revue périodique obligatoire du portefeuille de clients (« Know Your Customer »)
- Nouveau Code de Conduite diffusé à tous les collaborateurs et faisant l'objet d'une formation obligatoire



### Mise en œuvre active dans l'ensemble du Groupe du plan de remédiation et du renforcement du contrôle interne

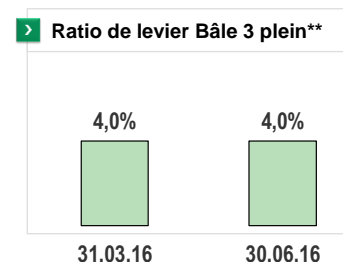
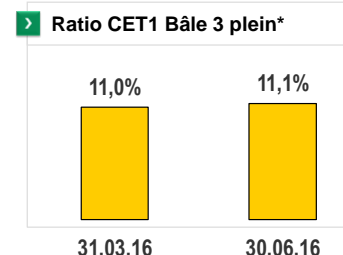


BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 15

## Structure financière

- Ratio CET1 Bâle 3 plein\* : 11,1% au 30.06.16 (+10 pb / 31.03.16)
  - Résultat du 2T16 après prise en compte d'un taux de distribution de 45% : +20 pb
  - Hausse des actifs pondérés (à change constant) : -10 pb
  - Rappel : effet change négligeable au global sur le ratio
- Ratio de levier Bâle 3 plein\*\* : 4,0% au 30.06.16
  - Calculé sur l'ensemble des fonds propres Tier 1
- Liquidity Coverage Ratio : 112% au 30.06.16
- Réserve de liquidité immédiatement disponible : 291 Md€\*\*\* (298 Md€ au 31.03.16)
  - Soit une marge de manœuvre de plus d'un an par rapport aux ressources de marchés



### Solide génération organique de capital Poursuite de l'augmentation du ratio CET1 de Bâle 3 plein

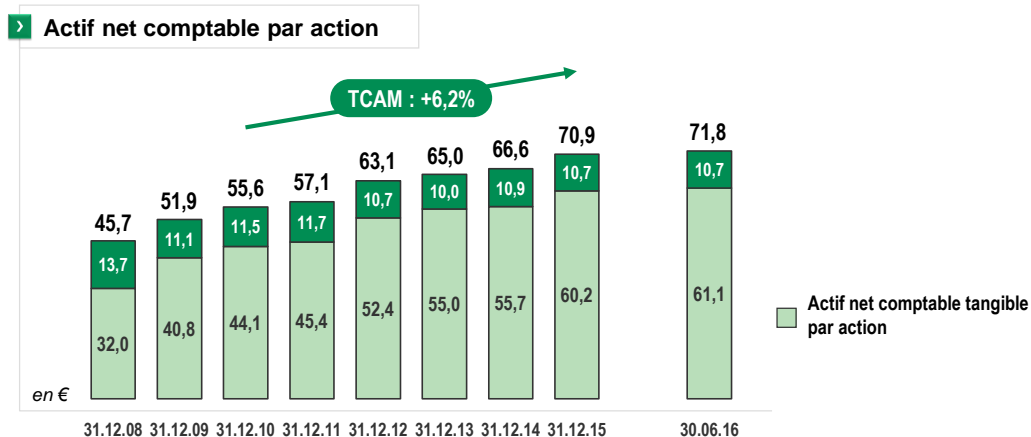
\* CRD4 « fully loaded 2019 », rappel : impact négligeable de la cession des titres Visa Europe, déjà réévalués directement en capitaux propres au 31.12.2015 ; \*\* CRD4 « fully loaded 2019 », calculé conformément à l'acte délégué de la CE du 10.10.2014 (cf. note (d) p. 72) ; \*\*\* Actifs liquides de marché ou éligibles en banques centrales (« counterbalancing capacity ») tenant compte des règles prudentielles, notamment américaines, et diminués des besoins intra-journaliers des systèmes de paiement



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 16

## Actif net par action



### Croissance continue de l'actif net par action au travers du cycle



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 17

Résultats du Groupe

**Résultats des pôles**

Résultats détaillés du 1S16

Annexes



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

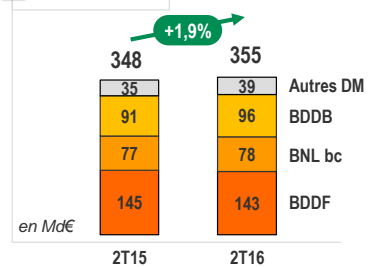
Résultats au 30.06.2016 | 18

## Domestic Markets - 2T16

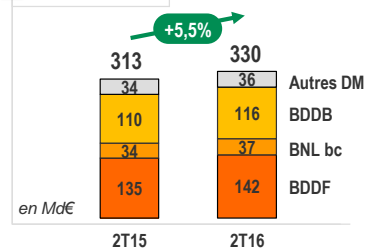
- **Activité commerciale**
  - Crédits : +1,9% / 2T15, reprise progressive de la demande
  - Dépôts : +5,5% / 2T15, bonne croissance dans tous les réseaux
  - Hello bank! : +210 000 nouveaux clients au 1S16
- **Arval** : intégration rapide de GE Fleet Services Europe
  - N° 1 en Europe avec 893 000 véhicules financés\*
- **PNB\*\*** : 4,0 Md€ (-0,5% / 2T15)
  - Environnement de taux bas persistant
  - Baisse des commissions financières dans tous les réseaux du fait d'un contexte de marché toujours défavorable ce trimestre
  - Bonne performance des métiers spécialisés et de BDDB
- **Frais de gestion\*\*** : 2,4 Md€ (+2,1% / 2T15)
  - Stables à périmètre et change constants et hors impact d'éléments non récurrents au 2T15 chez BDDB
  - Tirés par les métiers en croissance, notamment Arval
- **Résultat avant impôt\*\*\*** : 1,1 Md€ (-0,7% / 2T15)
  - Baisse du coût du risque, notamment en Italie



### Crédits



### Dépôts



## Poursuite de la baisse du coût du risque Bonne résistance du résultat

\* A fin 2015 ; \*\* Intégrant 100% de la Banque Privée, hors effets PEL/CEL ; \*\*\* Intégrant 2/3 de la Banque Privée, hors effets PEL/CEL



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

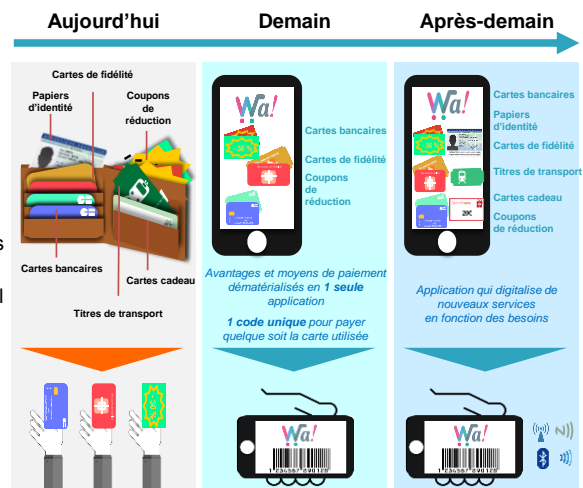
Résultats au 30.06.2016 | 19

## Domestic Markets - 2T16

### Poursuite du développement de l'offre digitale



- Expérimentation de l'App mobile **Wa!** au 2S16 pour un lancement en 2017
  - Solution sécurisée et personnalisable de paiement multiservices par téléphone mobile: portefeuille intelligent combinant paiement, fidélité et offres de réduction
  - Multi-enseignes et multi-banques
  - Vecteur d'acquisition clients, d'animation commerciale et de digitalisation des points de vente pour les distributeurs
  - Création de valeur au travers de l'alliance des forces des banques et de la grande distribution
  - Partenariat avec Carrefour, 2<sup>ème</sup> distributeur mondial et 1<sup>er</sup> en Europe
- **Wa!** : 1<sup>er</sup> service d'une plateforme de services intégrés
  - Systèmes de paiements innovants multi-enseignes, omni-canal et sécurisés
  - Réinventer la relation client grâce à de nouvelles expériences shopping complètes
  - Traitement massif et responsable des données

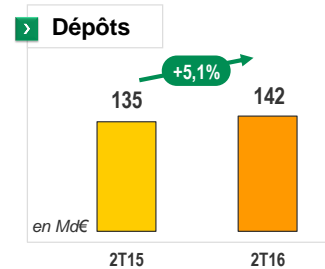
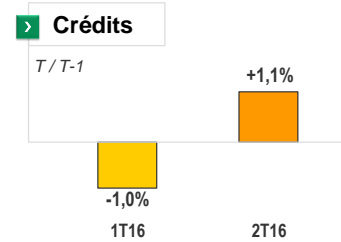


BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 20

## Domestic Markets Banque De Détail en France - 2T16

- Reprise de l'activité commerciale
  - Crédits : -1,4% / 2T15, impact des remboursements anticipés mais bonne reprise de la production (encours de crédits : +1,1% / 1T16)
  - Dépôts : +5,1% / 2T15, forte croissance des dépôts à vue
  - « BNP Paribas Entrepreneurs » : déjà plus de 6 Md€ de financements en faveur des entrepreneurs en 2016 pour un objectif de 10 Md€
- PNB\* : -3,6% / 2T15
  - Revenus d'intérêt : -3,7%, environnement de taux bas persistants
  - Commissions : -3,4%, baisse des commissions financières du fait d'un contexte de marché toujours défavorable ce trimestre
- Frais de gestion\* : +0,8% / 2T15
  - Maîtrise des coûts
- Résultat avant impôt\*\* : 398 M€ (-10,0% / 2T15)
  - Baisse du coût du risque



### Reprise de la production de crédits

\* Intégrant 100% de la Banque Privée France, hors effets PEL/CEL ; \*\* Intégrant 2/3 de la Banque Privée France, hors effets PEL/CEL

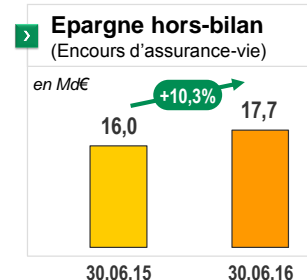
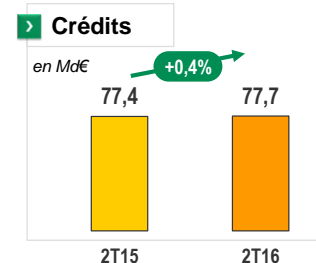


BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 21

## Domestic Markets BNL banca commerciale - 2T16

- Progression de l'activité commerciale
  - Crédits : +0,4% / 2T15, reprise progressive des volumes, notamment sur la clientèle des particuliers
  - Dépôts : +10,0% / 2T15, forte hausse des dépôts à vue des particuliers
  - Epargne hors-bilan : bonne performance (encours d'assurance-vie : +10,3% / 30.06.15, encours d'OPCVM : + 6,1% / 30.06.15)
- PNB\* : -6,0% / 2T15
  - Revenus d'intérêt : -8,4% / 2T15, impact de l'environnement de taux bas et du repositionnement sur les meilleures clientèles d'entreprises
  - Commissions : -1,3% / 2T15, baisse des commissions financières dans un contexte de marché toujours difficile ce trimestre, progression des commissions bancaires
- Frais de gestion\* : -2,3% / 2T15
  - Effet des mesures de réduction des coûts
- Résultat avant impôt\*\* : 65 M€ (+41 M€ / 2T15)
  - Poursuite de la baisse du coût du risque



### Amélioration du résultat du fait de la baisse significative du coût du risque

\* Intégrant 100% de la Banque Privée Italie ; \*\* Intégrant 2/3 de la Banque Privée Italie



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 22



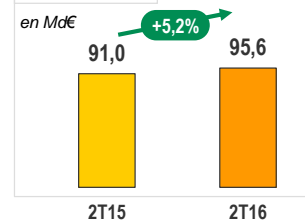
## Domestic Markets Banque De Détail en Belgique - 2T16

### ● Activité commerciale soutenue

- Crédits : +5,2% / 2T15, hausse des crédits aux particuliers, notamment des crédits immobiliers ; progression des crédits aux PME
- Dépôts : +5,1% / 2T15, forte croissance des dépôts à vue
- Développement du digital : lancement d'une nouvelle version de l'application Easy Banking (authentification par empreinte digitale, nouvelles fonctionnalités sur cartes, gestion des comptes...)



### > Crédits



### ● PNB\* : +3,3% / 2T15

- Revenus d'intérêt : +8,7% / 2T15, en lien avec la croissance des volumes
- Commissions : -10,3% / 2T15, baisse des commissions financières dans un contexte de marché toujours défavorable

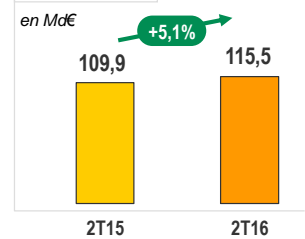
### ● Frais de gestion\* : +5,7% / 2T15

- +0,6% hors impact d'éléments non récurrents au 2T15\*\*
- Maîtrise continue des coûts

### ● Résultat avant impôt\*\*\* : 302 M€ (-13,7% / 2T15)

- Rappel : coût du risque particulièrement faible au 2T15

### > Dépôts



## > Bonne dynamique commerciale

\* Intégrant 100% de la Banque Privée Belgique ; \*\* Rappel : notamment remboursement exceptionnel au titre de la Taxe d'Abonnement (Deposit Guarantee Scheme recomposée le 29 mars 2016) ; \*\*\* Intégrant 2/3 de la Banque Privée en Belgique



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 23

## Domestic Markets Autres Activités - 2T16

### ● Bonne dynamique d'ensemble des métiers spécialisés

- Arval : progression de 10,8%\* du parc financé / 2T15, mise en œuvre du plan d'intégration de GE Fleet Services Europe
- Leasing Solutions : croissance continue des encours du portefeuille « core »
- Personal Investors (PI) : bon niveau de recrutement de clients, accompagnement des clients vers l'épargne hors-bilan

### ● Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg : bonne collecte de dépôts, hausse des crédits immobiliers

### ● PNB\*\* : +9,2% / 2T15

- Effet notamment de l'acquisition des activités de GE Fleet Services en Europe
- +3,3% à périmètre et change constants, tiré par Arval, Leasing et PI

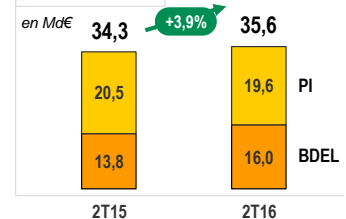
### ● Frais de gestion\*\* : +6,8% / 2T15

- -0,6% à périmètre et change constants
- Effet des mesures d'économies de coûts

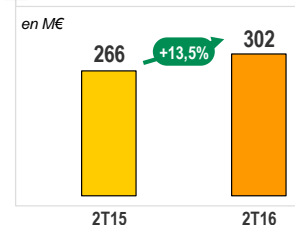
### ● Résultat avant impôt\*\*\* : 311 M€ (+16,5% / 2T15)

- +5,9% à périmètre et change constants

### > Dépôts



### > Résultat d'exploitation\*\*



## > Bonne croissance de l'activité et forte hausse des résultats

\*A périmètre constant ; \*\* Intégrant 100% de la Banque Privée au Luxembourg ; \*\*\* Intégrant 2/3 de la Banque Privée au Luxembourg



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

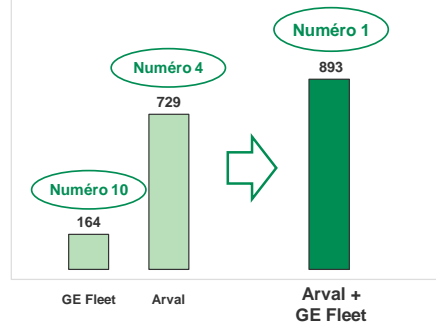
Résultats au 30.06.2016 | 24

## Domestic Markets – Autres Activités Intégration d'Arval et de GE Fleet Services Europe

- Une position de leader renforcée en Europe\*
  - N° 1 en Europe avec 893 000 véhicules financés (948 000 véhicules dans le monde)
  - N° 1 en France, Italie, Espagne et Belgique, quasiment triplement de la taille en Allemagne
  - Augmentation significative du portefeuille de clients entreprises
  - Renforcement de l'alliance avec Element, constituant ainsi le premier réseau mondial (3 M de véhicules dans 50 pays)
  - 5 600 employés dans 26 pays
- ~45 M€ de synergies d'ici 2019
  - Dé-commissionnement de systèmes IT, mutualisation des fonctions et de l'offre digitale
  - Economies d'échelle significatives sur les achats/reventes et sur les services intégrés (maintenance, pneumatiques...)
  - Développement des ventes croisées avec Element et les métiers du Groupe
  - Coûts de restructuration : 50 M€ sur 3 ans\*\*

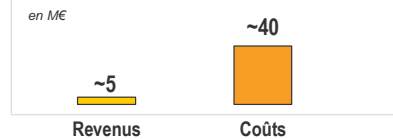
### Position de marché - Europe

2015 - en milliers de véhicules financés



### Répartition des synergies 2019

en M€



## Une position de premier acteur européen

\* Chiffres à fin 2015; \*\* 2016-2018, comptabilisés dans « Autres Activités »



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

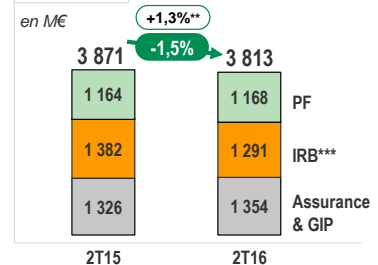
Résultats au 30.06.2016 | 25

## International Financial Services - 2T16

- Activité commerciale
  - Personal Finance : activité commerciale soutenue
  - International Retail Banking\* : bonne croissance de l'activité
  - Assurance et GIP : bon niveau de collecte dans tous les métiers (+15,6 Md€ au 1S16)
- PNB : 3,8 Md€ (-1,5% / 2T15), effet change négatif
  - +1,3% à périmètre et change constants
  - Hausse des revenus de Personal Finance et de l'Assurance
  - Progression d'IRB hors éléments non récurrents
- Résultat d'exploitation : 1,2 Md€ (+1,4% / 2T15)
  - +4,2% à périmètre et change constants
  - Baisse du coût du risque
- Résultat avant impôt : 1,3 Md€ (-0,7% / 2T15)
  - +2,5% à périmètre et change constants

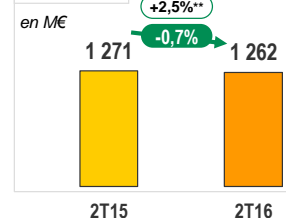
### PNB

en M€



### RNAI

en M€



## Bonne performance d'ensemble


\* Europe Méditerranée et BancWest ; \*\* A périmètre et change constants ; \*\*\* Intégrant 2/3 de la Banque Privée en Turquie et aux Etats-Unis



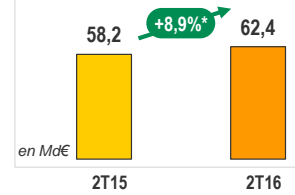
BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 26

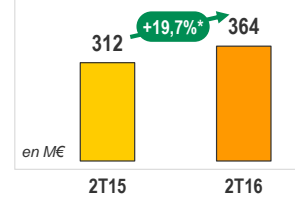
## International Financial Services Personal Finance - 2T16

- Mise en œuvre active du rapprochement avec LaSer, en ligne avec le calendrier prévu 
- Activité commerciale soutenue
  - Encours de crédits : +8,9% à périmètre et change constants, hausse de la demande dans la zone euro
  - Hausse du traitement digital des dossiers : augmentation d'~15% des signatures électroniques par rapport au 1S15
- PNB : +0,3% / 2T15, effet change défavorable ce trimestre
  - +2,8% à périmètre et change constants : en lien avec la hausse des volumes et le positionnement sur les produits offrant le meilleur profil de risque
- Frais de gestion : -5,9% / 2T15
  - 3,4% à périmètre et change constants : impact d'un élément non récurrent ce trimestre
  - Bonne maîtrise des frais de gestion
- RBE : +6,5% / 2T15 (+9,0% à périmètre et change constants)
- Résultat avant impôt : 364 M€ (+16,7% / 2T15)
  - +19,7% à périmètre et change constants
  - Baisse sensible du coût du risque

### Encours consolidés



### Résultat avant impôt



### Croissance de l'activité et forte hausse du résultat



\* A périmètre et change constants



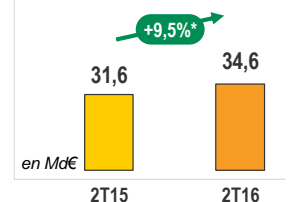
BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 27

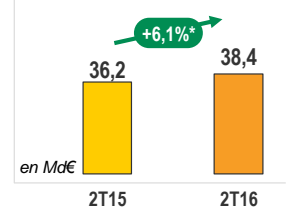
## International Financial Services Europe Méditerranée - 2T16

- Intégration rapide de BGZ BNP Paribas en Pologne
- Bonne croissance de l'activité
  - Dépôts : +9,5%\* / 2T15, bonne progression dans tous les pays
  - Crédits : +6,1%\* / 2T15, en hausse dans l'ensemble des régions
  - Digital : 290 000 clients pour  en Turquie et 179 000 clients pour  en Pologne
- PNB\*\* : -0,1%\* / 2T15
  - +3,9%\* hors éléments non récurrents
- Frais de gestion\*\* : +11,2%\* / 2T15
  - +8,4%\* hors introduction de la taxe bancaire en Pologne
  - En lien avec la hausse de l'activité
- Résultat avant impôt\*\*\* : 149 M€ (-13,1%\* / 2T15)
  - Baisse du coût du risque
  - Hausse de la contribution des sociétés mises en équivalence

### Dépôts



### Crédits



### Bonne croissance de l'activité Impact d'éléments non récurrents ce trimestre

\* A périmètre et change constants ; \*\* Incluant 100% de la Banque Privée en Turquie ; \*\*\* Incluant 2/3 de la Banque Privée en Turquie

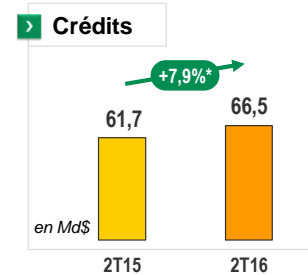
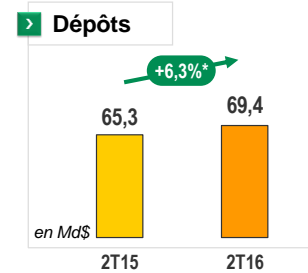


BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 28

## International Financial Services BancWest - 2T16

- Réussite du CCAR (« *Comprehensive Capital Analysis and Review* »), dès le premier passage cette année
- Poursuite de la bonne dynamique commerciale
  - Dépôts : +6,3%\* / 2T15, forte progression des comptes d'épargne et des dépôts à vue
  - Crédits : +7,9%\* / 2T15, croissance toujours soutenue des crédits aux entreprises et à la consommation
  - Banque Privée : hausse de 14% des actifs sous gestion / 30.06.15 (10,9 Md\$ au 30.06.16)
- PNB\*\* : -3,2%\* / 2T15
  - +1,2% / 2T15 hors plus-values de cessions de créances au 2T15
  - Effet de la baisse des taux aux Etats-Unis entre 2T15 et 2T16
- Frais de gestion\*\* : +6,3%\* / 2T15
  - Renforcement des dispositifs commerciaux (banque privée, entreprises, crédit à la consommation)
- Résultat avant impôt\*\*\* : 181 M€ (-25,0%\* / 2T15)



### Poursuite de la bonne dynamique commerciale

\* A périmètre et change constants ; \*\* Intégrant 100% de la Banque Privée aux Etats-Unis ; \*\*\* Intégrant 2/3 de la Banque Privée aux Etats-Unis

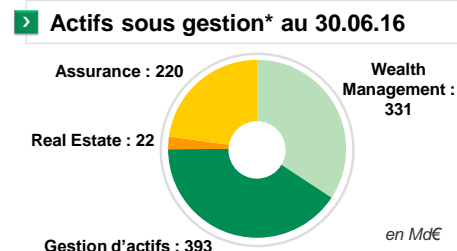
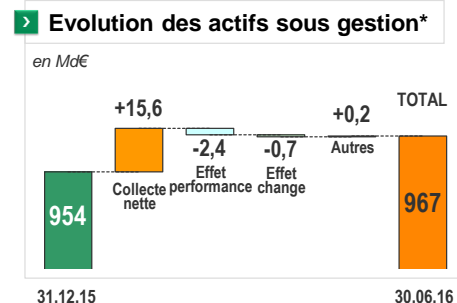


BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 29

## International Financial Services Assurance et GIP - Collecte et actifs sous gestion - 2T16

- Actifs sous gestion\* : 967 Md€ au 30.06.16
  - +1,9% / 30.06.15 (+1,3% / 31.12.15)
  - Très bonne collecte nette
  - Effet performance légèrement défavorable au 1S16
  - Effet change négligeable au 1S16
- Collecte nette : +15,6 Md€ au 1S16 (dont +13,4 Md€ au 2T16)
  - Wealth Management : forte collecte notamment dans les marchés domestiques et en Asie
  - Gestion d'actifs : bonne collecte notamment sur les fonds diversifiés et obligataires
  - Assurance : bonne collecte dans les marchés domestiques



### Bonne collecte dans tous les métiers Hausse des actifs sous gestion

\* Y compris actifs distribués



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

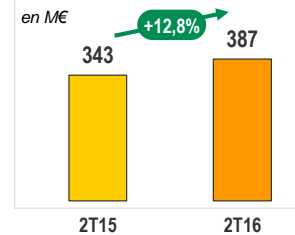
Résultats au 30.06.2016 | 30

## International Financial Services Assurance et GIP - 2T16

### Assurance

- PNB : 611 M€ ; +8,8% / 2T15
  - Niveau élevé des plus-values réalisées
- Frais de gestion : 278 M€ ; +0,8% / 2T15
  - Bonne maîtrise des coûts
- Résultat avant impôt : 387 M€ ; +12,8% / 2T15

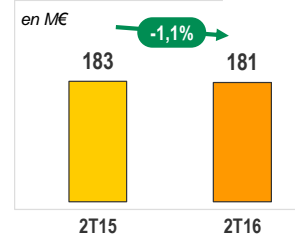
### RNAI (Assurance)



### Gestion Institutionnelle et Privée\*

- PNB : 743 M€ ; -2,7% / 2T15
  - Résistance des revenus dans un contexte de marché défavorable
- Frais de gestion : 577 M€ ; -0,3% / 2T15
  - Bonne maîtrise
- Résultat avant impôt : 181 M€ ; -1,1% / 2T15

### RNAI (GIP\*)



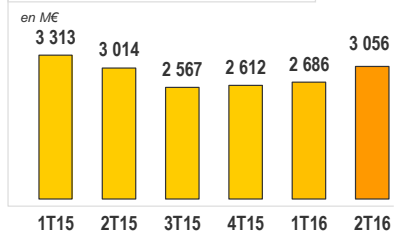
**Assurance : hausse du résultat ce trimestre**  
**GIP : bonne résistance dans un contexte défavorable**

\* Gestion d'actifs, Wealth Management, Real Estate

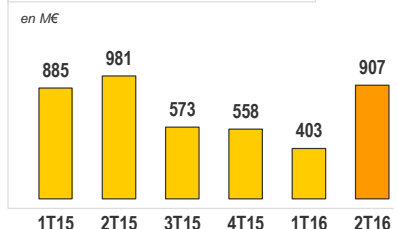
## Corporate and Institutional Banking - 2T16 Synthèse

- PNB : 3 056 M€ (+1,4% / 2T15), bonne performance
  - Rappel : base de comparaison élevée au 2T15 qui bénéficiait d'un environnement porteur
  - Bonnes performances de Global Markets et de Corporate Banking, léger recul de Securities Services
- Frais de gestion : 2 115 M€ (+3,1% / 2T15)
  - En lien avec la hausse de l'activité
  - Hausse des coûts réglementaires (IHC\*, compliance,...) plus que compensée par les économies de coûts
- Résultat avant impôt : 907 M€ (-7,6% / 2T15)
  - Rappel 2T15 : coût du risque particulièrement faible et effet positif des éléments hors exploitation

### PNB



### Résultat avant impôt



**Très bon niveau de résultat**

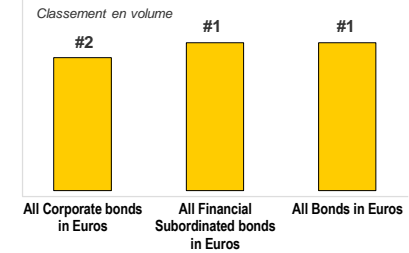
\* Intermediate Holding Company

# Corporate and Institutional Banking - 2T16

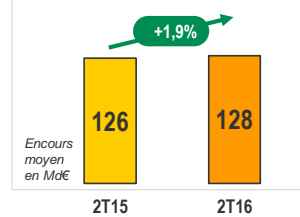
## Activité

- **Global Markets** : contexte en amélioration / 1T16
  - Reprise des volumes de clientèle
  - Emissions obligataires: n°1 sur les émissions en euro et n°8 pour l'ensemble des émissions internationales\*
  - VaR à un niveau très faible ce trimestre (34 M€)
- **Securities Services**: stabilité des encours
  - Actifs en conservation : +0,2% / 30 juin 2015, bonne dynamique commerciale mais impact de la baisse des marchés
  - Baisse des transactions de souscription et de rachat de fonds dans un contexte d'attente des investisseurs
- **Corporate Banking** : progression de l'activité
  - Progression des crédits clients (+1,9% / 2T15), forte hausse des dépôts clients (+21,6% / 2T15) en lien avec le développement du cash management
  - « Best Bank for Transaction Services » en Europe de l'Ouest\*\*
  - Bon développement des opérations de financement et de conseil « cross-border »
- **Mise en œuvre active du plan de transformation**
  - Cession / titrisation de -6 Md€ d'actifs pondérés au 30 juin 2016 (rappel : objectif de -20 Md€ en 2019)

### Classements émissions obligataires en euros (1S16)\*



### Crédits clients



**Bon niveau d'activité ce trimestre**

\* Source : Thomson Reuters 1H16 ; \*\* Euromoney Award 2016



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

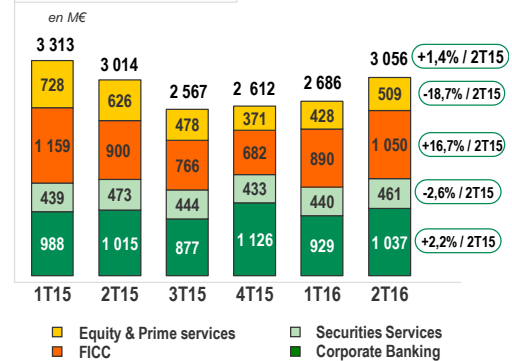
Résultats au 30.06.2016 | 33

# Corporate and Institutional Banking - 2T16

## Revenus par Métier

- **Global Markets** : 1 558 M€ (+2,1% / 2T15)
  - Fort rebond par rapport au 1T16 (+13,3% / 1T16\*)
  - Bonne reprise des volumes de clientèle
  - FICC : +16,7% / 2T15, activité soutenue sur les taux et le change, bonnes performances sur le crédit et les émissions obligataires
  - Equity & Prime Services : -18,7% / base très élevée au 2T15
- **Securities Services** : 461 M€ (-2,6% / 2T15)
  - Effet notamment de la baisse de certaines transactions et du recul des marchés d'actions
- **Corporate Banking** : 1 037 M€ (+2,2% / 2T15)
  - Bon niveau des commissions ce trimestre (+8% / 2T15)
  - Hausse des revenus en Europe et dans la zone Amériques, bonne résistance de la zone Asie Pacifique dans un environnement moins porteur
  - Progression des activités de transaction (cash management notamment)

### PNB par métier



**Très bonne performance d'ensemble**

\* Hors FVA (0 M€ au 2T16, -57 M€ au 1T16, 0 M€ au 2T15 et +68 M€ au 1T15)



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 34

## Conclusion

---



**Progression des revenus des pôles opérationnels\*  
dans un contexte toujours difficile ce trimestre**



**Baisse du coût du risque**



**Solide génération organique de capital  
Ratio de CET1 de Bâle 3 plein à 11,1%**



**ROE en ligne avec l'objectif du plan 2014-2016**

*\* A périmètre et change constants*



**BNP PARIBAS** La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 35

Résultats du Groupe

---

Résultats des pôles

---

**Résultats détaillés du 1S16**

---

Annexes

---



**BNP PARIBAS** La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 36

## Principaux éléments exceptionnels - 1S16

	1S16	1S15
● <b>PNB</b>		
■ Réévaluation de dette propre et DVA («Autres activités»)	+161 M€	+117 M€
■ Plus-value de cession des titres Visa Europe («Autres activités»)	+597 M€	
<b>Total PNB exceptionnel</b>	<b>+758 M€</b>	<b>+117 M€</b>
● <b>Frais de gestion</b>		
■ Coûts de transformation « Simple & Efficient » («Autres activités»)		-265 M€
■ Coûts de restructuration* et coûts de transformation CIB («Autres activités»)	-154 M€	-82 M€
<b>Total frais de gestion exceptionnels</b>	<b>-154 M€</b>	<b>-347 M€</b>
● <b>Eléments hors exploitation</b>		
■ Plus-value de cession d'une participation non stratégique**		+94 M€
■ Cession d'une participation de 7% dans Klépierre-Corio («Autres activités»)		+364 M€
■ Plus-value de dilution due à la fusion Klépierre / Corio («Autres activités»)		+123 M€
<b>Total éléments hors exploitation exceptionnels</b>		<b>+581 M€</b>
● <b>Total des éléments exceptionnels (avant impôt)</b>	<b>+604 M€</b>	<b>+351 M€</b>

\* Coûts de restructuration de LaSer, Bank BGZ, DAB Bank et GE LLD ; \*\* CIB-Corporate Banking (74 M€), Autres Activités (20 M€)



**BNP PARIBAS** La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 37

## Groupe BNP Paribas - 1S16

En millions d'euros	2T16	2T15	2T16 / 2T15	1T16	2T16 / 1T16	1S16	1S15	1S16 / 1S15
Produit net bancaire	11 322	11 079	+2,2%	10 844	+4,4%	22 166	22 144	+0,1%
Frais de gestion	-7 090	-7 083	+0,1%	-7 627	-7,0%	-14 717	-14 891	-1,2%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>4 232</b>	<b>3 996</b>	<b>+5,9%</b>	<b>3 217</b>	<b>+31,6%</b>	<b>7 449</b>	<b>7 253</b>	<b>+2,7%</b>
Coût du risque	-791	-903	-12,4%	-757	+4,5%	-1 548	-1 947	-20,5%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 441</b>	<b>3 093</b>	<b>+11,3%</b>	<b>2 460</b>	<b>+39,9%</b>	<b>5 901</b>	<b>5 306</b>	<b>+11,2%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	165	164	+0,6%	154	+7,1%	319	301	+6,0%
Autres éléments hors exploitation	-81	428	n.s.	24	n.s.	-57	630	n.s.
<b>Eléments hors exploitation</b>	<b>84</b>	<b>592</b>	<b>-85,8%</b>	<b>178</b>	<b>-52,8%</b>	<b>262</b>	<b>931</b>	<b>-71,9%</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>3 525</b>	<b>3 685</b>	<b>-4,3%</b>	<b>2 638</b>	<b>+33,6%</b>	<b>6 163</b>	<b>6 237</b>	<b>-1,2%</b>
Impôt sur les bénéfices	-864	-1 035	-16,5%	-720	+20,0%	-1 584	-1 846	-14,2%
Intérêts minoritaires	-101	-95	+6,3%	-104	-2,9%	-205	-188	+9,0%
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>2 560</b>	<b>2 555</b>	<b>+0,2%</b>	<b>1 814</b>	<b>+41,1%</b>	<b>4 374</b>	<b>4 203</b>	<b>+4,1%</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>62,6%</b>	<b>63,9%</b>	<b>-1,3 pt</b>	<b>70,3%</b>	<b>-7,7 pt</b>	<b>66,4%</b>	<b>67,2%</b>	<b>-0,8 pt</b>

- Impôt sur les bénéfices : taux moyen de 26,9% au 1S16
  - Effet positif de la plus-value de cession des titres Visa Europe faiblement taxée



**BNP PARIBAS** La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 38



## Retail Banking and Services - 1S16

	2T16	2T15	2T16 / 2T15	1T16	2T16 / 1T16	1S16	1S15	1S16 / 1S15
<i>En millions d'euros</i>								
<b>Produit net bancaire</b>	7 636	7 719	-1,1%	7 522	+1,5%	15 158	15 289	-0,9%
Frais de gestion	-4 681	-4 636	+1,0%	-5 187	-9,8%	-9 867	-9 711	+1,6%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	2 956	3 082	-4,1%	2 335	+26,6%	5 291	5 578	-5,1%
Coût du risque	-740	-865	-14,4%	-738	+0,3%	-1 478	-1 815	-18,6%
<b>Résultat d'exploitation</b>	2 216	2 218	-0,1%	1 598	+38,7%	3 813	3 764	+1,3%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	124	139	-10,6%	136	-8,5%	261	254	+2,7%
Autres éléments hors exploitation	-2	-2	-13,6%	8	n.s.	7	-12	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	2 339	2 355	-0,7%	1 742	+34,3%	4 081	4 006	+1,9%
Coefficient d'exploitation	61,3%	60,1%	+1,2 pt	69,0%	-7,7 pt	65,1%	63,5%	+1,6 pt
Fonds propres alloués (Md€)						48,6	48,3	+0,6%

*Incluant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique, au Luxembourg, chez BancWest et TEB pour les lignes PNB à Résultat avant impôt*



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 39

## Domestic Markets - 1S16

	2T16	2T15	2T16 / 2T15	1T16	2T16 / 1T16	1S16	1S15	1S16 / 1S15
<i>En millions d'euros</i>								
<b>Produit net bancaire</b>	3 962	3 982	-0,5%	3 963	-0,0%	7 925	7 973	-0,6%
Frais de gestion	-2 449	-2 398	+2,1%	-2 818	-13,1%	-5 268	-5 153	+2,2%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	1 513	1 584	-4,5%	1 145	+32,1%	2 657	2 819	-5,7%
Coût du risque	-388	-433	-10,2%	-399	-2,7%	-787	-923	-14,7%
<b>Résultat d'exploitation</b>	1 124	1 152	-2,4%	746	+50,7%	1 870	1 897	-1,4%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	13	9	+52,7%	9	+51,2%	22	14	+57,7%
Autres éléments hors exploitation	2	-4	n.s.	-2	n.s.	0	-19	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	1 140	1 156	-1,4%	753	+51,4%	1 893	1 892	+0,1%
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-63	-72	-12,7%	-63	+0,4%	-126	-142	-11,3%
<b>Résultat avant impôt de Domestic Markets</b>	1 076	1 084	-0,7%	690	+56,0%	1 767	1 749	+1,0%
Coefficient d'exploitation	61,8%	60,2%	+1,6 pt	71,1%	-9,3 pt	66,5%	64,6%	+1,9 pt
Fonds propres alloués (Md€)						22,9	22,6	+1,1%

*Incluant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg pour les lignes PNB à Résultat avant impôt*

- PNB : -0,6% / 1S15
  - Environnement de taux bas persistants
  - Baisse des commissions financières du fait d'un contexte de marché défavorable
  - Bonne progression de BDDB et des métiers spécialisés (Arval, Leasing Solutions, Personal Investors)
- Frais de gestion : +2,2% / 1S15
  - +0,8% à périmètre et change constants et hors impact d'éléments non récurrents chez BDDB au 2T15
  - En lien avec la croissance de l'activité chez Arval et Leasing Solutions
- Résultat avant impôt : +1,0% / 1S15
  - Baisse du coût du risque, notamment en Italie



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 40

## Domestic Markets Banque De Détail en France - 1S16 (hors effets PEL/CEL)

En millions d'euros	2T16	2T15	2T16 / 2T15	1T16	2T16 / 1T16	1S16	1S15	1S16 / 1S15
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 608</b>	<b>1 668</b>	<b>-3,6%</b>	<b>1 643</b>	<b>-2,1%</b>	<b>3 252</b>	<b>3 342</b>	<b>-2,7%</b>
dont revenus d'intérêt	900	935	-3,7%	954	-5,7%	1 854	1 896	-2,2%
dont commissions	709	734	-3,4%	689	+2,8%	1 398	1 446	-3,3%
Frais de gestion	-1 106	-1 097	+0,8%	-1 173	-5,7%	-2 280	-2 261	+0,8%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>502</b>	<b>571</b>	<b>-12,1%</b>	<b>470</b>	<b>+6,7%</b>	<b>972</b>	<b>1 081</b>	<b>-10,1%</b>
Côût du risque	-72	-87	-17,1%	-73	-1,5%	-146	-176	-17,1%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>430</b>	<b>484</b>	<b>-11,2%</b>	<b>397</b>	<b>+8,2%</b>	<b>827</b>	<b>905</b>	<b>-8,7%</b>
Éléments hors exploitation	1	1	-3,9%	1	+0,5%	2	2	-0,4%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>430</b>	<b>485</b>	<b>-11,2%</b>	<b>398</b>	<b>+8,2%</b>	<b>828</b>	<b>907</b>	<b>-8,7%</b>
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-32	-43	-24,0%	-39	-15,9%	-71	-85	-16,1%
<b>Résultat avant impôt de BDDF</b>	<b>398</b>	<b>442</b>	<b>-10,0%</b>	<b>359</b>	<b>+10,8%</b>	<b>757</b>	<b>822</b>	<b>-7,9%</b>
Coefficient d'exploitation	68,8%	65,8%	+3,0 pt	71,4%	-2,6 pt	70,1%	67,7%	+2,4 pt
Fonds propres alloués (Md€)						8,5	8,3	+3,0%

Incluant 100% de la Banque Privée France pour les lignes PNB à Résultat avant impôt (hors effet PEL/CEL)\*

- PNB : -2,7% / 1S15
  - Revenus d'intérêt : -2,2%, environnement de taux bas persistants
  - Commissions : -3,3%, baisse des commissions financières du fait d'un contexte de marché défavorable
- Frais de gestion : +0,8% / 1S15
  - Bonne maîtrise des coûts malgré la hausse des taxes et coûts réglementaires
- Baisse du coût du risque

\* Effet PEL/CEL : -3 M€ au 1S16 (-33 M€ au 1S15) et -21 M€ au 2T16 (-6 M€ au 2T15)



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 41

## Domestic Markets Banque De Détail en France - Volumes

Encours moyens En milliards d'euros	2T16	Variation / 2T15	Variation / 1T16	1S16	Variation / 1S15
<b>CREDITS</b>	<b>142,9</b>	<b>-1,4%</b>	<b>+1,1%</b>	<b>142,2</b>	<b>-2,1%</b>
Particuliers	75,9	-2,9%	+0,7%	75,7	-3,0%
Dont Immobilier	66,1	-2,8%	+0,5%	65,9	-2,8%
Dont Consommation	9,8	-0,8%	+1,9%	9,8	-2,0%
Entreprises	67,0	+0,2%	+1,6%	66,5	-1,0%
<b>DEPOTS</b>	<b>142,2</b>	<b>+5,1%</b>	<b>+3,6%</b>	<b>139,8</b>	<b>+3,3%</b>
Dépôts à vue	77,3	+23,9%	+8,5%	74,3	+22,0%
Comptes d'épargne	58,5	-3,8%	+0,8%	58,3	-3,2%
Dépôts à taux de marché	6,4	-46,8%	-18,9%	7,2	-49,4%
	<b>30.06.16</b>	<b>Variation / 30.06.15</b>	<b>Variation / 31.03.16</b>		
<b>EPARGNE HORS-BILAN</b>					
Assurance-vie	83,7	+0,8%	+0,3%		
OPCVM	42,3	-4,9%	+6,2%		

- Crédits : -1,4% / 2T15, impact des remboursements anticipés mais bonne reprise de la production (encours de crédits : +1,1% / 1T16)
- Dépôts : +5,1% / 2T15, forte croissance des dépôts à vue, recul des comptes d'épargne et baisse significative des dépôts à taux de marché
- Epargne hors-bilan : baisse des encours d'OPCVM / 30.06.15 en lien avec le recul des marchés mais rebond au 2T16



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 42

## Domestic Markets

### BNL banca commerciale - 1S16

En millions d'euros	2T16	2T15	2T16 / 2T15	1T16	2T16 / 1T16	1S16	1S15	1S16 / 1S15
<b>Produit net bancaire</b>	749	797	-6,0%	737	+1,7%	1 486	1 606	-7,5%
Frais de gestion	-433	-443	-2,3%	-462	-6,3%	-894	-907	-1,4%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	317	354	-10,5%	275	+15,1%	592	699	-15,3%
Coût du risque	-242	-318	-23,8%	-274	-11,4%	-516	-639	-19,3%
<b>Résultat d'exploitation</b>	74	36	n.s.	1	n.s.	76	60	+26,6%
Eléments hors exploitation	0	0	n.s.	0	n.s.	0	-1	-81,7%
<b>Résultat avant impôt</b>	74	36	n.s.	1	n.s.	76	59	+28,6%
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-9	-11	-19,9%	-10	-6,2%	-19	-21	-11,4%
<b>Résultat avant impôt de BNL bc</b>	65	24	n.s.	-8	n.s.	57	38	+51,1%
Coefficient d'exploitation	57,7%	55,6%	+2,1 pt	62,7%	-5,0 pt	60,2%	56,5%	+3,7 pt
Fonds propres alloués (Md€)						5,9	6,5	-9,1%

Incluant 100% de la Banque Privée en Italie pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- PNB : -7,5% / 1S15
  - Revenus d'intérêt : -9,6% / 1S15, impact de l'environnement de taux bas et du repositionnement sur les meilleures clientèles d'entreprises
  - Commissions : -3,2% / 1S15, baisse des commissions financières du fait d'un contexte de marché défavorable
- Frais de gestion : -1,4% / 1S15
  - Effet des mesures de réduction des coûts
- Coût du risque : -19,3% / 1S15
  - Baisse du coût du risque
- Résultat avant impôt : 57 M€ (+51,1% / 1S15)



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 43

## Domestic Markets

### BNL banca commerciale - Volumes

Encours moyens En milliards d'euros	2T16	Variation / 2T15	Variation / 1T16	1S16	Variation / 1S15
<b>CREDITS</b>	77,7	+0,4%	+0,6%	77,5	+0,3%
Particuliers	39,1	+1,7%	+0,2%	39,0	+2,2%
Dont Immobilier	24,9	-0,4%	-0,4%	24,9	+0,1%
Dont Consommation	4,1	+3,1%	+0,8%	4,1	+3,6%
Entreprises	38,6	-0,9%	+1,1%	38,4	-1,6%
<b>DEPOTS</b>	37,1	+10,0%	+1,1%	36,9	+10,8%
Dépôts Particuliers	25,3	+13,6%	+2,5%	25,0	+14,2%
Dont Dépôts à vue	25,0	+14,1%	+2,6%	24,7	+14,8%
Dépôts Entreprises	11,7	+2,8%	-1,8%	11,8	+4,2%

En milliards d'euros	30.06.16	Variation / 30.06.15	Variation / 31.03.16
<b>EPARGNE HORS-BILAN</b>			
Assurance-vie	17,7	+10,3%	+3,6%
OPCVM	13,2	+6,1%	+2,7%

- Crédits : +0,4% / 2T15
  - Particuliers : +1,7% / 2T15, reprise progressive des volumes
  - Entreprises : -0,9% / 2T15, diminution progressive de l'impact du repositionnement sélectif sur les meilleures clientèles d'entreprises
- Dépôts : +10,0% / 2T15
  - Particuliers : forte hausse des dépôts à vue
  - Entreprises : progression des dépôts
- Epargne hors-bilan : bonne collecte en assurance-vie, hausse des encours d'OPCVM



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 44

## Domestic Markets Banque De Détail en Belgique - 1S16

En millions d'euros	2T16	2T15	2T16 / 2T15	1T16	2T16 / 1T16	1S16	1S15	1S16 / 1S15
<b>Produit net bancaire</b>	923	893	+3,3%	917	+0,6%	1 840	1 790	+2,8%
Frais de gestion	-555	-525	+5,7%	-791	-29,8%	-1 346	-1 299	+3,7%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	367	368	n.s.	126	n.s.	494	491	+0,5%
Coût du risque	-49	-2	n.s.	-21	n.s.	-70	-35	+98,2%
<b>Résultat d'exploitation</b>	318	366	-13,0%	106	n.s.	424	456	-7,0%
Eléments hors exploitation	4	1	n.s.	-4	n.s.	1	-12	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	323	367	-12,0%	102	n.s.	425	443	-4,2%
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-21	-17	+22,3%	-14	+49,4%	-35	-34	+2,7%
<b>Résultat avant impôt de BDDB</b>	302	350	-13,7%	88	n.s.	390	409	-4,8%
Coefficient d'exploitation	60,2%	58,8%	+1,4 pt	86,2%	-26,0 pt	73,2%	72,6%	+0,6 pt
Fonds propres alloués (Mdt€)						4,7	4,5	+4,3%

Incluant 100% de la Banque Privée en Belgique pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- PNB : +2,8% / 1S15
  - Revenus d'intérêt : +7,1% / 1S15, en lien avec la croissance des volumes et la bonne tenue des marges
  - Commissions : -8,5% / 1S15, baisse des commissions financières du fait d'un contexte de marché défavorable
- Frais de gestion : +3,7% / 1S15
  - +1,6% hors impact d'éléments non récurrents\*
  - Maîtrise continue des coûts

\* Notamment remboursement exceptionnel au titre de la Taxe d'Abonnement



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 45

## Domestic Markets Banque De Détail en Belgique - Volumes

Encours moyens En milliards d'euros	2T16	Variation / 2T15	Variation / 1T16	1S16	Variation / 1S15
<b>CREDITS</b>	95,6	+5,2%	+1,0%	95,2	+4,8%
Particuliers	64,5	+6,8%	+1,3%	64,1	+6,5%
Dont Immobilier	45,9	+7,6%	+0,7%	45,7	+7,7%
Dont Consommation	0,3	-1,8%	n.s.	0,2	-59,6%
Dont Entrepreneurs	18,4	+5,1%	+1,5%	18,2	+5,1%
Entreprises et collectivités publ.	31,1	+1,9%	+0,4%	31,0	+1,5%
<b>DEPOTS</b>	115,5	+5,1%	+2,8%	113,9	+4,6%
Dépôts à vue	44,9	+16,7%	+7,6%	43,3	+15,6%
Comptes d'épargne	66,1	+0,8%	+0,4%	66,0	+0,8%
Dépôts à terme	4,5	-22,9%	-5,7%	4,7	-22,2%

En milliards d'euros	30.06.16	Variation / 30.06.15	Variation / 31.03.16
<b>EPARGNE HORS-BILAN</b>			
Assurance-vie	25,3	+0,5%	-0,4%
OPCVM	29,4	-4,1%	-1,1%

- Crédits : +5,2% / 2T15
  - Particuliers : +6,8% / 2T15, hausse notamment des crédits immobiliers
  - Entreprises : +1,9% / 2T15, bonne progression des crédits aux PME
- Dépôts : +5,1% / 2T15
  - Particuliers et Entreprises : forte croissance des dépôts à vue



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 46

## Domestic Markets : Autres Activités - 1S16

En millions d'euros	2T16	2T15	2T16 / 2T15	1T16	2T16 / 1T16	1S16	1S15	1S16 / 1S15
<b>Produit net bancaire</b>	681	624	+9,2%	666	+2,4%	1 347	1 235	+9,1%
Frais de gestion	-355	-332	+6,8%	-393	-9,6%	-747	-687	+8,8%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	327	292	+12,0%	273	+19,5%	600	548	+9,4%
Coût du risque	-25	-26	-3,4%	-31	-20,9%	-56	-72	-22,8%
<b>Résultat d'exploitation</b>	302	266	+13,5%	242	+24,8%	544	476	+14,3%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	8	3	n.s.	12	-34,0%	20	8	n.s.
Autres éléments hors exploitation	3	0	n.s.	-2	n.s.	1	-1	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	312	269	+16,2%	252	+24,0%	564	482	+16,9%
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-1	-1	-39,0%	-1	+7,9%	-2	-2	-39,5%
<b>Résultat avant impôt de Autres Domestic Markets</b>	311	267	+16,5%	251	+24,0%	563	480	+17,2%
Coefficient d'exploitation	52,1%	53,3%	-1,2 pt	59,0%	-6,9 pt	55,5%	55,6%	-0,1 pt
Fonds propres alloués (Md€)						3,8	3,4	+11,8%

Incluant 100% de la Banque Privée au Luxembourg pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- Effet périmètre lié à l'acquisition de GE Fleet Services Europe (Arval)
- A périmètre et change constants / 1S15
  - PNB\* : +3,6%
  - Frais de gestion\* : +2,0%
  - Coût du risque\* : -22,4%
  - Résultat avant impôt\*\* : +10,4%

\* Intégrant 100% de la Banque Privée au Luxembourg ; \*\* Intégrant 2/3 de la Banque Privée au Luxembourg



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 47

## Domestic Markets BDEL - Personal Investors

### Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg (BDEL)

Encours moyens en milliards d'euros	2T16	Variation / 2T15	Variation / 1T16	1S16	Variation / 1S15
<b>CREDITS</b>	8,3	+0,4%	-1,5%	8,3	+1,7%
Particuliers	6,0	+2,3%	+0,7%	6,0	+2,3%
Entreprises et collectivités publ.	2,3	-4,2%	-7,0%	2,3	+0,0%
<b>DEPOTS</b>	16,0	+16,2%	+7,2%	15,5	+11,8%
Dépôts à vue	7,0	+9,2%	+6,1%	6,8	+8,7%
Comptes d'épargne	8,0	+43,5%	+9,5%	7,7	+36,3%
Dépôts à terme	1,0	-43,0%	-1,9%	1,0	-47,4%
	30.06.16	Variation / 30.06.15	Variation / 31.03.16		
<b>EPARGNE HORS-BILAN</b>					
Assurance-vie	0,9	-0,9%	+2,6%		
OPCVM	1,6	-10,3%	-1,8%		

- Crédits / 2T15 : progression des crédits immobiliers
- Dépôts / 2T15 : hausse des dépôts à vue et des comptes d'épargne en particulier sur la clientèle des entreprises

### Personal Investors

Encours moyens en milliards d'euros	2T16	Variation / 2T15	Variation / 1T16	1S16	Variation / 1S15
<b>CREDITS</b>	0,5	+4,4%	-0,0%	0,5	+2,9%
<b>DEPOTS</b>	19,6	-4,4%	-0,4%	19,6	-0,4%
	30.06.16	Variation / 30.06.15	Variation / 31.03.16		
<b>ACTIFS SOUS GESTION</b>	73,9	-0,1%	+1,4%		
Ordres Particuliers Europe (millions)	4,3	+3,8%	-16,6%		

- Dépôts / 2T15 : adaptation des conditions clientèle en Allemagne et accompagnement des clients vers l'épargne hors-bilan, bon niveau de recrutement de clients
- Actifs sous gestion / 2T15 : effet de la baisse des marchés financiers compensée par une collecte positive



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 48

# Domestic Markets

## Arval - Leasing Solutions

### > Arval

Encours moyens en milliards d'euros	2T16	Variation* / 2T15	Variation* / 1T16	1S16	Variation* / 1S15
Encours consolidés	13,4	+13,6%	+2,6%	13,3	+13,2%
Parc Financé (en milliers de véhicules)	985	+10,8%	+1,3%	979	+10,7%

- Encours consolidés : +13,6%\* / 2T15, bonne progression dans toutes les géographies
- Parc financé : +10,8%\* / 2T15, très bonne dynamique commerciale

### > Leasing Solutions

Encours moyens en milliards d'euros	2T16	Variation* / 2T15	Variation* / 1T16	1S16	Variation* / 1S15
Encours consolidés	16,5	+3,9%	+3,4%	16,4	+3,3%

- Encours consolidés : +3,9%\* / 2T15, bonne croissance des encours du portefeuille « core » et poursuite de la réduction du portefeuille non stratégique

\* A périmètre et change constants



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 49

## International Financial Services - 1S16

En millions d'euros	2T16	2T15	2T16 / 2T15	1T16	2T16 / 1T16	1S16	1S15	1S16 / 1S15
Produit net bancaire	3 813	3 871	-1,5%	3 696	+3,2%	7 508	7 593	-1,1%
Frais de gestion	-2 303	-2 300	+0,1%	-2 442	-5,7%	-4 744	-4 690	+1,2%
Résultat brut d'exploitation	1 510	1 571	-3,9%	1 254	+20,4%	2 764	2 904	-4,8%
Coût du risque	-355	-432	-17,9%	-339	+4,6%	-695	-895	-22,4%
Résultat d'exploitation	1 155	1 138	+1,4%	915	+26,3%	2 069	2 009	+3,0%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	111	131	-14,9%	127	-12,7%	239	240	-0,6%
Autres éléments hors exploitation	-4	2	n.s.	10	n.s.	6	8	-19,9%
Résultat avant impôt	1 262	1 271	-0,7%	1 052	+20,0%	2 314	2 257	+2,6%
Coefficient d'exploitation	60,4%	59,4%	+1,0 pt	66,1%	-5,7 pt	63,2%	61,8%	+1,4 pt
Fonds propres alloués (Md€)						25,7	25,7	+0,2%

- Effet change lié notamment à la dépréciation du real brésilien et de la livre turque
- A périmètre et change constants / 1S15
  - PNB : +1,5%
  - Frais de gestion : +3,4%
  - Coût du risque : -18,3%
  - Résultat d'exploitation : +5,4%
  - Résultat avant impôt : +4,9%



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 50

## International Financial Services Personal Finance - 1S16

	2T16	2T15	2T16 / 2T15	1T16	2T16 / 1T16	1S16	1S15	1S16 / 1S15
<i>En millions d'euros</i>								
<b>Produit net bancaire</b>	1 168	1 164	+0,3%	1 149	+1,6%	2 317	2 325	-0,4%
Frais de gestion	-547	-581	-5,9%	-609	-10,2%	-1 155	-1 190	-2,9%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>621</b>	<b>583</b>	<b>+6,5%</b>	<b>540</b>	<b>+14,9%</b>	<b>1 161</b>	<b>1 136</b>	<b>+2,3%</b>
Coût du risque	-248	-288	-13,8%	-221	+12,2%	-470	-580	-19,1%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>373</b>	<b>295</b>	<b>+26,2%</b>	<b>319</b>	<b>+16,8%</b>	<b>692</b>	<b>555</b>	<b>+24,6%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-8	15	n.s.	13	n.s.	5	32	-83,6%
Autres éléments hors exploitation	-1	2	n.s.	1	n.s.	0	0	-66,5%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>364</b>	<b>312</b>	<b>+16,7%</b>	<b>333</b>	<b>+9,4%</b>	<b>697</b>	<b>587</b>	<b>+18,7%</b>
Coefficient d'exploitation	46,8%	49,9%	-3,1 pt	53,0%	-6,2 pt	49,9%	51,2%	-1,3 pt
Fonds propres alloués (M€)						4,8	4,4	+10,4%

- Effet change du fait notamment de la dépréciation du real brésilien
  - BRL / EUR\* : -14,1% / 2T15 , +9,3% / 1T16, -20,1% / 1S15
- A périmètre et change constants / 1S15
  - PNB : +2,3%
  - Frais de gestion : -0,1%
  - Coût du risque : -15,9%
  - Sociétés mises en équivalence : -70,2%, dépréciation des titres d'une filiale
  - Résultat avant impôt : +20,9%

\* Cours moyens



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 51

## International Financial Services Personal Finance - Volumes et risques

Encours moyens en milliards d'euros	2T16	Variation / 2T15 à périmètre et change constants		Variation / 1T16 à périmètre et change constants		1S16	Variation / 1S15 à périmètre et change constants	
		historique	périmètre et change constants	historique	périmètre et change constants		historique	périmètre et change constants
<b>ENCOURS CONSOLIDES</b>	62,4	+7,2%	+8,9%	+2,8%	+2,6%	61,5	+6,4%	+8,2%
<b>ENCOURS GERES (1)</b>	72,5	+6,4%	+8,4%	+2,6%	+2,2%	71,6	+6,1%	+8,1%

(1) Intégrant 100% des encours des filiales non détenues à 100% ainsi que des partenariats

### Coût du risque / encours

Coût du risque annualisé / encours début de période	1T15	2T15	3T15	4T15	1T16	2T16
France	2,36%	1,76%	1,51%	1,60%	2,23%	1,62%
Italie	2,26%	2,61%	2,23%	2,54%	0,94%	1,84%
Espagne	0,16%	1,18%	1,90%	1,96%	0,40%	1,04%
Autres Europe de l'Ouest	1,09%	1,59%	1,94%	1,57%	0,91%	1,35%
Europe de l'Est	1,75%	1,73%	1,62%	2,30%	0,57%	0,22%
Brésil	7,32%	6,43%	6,46%	10,70%	7,76%	5,65%
Autres	1,89%	2,39%	2,31%	2,58%	1,20%	2,03%
<b>Personal Finance</b>	<b>2,05%</b>	<b>2,04%</b>	<b>2,00%</b>	<b>2,16%</b>	<b>1,49%</b>	<b>1,64%</b>



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 52

# International Financial Services Europe Méditerranée - 1S16

En millions d'euros	2T16	2T15	2T16 / 2T15	1T16	2T16 / 1T16	1S16	1S15	1S16 / 1S15
<b>Produit net bancaire</b>	616	663	-7,0%	608	+1,3%	1 225	1 273	-3,8%
Frais de gestion	-429	-408	+5,2%	-432	-0,6%	-861	-859	+0,2%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	187	255	-26,7%	176	+6,2%	363	413	-12,0%
Coût du risque	-87	-109	-20,3%	-96	-9,5%	-183	-259	-29,2%
<b>Résultat d'exploitation</b>	100	146	-31,4%	80	+25,2%	180	155	+16,7%
Eléments hors exploitation	49	40	+24,1%	52	-5,4%	101	82	+22,7%
<b>Résultat avant impôt</b>	149	186	-19,6%	132	+13,1%	282	237	+18,8%
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-1	-1	-22,1%	-1	+19,0%	-1	-2	-20,2%
<b>Résultat avant impôt d'Europe Méditerranée</b>	149	185	-19,6%	132	+13,1%	280	236	+19,0%
Coefficient d'exploitation	69,6%	61,5%	+8,1 pt	71,0%	-1,4 pt	70,3%	67,5%	+2,8 pt
Fonds propres alloués (Md€)						5,2	5,4	-4,3%

Incluant 100% de la Banque Privée en Turquie pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- Effet change lié à la dépréciation de la livre turque notamment
  - TRY / EUR\* : -9,7% / 2T15, -0,7% / 1T16, -12,2% / 1S15
- A périmètre et change constants / 1S15
  - PNB : +4,0%
  - Frais de gestion : +6,3% (+4,0% hors introduction de la taxe bancaire en Pologne)
  - Coût du risque : -22,8%
  - Eléments hors exploitation : forte contribution des activités mises en équivalence (très bonne performance de l'Asie)
  - Résultat avant impôt : +29,1%

\* Cours moyens



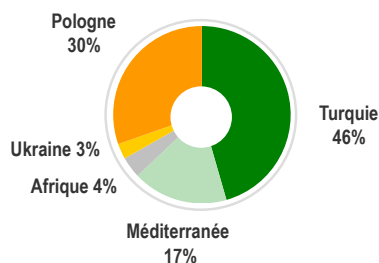
BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 53

# International Financial Services Europe Méditerranée - Volumes et risques

Encours moyens en milliards d'euros	2T16		Variation / 2T15 à historique périmètre et change constants		Variation / 1T16 à historique périmètre et change constants		1S16		Variation / 1S15 à historique périmètre et change constants	
	CREDITS	DEPOTS								
CREDITS	38,4		-1,6%	+6,1%	+0,7%	+1,5%	38,3		-1,6%	+6,8%
DEPOTS	34,6		+2,0%	+9,5%	+1,4%	+2,3%	34,3		+0,8%	+3,2%

## Répartition géographique des encours de crédit 2T16



## Coût du risque / encours

Coût du risque annualisé / encours début de période	2T15	3T15	4T15	1T16	2T16
Turquie	1,02%	1,30%	1,28%	1,20%	1,29%
Ukraine	4,48%	8,68%	2,51%	1,40%	0,59%
Pologne	0,83%	0,36%	0,43%	0,42%	0,67%
Autres	1,13%	0,79%	1,09%	1,30%	0,40%
<b>Europe Méditerranée</b>	<b>1,09%</b>	<b>1,13%</b>	<b>1,01%</b>	<b>1,00%</b>	<b>0,89%</b>

## TEB : une banque solide et bien capitalisée

- Ratio de solvabilité\* de 13,71% à fin 2015
- Auto-financée (couverture quasi-totale des crédits par les dépôts et les fonds propres)
- 1,3% des engagements du Groupe\*\* au 30.06.16
- Exposition limitée sur les obligations souveraines Turques
- 1,7% du Résultat avant impôt du Groupe (1S16)

\* Capital Adequacy Ratio (CAR); \*\* Engagements bruts, bilan et hors bilan, non pondérés



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 54



# International Financial Services BancWest - 1S16

	2T16	2T15	2T16 / 2T15	1T16	2T16 / 1T16	1S16	1S15	1S16 / 1S15
<i>En millions d'euros</i>								
<b>Produit net bancaire</b>	688	731	-5.8%	773	-10.9%	1,461	1,397	+4.6%
Frais de gestion	-482	-466	+3.4%	-534	-9.7%	-1,016	-936	+8.5%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	207	265	-21.9%	239	-13.6%	446	462	-3.4%
Coût du risque	-23	-16	+47.8%	-25	-7.0%	-48	-35	+36.4%
<b>Résultat d'exploitation</b>	184	249	-26.2%	214	-14.3%	398	427	-6.7%
Eléments hors exploitation	1	1	-47.5%	10	-94.2%	11	4	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	184	250	-26.3%	225	-18.0%	409	430	-5.0%
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-3	-2	+59.1%	-3	+0.9%	-7	-4	+56.6%
<b>Résultat avant impôt de BancWest</b>	181	248	-27.1%	221	-18.3%	402	426	-5.6%
Coefficient d'exploitation	70.0%	63.8%	+6.2 pt	69.1%	+0.9 pt	69.5%	67.0%	+2.5 pt
Fonds propres alloués (Md€)						6.3	6.3	-1.3%

*Incluant 100% de la Banque Privée aux Etats-Unis pour les lignes PNB à Résultat avant impôt*

- Effet change USD / EUR\* limité: -2,0% / 2T15, -2,2% / 1T16, ~stable / 1S15
- PNB : +5,5%\*\* / 1S15
  - Impact positif des plus-values de cessions
  - Effet de la baisse des taux aux Etats-Unis
- Frais de gestion : +9,4%\*\* / 1S15
  - +8,0%\*\* hors augmentation des coûts réglementaires\*\*\* et coûts non récurrents liés à la préparation de l'introduction en bourse de First Hawaiian Bank
  - Renforcement des dispositifs commerciaux
- Résultat avant impôt : -4,6%\*\* / 1S15

\* Cours moyens ; \*\* A périmètre et change constants ; \*\*\* CCAR et Intermediate Holding Company



**BNP PARIBAS** La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 55

# International Financial Services BancWest - Volumes

<i>Encours moyens En milliards d'euros</i>	Encours	Variation / 2T15		Variation / 1T16		Encours	Variation / 1S15	
	2T16	historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants	1S16	historique	à périmètre et change constants
<b>CREDITS</b>	58,9	+5,8%	+7,9%	-0,5%	+1,8%	59,1	+7,7%	+7,7%
Particuliers	26,1	+3,1%	+5,1%	-0,8%	+1,5%	26,2	+4,8%	+4,8%
Dont Immobilier	10,4	+0,7%	+2,7%	-0,8%	+1,5%	10,4	+1,1%	+1,1%
Dont Consommation	15,7	+4,7%	+6,8%	-0,8%	+1,5%	15,8	+7,4%	+7,4%
Immobilier commercial	16,0	+9,9%	+12,1%	-0,6%	+1,7%	16,1	+11,7%	+11,7%
Crédits aux Entreprises	16,8	+6,5%	+8,6%	-0,1%	+2,2%	16,8	+8,7%	+8,7%
<b>DEPOTS</b>	61,5	+4,2%	+6,3%	-0,7%	+1,6%	61,7	+5,7%	+5,7%
Dépôts hors Jumbo CDs	52,9	+4,8%	+6,9%	-1,1%	+1,2%	53,2	+6,9%	+6,9%

- Crédits : +7,9%\* / 2T15
  - Hausse des crédits à la consommation et des crédits aux entreprises
- Dépôts : +6,3%\* / 2T15
  - Bonne croissance des dépôts à vue et des comptes d'épargne

\* A périmètre et change constants



**BNP PARIBAS** La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 56

## International Financial Services Assurance et GIP\* - Activité

	30.06.16	30.06.15	Variation / 30.06.15	31.03.16	Variation / 31.03.16
<b>Actifs sous gestion (en Md€)</b>	<b>967</b>	<b>949</b>	<b>+1,9%</b>	<b>944</b>	<b>+2,5%</b>
Gestion d'actifs	393	387	+1,7%	381	+3,3%
Wealth Management	331	331	+0,0%	325	+2,1%
Real Estate	22	21	+6,2%	22	+2,2%
Assurance	220	210	+4,8%	217	+1,5%
	<b>2T16</b>	<b>2T15</b>	<b>Variation / 2T15</b>	<b>1T16</b>	<b>Variation / 1T16</b>
<b>Collecte nette (en Md€)</b>	<b>13,4</b>	<b>2,8</b>	<b>n.s.</b>	<b>2,2</b>	<b>n.s.</b>
Gestion d'actifs	8,2	-3,0	n.s.	-4,0	n.s.
Wealth Management	3,6	3,8	-4,5%	3,8	-5,4%
Real Estate	0,3	0,2	+68,2%	0,4	-38,2%
Assurance	1,3	1,9	-29,6%	1,9	-32,2%

- Actifs sous gestion : +2,5% / 31.03.2016, dont notamment
  - Collecte nette largement positive au 2T16 (+13,4 Md€)
  - Effet performance positif (+5,4 Md€)
  - Effet change positif (+6,1 Md€)

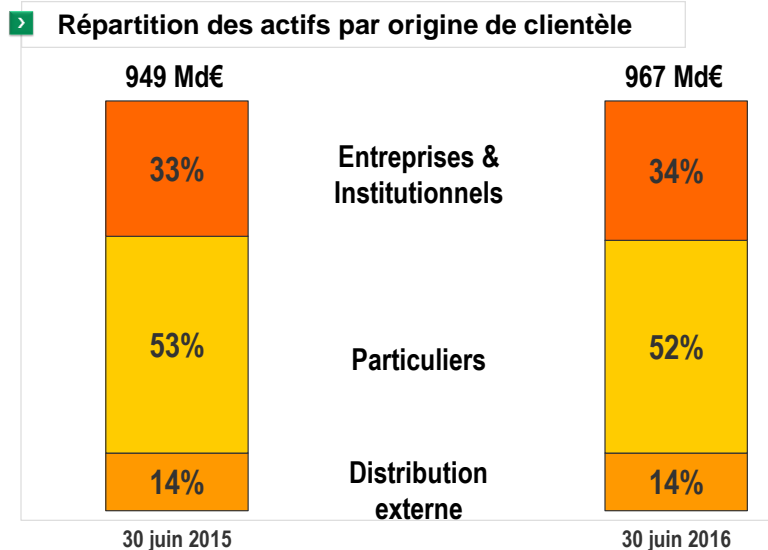
\* Gestion Institutionnelle et Privée



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 57

## International Financial Services - Assurance & GIP Répartition des actifs par origine de clientèle

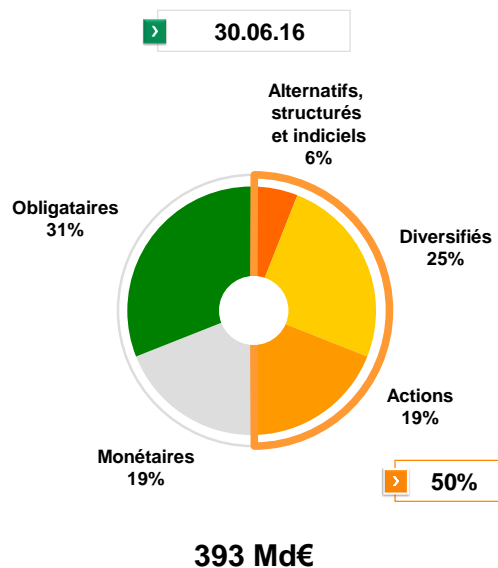


BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 58

## International Financial Services - Gestion d'actifs

### Ventilation des actifs gérés



## International Financial Services

### Assurance - 1S16

En millions d'euros	2T16	2T15	2T16 / 2T15	1T16	2T16 / 1T16	1S16	1S15	1S16 / 1S15
Produit net bancaire	611	562	+8,8%	456	+34,1%	1 067	1 137	-6,2%
Frais de gestion	-278	-276	+0,8%	-309	-10,0%	-587	-576	+1,8%
Résultat brut d'exploitation	333	286	+16,5%	147	n.s.	480	561	-14,4%
Coût du risque	1	-4	n.s.	-1	n.s.	0	-4	n.s.
Résultat d'exploitation	334	282	+18,3%	146	n.s.	480	557	-13,8%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	54	60	-10,8%	55	-3,3%	109	102	+7,0%
Autres éléments hors exploitation	0	1	-93,6%	-3	n.s.	-3	1	n.s.
Résultat avant impôt	387	343	+12,8%	199	+94,7%	586	660	-11,1%
Coefficient d'exploitation	45,5%	49,1%	-3,6 pt	67,8%	-22,3 pt	55,0%	50,7%	+4,3 pt
Fonds propres alloués (Md€)						7,4	7,3	+1,1%

- Provisions techniques : +3,8% / 1S15
- PNB : -6,2% / 1S15
  - Impact de la baisse des marchés
  - Rappel : comptabilisation d'une partie des revenus en valeur de marché
- Frais de gestion : +1,8% / 1S15
  - Hausse des coûts réglementaires
- Bonne performance des activités mises en équivalence

## International Financial Services Gestion Institutionnelle et Privée - 1S16

	2T16	2T15	2T16 / 2T15	1T16	2T16 / 1T16	1S16	1S15	1S16 / 1S15
<i>En millions d'euros</i>								
<b>Produit net bancaire</b>	743	764	-2,7%	723	+2,8%	1 465	1 484	-1,2%
Frais de gestion	-577	-579	-0,3%	-567	+1,7%	-1 144	-1 145	-0,1%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	166	185	-10,1%	156	+6,7%	322	339	-5,1%
Coût du risque	3	-16	n.s.	3	-20,8%	6	-17	n.s.
<b>Résultat d'exploitation</b>	169	169	-0,1%	159	+6,1%	328	322	+1,8%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	13	14	-11,2%	8	+52,4%	21	23	-7,2%
Autres éléments hors exploitation	0	0	n.s.	0	n.s.	0	3	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	181	183	-1,1%	167	+8,4%	349	348	+0,2%
Coefficient d'exploitation	77,6%	75,8%	+1,8 pt	78,5%	-0,9 pt	78,1%	77,2%	+0,9 pt
Fonds propres alloués (Md€)						2,1	2,2	-7,2%

- PNB : -1,2% / 1S15
  - Bonne résistance dans un contexte de marché défavorable
- Frais de gestion : -0,1% / 1S15
  - Bonne maîtrise des coûts
- Résultat avant impôt : stable / 1S15
  - Très forte rentabilité sur capitaux propres



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 61

## Corporate and Institutional Banking - 1S16

	2T16	2T15	2T16 / 2T15	1T16	2T16 / 1T16	1S16	1S15	1S16 / 1S15
<i>En millions d'euros</i>								
<b>Produit net bancaire</b>	3 056	3 014	+1,4%	2 686	+13,8%	5 743	6 327	-9,2%
Frais de gestion	-2 115	-2 051	+3,1%	-2 258	-6,4%	-4 373	-4 527	-3,4%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	942	963	-2,2%	428	n.s.	1 370	1 800	-23,9%
Coût du risque	-46	-14	n.s.	-28	+60,7%	-74	-110	-33,0%
<b>Résultat d'exploitation</b>	896	948	-5,5%	400	n.s.	1 296	1 690	-23,3%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	13	13	-0,5%	-3	n.s.	10	21	-52,5%
Autres éléments hors exploitation	-2	20	n.s.	6	n.s.	4	156	-97,6%
<b>Résultat avant impôt</b>	907	981	-7,6%	403	n.s.	1 310	1 866	-29,8%
Coefficient d'exploitation	69,2%	68,1%	+1,1 pt	84,1%	-14,9 pt	76,1%	71,5%	+4,6 pt
Fonds propres alloués (Md€)						22,0	21,5	+2,5%

- PNB : -7,3% / 1S15\*
  - Contexte de marché très difficile en Europe en début d'année, partiellement compensé par une bonne reprise de l'activité au 2<sup>ème</sup> trimestre
- Frais de gestion : -3,4% / 1S15
  - En lien avec la baisse d'activité
  - Effets de Simple & Efficient mais hausse des taxes bancaires (+~65 M€ / 1S15) et des coûts réglementaires (+~95 M€ / 1S15)
- Autres éléments hors exploitation
  - Rappel 1T15 : plus-value exceptionnelle sur la cession d'une participation non stratégique (74 M€) et gains en capital de l'activité courante élevés

\* Hors FVA : 0 M€ au 2T16, -57 M€ au 1T16, 0 M€ au 2T15 et +68 M€ au 1T15



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 62

## Corporate and Institutional Banking Global Markets - 1S16

	2T16	2T15	2T16 / 2T15	1T16	2T16 / 1T16	1S16	1S15	1S16 / 1S15
<i>En millions d'euros</i>								
<b>Produit net bancaire</b>	1 558	1 526	+2,1%	1 318	+18,3%	2 876	3 412	-15,7%
dont FICC	1 050	900	+16,7%	890	+18,0%	1 940	2 059	-5,8%
dont Equity & Prime Services	509	626	-18,7%	428	+18,9%	937	1 354	-30,8%
Frais de gestion	-1 139	-1 073	+6,2%	-1 184	-3,7%	-2 323	-2 523	-7,9%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	419	453	-7,4%	134	n.s.	553	889	-37,8%
Coût du risque	-4	-72	-94,6%	27	n.s.	23	-95	n.s.
<b>Résultat d'exploitation</b>	415	380	+9,1%	160	n.s.	575	794	-27,5%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	11	2	n.s.	-4	n.s.	7	7	-5,3%
Autres éléments hors exploitation	-2	0	n.s.	6	n.s.	4	-1	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	424	382	+11,0%	163	n.s.	586	800	-26,7%
Coefficient d'exploitation	73,1%	70,3%	+2,8 pt	89,8%	-16,7 pt	80,8%	74,0%	+6,8 pt
Fonds propres alloués (Md€)						9,0	9,5	-4,8%

- PNB : -12,3% / 1S15\*
  - Contexte de marché très difficile en début d'année
  - Bonne résistance de FICC (+0,3% / 1S15\*)
  - Baisse d'Equity & Prime Services par rapport à une base très élevée au 1S15
- Frais de gestion : -7,9% / 1S15
  - Baisse en lien avec l'évolution de l'activité
  - Effets de Simple & Efficient mais hausse des taxes bancaires (FRU, etc.) et des coûts réglementaires (IHC\*\*, CCAR\*\*\*, etc.)
- Coût du risque : reprise nette de provisions ce semestre (+23 M€)
  - Rappel 2T15 : provision sur un dossier ponctuel (~-70 M€)

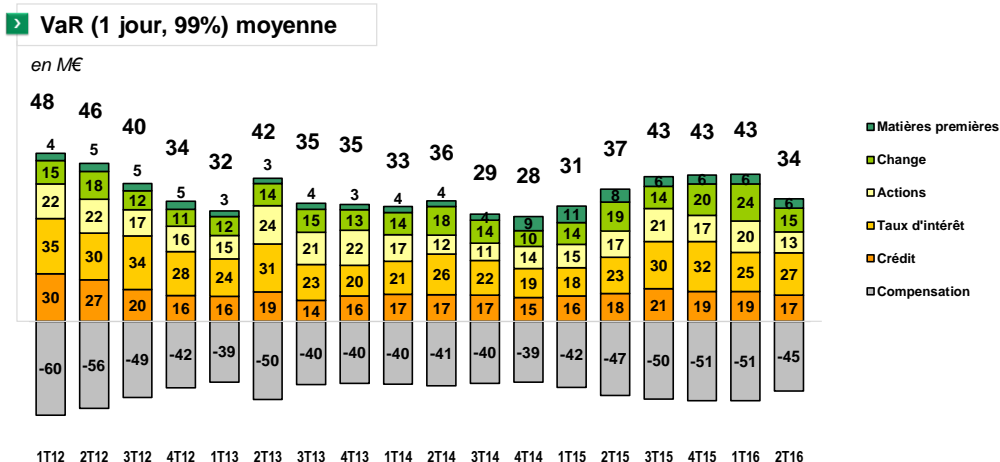
\* Hors FVA : 0 M€ au 2T16, -57 M€ au 1T16, 0 M€ au 2T15 et +68 M€ au 1T15 ; \*\* Intermediate Holding Company ; \*\*\* Comprehensive Capital Analysis & Review



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 63

## Corporate and Institutional Banking Risques de marché - 2T16



- VaR en baisse à un niveau très faible ce trimestre\*
  - Pas de perte au-delà de la VaR ce trimestre
  - Rappel : seulement 14 événements de perte au-delà de la VaR depuis le 01.01.2007, soit moins de 2 par an sur longue période incluant la crise, ce qui confirme la robustesse du modèle interne de calcul de la VaR (1 jour, 99%)

\* VaR calculée pour le suivi des limites de marché



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 64

## Corporate and Institutional Banking Corporate Banking - 1S16

En millions d'euros	2T16	2T15	2T16 / 2T15	1T16	2T16 / 1T16	1S16	1S15	1S16 / 1S15
<b>Produit net bancaire</b>	1 037	1 015	+2,2%	929	+11,6%	1 965	2 003	-1,9%
Frais de gestion	-601	-611	-1,6%	-693	-13,3%	-1 293	-1 280	+1,1%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	436	404	+7,9%	236	+84,8%	672	723	-7,1%
Coût du risque	-42	55	n.s.	-55	-23,3%	-98	-19	n.s.
<b>Résultat d'exploitation</b>	394	459	-14,2%	181	n.s.	574	705	-18,5%
Eléments hors exploitation	2	32	-93,3%	0	n.s.	3	171	-98,5%
<b>Résultat avant impôt</b>	396	491	-19,3%	181	n.s.	577	875	-34,1%
Coefficient d'exploitation	57,9%	60,2%	-2,3 pt	74,6%	-16,7 pt	65,8%	63,9%	+1,9 pt
Fonds propres alloués (Md€)						12,3	11,3	+8,6%

- PNB : -1,9% / 1S15
  - Contexte peu porteur en début d'année et effet résiduel de la baisse d'activité sur E&C en Europe et Asie Pacifique au 1T16
  - Europe et Amériques ~ stables / base élevée au 1S15, bonne résistance de l'Asie Pacifique dans un environnement moins porteur
  - Progression des commissions sur le semestre
- Frais de gestion : +1,1% / 1S15
  - Hausse des taxes bancaires (FRU, etc.) et coûts réglementaires (IHC\*, compliance, etc.) toujours élevés
  - Bonne maîtrise des coûts grâce aux effets de Simple & Efficient
- Coût du risque à un niveau faible
  - Rappel : reprise nette de provisions au 2T15 (+55 M€)
- Eléments hors exploitation
  - Rappel 1S15 : plus-value exceptionnelle sur la cession d'une participation non stratégique (74 M€) et gains en capital de l'activité courante élevés

\* Intermediate Holding Company.



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 65

## Corporate and Institutional Banking Securities Services - 1S16

En millions d'euros	2T16	2T15	2T16 / 2T15	1T16	2T16 / 1T16	1S16	1S15	1S16 / 1S15
<b>Produit net bancaire</b>	461	473	-2,6%	440	+4,8%	901	913	-1,2%
Frais de gestion	-374	-368	+1,9%	-382	-1,9%	-756	-724	+4,4%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	87	106	-17,9%	59	+48,3%	145	189	-22,9%
Coût du risque	1	3	-72,8%	0	n.s.	1	4	-62,2%
<b>Résultat d'exploitation</b>	88	109	-19,6%	59	+48,7%	147	192	-23,6%
Eléments hors exploitation	0	0	n.s.	0	n.s.	0	0	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	87	109	-19,7%	59	+47,9%	147	192	-23,5%
Coefficient d'exploitation	81,2%	77,7%	+3,5 pt	86,7%	-5,5 pt	83,9%	79,3%	+4,6 pt
Fonds propres alloués (Md€)						0,7	0,7	+5,3%

	30.06.16	30.06.15	Variation / 30.06.15	31.03.16	Variation / 31.03.16
<b>Securities Services</b>					
Actifs en conservation (en Md€)	8 134	8 118	+0,2%	8 122	+0,1%
Actifs sous administration (en Md€)	1 857	1 671	+11,1%	1 771	+4,9%
	<b>2T16</b>	<b>2T15</b>	<b>2T16 / 2T15</b>	<b>1T16</b>	<b>2T16 / 1T16</b>
Nombre de transactions (en millions)	21,5	18,1	+19,0%	21,1	+1,8%

- PNB : -1,2% / 1S15
  - Effet notamment du recul des marchés d'actions et de la baisse des transactions de souscription / rachat de fonds
- Frais de gestion : +4,4% / 1S15
  - En lien avec le plan de développement
  - Hausse des taxes bancaires et des coûts réglementaires



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 66

## Corporate and Institutional Banking Transactions - 2T16

	<b>France: Airbus Group</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>EUR 1.5bn dual-tranche bond issuance Joint Bookrunner May 2016</li> <li>EUR 784m Secondary ABB &amp; EUR 1.1bn Exchangeable Bond into Dassault Aviation Joint Bookrunner June 2016</li> </ul>		<b>Caribbean/Latam: Cable &amp; Wireless</b> Acquisition financing package of <b>Cable &amp; Wireless</b> by <b>Liberty Global</b> (\$800m TL & \$570m RCF) and hedging provider of the contingent Interest Rate Swap Joint Bookrunner May 2016
	<b>China/Hong Kong: Bank of China Aviation Ltd</b> \$1.13bn Hong Kong IPO Joint Bookrunner June 2016		<b>Germany/Spain: Specialized Advisor to Siemens</b> in the context of the planned merger of its wind business with <b>Gamesa</b> to create a leading wind power player June 2016
	<b>South Korea: The Export-Import Bank of Korea</b> \$2.5bn 3-tranche SEC-Reg Senior Unsecured bond: (\$500m 3-year FRN due 2019 / \$1bn 3-year 1.750% due 2019 / \$1bn 10-year 2.625% due 2026) Joint Bookrunner May 2016		<b>Japan/Europe: Olympus</b> New Cash Management Bank in 10 EMEA countries May 2016
	<b>USA/Taiwan: Manulife Financial Corporation</b> \$1bn 4.70% 30NC5 due June 2046 "Formosa bond" Joint Lead Manager June 2016		<b>USA: FedEx</b> EUR3bn four-tranche senior unsecured note issue Active Bookrunner April 2016
	<b>Netherlands: Kempen Capital Management</b> EUR3.5bn Assets under Custody Global custody, depot bank, fund accounting and forex services mandate April 2016		<b>Inter-American Development Bank</b> \$3.5 billion 3-year global benchmark transaction. Lead Manager April 2016

## Corporate and Institutional Banking Classements et "Awards" - 1S16

- **Global Markets : des franchises mondiales reconnues**
  - #1 All bonds in EUR, #2 Corporate bonds in EUR, #3 Financial bonds in EUR (*IFR Thomson Reuters, 1H16*)
  - #8 All International bonds All Currencies, #10 USD International bonds (*IFR Thomson Reuters, 1H16*)
  - Best Prime Broker – Innovation (*2016 HFM Week European Services Awards*)
  - Best FIG Capital Raising Deal in Asia Pacific: China Life Insurance (*The Banker - Deals of the Year 2016*)
  - Exane BNP Paribas: #2 brokerage firm for Pan-European Equity Sectors Research (*2016 Extel survey*)
- **Securities Services**
  - "Fund administrator of the year" & "Hedge Fund administrator of the year", Global Investor/ISF 30<sup>th</sup> Anniversary Awards (*Global Investor 2016*)
  - "Best Asset Servicing", Chief Investment Officer Innovation Awards (*Chief Investment Officer 2016*)
- **Corporate Banking : un leadership confirmé dans tous les métiers**
  - "Best Bank for Transaction Services in Western Europe" (*Euromoney, July 2016*)
  - #2 Bookrunner in EMEA syndicated loans by number of deals (*Dealogic, 1H16*)
  - #1 EMEA and #6 Worldwide Equity-Linked Bookrunner by volume (*Dealogic, 1H16*)
  - #1 All ECM France and #9 EMEA All ECM Bookrunner by volume (*Dealogic, 1H16*)

## Autres Activités - 2T16

En millions d'euros	2T16	2T15	1T16	1S16	1S15
<b>Produit net bancaire</b>	<b>650</b>	<b>352</b>	<b>618</b>	<b>1 268</b>	<b>561</b>
Frais de gestion	-295	-395	-182	-477	-653
<i>Dont coûts de transformation et coûts de restructuration</i>	<i>-108</i>	<i>-217</i>	<i>-46</i>	<i>-154</i>	<i>-347</i>
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>356</b>	<b>-43</b>	<b>435</b>	<b>791</b>	<b>-93</b>
Coût du risque	-5	-24	9	3	-22
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis	0	0	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>350</b>	<b>-67</b>	<b>444</b>	<b>795</b>	<b>-115</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	28	12	21	49	27
Autres éléments hors exploitation	-77	410	10	-67	486
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>301</b>	<b>354</b>	<b>475</b>	<b>776</b>	<b>398</b>

- Revenus
  - Plus-value de cession des titres Visa Europe : +597 M€
  - Réévaluation de la dette propre (« OCA »)\* et du risque de crédit propre inclus dans les dérivés (« DVA »)\* : -204 M€ (+80 M€ au 2T15)
  - Bonne contribution de Principal Investments
- Frais de gestion
  - Coûts de restructuration des acquisitions (LaSer, Bank BGZ, DAB Bank, GE LLD) : -50 M€ (-63 M€ au 2T15)
  - Coûts de transformation CIB : -58 M€ (0 M€ au 2T15)
  - Rappel : coûts de transformation « Simple & Efficient » : 0 M€ (-154 M€ au 2T15)
- Autres éléments hors exploitation
  - Dépréciation de survaleur sur les titres d'une filiale : -54 M€
  - Rappel 2T15 : cession d'une participation de 7% dans Klépierre-Corio (+364 M€) et plus-value de dilution due à la fusion Klépierre / Corio (+56 M€)

\* La valeur de marché ou de modèle tient compte de la variation de valeur imputable au risque du groupe BNP Paribas. Elle est constatée en calculant la valeur de remplacement des instruments, obtenue par l'actualisation du profil attendu des passifs, issus de dérivés ou de titres émis par la Banque, en utilisant un taux correspondant à celui d'un instrument similaire qui serait émis par le groupe BNP Paribas à la date de clôture.



**BNP PARIBAS** La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 69

Résultats du Groupe

Résultats des pôles

Résultats détaillés du 1S16

**Annexes**



**BNP PARIBAS** La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 70



## Nombre d'actions, bénéfice et actif nets par action

### Nombre d'actions et Actif Net par Action

en millions	30-juin-16	31-déc-15
Nombre d'actions (fin de période)	1 246	1 246
Nombre d'actions hors actions autodétenues (fin de période)	1 246	1 245
Nombre moyen d'actions sur la période, hors actions autodétenues	1 246	1 243
Actif Net par Action en circulation (a)	71,8	70,9
dont actif net non réévalué par action (a)	66,1	65,5

(a) Hors TSSDI

### Bénéfice Net par Action

en euros	1S16	1S15
Bénéfice Net par Action (BNA)	3,43	3,22



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 71

## Fonds propres et rentabilité des fonds propres

### Fonds propres

en milliards d'euros	30-juin-16	31-déc-15
Capitaux propres part du groupe non réévalués (a)	80,4	78,7
Gains latents ou différés	7,0	6,7
Rentabilité des fonds propres hors exceptionnels (b)	9,7%	9,2%
Rentabilité des fonds propres tangibles hors exceptionnels (b)	11,6%	11,1%
Ratio de solvabilité global	14,0% (c)	13,6% (c)
Ratio Tier 1	12,4% (c)	12,2% (c)
Ratio common equity Tier 1	11,2% (c)	11,0% (c)

(a) Hors TSSDI et après hypothèse de distribution

(b) Hors exceptionnels (cf. diapositive 37 de la présentation au 30.06.2016 et diapositive 5 de la présentation au 31.12.2015) ; FRU et taxes systémiques non annualisés

(c) Bâle 3 (CRD4), tenant compte des dispositions transitoires prévues par la CRR (mais avec déduction complète des écarts d'acquisition), sur la base des risques pondérés à 630 M d€ au 31.12.15 et à 634 M d€ au 30.06.16. Sous réserve des dispositions de l'article 26.2 du règlement (UE) n° 575/2013. Au 30 juin 2016, l'excédent en fonds propres du conglomérat financier est estimé à 30,7 M d€

(d) Calculé conformément à l'acte délégué de la CE du 10.10.2014 sur l'ensemble des fonds propres Tier 1 et traitement des titres en date de valeur.

### Calcul de la rentabilité des fonds propres au 1S16

en Millions d'euros	1S16	
Résultat net part du Groupe (RNPG)	4 374	(1)
Éléments exceptionnels (après impôts)	578	(2)
Contribution au Fonds de Résolution Unique (FRU) et taxes systémiques bancaires	-587	(3)
Taxe systémique bancaire UK (a)	-57	(4)
RNPG hors éléments exceptionnels annualisé avec contribution au FRU et taxes systémiques bancaires non annualisées (b)	8 122	(5)
Rémunération des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI)	-277	
RNPG retraité pour calcul du ROE / ROTE	7 845	
Moyenne des capitaux propres permanents (c)	80 953	
ROE hors éléments exceptionnels	9,7%	
Moyenne des capitaux propres permanents tangibles (d)	67 582	
ROTE hors éléments exceptionnels	11,6%	

(a) Estimation du montant à payer au 4T 16 ; (b) Y compris estimation du montant à payer sur la taxe systémique bancaire UK ; (5) = 2 \* [(1 - (2)) - (3) + (4)]

(c) Capitaux propres permanents = capitaux propres comptables part du groupe - anticipation du dividende distribué - variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres - Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée ;

(d) Capitaux propres permanents tangibles = capitaux propres permanents - immobilisations incorporelles - écarts d'acquisition



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 72

## Un bilan de qualité

### Créances douteuses / encours bruts

	30-juin-16	31-déc-15
<b>Créances douteuses (a) / encours bruts (b)</b>	3,9%	4,0%

(a) Encours douteux de créances sur la clientèle et les établissements de crédit hors repos, nets des garanties

(b) Encours bruts de créances sur la clientèle et les établissements de crédit hors repos

### Taux de couverture

en milliards d'euros	30-juin-16	31-déc-15
<b>Engagements douteux (a)</b>	30,6	30,7
<b>Provisions (b)</b>	27,2	26,9
<b>Taux de couverture</b>	89%	88%

(a) Engagements douteux bruts bilan et hors bilan, nets des garanties

(b) Spécifiques et collectives

### Réserve de liquidité immédiatement disponible

en milliards d'euros	30-juin-16	31-déc-15
<b>Réserve de liquidité immédiatement disponible (a)</b>	291	266

(a) Actifs liquides de marché ou éligibles en banques centrales ("counterbalancing capacity") tenant compte des règles prudentielles, notamment américaines, et diminués des besoins intra-journaliers des systèmes de paiement

## Ratio common equity Tier 1

### Ratio common equity Tier 1 de Bâle 3 plein\* (passage des fonds propres comptables aux fonds propres prudentiels)

en Milliards d'euros	30-juin-16	31-mars-16
<b>Capitaux propres</b>	<b>101,4</b>	<b>102,5</b>
Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI)	-8,0	-9,2
Dividende 2015 non encore distribué		-2,9
Projet de distribution de dividende 2016	-1,9	-0,8
Ajustements réglementaires sur capitaux propres **	-3,6	-3,3
Ajustements réglementaires sur intérêts minoritaires	-2,3	-2,3
Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles	-13,3	-13,2
Impôts différés actifs sur déficits reportables	-1,0	-1,1
Autres ajustements réglementaires	-0,9	-1,0
<b>Fonds propres Common Equity Tier One</b>	<b>70,4</b>	<b>68,7</b>
<b>Actifs pondérés</b>	<b>636</b>	<b>627</b>
<b>Ratio Common Equity Tier 1</b>	<b>11,1%</b>	<b>11,0%</b>

\* CRD4, tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD4 sans disposition transitoire. Sous réserve des dispositions de l'article 26.2 du règlement (UE) n°575/2013 ; \*\* Y compris Prudent Valuation Adjustment

## Ressources de marché à moyen / long terme

- Programme 2016 de financement MLT de 25 Md€, dont

- Additional Tier 1 : 1,5 à 2 Md€\*
- Tier 2 : 2 à 3 Md€\*
- Dette senior éligible au TLAC\*\* : ~10 Md€\*

- Additional Tier 1 : 1,3 Md€ réalisés\*\*\*

- Rappel : succès de l'émission d'AT1 en USD le 23 mars, 325 investisseurs en Europe, Amérique et Asie, 1,5 Md\$, perpétuel Non Call 5, coupon de 7,625%

- Tier 2 : 3,3 Md€ réalisés\*\*\*

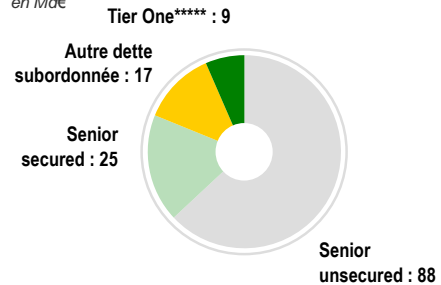
- Mid-swap + 204 pb en moyenne, maturité moyenne ~10 ans\*\*\*\*

- Dette senior : 12,0 Md€ réalisés\*\*\*

- Maturité moyenne 6,4 ans, mid-swap + 61 pb en moyenne
- Dont 5 Md€ de dette senior unsecured éligible aux 2,5% de tranche MREL au 1.01.2019

➤ **Répartition des encours de financement wholesale MLT : 139 Md€ au 30.06.16**  
(hors TLTRO)

en Md€



### Bon déroulement du programme d'émissions malgré un contexte de marché volatil

\* En fonction des opportunités et conditions de marché ; \*\* Y compris la partie éligible au titre de la tranche MREL (2,5% des actifs pondérés au 1.01.2019) ; \*\*\* Au 20 juillet 2016 ; \*\*\*\* Incluant le prefunding Tier 2 de 750M€ réalisé en novembre 2015 ; \*\*\*\*\* Dette qualifiée prudemment de Tier 1 enregistrée en dette subordonnée ou en capitaux propres



**BNP PARIBAS** La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 75

## Coût du risque sur encours (1/2)

➤ **Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période** (en pb annualisés)

	2013	2014	1T 15	2T 15	3T 15	4T 15	2015	1T 16	2T 16
<b>Domestic Markets*</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	340,5	335,2	338,4	338,3	341,5	338,4	339,2	341,4	341,1
Coût du risque (en M€)	1 848	2 074	490	433	419	471	1 812	399	388
Coût du risque (en pb, annualisé)	54	62	58	51	49	56	53	47	46
<b>BDDF*</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	147,1	143,4	145,6	145,2	146,1	142,1	144,7	142,9	142,0
Coût du risque (en M€)	343	402	89	87	79	88	343	73	72
Coût du risque (en pb, annualisé)	23	28	24	24	22	25	24	21	20
<b>BNL bc*</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	80,1	78,1	77,5	76,8	77,6	77,6	77,4	77,3	76,9
Coût du risque (en M€)	1 205	1 398	321	318	309	300	1 248	274	242
Coût du risque (en pb, annualisé)	150	179	166	166	159	155	161	142	126
<b>BDDB*</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	87,7	88,4	90,1	90,8	92,0	93,0	91,5	95,0	96,1
Coût du risque (en M€)	142	131	34	2	-2	52	85	21	49
Coût du risque (en pb, annualisé)	16	15	15	1	-1	22	9	9	20

\* Avec la Banque Privée à 100%



**BNP PARIBAS** La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 76

## Coût du risque sur encours (2/2)

### Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb annualisés)

	2013	2014	1T15	2T15	3T15	4T15	2015	1T16	2T16
<b>BancWest*</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	41,8	43,3	50,5	57,1	55,7	56,8	55,0	60,1	58,0
Coût du risque (en M€)	54	50	19	16	19	-4	50	25	23
Coût du risque (en pb, annualisé)	13	12	15	11	14	-3	9	16	16
<b>Europe Méditerranée*</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	28,5	30,0	37,6	40,0	39,6	38,0	38,8	38,6	39,0
Coût du risque (en M€)	272	357	150	109	112	96	466	96	87
Coût du risque (en pb, annualisé)	95	119	159	109	113	101	120	100	89
<b>Personal Finance</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	45,2	51,3	56,9	56,5	57,4	57,1	57,0	59,4	60,6
Coût du risque (en M€)	1 098	1 095	292	288	287	309	1 176	221	248
Coût du risque (en pb, annualisé)	243	214	205	204	200	216	206	149	164
<b>CIB - Corporate Banking</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	106,0	105,3	113,6	118,8	118,7	114,9	116,5	117,9	118,2
Coût du risque (en M€)	437	131	73	-55	50	69	138	55	42
Coût du risque (en pb, annualisé)	41	12	26	-18	17	24	12	19	14
<b>Groupe**</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	644,5	647,2	682,0	709,9	710,9	692,7	698,9	703,2	702,2
Coût du risque (en M€)	3 801	3 705	1 044	903	882	968	3 797	757	791
Coût du risque (en pb, annualisé)	59	57	61	51	50	56	54	43	45

\* Avec la Banque Privée à 100%; \*\* Y compris coût du risque des activités de marché, Investment Solutions (jusqu'en 2014), International Financial Services et Autres Activités



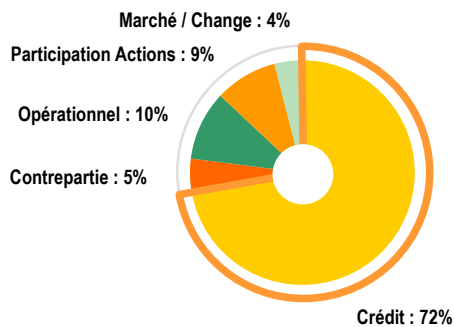
BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2016 | 77

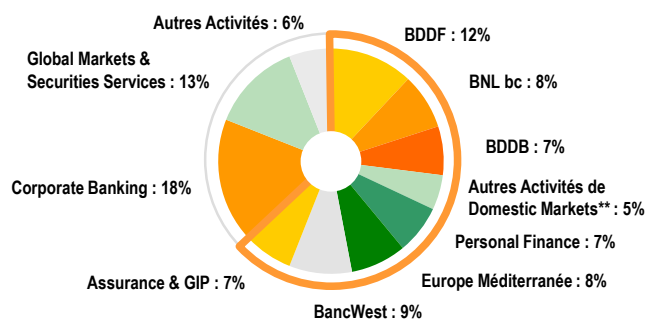
## Actifs pondérés Bâle 3\*

- Actifs pondérés Bâle 3\* : 636 Md€ (627 Md€ au 31.03.16)
  - Hausse des actifs pondérés en lien avec la croissance de l'activité et l'effet change

### Actifs pondérés Bâle 3\* par type de risque au 30.06.2016



### Actifs pondérés Bâle 3\* par métier au 30.06.2016



Retail Banking and Services : 63%

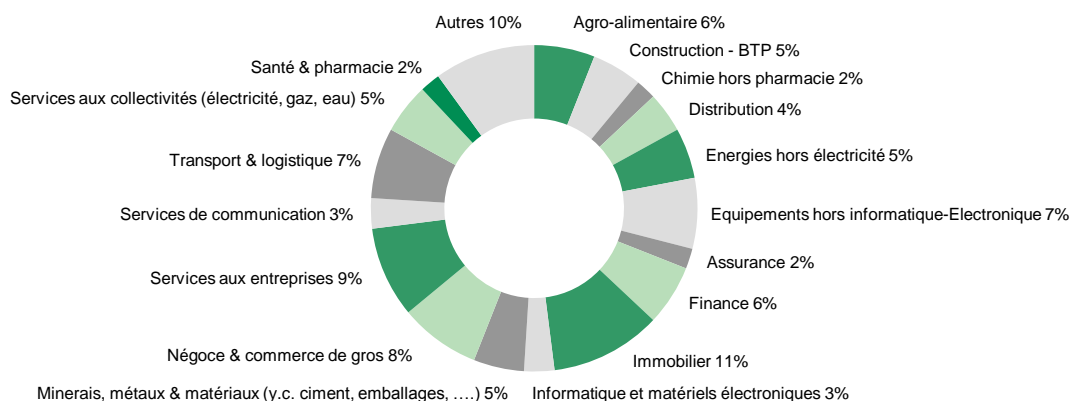
\* CRD4 ; \*\* Y compris Luxembourg



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

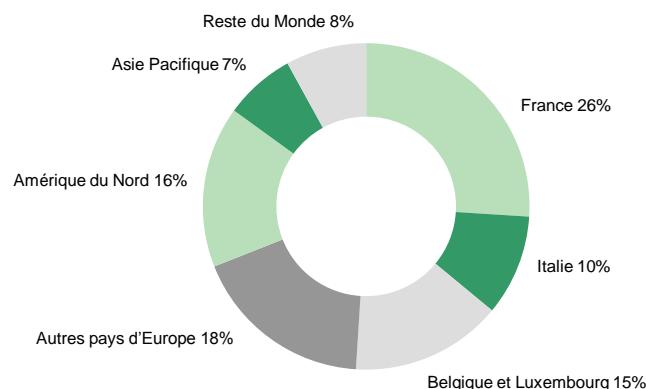
Résultats au 30.06.2016 | 78

## Ventilation des engagements commerciaux par secteur d'activité (classe d'exposition « entreprises »)



**Engagements bruts, bilan et hors bilan, non pondérés de la classe d'exposition « entreprises » = 597 Md€ au 30.06.2016**

## Ventilation des engagements commerciaux par zone géographique



**Engagements bruts, bilan et hors bilan, non pondérés = 1 383 Md€ au 30.06.2016**

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE - GROUPE**

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
<b>GROUPE</b>						
<b>PNB</b>	<b>11 322</b>	<b>10 844</b>	<b>10 449</b>	<b>10 345</b>	<b>11 079</b>	<b>11 065</b>
Frais de gestion	-7 090	-7 627	-7 406	-6 957	-7 083	-7 808
<b>RBE</b>	<b>4 232</b>	<b>3 217</b>	<b>3 043</b>	<b>3 388</b>	<b>3 996</b>	<b>3 257</b>
Coût du risque	-791	-757	-968	-882	-903	-1 044
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis	0	0	-100	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 441</b>	<b>2 460</b>	<b>1 975</b>	<b>2 506</b>	<b>3 093</b>	<b>2 213</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	165	154	154	134	164	137
Autres éléments hors exploitation	-81	24	-656	29	428	202
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>3 525</b>	<b>2 638</b>	<b>1 473</b>	<b>2 669</b>	<b>3 685</b>	<b>2 552</b>
Impôt sur les bénéfices	-864	-720	-719	-770	-1 035	-811
Intérêts minoritaires	-101	-104	-89	-73	-95	-93
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>2 560</b>	<b>1 814</b>	<b>665</b>	<b>1 826</b>	<b>2 555</b>	<b>1 648</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>62,6%</b>	<b>70,3%</b>	<b>70,9%</b>	<b>67,2%</b>	<b>63,9%</b>	<b>70,6%</b>

*L'information financière de BNP Paribas pour le deuxième trimestre 2016 est constituée du présent communiqué de presse et de la présentation attachée.*

*L'information réglementée intégrale, y compris le document de référence, est disponible sur le site Internet : <http://invest.bnpparibas.com> dans l'espace « Résultats » et est publiée par BNP Paribas en application des dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF)*

**RESULTATS PAR POLE AU PREMIER TRIMESTRE 2016**

	Domestic Markets	International Financial Services	CIB	Pôles opéra- tionnels	Autres Activités	Groupe	
<i>en millions d'euros</i>							
<b>Produit net bancaire</b>	<b>3 803</b>	<b>3 813</b>	<b>3 056</b>	<b>10 672</b>	<b>650</b>	<b>11 322</b>	
	var/2T 15	-1,0%	-1,5%	+1,4%	-0,5%	+84,7%	+2,2%
	var/1T 16	-1,1%	+3,2%	+13,8%	+4,4%	+5,3%	+4,4%
Frais de gestion	-2 378	-2 303	-2 115	-6 795	-295	-7 090	
	var/2T 15	+1,8%	+0,1%	+3,1%	+1,6%	-25,4%	+0,1%
	var/1T 16	-13,4%	-5,7%	-6,4%	-8,7%	+61,7%	-7,0%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 425</b>	<b>1 510</b>	<b>942</b>	<b>3 876</b>	<b>356</b>	<b>4 232</b>	
	var/2T 15	-5,4%	-3,9%	-2,2%	-4,0%	n.s.	+5,9%
	var/1T 16	+29,6%	+20,4%	n.s.	+39,4%	-18,4%	+31,6%
Coût du risque	-385	-355	-46	-786	-5	-791	
	var/2T 15	-10,9%	-17,9%	n.s.	-10,6%	-77,6%	-12,4%
	var/1T 16	-3,3%	+4,6%	+60,7%	+2,6%	n.s.	+4,5%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 040</b>	<b>1 155</b>	<b>896</b>	<b>3 091</b>	<b>350</b>	<b>3 441</b>	
	var/2T 15	-3,1%	+1,4%	-5,5%	-2,2%	n.s.	+11,3%
	var/1T 16	+48,3%	+26,3%	n.s.	+53,3%	-21,2%	+39,9%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	13	111	13	137	28	165	
Autres éléments hors exploitation	2	-4	-2	-4	-77	-81	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 055</b>	<b>1 262</b>	<b>907</b>	<b>3 224</b>	<b>301</b>	<b>3 525</b>	
	var/2T 15	-2,1%	-0,7%	-7,6%	-3,2%	-15,2%	-4,3%
	var/1T 16	+49,0%	+20,0%	n.s.	+49,1%	-36,7%	+33,6%

	Domestic Markets	International Financial Services	CIB	Pôles opéra- tionnels	Autres Activités	Groupe	
<i>en millions d'euros</i>							
<b>Produit net bancaire</b>	<b>3 803</b>	<b>3 813</b>	<b>3 056</b>	<b>10 672</b>	<b>650</b>	<b>11 322</b>	
	2T 15	3 842	3 871	3 014	10 727	352	11 079
	1T 16	3 844	3 696	2 686	10 226	618	10 844
Frais de gestion	-2 378	-2 303	-2 115	-6 795	-295	-7 090	
	2T 15	-2 336	-2 300	-2 051	-6 688	-395	-7 083
	1T 16	-2 745	-2 442	-2 258	-7 445	-182	-7 627
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 425</b>	<b>1 510</b>	<b>942</b>	<b>3 876</b>	<b>356</b>	<b>4 232</b>	
	2T 15	1506	1571	963	4 039	-43	3 996
	1T 16	1099	1254	428	2 782	435	3 217
Coût du risque	-385	-355	-46	-786	-5	-791	
	2T 15	-432	-432	-14	-879	-24	-903
	1T 16	-398	-339	-28	-766	9	-757
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 040</b>	<b>1 155</b>	<b>896</b>	<b>3 091</b>	<b>350</b>	<b>3 441</b>	
	2T 15	1074	1138	948	3 160	-67	3 093
	1T 16	701	915	400	2 016	444	2 460
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	13	111	13	137	28	165	
	2T 15	9	131	13	152	12	164
	1T 16	9	127	-3	133	21	154
Autres éléments hors exploitation	2	-4	-2	-4	-77	-81	
	2T 15	-4	2	20	18	410	428
	1T 16	-2	10	6	14	10	24
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 055</b>	<b>1 262</b>	<b>907</b>	<b>3 224</b>	<b>301</b>	<b>3 525</b>	
	2T 15	1078	1271	981	3 331	354	3 685
	1T 16	708	1052	403	2 163	475	2 638
Impôt sur les bénéfices							-864
Intérêts minoritaires							-101
<b>Résultat net part du groupe</b>							<b>2 560</b>

**RESULTATS PAR POLE AU PREMIER SEMESTRE 2016**

		Domestic Markets	International Financial Services	CIB	Pôles opéra- tionnels	Autres Activités	Groupe
<i>en millions d'euros</i>							
<b>Produit net bancaire</b>		<b>7 647</b>	<b>7 508</b>	<b>5 743</b>	<b>20 898</b>	<b>1 268</b>	<b>22 166</b>
	var/1S2015	-0,2%	-1,1%	-9,2%	-3,2%	n.s.	+0,1%
Frais de gestion		-5 123	-4 744	-4 373	-14 240	-477	-14 717
	var/1S2015	+2,0%	+12%	-3,4%	+0,0%	-27,0%	-12%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>2 524</b>	<b>2 764</b>	<b>1 370</b>	<b>6 658</b>	<b>791</b>	<b>7 449</b>
	var/1S2015	-4,5%	-4,8%	-23,9%	-9,4%	n.s.	+2,7%
Coût du risque		-783	-695	-74	-1 551	3	-1 548
	var/1S2015	-14,9%	-22,4%	-33,0%	-19,4%	n.s.	-20,5%
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>1 741</b>	<b>2 069</b>	<b>1 296</b>	<b>5 106</b>	<b>795</b>	<b>5 901</b>
	var/1S2015	+1,1%	+3,0%	-23,3%	-5,8%	n.s.	+11,2%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		22	239	10	270	49	319
Autres éléments hors exploitation		0	6	4	10	-67	-57
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>1 763</b>	<b>2 314</b>	<b>1 310</b>	<b>5 387</b>	<b>776</b>	<b>6 163</b>
	var/1S2015	+2,7%	+2,6%	-29,8%	-7,7%	+95,0%	-1,2%
Impôt sur les bénéfices							-1 584
Intérêts minoritaires							-205
<b>Résultat net part du groupe</b>							<b>4 374</b>



**HISTORIQUE DES RESULTATS TRIMESTRIELS**

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
<b>GROUPE</b>						
<b>PNB</b>	<b>11 322</b>	<b>10 844</b>	<b>10 449</b>	<b>10 345</b>	<b>11 079</b>	<b>11 065</b>
Frais de gestion	-7 090	-7 627	-7 406	-6 957	-7 083	-7 808
<b>RBE</b>	<b>4 232</b>	<b>3 217</b>	<b>3 043</b>	<b>3 388</b>	<b>3 996</b>	<b>3 257</b>
Coût du risque	-791	-757	-968	-882	-903	-1 044
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis	0	0	-100	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 441</b>	<b>2 460</b>	<b>1 975</b>	<b>2 506</b>	<b>3 093</b>	<b>2 213</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	165	154	154	134	164	137
Autres éléments hors exploitation	-81	24	-656	29	428	202
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>3 525</b>	<b>2 638</b>	<b>1 473</b>	<b>2 669</b>	<b>3 685</b>	<b>2 552</b>
Impôt sur les bénéfices	-864	-720	-719	-770	-1 035	-811
Intérêts minoritaires	-101	-104	-89	-73	-95	-93
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>2 560</b>	<b>1 814</b>	<b>665</b>	<b>1 826</b>	<b>2 555</b>	<b>1 648</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>62,6%</b>	<b>70,3%</b>	<b>70,9%</b>	<b>67,2%</b>	<b>63,9%</b>	<b>70,6%</b>

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
<b>RETAIL BANKING &amp; SERVICES - HORS EFFETS PEL/CEL</b>						
<b>PNB</b>	<b>7 636</b>	<b>7 522</b>	<b>7 681</b>	<b>7 582</b>	<b>7 719</b>	<b>7 571</b>
Frais de gestion	-4 681	-5 187	-5 049	-4 701	-4 636	-5 074
<b>RBE</b>	<b>2 956</b>	<b>2 335</b>	<b>2 632</b>	<b>2 881</b>	<b>3 082</b>	<b>2 496</b>
Coût du risque	-740	-738	-882	-837	-865	-950
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 216</b>	<b>1 598</b>	<b>1 750</b>	<b>2 045</b>	<b>2 218</b>	<b>1 546</b>
SME	124	136	138	117	139	115
Autres éléments hors exploitation	-2	8	-8	20	-2	-10
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>2 339</b>	<b>1 742</b>	<b>1 881</b>	<b>2 182</b>	<b>2 355</b>	<b>1 651</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	48,6	48,7	48,4	48,4	48,3	47,7

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
<b>RETAIL BANKING &amp; SERVICES</b>						
<b>PNB</b>	<b>7 615</b>	<b>7 540</b>	<b>7 685</b>	<b>7 580</b>	<b>7 713</b>	<b>7 543</b>
Frais de gestion	-4 681	-5 187	-5 049	-4 701	-4 636	-5 074
<b>RBE</b>	<b>2 935</b>	<b>2 353</b>	<b>2 637</b>	<b>2 879</b>	<b>3 077</b>	<b>2 469</b>
Coût du risque	-740	-738	-882	-837	-865	-950
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 195</b>	<b>1 616</b>	<b>1 755</b>	<b>2 042</b>	<b>2 212</b>	<b>1 519</b>
SME	124	136	138	117	139	115
Autres éléments hors exploitation	-2	8	-8	20	-2	-10
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>2 318</b>	<b>1 760</b>	<b>1 885</b>	<b>2 180</b>	<b>2 349</b>	<b>1 623</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	48,6	48,7	48,4	48,4	48,3	47,7

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
<b>DOMESTIC MARKETS - HORS EFFETS PEL/CEL (Intégrant 100% de Banque Privée France, Italie, Belgique, Luxembourg)*</b>						
<b>PNB</b>	<b>3 962</b>	<b>3 963</b>	<b>3 905</b>	<b>3 920</b>	<b>3 982</b>	<b>3 991</b>
Frais de gestion	-2 449	-2 818	-2 713	-2 526	-2 398	-2 755
<b>RBE</b>	<b>1 513</b>	<b>1 145</b>	<b>1 191</b>	<b>1 394</b>	<b>1 584</b>	<b>1 235</b>
Coût du risque	-388	-399	-471	-419	-433	-490
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 124</b>	<b>746</b>	<b>721</b>	<b>975</b>	<b>1 152</b>	<b>745</b>
SME	13	9	22	14	9	5
Autres éléments hors exploitation	2	-2	-7	-7	-4	-15
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 140</b>	<b>753</b>	<b>735</b>	<b>981</b>	<b>1 156</b>	<b>736</b>
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-63	-63	-60	-71	-72	-70
<b>Résultat avant impôt de Domestic Markets</b>	<b>1 076</b>	<b>690</b>	<b>675</b>	<b>911</b>	<b>1 084</b>	<b>666</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	22,9	22,9	22,7	22,6	22,6	22,6

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
<b>DOMESTIC MARKETS (Intégrant 2/3 de Banque Privée France, Italie, Belgique et Luxembourg)</b>						
<b>PNB</b>	<b>3 803</b>	<b>3 844</b>	<b>3 782</b>	<b>3 781</b>	<b>3 842</b>	<b>3 821</b>
Frais de gestion	-2 378	-2 745	-2 646	-2 459	-2 336	-2 685
<b>RBE</b>	<b>1 425</b>	<b>1 099</b>	<b>1 137</b>	<b>1 322</b>	<b>1 506</b>	<b>1 136</b>
Coût du risque	-385	-398	-471	-420	-432	-488
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 040</b>	<b>701</b>	<b>666</b>	<b>902</b>	<b>1 074</b>	<b>648</b>
SME	13	9	21	14	9	5
Autres éléments hors exploitation	2	-2	-7	-7	-4	-15
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 055</b>	<b>708</b>	<b>680</b>	<b>908</b>	<b>1 078</b>	<b>638</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	22,9	22,9	22,7	22,6	22,6	22,6

\* Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
<b>BANQUE DE DETAIL EN FRANCE (Intégrant 100% de Banque Privée France)*</b>						
<b>PNB</b>	<b>1 587</b>	<b>1 661</b>	<b>1 608</b>	<b>1 649</b>	<b>1 663</b>	<b>1 646</b>
<i>dont revenus d'intérêt</i>	879	972	951	959	929	934
<i>dont commissions</i>	709	689	657	690	734	713
Frais de gestion	-1 106	-1 173	-1 207	-1 172	-1 097	-1 164
<b>RBE</b>	<b>481</b>	<b>488</b>	<b>401</b>	<b>477</b>	<b>565</b>	<b>483</b>
Coût du risque	-72	-73	-88	-79	-87	-89
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>408</b>	<b>415</b>	<b>313</b>	<b>398</b>	<b>478</b>	<b>394</b>
Eléments hors exploitation	1	1	1	1	1	1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>409</b>	<b>416</b>	<b>314</b>	<b>398</b>	<b>479</b>	<b>395</b>
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-32	-39	-34	-41	-43	-42
<b>Résultat avant impôt de BDDF</b>	<b>377</b>	<b>377</b>	<b>281</b>	<b>358</b>	<b>436</b>	<b>353</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	8,5	8,6	8,3	8,3	8,3	8,3

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
<b>BANQUE DE DETAIL EN FRANCE (Intégrant 100% de Banque Privée France)* - HORS EFFETS PEL/CEL**</b>						
<b>PNB</b>	<b>1 608</b>	<b>1 643</b>	<b>1 603</b>	<b>1 651</b>	<b>1 668</b>	<b>1 674</b>
<i>dont revenus d'intérêt</i>	900	954	946	961	935	961
<i>dont commissions</i>	709	689	657	690	734	713
Frais de gestion	-1 106	-1 173	-1 207	-1 172	-1 097	-1 164
<b>RBE</b>	<b>502</b>	<b>470</b>	<b>396</b>	<b>479</b>	<b>571</b>	<b>510</b>
Coût du risque	-72	-73	-88	-79	-87	-89
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>430</b>	<b>397</b>	<b>308</b>	<b>400</b>	<b>484</b>	<b>422</b>
Eléments hors exploitation	1	1	1	1	1	1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>430</b>	<b>398</b>	<b>309</b>	<b>401</b>	<b>485</b>	<b>422</b>
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-32	-39	-34	-41	-43	-42
<b>Résultat avant impôt de BDDF</b>	<b>398</b>	<b>359</b>	<b>276</b>	<b>360</b>	<b>442</b>	<b>380</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	8,5	8,6	8,3	8,3	8,3	8,3

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
<b>BANQUE DE DETAIL EN FRANCE (Intégrant 2/3 de Banque Privée France)</b>						
<b>PNB</b>	<b>1 516</b>	<b>1 588</b>	<b>1 539</b>	<b>1 576</b>	<b>1 588</b>	<b>1 570</b>
Frais de gestion	-1 068	-1 139	-1 173	-1 141	-1 065	-1 130
<b>RBE</b>	<b>448</b>	<b>450</b>	<b>367</b>	<b>436</b>	<b>523</b>	<b>440</b>
Coût du risque	-72	-73	-87	-79	-87	-88
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>376</b>	<b>377</b>	<b>280</b>	<b>357</b>	<b>436</b>	<b>352</b>
Eléments hors exploitation	1	1	1	1	1	1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>377</b>	<b>377</b>	<b>281</b>	<b>358</b>	<b>436</b>	<b>353</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	8,5	8,6	8,3	8,3	8,3	8,3

\*Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

\*\* Rappel Provision PEL/CEL : provision en regard du risque généré par les Plans Epargne Logement (PEL) et Comptes Epargne Logement (CEL) sur l'ensemble de leur durée

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
<b>Effet PEL / CEL</b>	<b>-21</b>	<b>18</b>	<b>5</b>	<b>-2</b>	<b>-6</b>	<b>-28</b>

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
BNL banca commerciale (Intégrant 100% de Banque Privée Italie)*						
<b>PNB</b>	<b>749</b>	<b>737</b>	<b>781</b>	<b>763</b>	<b>797</b>	<b>809</b>
Frais de gestion	-433	-462	-550	-446	-443	-464
<b>RBE</b>	<b>317</b>	<b>275</b>	<b>230</b>	<b>317</b>	<b>354</b>	<b>345</b>
Coût du risque	-242	-274	-300	-309	-318	-321
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>74</b>	<b>1</b>	<b>-70</b>	<b>8</b>	<b>36</b>	<b>24</b>
Eléments hors exploitation	0	0	0	0	0	-1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>74</b>	<b>1</b>	<b>-70</b>	<b>8</b>	<b>36</b>	<b>23</b>
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-9	-10	-10	-9	-11	-10
<b>Résultat avant impôt de BNL bc</b>	<b>65</b>	<b>-8</b>	<b>-80</b>	<b>-1</b>	<b>24</b>	<b>13</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,9	6,0	6,5	6,5	6,5	6,6

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
BNL banca commerciale (Intégrant 2/3 de Banque Privée Italie)						
<b>PNB</b>	<b>730</b>	<b>718</b>	<b>762</b>	<b>745</b>	<b>777</b>	<b>790</b>
Frais de gestion	-423	-453	-541	-437	-434	-455
<b>RBE</b>	<b>307</b>	<b>265</b>	<b>221</b>	<b>308</b>	<b>342</b>	<b>335</b>
Coût du risque	-242	-274	-301	-309	-318	-321
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>65</b>	<b>-8</b>	<b>-80</b>	<b>-1</b>	<b>24</b>	<b>14</b>
Eléments hors exploitation	0	0	0	0	0	-1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>65</b>	<b>-8</b>	<b>-80</b>	<b>-1</b>	<b>24</b>	<b>13</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,9	6,0	6,5	6,5	6,5	6,6

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
BANQUE DE DETAIL EN BELGIQUE (Intégrant 100% de Banque Privée Belgique)*						
<b>PNB</b>	<b>923</b>	<b>917</b>	<b>882</b>	<b>880</b>	<b>893</b>	<b>897</b>
Frais de gestion	-555	-791	-588	-576	-525	-773
<b>RBE</b>	<b>367</b>	<b>126</b>	<b>295</b>	<b>305</b>	<b>368</b>	<b>123</b>
Coût du risque	-49	-21	-52	2	-2	-34
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>318</b>	<b>106</b>	<b>243</b>	<b>306</b>	<b>366</b>	<b>90</b>
SME	5	-4	3	3	5	-1
Autres éléments hors exploitation	0	0	5	-7	-4	-13
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>323</b>	<b>102</b>	<b>250</b>	<b>303</b>	<b>367</b>	<b>76</b>
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-21	-14	-14	-20	-17	-17
<b>Résultat avant impôt de BDDB</b>	<b>302</b>	<b>88</b>	<b>235</b>	<b>283</b>	<b>350</b>	<b>60</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	4,7	4,6	4,5	4,5	4,5	4,4

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
BANQUE DE DETAIL EN BELGIQUE (Intégrant 2/3 de Banque Privée Belgique)						
<b>PNB</b>	<b>878</b>	<b>875</b>	<b>846</b>	<b>838</b>	<b>856</b>	<b>852</b>
Frais de gestion	-534	-763	-565	-551	-506	-747
<b>RBE</b>	<b>344</b>	<b>112</b>	<b>280</b>	<b>286</b>	<b>350</b>	<b>105</b>
Coût du risque	-46	-20	-52	0	-1	-32
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>297</b>	<b>92</b>	<b>228</b>	<b>286</b>	<b>349</b>	<b>73</b>
SME	5	-4	3	3	5	-1
Autres éléments hors exploitation	0	0	5	-7	-4	-13
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>302</b>	<b>88</b>	<b>235</b>	<b>283</b>	<b>350</b>	<b>60</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	4,7	4,6	4,5	4,5	4,5	4,4

\*Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
<b>AUTRES ACTIVITES DE DOMESTIC MARKETS Y COMPRIS LUXEMBOURG (Intégrant 100% de Banque Privée Luxembourg)*</b>						
<b>PNB</b>	<b>681</b>	<b>666</b>	<b>638</b>	<b>625</b>	<b>624</b>	<b>611</b>
Frais de gestion	-355	-393	-368	-332	-332	-354
<b>RBE</b>	<b>327</b>	<b>273</b>	<b>270</b>	<b>293</b>	<b>292</b>	<b>257</b>
Coût du risque	-25	-31	-31	-33	-26	-47
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>302</b>	<b>242</b>	<b>240</b>	<b>260</b>	<b>266</b>	<b>210</b>
SME	8	12	18	10	3	5
Autres éléments hors exploitation	3	-2	-13	0	0	-1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>312</b>	<b>252</b>	<b>245</b>	<b>270</b>	<b>269</b>	<b>214</b>
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-1	-1	-1	-1	-1	-1
<b>Résultat avant impôt de Autres Domestic Markets</b>	<b>311</b>	<b>251</b>	<b>244</b>	<b>269</b>	<b>267</b>	<b>213</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	3,8	3,8	3,5	3,4	3,4	3,3
<hr/>						
<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
<b>AUTRES ACTIVITES DE DOMESTIC MARKETS Y COMPRIS LUXEMBOURG (Intégrant 2/3 de Banque Privée Luxembourg)</b>						
<b>PNB</b>	<b>679</b>	<b>663</b>	<b>636</b>	<b>622</b>	<b>621</b>	<b>608</b>
Frais de gestion	-353	-391	-366	-330	-331	-353
<b>RBE</b>	<b>326</b>	<b>272</b>	<b>269</b>	<b>292</b>	<b>290</b>	<b>255</b>
Coût du risque	-25	-31	-31	-33	-26	-47
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>301</b>	<b>241</b>	<b>238</b>	<b>259</b>	<b>265</b>	<b>209</b>
SME	8	12	18	10	3	5
Autres éléments hors exploitation	3	-2	-13	0	0	-1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>311</b>	<b>251</b>	<b>244</b>	<b>269</b>	<b>267</b>	<b>213</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	3,8	3,8	3,5	3,4	3,4	3,3

\*Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
<b>INTERNATIONAL FINANCIAL SERVICES</b>						
<b>PNB</b>	<b>3 813</b>	<b>3 696</b>	<b>3 903</b>	<b>3 799</b>	<b>3 871</b>	<b>3 722</b>
Frais de gestion	-2 303	-2 442	-2 403	-2 242	-2 300	-2 389
<b>RBE</b>	<b>1 510</b>	<b>1 254</b>	<b>1 500</b>	<b>1 558</b>	<b>1 571</b>	<b>1 333</b>
Coût du risque	-355	-339	-411	-417	-432	-462
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 155</b>	<b>915</b>	<b>1 089</b>	<b>1 141</b>	<b>1 138</b>	<b>871</b>
SME	111	127	117	103	131	109
Autres éléments hors exploitation	-4	10	0	27	2	5
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 262</b>	<b>1 052</b>	<b>1 206</b>	<b>1 272</b>	<b>1 271</b>	<b>985</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	25,7	25,8	25,7	25,7	25,7	25,0
<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
<b>PERSONAL FINANCE</b>						
<b>PNB</b>	<b>1 168</b>	<b>1 149</b>	<b>1 161</b>	<b>1 174</b>	<b>1 164</b>	<b>1 161</b>
Frais de gestion	-547	-609	-580	-545	-581	-609
<b>RBE</b>	<b>621</b>	<b>540</b>	<b>581</b>	<b>629</b>	<b>583</b>	<b>552</b>
Coût du risque	-248	-221	-309	-287	-288	-292
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>373</b>	<b>319</b>	<b>273</b>	<b>342</b>	<b>295</b>	<b>260</b>
SME	-8	13	21	22	15	17
Autres éléments hors exploitation	-1	1	-1	0	2	-2
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>364</b>	<b>333</b>	<b>293</b>	<b>364</b>	<b>312</b>	<b>276</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	4,8	4,8	4,5	4,5	4,4	4,2
<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
<b>EUROPE MEDITERRANEE (Intégrant 100% de Banque Privée Turquie)*</b>						
<b>PNB</b>	<b>616</b>	<b>608</b>	<b>626</b>	<b>617</b>	<b>663</b>	<b>609</b>
Frais de gestion	-429	-432	-444	-404	-408	-452
<b>RBE</b>	<b>187</b>	<b>176</b>	<b>183</b>	<b>213</b>	<b>255</b>	<b>158</b>
Coût du risque	-87	-96	-96	-112	-109	-150
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>100</b>	<b>80</b>	<b>87</b>	<b>101</b>	<b>146</b>	<b>8</b>
SME	53	50	46	44	42	42
Autres éléments hors exploitation	-4	2	1	0	-2	1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>149</b>	<b>132</b>	<b>134</b>	<b>145</b>	<b>186</b>	<b>51</b>
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-1	-1	-1	-1	-1	-1
<b>Résultat avant impôt d'Europe Méditerranée</b>	<b>149</b>	<b>132</b>	<b>133</b>	<b>145</b>	<b>185</b>	<b>51</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,2	5,1	5,4	5,4	5,4	5,3
<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
<b>EUROPE MEDITERRANEE (Intégrant 2/3 de Banque Privée Turquie)</b>						
<b>PNB</b>	<b>614</b>	<b>606</b>	<b>625</b>	<b>614</b>	<b>661</b>	<b>607</b>
Frais de gestion	-428	-431	-442	-403	-406	-450
<b>RBE</b>	<b>187</b>	<b>176</b>	<b>182</b>	<b>212</b>	<b>254</b>	<b>157</b>
Coût du risque	-87	-96	-96	-112	-109	-150
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>100</b>	<b>80</b>	<b>86</b>	<b>100</b>	<b>145</b>	<b>8</b>
SME	53	50	46	44	42	42
Autres éléments hors exploitation	-4	2	1	0	-2	1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>149</b>	<b>132</b>	<b>133</b>	<b>145</b>	<b>185</b>	<b>51</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,2	5,1	5,4	5,4	5,4	5,3

\*Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
<b>BANCWEST (Intégrant 100% de Banque Privée Etats-Unis)*</b>						
<b>PNB</b>	<b>688</b>	<b>773</b>	<b>735</b>	<b>702</b>	<b>731</b>	<b>667</b>
Frais de gestion	-482	-534	-481	-465	-466	-470
<b>RBE</b>	<b>207</b>	<b>239</b>	<b>253</b>	<b>237</b>	<b>265</b>	<b>197</b>
Coût du risque	-23	-25	4	-19	-16	-19
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>184</b>	<b>214</b>	<b>257</b>	<b>218</b>	<b>249</b>	<b>178</b>
SME	0	0	0	0	0	0
Autres éléments hors exploitation	1	10	2	25	1	3
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>184</b>	<b>225</b>	<b>260</b>	<b>243</b>	<b>250</b>	<b>180</b>
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-3	-3	-3	-3	-2	-2
<b>Résultat avant impôt de BancWest</b>	<b>181</b>	<b>221</b>	<b>257</b>	<b>240</b>	<b>248</b>	<b>178</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	6,3	6,4	6,3	6,3	6,3	6,0

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
<b>BANCWEST (Intégrant 2/3 de Banque Privée Etats-Unis)</b>						
<b>PNB</b>	<b>677</b>	<b>762</b>	<b>724</b>	<b>692</b>	<b>721</b>	<b>658</b>
Frais de gestion	-474	-526	-474	-457	-459	-463
<b>RBE</b>	<b>203</b>	<b>236</b>	<b>250</b>	<b>234</b>	<b>262</b>	<b>195</b>
Coût du risque	-23	-25	4	-19	-16	-19
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>180</b>	<b>211</b>	<b>255</b>	<b>215</b>	<b>247</b>	<b>175</b>
Eléments hors exploitation	1	10	2	25	1	3
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>181</b>	<b>221</b>	<b>257</b>	<b>240</b>	<b>248</b>	<b>178</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	6,3	6,4	6,3	6,3	6,3	6,0

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
<b>ASSURANCE</b>						
<b>PNB</b>	<b>611</b>	<b>456</b>	<b>604</b>	<b>579</b>	<b>562</b>	<b>575</b>
Frais de gestion	-278	-309	-302	-278	-276	-301
<b>RBE</b>	<b>333</b>	<b>147</b>	<b>302</b>	<b>301</b>	<b>286</b>	<b>275</b>
Coût du risque	1	-1	-4	2	-4	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>334</b>	<b>146</b>	<b>298</b>	<b>304</b>	<b>282</b>	<b>275</b>
SME	54	55	40	28	60	42
Autres éléments hors exploitation	0	-3	-1	0	1	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>387</b>	<b>199</b>	<b>337</b>	<b>332</b>	<b>343</b>	<b>316</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	7,4	7,4	7,4	7,3	7,3	7,3

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
<b>GESTION INSTITUTIONNELLE ET PRIVEE</b>						
<b>PNB</b>	<b>743</b>	<b>723</b>	<b>789</b>	<b>739</b>	<b>764</b>	<b>720</b>
Frais de gestion	-577	-567	-605	-558	-579	-566
<b>RBE</b>	<b>166</b>	<b>156</b>	<b>184</b>	<b>181</b>	<b>185</b>	<b>154</b>
Coût du risque	3	3	-7	-1	-16	-1
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>169</b>	<b>159</b>	<b>177</b>	<b>180</b>	<b>169</b>	<b>153</b>
SME	13	8	11	10	14	8
Autres éléments hors exploitation	0	0	-3	2	0	3
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>181</b>	<b>167</b>	<b>185</b>	<b>191</b>	<b>183</b>	<b>165</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	2,1	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2

\*Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
<b>CORPORATE AND INSTITUTIONAL BANKING</b>						
<b>PNB</b>	<b>3 056</b>	<b>2 686</b>	<b>2 612</b>	<b>2 567</b>	<b>3 014</b>	<b>3 313</b>
Frais de gestion	-2 115	-2 258	-1 976	-1 955	-2 051	-2 475
<b>RBE</b>	<b>942</b>	<b>428</b>	<b>636</b>	<b>612</b>	<b>963</b>	<b>838</b>
Coût du risque	-46	-28	-63	-40	-14	-96
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>896</b>	<b>400</b>	<b>574</b>	<b>572</b>	<b>948</b>	<b>742</b>
SME	13	-3	10	2	13	8
Autres éléments hors exploitation	-2	6	-27	-2	20	136
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>907</b>	<b>403</b>	<b>558</b>	<b>573</b>	<b>981</b>	<b>885</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	22,0	21,9	21,6	21,6	21,5	20,6
<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
<b>CORPORATE BANKING</b>						
<b>PNB</b>	<b>1 037</b>	<b>929</b>	<b>1 126</b>	<b>877</b>	<b>1 015</b>	<b>988</b>
Frais de gestion	-601	-693	-606	-584	-611	-669
<b>RBE</b>	<b>436</b>	<b>236</b>	<b>520</b>	<b>293</b>	<b>404</b>	<b>319</b>
Coût du risque	-42	-55	-69	-50	55	-73
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>394</b>	<b>181</b>	<b>451</b>	<b>243</b>	<b>459</b>	<b>246</b>
Eléments hors exploitation	2	0	-10	-1	32	139
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>396</b>	<b>181</b>	<b>441</b>	<b>242</b>	<b>491</b>	<b>385</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	12,3	12,2	11,4	11,4	11,3	11,0
<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
<b>GLOBAL MARKETS</b>						
<b>PNB</b>	<b>1 558</b>	<b>1 318</b>	<b>1 053</b>	<b>1 245</b>	<b>1 526</b>	<b>1 886</b>
<i>dont FICC</i>	<i>1 050</i>	<i>890</i>	<i>682</i>	<i>766</i>	<i>900</i>	<i>1 159</i>
<i>dont Equity &amp; Prime Services</i>	<i>509</i>	<i>428</i>	<i>371</i>	<i>478</i>	<i>626</i>	<i>728</i>
Frais de gestion	-1 139	-1 184	-980	-1 001	-1 073	-1 450
<b>RBE</b>	<b>419</b>	<b>134</b>	<b>73</b>	<b>243</b>	<b>453</b>	<b>436</b>
Coût du risque	-4	27	4	11	-72	-23
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>415</b>	<b>160</b>	<b>77</b>	<b>254</b>	<b>380</b>	<b>413</b>
SME	11	-4	6	4	2	6
Autres éléments hors exploitation	-2	6	-12	-2	0	-1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>424</b>	<b>163</b>	<b>72</b>	<b>256</b>	<b>382</b>	<b>418</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	9,0	9,1	9,5	9,5	9,5	9,0
<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
<b>SECURITIES SERVICES</b>						
<b>PNB</b>	<b>461</b>	<b>440</b>	<b>433</b>	<b>444</b>	<b>473</b>	<b>439</b>
Frais de gestion	-374	-382	-390	-369	-368	-356
<b>RBE</b>	<b>87</b>	<b>59</b>	<b>43</b>	<b>75</b>	<b>106</b>	<b>83</b>
Coût du risque	1	0	3	0	3	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>88</b>	<b>59</b>	<b>45</b>	<b>75</b>	<b>109</b>	<b>83</b>
Eléments hors exploitation	0	0	0	0	0	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>87</b>	<b>59</b>	<b>45</b>	<b>75</b>	<b>109</b>	<b>83</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6



<i>en millions d'euros</i>	<b>2T16</b>	<b>1T16</b>	<b>4T15</b>	<b>3T15</b>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>
<b>AUTRES ACTIVITES</b>						
<b>PNB</b>	<b>650</b>	<b>618</b>	<b>151</b>	<b>198</b>	<b>352</b>	<b>209</b>
Frais de gestion	-295	-182	-381	-302	-395	-258
<i>Dont coûts de transformation et coûts de restructuration</i>	<i>-108</i>	<i>-46</i>	<i>-286</i>	<i>-160</i>	<i>-217</i>	<i>-130</i>
<b>RBE</b>	<b>356</b>	<b>435</b>	<b>-230</b>	<b>-103</b>	<b>-43</b>	<b>-50</b>
Coût du risque	-5	9	-24	-6	-24	2
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis	0	0	-100	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>350</b>	<b>444</b>	<b>-354</b>	<b>-109</b>	<b>-67</b>	<b>-47</b>
SME	28	21	5	14	12	15
Autres éléments hors exploitation	-77	10	-622	11	410	76
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>301</b>	<b>475</b>	<b>-970</b>	<b>-84</b>	<b>354</b>	<b>43</b>

## **INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE - ARTICLE 223-1 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF**

<b>Indicateurs Alternatifs de Performance</b>	<b>Définition</b>	<b>Justification de l'utilisation</b>
PNB des Pôles Opérationnels	Somme du PNB de Domestic Markets, IFS et de CIB PNB Groupe BNP Paribas = PNB Pôles Opérationnels + PNB Autres Activités	Mesure représentative de la performance opérationnelle du Groupe BNP Paribas
PNB hors effet PEL/CEL	PNB retraité de l'effet PEL/CEL	Mesure représentative du PNB de la période retraité de la variation de provision comptabilisant le risque généré par les PEL et CEL sur l'ensemble de leur durée
Compte de résultat d'une activité de banque de détail avec 100% de la Banque Privée	Compte de résultat d'une activité de banque de détail incluant la totalité du compte de résultat de la banque privée	Mesure représentative de la performance de l'activité d'une banque de détail y compris la totalité de la performance de la banque privée (avant partage du compte de résultat avec le métier Wealth Management, la banque privée étant sous la responsabilité conjointe de la banque de détail (2/3 du compte de résultat) et du métier Wealth Management (1/3 du compte de résultat))
Coût du risque/encours de crédit à la clientèle début de période (en points de base)	Rapport entre coût du risque (en M€) et encours de crédit à la clientèle début de période	Mesure du niveau de risque par métier en pourcentage du volume des encours
Résultat net part du Groupe hors exceptionnels	Résultat net part du Groupe retraité des éléments exceptionnels	Mesure du résultat du Groupe BNP Paribas hors éléments non récurrents d'un montant significatif ou éléments ne reflétant pas la performance opérationnelle, notamment l'ajustement de valeur pour risque de crédit propre pour les dettes (« OCA ») et pour les dérivés (« DVA ») et les coûts de transformation et de restructuration
Rentabilité des fonds propres (ROE) hors exceptionnels	Rapport entre d'une part, le Résultat net part du Groupe annualisé retraité des éléments exceptionnels et de la rémunération des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI), et les capitaux propres permanents moyens de la période (capitaux propres comptables part du Groupe retraités des variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres, des TSSDI et de l'anticipation de distribution de dividende)	Mesure de la rentabilité des capitaux propres du Groupe BNP Paribas hors éléments non récurrents d'un montant significatif ou éléments ne reflétant pas la performance opérationnelle, notamment l'ajustement de valeur pour risque de crédit propre pour les dettes (« OCA ») et pour les dérivés (« DVA ») et les coûts de transformation et de restructuration
Rentabilité des fonds propres tangibles (ROTE) hors exceptionnels	Rapport entre d'une part, le Résultat net part du Groupe annualisé retraité des éléments exceptionnels et de la rémunération des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI), et d'autre part, les capitaux propres permanents tangibles moyens de la période (capitaux propres permanents retraités des immobilisations incorporelles et des écarts d'acquisition)	Mesure de la rentabilité des capitaux propres tangibles du Groupe BNP Paribas hors éléments non récurrents d'un montant significatif ou éléments ne reflétant pas la performance opérationnelle, notamment l'ajustement de valeur pour risque de crédit propre pour les dettes (« OCA ») et pour les dérivés (« DVA ») et les coûts de transformation et de restructuration

### **Rappel**

**Produit Net Bancaire (PNB) :** dans l'ensemble du document, les termes « Produit Net Bancaire » ou « Revenus » sont utilisés indifféremment.

**Frais de gestion :** correspondent à la somme des Frais de personnel, Autres charges générales d'exploitation, Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles. Dans l'ensemble du document, les termes « Frais de gestion » ou « Coûts » peuvent être utilisés indifféremment.

**Pôles Opérationnels :** ils regroupent les trois pôles suivants :

- Domestic Markets composé de : Banque De Détail en France (BDDF), BNL banca commerciale (BNL bc), Banque De Détail en Belgique (BDDB), Autres activités de Domestic Markets qui comprend Arval, Leasing Solutions, Personal Investors et la Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg (BDEL) ;
- International Financial Services (IFS) composé de : Europe Méditerranée, BancWest, Personal Finance, Assurance, Gestion Institutionnelle et Privée (GIP) qui comprend Gestion d'actifs, Wealth Management et Real Estate ;
- Corporate and Institutional Banking (CIB) regroupant : Corporate Banking, Global Markets, Securities Services.

### 1.3 Notations long-terme

Notation LT/CT	S&P	Fitch	Moody's	DBRS
Au 3 mai 2016	A/A-1 (perspective stable)	A+/F1 (perspective stable)	A1/Prime-1 (perspective stable)	AA (low)/R-1 (middle) (perspective stable)
Au 1 août 2016	A/A-1 (perspective stable)	A+/F1 (perspective stable)	A1/Prime-1 (perspective stable)	AA (low)/R-1 (middle) (perspective stable)
Date de la dernière revue	11 mars 2016	14 juin 2016	28 mai 2015	29 septembre 2015

### 1.4 Parties liées

Pour BNP Paribas, les principales transactions avec les parties liées n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite dans la note 8.h aux états financiers consolidés du 31 décembre 2015.

### 1.5 Facteurs de risques et d'incertitudes

Pour BNP Paribas, les facteurs de risques et d'incertitudes n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite dans les chapitres 5.1 à 5.11 du document de référence et rapport financier annuel 2015, en dehors de ce qui est mentionné dans le présent document.

### 1.6 Evénements récents

Il n'y a pas eu depuis le 3 mai 2016, date de publication de la première actualisation du Document de référence et rapport financier annuel 2015, d'évènement significatif susceptible d'apparaître dans cette section, en dehors de ce qui est mentionné dans le présent document.

## 2. Gouvernement d'entreprise

### 2.1 Composition du Conseil d'administration

Jean LEMIERRE  
 Jean-Laurent BONNAFE  
*Pierre André DE CHALENDAR*  
*Monique COHEN*  
*Marion GUILLOU*  
*Denis KESSLER*  
*Jean-François LEPETIT*  
 Nicole MISSON  
*Laurence PARISOT*  
 Wouter DE PLOEY  
*Daniela SCHWARZER*  
*Michel TILMANT*  
 Sandrine VERRIER  
*Fields WICKER-MIURIN*

En italique : administrateurs répondant aux critères d'indépendance selon les recommandations de place

### 2.2 Le Comité exécutif

Le Comité Exécutif de BNP Paribas était composé au 1<sup>er</sup> août 2016 des membres suivants :

**Jean-Laurent Bonnafé**, Administrateur Directeur Général ;  
**Philippe Bordenave**, Directeur Général délégué ;  
**Jacques d'Estais**, Directeur Général adjoint ; International Financial Services ;  
**Michel Konczaty**, Directeur Général adjoint ;  
**Thierry Laborde**, Directeur Général adjoint ; Domestic Markets ;  
**Alain Papiasse**, Directeur Général adjoint ; Amérique du Nord, Corporate and Institutional Banking ;  
**Marie-Claire Capobianco**, responsable de la Banque De Détail en France ;  
**Laurent David**, responsable de BNP Paribas Personal Finance ;  
**Stefaan Decraene**, responsable d'International Retail Banking ;  
**Renaud Dumora**, Directeur Général de BNP Paribas Cardif ;  
**Yann Gérardin**, responsable de Corporate and Institutional Banking ;  
**Maxime Jadot**, responsable de BNP Paribas Fortis ;  
**Éric Martin**, responsable de la fonction Conformité Groupe ;  
**Yves Martrenchar**, responsable de la fonction Ressources Humaines Groupe ;  
**Andrea Munari**, responsable de l'Italie et Administrateur Directeur Général de BNL ;  
**Éric Raynaud**, responsable de la région Asie-Pacifique ;  
**Frank Roncey**, responsable de Group Risk Management ;  
**Thierry Varène**, Délégué Général aux Grands Clients ; Chairman de Corporate Clients Financing and Advisory EMEA.

Depuis novembre 2007, le Comité Exécutif de BNP Paribas s'est doté d'un Secrétariat permanent.

### 3. Information financière au 30 juin 2016

#### 3.1 Etats financiers consolidés au 30 juin 2016

##### SOMMAIRE

<b>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES</b>
------------------------------------

**COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2016**  
**ETAT DU RESULTAT NET ET DES VARIATIONS D'ACTIFS ET DE PASSIFS COMPTABILISEES**  
**DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES**  
**BILAN AU 30 JUIN 2016**  
**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE RELATIFS AU PREMIER SEMESTRE 2016**  
**TABLEAU DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES DU 1er JANVIER 2015 AU 30 JUIN 2016**

<b>NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS</b>
---

#### 1. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

- 1.a Normes comptables
- 1.b Principes de consolidation
- 1.c Actifs et passifs financiers
- 1.d Normes comptables propres aux activités d'assurance
- 1.e Immobilisations
- 1.f Contrats de location
- 1.g Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées
- 1.h Avantages bénéficiant au personnel
- 1.i Paiements à base d'actions
- 1.j Provisions de passif
- 1.k Impôt courant et différé
- 1.l Tableau des flux de trésorerie
- 1.m Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

#### 2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2016

- 2.a Marge d'intérêts
- 2.b Commissions
- 2.c Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat
- 2.d Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers non évalués en valeur de marché
- 2.e Produits et charges des autres activités
- 2.f Coût du risque
- 2.g Impôt sur les bénéfices

#### 3. INFORMATIONS SECTORIELLES

#### 4. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2016

- 4.a Actifs, passifs et instruments financiers dérivés en valeur de marché par résultat
- 4.b Actifs financiers disponibles à la vente
- 4.c Mesure de la valeur de marché des instruments financiers
- 4.d Opérations interbancaires, créances et dettes sur établissements de crédit
- 4.e Prêts, créances et dettes sur la clientèle
- 4.f Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées
- 4.g Impôts courants et différés
- 4.h Comptes de régularisation, actifs et passifs divers
- 4.i Ecarts d'acquisition
- 4.j Provisions pour risques et charges
- 4.k Compensation des actifs et passifs financiers

#### 5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- 5.a Evolution du capital et résultat par action
- 5.b Passifs éventuels : procédures judiciaires et d'arbitrage
- 5.c Regroupement d'entreprises
- 5.d Intérêts minoritaires
- 5.e Valeur de marché des instruments financiers comptabilisés au coût amorti
- 5.f Périmètre de consolidation

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES****établis selon les normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne**

Les états financiers consolidés du Groupe BNP Paribas sont présentés au titre des deux premiers semestres 2016 et 2015. Conformément à l'article 20.1 de l'annexe I au règlement européen Prospectus (règlement EU 809/2004), il est précisé que le premier semestre 2014 est consultable dans l'actualisation du 3 août 2015, enregistrée sous le numéro D.15-0107-A02, du Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 6 mars 2015 sous le numéro D.15-0107.

**COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2016**

En millions d'euros	Notes	1er semestre 2016	1er semestre 2015
Intérêts et produits assimilés	2.a	20 144	21 946
Intérêts et charges assimilées	2.a	(8 829)	(10 818)
Commissions (produits)	2.b	6 285	6 772
Commissions (charges)	2.b	(2 715)	(2 922)
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	2.c	2 919	3 557
Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers non évalués en valeur de marché	2.d	1 649	976
Produits des autres activités	2.e	18 478	22 283
Charges des autres activités	2.e	(15 765)	(19 650)
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>22 166</b>	<b>22 144</b>
Frais de personnel		(8 049)	(8 236)
Autres charges générales d'exploitation		(5 864)	(5 849)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		(804)	(806)
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>7 449</b>	<b>7 253</b>
Coût du risque	2.f	(1 548)	(1 947)
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis		-	-
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>5 901</b>	<b>5 306</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		319	301
Gains nets sur autres actifs immobilisés		(3)	630
Ecart d'acquisition		(54)	-
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>6 163</b>	<b>6 237</b>
Impôt sur les bénéfices	2.g	(1 584)	(1 846)
<b>RESULTAT NET</b>		<b>4 579</b>	<b>4 391</b>
dont intérêts minoritaires		205	188
<b>RESULTAT NET, PART DU GROUPE</b>		<b>4 374</b>	<b>4 203</b>
Résultat par action	5.a	3,43	3,22
Résultat dilué par action	5.a	3,43	3,22

# ETAT DU RESULTAT NET ET DES VARIATIONS D'ACTIFS ET DE PASSIFS COMPTABILISEES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	1er semestre 2016	1er semestre 2015
<b>Résultat net</b>	<b>4 579</b>	<b>4 391</b>
<b>Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>(275)</b>	<b>794</b>
<b>Eléments pouvant être rapportés au résultat</b>	<b>305</b>	<b>525</b>
- Variations de valeur des éléments relatifs aux parités monétaires	29	1 023
- Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente, y compris ceux reclassés en prêts et créances	750	(57)
- Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente, y compris ceux reclassés en prêts et créances, rapportées au résultat de la période	(866)	(443)
- Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture	458	(240)
- Variations de valeur des instruments dérivés de couverture, rapportées au résultat de la période	(21)	(3)
- Variations de valeur des éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	(45)	245
<b>Eléments ne pouvant être rapportés au résultat</b>	<b>(580)</b>	<b>269</b>
- Effets des réestimations sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(568)	263
- Variations de valeur des éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	(12)	6
<b>Total cumulé</b>	<b>4 304</b>	<b>5 185</b>
- Part du Groupe	4 105	4 962
- Part des minoritaires	199	223

# BILAN AU 30 JUIN 2016

En millions d'euros, au	Notes	30 juin 2016	31 décembre 2015
<b>ACTIF</b>			
Caisse, banques centrales		147 834	134 547
Instruments financiers en valeur de marché par résultat			
Portefeuille de titres de transaction	4.a	150 090	133 500
Prêts et opérations de pensions	4.a	173 341	131 783
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	4.a	82 614	83 076
Instruments financiers dérivés	4.a	383 444	336 624
Instruments financiers dérivés de couverture		21 927	18 063
Actifs financiers disponibles à la vente	4.b	265 409	258 933
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4.d	55 967	43 427
Prêts et créances sur la clientèle	4.e	693 304	682 497
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		6 287	4 555
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		7 085	7 757
Actifs d'impôts courants et différés	4.g	7 482	7 865
Comptes de régularisation et actifs divers	4.h	133 685	108 018
Participations dans les entreprises mises en équivalence		6 706	6 896
Immeubles de placement		1 902	1 639
Immobilisations corporelles		21 589	21 593
Immobilisations incorporelles		3 207	3 104
Ecarts d'acquisition	4.i	10 116	10 316
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 171 989</b>	<b>1 994 193</b>
<b>DETTES</b>			
Banques centrales		3 666	2 385
Instruments financiers en valeur de marché par résultat			
Portefeuille de titres de transaction	4.a	83 056	82 544
Emprunts et opérations de pensions	4.a	205 223	156 771
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	4.a	50 806	53 118
Instruments financiers dérivés	4.a	373 192	325 828
Instruments financiers dérivés de couverture		22 806	21 068
Dettes envers les établissements de crédit	4.d	98 508	84 146
Dettes envers la clientèle	4.e	725 596	700 309
Dettes représentées par un titre	4.f	166 452	159 447
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		6 254	3 946
Passifs d'impôts courants et différés	4.g	3 741	2 993
Comptes de régularisation et passifs divers	4.h	110 809	88 629
Provisions techniques des sociétés d'assurance		190 054	185 043
Provisions pour risques et charges	4.j	11 915	11 345
Dettes subordonnées	4.f	18 471	16 544
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>2 070 549</b>	<b>1 894 116</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<i>Capital et réserves</i>		86 092	82 839
<i>Résultat de la période, part du Groupe</i>		4 374	6 694
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe		90 466	89 533
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres		7 043	6 736
<b>Total part du Groupe</b>		<b>97 509</b>	<b>96 269</b>
Réserves et résultat des minoritaires		3 816	3 691
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres		115	117
<b>Total intérêts minoritaires</b>		<b>3 931</b>	<b>3 808</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS</b>		<b>101 440</b>	<b>100 077</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>2 171 989</b>	<b>1 994 193</b>



# TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE RELATIFS AU PREMIER SEMESTRE 2016

En millions d'euros	Notes	1er semestre 2016	1er semestre 2015
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>6 163</b>	<b>6 237</b>
<b>Éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et autres ajustements hors résultat</b>		<b>6 856</b>	<b>12 049</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		2 135	1 813
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition		34	(12)
Dotations nettes aux provisions		5 000	7 423
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		(319)	(301)
Charges (produits) nets des activités d'investissement		20	(584)
Charges nettes des activités de financement		1 437	1 085
Autres mouvements		(1 451)	2 625
<b>Diminution nette liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>		<b>(2 982)</b>	<b>(38 960)</b>
Augmentation (diminution) nette liée aux opérations avec les établissements de crédit		(3 126)	6 245
Augmentation nette liée aux opérations avec la clientèle		22 120	4 729
Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers		(18 979)	(46 550)
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers		(2 435)	(1 802)
Impôts versés		(562)	(1 582)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE GENEREE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE</b>		<b>10 037</b>	<b>(20 674)</b>
Augmentation (diminution) nette liée aux actifs financiers et aux participations		(6)	569
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles		(709)	(790)
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRESORERIE LIEE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(715)</b>	<b>(221)</b>
Diminution de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires		(2 193)	(1 967)
Diminution de trésorerie provenant des autres activités de financement		(3 647)	(1 419)
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRESORERIE LIEE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		<b>(5 840)</b>	<b>(3 386)</b>
<b>EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET ASSIMILEE</b>		<b>2 852</b>	<b>6 840</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE</b>		<b>6 334</b>	<b>(17 441)</b>
<b>Solde des comptes de trésorerie et assimilée à l'ouverture de la période</b>		<b>133 174</b>	<b>111 993</b>
Comptes actifs de caisse, banques centrales		134 547	117 473
Comptes passifs de banques centrales		(2 385)	(1 680)
Prêts à vue aux établissements de crédit	4.d	9 346	7 924
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	4.d	(8 527)	(11 618)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée		193	(106)
<b>Solde des comptes de trésorerie et assimilée à la clôture de la période</b>		<b>139 508</b>	<b>94 552</b>
Comptes actifs de caisse, banques centrales		147 834	99 423
Comptes passifs de banques centrales		(3 666)	(5 841)
Prêts à vue aux établissements de crédit	4.d	8 475	10 356
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	4.d	(13 004)	(9 365)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée		(131)	(21)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DES SOLDES DES COMPTES DE TRESORERIE ET ASSIMILEE</b>		<b>6 334</b>	<b>(17 441)</b>

# TABLEAU DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	Capital et réserves						
	Part du Groupe				Intérêts minoritaires		
	Capital et réserves liées	Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée	Réserves non distribuées	Total	Capital et réserves	Actions de préférence éligibles au Tier1	Total
<b>Situation au 31 décembre 2014</b>	<b>26 971</b>	<b>6 589</b>	<b>49 807</b>	<b>83 367</b>	<b>4 025</b>	<b>73</b>	<b>4 098</b>
<b>Affectation du résultat de l'exercice 2014</b>			<b>(1 867)</b>	<b>(1 867)</b>	<b>(120)</b>		<b>(120)</b>
Augmentations de capital et émissions	10	746		756			
Réduction ou remboursement de capital		(862)	(72)	(934)			
Mouvements sur titres propres	(192)	(5)	(21)	(218)			
Opérations résultant de plans de paiement en actions			5	5			
Rémunération des actions de préférence et des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI)			(108)	(108)	(1)		(1)
Mouvements de périmètre affectant les intérêts minoritaires			(2)	(2)	(204)		(204)
Opérations d'acquisition de participations complémentaires ou de cession partielle (note 5.d)			3	3	(7)		(7)
Variation des engagements de rachat de participation aux actionnaires minoritaires			28	28	(74)		(74)
Autres variations			(5)	(5)	(3)		(3)
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres			265	265	4		4
<b>Résultat net du premier semestre 2015</b>			<b>4 203</b>	<b>4 203</b>	<b>188</b>		<b>188</b>
<b>Situation au 30 juin 2015</b>	<b>26 789</b>	<b>6 468</b>	<b>52 236</b>	<b>85 493</b>	<b>3 808</b>	<b>73</b>	<b>3 881</b>
<b>Affectation du résultat de l'exercice 2014</b>					<b>(11)</b>		<b>(11)</b>
Augmentations de capital et émissions	9	1 348		1 357			
Réduction ou remboursement de capital			43	43			
Mouvements sur titres propres	99	39	(35)	103			
Opérations résultant de plans de paiement en actions			2	2			
Rémunération des actions de préférence et des TSSDI			(149)	(149)	(1)		(1)
Opérations internes affectant les actionnaires minoritaires			(2)	(2)	2		2
Mouvements de périmètre affectant les intérêts minoritaires					(317)		(317)
Opérations d'acquisition de participations complémentaires ou de cession partielle			(6)	(6)	3		3
Variation des engagements de rachat de participation aux actionnaires minoritaires			21	21	(29)		(29)
Autres variations			(6)	(6)	(1)		(1)
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres			186	186	2		2
<b>Résultat net du deuxième semestre 2015</b>			<b>2 491</b>	<b>2 491</b>	<b>162</b>		<b>162</b>
<b>Situation au 31 décembre 2015</b>	<b>26 897</b>	<b>7 855</b>	<b>54 781</b>	<b>89 533</b>	<b>3 618</b>	<b>73</b>	<b>3 691</b>
<b>Affectation du résultat de l'exercice 2015</b>			<b>(2 877)</b>	<b>(2 877)</b>	<b>(97)</b>		<b>(97)</b>
Augmentations de capital et émissions	3	1 325	(2)	1 326			
Réduction ou remboursement de capital		(1 199)	80	(1 119)			
Mouvements sur titres propres	103	(12)	(40)	51			
Opérations résultant de plans de paiement en actions			1	1			
Rémunération des actions de préférence et des TSSDI			(145)	(145)	(1)		(1)
Opérations internes affectant les actionnaires minoritaires (note 5.d)			3	3	(3)		(3)
Mouvements de périmètre affectant les intérêts minoritaires					9		9
Opérations d'acquisition de participations complémentaires ou de cession partielle (note 5.d)			(103)	(103)	37		37
Variation des engagements de rachat de participation aux actionnaires minoritaires			1	1	(4)		(4)
Autres variations			(3)	(3)	(17)		(17)
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres			(576)	(576)	(4)		(4)
<b>Résultat net du premier semestre 2016</b>			<b>4 374</b>	<b>4 374</b>	<b>205</b>		<b>205</b>
<b>Situation au 30 juin 2016</b>	<b>27 003</b>	<b>7 969</b>	<b>55 494</b>	<b>90 466</b>	<b>3 743</b>	<b>73</b>	<b>3 816</b>

## DU 1er JANVIER 2015 AU 30 JUIN 2016

Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Part du Groupe						
Parités monétaires	Actifs financiers disponibles à la vente et prêts et créances reclassés	Instruments dérivés de couverture	Total			
(291)	4 865	1 517	6 091	133	93 689	
					(1 987)	
					756	
					(934)	
					(218)	
					5	
					(109)	
					(206)	
					(4)	
					(46)	
					(8)	
1 138	(423)	(221)	494	31	794	
					4 391	
847	4 442	1 296	6 585	164	96 123	
					(11)	
					1 357	
					43	
					103	
					2	
					(150)	
					-	
					(317)	
					(3)	
					(8)	
					(7)	
(522)	624	49	151	(47)	292	
					2 653	
325	5 066	1 345	6 736	117	100 077	
					(2 974)	
					1 326	
					(1 119)	
					51	
					1	
					(146)	
					-	
					9	
					(66)	
					(3)	
					(20)	
(1)	(129)	437	307	(2)	(275)	
					4 579	
324	4 937	1 782	7 043	115	101 440	

# NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

établis selon les Normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne

## 1. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

### 1.a NORMES COMPTABLES

#### 1.a.1 NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les comptes consolidés du Groupe BNP Paribas sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été adoptées au sein de l'Union Européenne<sup>34</sup>. A ce titre, certaines dispositions de la norme IAS 39 relative à la comptabilité de couverture ont été exclues, et certains textes récents n'ont pas encore fait l'objet d'une procédure d'adoption.

Le contenu des présents états financiers est conforme à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire qui prévoit la publication de comptes semestriels condensés.

L'entrée en vigueur des autres normes d'application obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 n'a pas eu d'effet sur les comptes semestriels condensés au 30 juin 2016.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne lorsque l'application en 2016 est optionnelle.

#### 1.a.2 NOUVELLES NORMES PUBLIEES ET NON ENCORE APPLICABLES

##### **IFRS 9 Instruments financiers**

La norme IFRS 9 « Instruments Financiers » publiée par l'IASB en juillet 2014 remplacera la norme IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation relative au classement et à l'évaluation des instruments financiers. Elle définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers et de comptabilité de couverture générale (ou micro-couverture).

La norme IFRS 9 entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 après adoption par l'Union Européenne, pour application en Europe.

##### *Classement et évaluation*

Selon la norme IFRS 9, le classement et l'évaluation des actifs financiers dépendront du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles des instruments. Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers seront classés au coût amorti, en valeur de marché par capitaux propres (sous une rubrique spécifique) ou en valeur de marché par le résultat.

Les dérivés incorporés à des actifs financiers ne pourront plus être comptabilisés séparément du contrat hôte.

<sup>34</sup> Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union Européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission Européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission)

L'application des critères relatifs au modèle de gestion et aux caractéristiques contractuelles des instruments pourrait conduire à un classement et une évaluation de certains actifs financiers différents par rapport à IAS 39.

Les instruments de dette (prêts, créances ou titres) seront classés au coût amorti, en valeur de marché par capitaux propres (sous une rubrique spécifique) ou en valeur de marché par le résultat.

- Ils seront classés au coût amorti si le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels et si les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.
- Ils seront classés en valeur de marché par capitaux propres si le modèle de gestion est de détenir l'instrument afin de collecter les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs, et si les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal. Lors de la cession des titres, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres seront constatés en compte de résultat.
- Tous les instruments de dette qui ne sont pas éligibles à un classement au coût amorti ou dans la catégorie valeur de marché par capitaux propres seront classés en valeur de marché par le résultat.

Les instruments de dette ne pourront être désignés à la valeur de marché par résultat sur option que si l'utilisation de cette option permet de réduire une incohérence en résultat.

Les investissements dans des instruments de capitaux propres de type actions seront classés en instruments à la valeur de marché par résultat, ou, sur option, en instruments à la valeur de marché par capitaux propres (sous une rubrique spécifique). Dans ce dernier cas, lors de la cession des titres, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres ne seront pas recyclés en résultat. Seuls les dividendes seront comptabilisés en résultat.

Concernant les passifs financiers, le seul changement introduit par IFRS 9 porte sur la comptabilisation des variations de valeur de marché résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en valeur de marché par résultat sur option, qui seront à constater sous une rubrique spécifique des capitaux propres et non plus en résultat.

Les dispositions de la norme IAS 39 relatives à la décomptabilisation des actifs et passifs financiers sont reprises dans la norme IFRS 9 sans modification.

### *Dépréciation*

La norme IFRS 9 instaure un nouveau modèle de dépréciation pour risque de crédit fondé sur les pertes attendues.

Ce modèle s'appliquera aux crédits et aux instruments de dette évalués au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres (sous une rubrique spécifique), aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marché, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location.

Dans le cadre du modèle de provisionnement d'IAS 39, la comptabilisation d'une dépréciation est en effet conditionnée par la constatation d'une indication objective de perte de valeur. Les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse de risques par portefeuilles homogènes, et les groupes de contreparties, qui compte-tenu des événements survenus depuis la mise en place des crédits, présentent une indication objective de perte de valeur, font l'objet d'une dépréciation de portefeuille. Par ailleurs, le Groupe peut être conduit à constituer des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels.

Le nouveau modèle de dépréciation de la norme IFRS 9 imposera de constater les pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défauts dans les 12 mois à venir) sur les instruments émis ou acquis, dès leur entrée au bilan.

Les pertes de crédit attendues à maturité (résultant de risques de défauts sur toute la durée de vie résiduelle de l'instrument) devront être comptabilisées lorsqu'une augmentation significative du risque de crédit sera constatée depuis la comptabilisation initiale.

Les actifs financiers pour lesquels une perte de crédit attendue à 12 mois sera comptabilisée seront considérés comme relevant de la « strate de niveau 1 ». Les produits d'intérêts seront calculés selon la

méthode du taux d'intérêt effectif appliqué à la valeur comptable brute (avant dépréciation) de l'actif financier.

Les actifs financiers ayant subi une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale relèveront de la « strate de niveau 2 ». Les produits d'intérêts seront calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif appliqué à la valeur comptable brute (avant dépréciation) de l'actif financier.

Les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif seront considérés comme dépréciés et relèveront de la « strate de niveau 3 ». Les produits d'intérêts seront calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif appliqué à la valeur comptable nette (après dépréciation) de l'actif financier.

L'augmentation significative du risque de crédit s'appréciera sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

Le montant des pertes de crédit attendues sera calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique.

Le nouveau modèle de provisionnement est susceptible d'engendrer une augmentation des dépréciations pour risque de crédit dans la mesure où tous les actifs financiers feront l'objet d'un calcul d'une perte de crédit attendue à 12 mois. Par ailleurs, le périmètre des actifs ayant subi une augmentation significative du risque de crédit pourrait être différent du périmètre des actifs faisant l'objet d'une provision de portefeuille selon IAS 39.

Enfin, le modèle de provisionnement d'IFRS 9 s'appuie sur des informations de nature plus prospective que celui de la norme IAS 39 induisant un montant des pertes de crédit attendues plus volatile.

Le Groupe envisage de s'appuyer sur les concepts et dispositifs existants (notamment sur le dispositif bâlois) pour les expositions pour lesquelles les exigences de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées selon l'approche IRBA. Ce dispositif devra être également appliqué aux portefeuilles pour lesquels les exigences de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées selon l'approche standard. Par ailleurs, le dispositif bâlois devra être complété des dispositions spécifiques à IFRS 9 et notamment la prise en compte des informations de nature prospective.

### *Comptabilité de couverture*

S'agissant de la comptabilité de couverture, le modèle d'IFRS 9 a pour objectif de mieux refléter la gestion des risques, notamment en élargissant les instruments de couverture éligibles et en supprimant certaines règles jugées trop prescriptives. Le Groupe pourra choisir, lors de la première application d'IFRS 9, soit d'appliquer les nouvelles dispositions en termes de comptabilité de couverture, soit de maintenir les dispositions de comptabilité de couverture d'IAS 39 jusqu'à l'entrée en vigueur de la future norme sur la macro-couverture. Quelle que soit l'option choisie pour la comptabilité de couverture, des informations complémentaires en annexe seront requises sur la gestion des risques et les effets de la comptabilité de couverture sur les états financiers.

Par ailleurs, la norme IFRS 9 ne traite pas explicitement de la couverture de valeur du risque de taux d'un portefeuille d'actifs ou passifs financiers. Les dispositions prévues dans IAS 39 pour ces couvertures de portefeuille, telles qu'adoptées par l'Union Européenne, continueront de s'appliquer.

Sur la base des analyses réalisées à ce jour, le Groupe envisage de maintenir toutes les dispositions d'IAS 39 pour la comptabilité de couverture.

*Transition*

Le classement et l'évaluation ainsi que le nouveau modèle de dépréciation d'IFRS 9 sont applicables rétrospectivement en ajustant le bilan d'ouverture en date de première application, sans obligation de retraiter les exercices présentés en comparatif.

La norme IFRS 9 permet d'appliquer de manière anticipée les dispositions relatives au risque de crédit propre des dettes désignées en valeur de marché par résultat sur option. Cette application anticipée est toutefois conditionnée par l'adoption de la norme IFRS 9 par l'Union Européenne.

*Mise en œuvre de la norme IFRS 9 dans le Groupe*

La mise en œuvre d'IFRS 9 dans le Groupe s'appuie sur une structure de projets correspondant à chacun des différents volets de la norme. Des comités de pilotage réunissant les responsables des Fonctions Risques et Finance ont été mis en place, ainsi que des comités opérationnels dédiés aux différentes problématiques liées à la mise en œuvre de la nouvelle norme.

Le projet relatif au classement et à l'évaluation est piloté par la Direction Finance, avec une gouvernance dédiée au projet.

Les travaux relatifs à l'analyse des modèles de gestion et des caractéristiques contractuelles des actifs du Groupe sont en cours de finalisation. En parallèle, les développements et adaptations informatiques nécessaires ont démarré et se poursuivront sur 2016 et 2017.

Le projet relatif au modèle de dépréciation est sous la responsabilité conjointe des Directions Finance et Risques.

Les travaux menés en 2015 et jusqu'à ce jour ont essentiellement porté sur la définition de la méthodologie Groupe du nouveau modèle de provisionnement (cf. supra). La déclinaison opérationnelle du modèle et son affinement sont en cours.

**IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients**

La norme IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients, publiée en mai 2014, remplacera plusieurs normes et interprétations relatives à la comptabilisation des revenus (notamment les normes IAS 18 Produits des activités ordinaires et IAS 11 Contrats de construction). Cette norme n'affecte pas les revenus résultant des contrats de location, des contrats d'assurance ou des instruments financiers. Elle s'appuie sur des principes détaillés selon un modèle en cinq étapes, permettant de déterminer quand et pour quel montant les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés. Cette norme entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 et devra être préalablement adoptée par l'Union Européenne, pour application en Europe.

L'analyse de la norme et l'identification de ses effets potentiels sont en cours mais les impacts attendus ne devraient pas être significatifs.

La mise en œuvre d'IFRS 15 dans le Groupe s'appuie sur une structure de projet pilotée par la Direction Finance. Les travaux d'analyse et d'identification des effets potentiels devraient se prolonger jusqu'en 2017. Les développements et adaptations informatiques nécessaires sont prévus sur 2016 et 2017.

## **IFRS 16 Locations**

La norme IFRS 16 Locations publiée en janvier 2016, remplacera la norme IAS 17 Contrats de location et les interprétations relatives à la comptabilisation de tels contrats. La nouvelle définition des contrats de location implique d'une part, l'identification d'un actif et d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif.

Du point de vue du bailleur, l'impact attendu devrait être limité, les dispositions retenues restant substantiellement inchangées par rapport à l'actuelle norme IAS 17.

Pour le preneur, la norme imposera la comptabilisation au bilan de tous les contrats de location sous forme d'un droit d'utilisation sur l'actif loué, enregistré dans les immobilisations et au passif la comptabilisation d'une dette financière au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location. Le droit d'utilisation sera amorti linéairement et la dette financière actuariellement sur la durée du contrat de location. Selon IAS 17 les contrats dits de location simple ou opérationnelle ne donnent pas lieu à un enregistrement au bilan.

La norme IFRS 16 entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 et devra être préalablement adoptée par l'Union Européenne, pour application en Europe. L'analyse de la norme et l'identification de ses effets potentiels ont débuté suite à la publication de la norme.

## **1.b PRINCIPES DE CONSOLIDATION**

### **1.b.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

Les comptes consolidés de BNP Paribas regroupent les entreprises contrôlées, contrôlées conjointement, et sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe. Une entreprise est présumée présenter un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe dès lors que sa contribution dans les comptes consolidés reste en deçà des trois seuils suivants : 15 millions d'euros pour le produit net bancaire, 1 million d'euros pour le résultat net avant impôt, et 500 millions d'euros pour le total du bilan. Sont également consolidées les entités portant à leur actif des titres de participation de sociétés consolidées.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle. Les entités temporairement contrôlées sont également intégrées dans les comptes consolidés jusqu'à la date de leur cession.

### **1.b.2 METHODES DE CONSOLIDATION**

Les entreprises contrôlées par le Groupe sont consolidées par intégration globale. Le Groupe exerce le contrôle sur une filiale lorsque ses relations avec l'entité l'exposent ou lui donnent droit à des rendements variables et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il exerce sur cette dernière.

Pour les entités régies par des droits de vote, le Groupe contrôle généralement l'entité s'il détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote et s'il n'existe pas d'autres accords venant altérer le pouvoir de ces droits de vote.

Les entités structurées sont définies comme des entités créées de telle sorte qu'elles ne sont pas régies par des droits de vote, comme lorsque ceux-ci sont limités à des décisions administratives alors que la gestion des activités pertinentes est régie par des accords contractuels. Elles présentent souvent des caractéristiques telles que des activités circonscrites, un objet précis et bien défini et des capitaux propres insuffisants pour leur permettre de financer leurs activités sans recours à un soutien financier subordonné.

Pour ces entités, l'analyse du contrôle considère les raisons ayant présidé à leur création, les risques auxquels il a été prévu qu'elles seraient exposées et dans quelle mesure le Groupe en absorbe la variabilité. L'évaluation du contrôle tient compte de tous les faits et circonstances permettant d'apprécier la capacité pratique du Groupe à prendre les décisions susceptibles de faire varier



significativement les rendements qui lui reviennent même si ces décisions sont contingentes à certaines circonstances ou événements futurs incertains.

Lorsqu'il évalue s'il a le pouvoir, le Groupe tient seulement compte des droits substantiels relatifs à l'entité, à sa main ou détenus par des tiers. Pour être substantiel, un droit doit donner à son détenteur la capacité pratique de l'exercer, au moment où les décisions relatives aux activités essentielles de l'entité doivent être prises.

L'analyse du contrôle doit être réexaminée dès lors qu'un des critères caractérisant le contrôle est modifié.

Lorsque le Groupe est contractuellement doté du pouvoir de décision, par exemple lorsque le Groupe intervient en qualité de gestionnaire de fonds, il convient de déterminer s'il agit en tant qu'agent ou principal. En effet, associé à un certain niveau d'exposition à la variabilité des rendements, ce pouvoir décisionnel peut indiquer qu'il agit pour son propre compte et qu'il a donc le contrôle sur ces entités.

Lorsque le Groupe poursuit une activité avec un ou plusieurs partenaires et que le contrôle est partagé en vertu d'un accord contractuel qui nécessite que les décisions relatives aux activités pertinentes (celles qui affectent significativement les rendements de l'entité) soient prises à l'unanimité, le Groupe exerce un contrôle conjoint sur l'activité. Lorsque l'activité contrôlée conjointement est menée via une structure juridique distincte sur laquelle les partenaires ont un droit à l'actif net, cette coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Quand l'activité contrôlée conjointement n'est pas opérée via une structure juridique distincte ou que les partenaires ont des droits sur les actifs et des obligations relatives aux passifs de l'activité contrôlée conjointement, le Groupe comptabilise ses actifs, ses passifs et les produits et charges lui revenant selon les normes IFRS applicables.

Les entreprises sous influence notable, dites entreprises associées sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité. Les participations inférieures à ce seuil sont exclues du périmètre de consolidation, sauf si elles représentent un investissement stratégique, et si le Groupe y exerce une influence notable effective. Tel est le cas des sociétés développées en partenariat avec d'autres groupes dans lesquelles le Groupe BNP Paribas participe aux décisions stratégiques de l'entreprise associée en étant représenté dans les organes de direction, exerce une influence sur la gestion opérationnelle de l'entreprise associée par la mise à disposition de systèmes de gestion ou de personnel dirigeant, ou apporte sa collaboration technique au développement de cette entreprise.

Les variations de capitaux propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan sous la rubrique « Participations dans les sociétés mises en équivalence » et au passif du bilan sous la rubrique de capitaux propres appropriée. L'écart d'acquisition sur une société consolidée par mise en équivalence figure également sous la rubrique « Participations dans les sociétés mises en équivalence ».

Dès lors qu'il existe un indicateur de perte de valeur, la valeur comptable de la participation mise en équivalence (y compris l'écart d'acquisition) est soumise à un test de dépréciation, en comparant sa valeur recouvrable (égale au montant le plus important entre la valeur d'utilité et la valeur de marché nette des coûts de cession) avec sa valeur comptable. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée sous la rubrique « Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence » du compte de résultat consolidé et peut être reprise ultérieurement.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise mise en équivalence est égale ou supérieure à ses intérêts dans cette entreprise, le Groupe cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires de l'entreprise mise en équivalence sont provisionnées uniquement lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite de le faire ou lorsqu'il a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise.

Les intérêts minoritaires sont présentés séparément dans le résultat consolidé, ainsi que dans le bilan consolidé au sein des capitaux propres. La détermination des intérêts minoritaires tient compte le cas échéant des actions préférentielles cumulatives en circulation émises par les filiales et classées comme des instruments de capitaux propres, dès lors qu'elles sont détenues par des entreprises hors du Groupe.

Pour les fonds consolidés par intégration globale, les parts détenues par des investisseurs tiers sont enregistrées en dettes à la valeur de marché dès lors que les parts émises par ces fonds sont remboursables à la valeur de marché au gré du détenteur.

Lors de transactions aboutissant à une perte de contrôle, la quote-part résiduelle éventuellement conservée est réévaluée à sa valeur de marché par la contrepartie du résultat.

Les résultats de cession réalisés sur les titres consolidés sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

### 1.b.3 REGLES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

- **Elimination des opérations réciproques**

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié. Les profits et pertes latents compris dans la valeur des actifs disponibles à la vente sont conservés au niveau du Groupe.

- **Conversion des comptes en devises étrangères**

Les comptes consolidés de BNP Paribas sont établis en euros.

La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

La même méthode s'applique aux comptes des filiales du Groupe situées dans des pays dotés d'une économie à caractère hyper-inflationniste, préalablement corrigés des effets de l'inflation au moyen d'indices reflétant les variations générales des prix.

Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan que du résultat, sont portés, pour la part revenant au Groupe dans ses capitaux propres sous la rubrique «Ecart de conversion» et pour la part des tiers sous la rubrique «Intérêts minoritaires». Par application de l'option offerte par la norme IFRS 1, le Groupe a procédé, par transfert aux réserves consolidées, à la mise à zéro de l'ensemble des écarts de conversion en part du Groupe et en Intérêts minoritaires dans le bilan d'ouverture du 1<sup>er</sup> janvier 2004.

En cas de liquidation ou de cession de tout ou partie d'une participation détenue dans une entreprise située hors de la zone euro conduisant à changer la nature de l'investissement (perte de contrôle, perte d'influence notable ou perte de contrôle conjoint sans conservation d'une influence notable), l'écart de conversion cumulé à la date de liquidation ou de cession, déterminé selon la méthode par palier, est enregistré en résultat.

En cas de variation de pourcentage d'intérêts ne conduisant pas à changer la nature de l'investissement, l'écart de conversion est réalloué entre la part du groupe et les intérêts minoritaires si l'entité est intégrée globalement ; dans le cas d'une entreprise mise en équivalence, il est enregistré en résultat pour la fraction afférente à la participation cédée.

## 1.b.4 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET EVALUATION DES ECARTS D'ACQUISITION

### • Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Selon cette méthode, les actifs identifiables acquis et les passifs repris de l'entité acquise sont comptabilisés à la valeur de marché ou son équivalent, déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés à la valeur de marché nette des coûts de sortie.

Les passifs éventuels de l'entité acquise ne sont comptabilisés au bilan consolidé que dans la mesure où ils sont représentatifs d'une obligation actuelle à la date de prise de contrôle et où leur valeur de marché peut être estimée de façon fiable.

Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération de regroupement constituent une transaction séparée du regroupement et sont enregistrés en résultat.

Les compléments de prix éventuels sont intégrés dès la prise de contrôle dans le coût d'acquisition pour leur valeur de marché à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de valeur des compléments de prix éventuels qualifiés de passifs financiers sont enregistrées en résultat.

Le Groupe dispose d'un délai de douze mois après la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré.

L'écart d'acquisition, ou survaleur, correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la valeur de marché ou son équivalent des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition. A cette date, cet écart est inscrit à l'actif de l'acquéreur s'il est positif, et est comptabilisé immédiatement en résultat s'il est négatif. Les intérêts minoritaires sont alors évalués pour leur quote-part dans l'actif net réévalué de l'entité acquise. Cependant, le Groupe peut également choisir, pour chaque regroupement d'entreprises, d'évaluer les intérêts minoritaires à leur valeur de marché, une fraction de l'écart d'acquisition ainsi déterminé leur étant alors affectée. Le Groupe n'a, à ce jour, jamais retenu cette option.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de la société acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

A la date de prise de contrôle d'une entité, l'éventuelle quote-part antérieurement détenue dans cette dernière est réévaluée à sa valeur de marché en contrepartie du compte de résultat. Lorsqu'un regroupement d'entreprise a été réalisé au moyen de plusieurs transactions d'échange (acquisition par étapes), l'écart d'acquisition est déterminé par référence à la valeur de marché à la date de prise de contrôle.

L'application de la norme IFRS 3 révisée étant prospective, les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 n'ont pas été retraités des effets des révisions de la norme IFRS 3.

En application de l'exception offerte par la norme IFRS 1, les regroupements d'entreprises intervenus avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et comptabilisés selon les règles comptables françaises prévalant à l'époque, n'avaient pas été retraités selon les principes de la norme IFRS 3.

### • Evaluation des écarts d'acquisition

Le Groupe BNP Paribas procède régulièrement à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition.

- Ensemble homogène de métiers

Le Groupe a réparti l'ensemble de ses activités en "ensembles homogènes de métiers"<sup>35</sup>. Cette répartition, opérée de manière cohérente avec le mode d'organisation et de gestion des métiers du Groupe, tient compte à la fois du caractère indépendant des résultats générés et du mode de gestion et de direction de ces ensembles. Cette répartition est régulièrement revue afin de tenir compte des événements susceptibles d'avoir une conséquence sur la composition des ensembles homogènes de métiers (opérations d'acquisition et de cession, réorganisation majeure, etc.).

- Tests de dépréciation d'un ensemble homogène de métiers

Des tests de dépréciation consistant à s'assurer que les écarts d'acquisition affectés à chaque ensemble homogène de métiers ne sont pas frappés d'une dépréciation durable sont effectués lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an. La valeur comptable de l'ensemble homogène de métiers est alors comparée à sa valeur recouvrable. Dans le cas où la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, il est procédé à une dépréciation irréversible de l'écart d'acquisition égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de l'ensemble homogène considéré.

- Valeur recouvrable d'un ensemble homogène de métiers

La valeur recouvrable d'un ensemble homogène de métiers est définie comme la valeur la plus élevée entre sa valeur de marché nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur de marché correspond au montant susceptible d'être obtenu de la cession de l'ensemble homogène de métiers dans les conditions de marché prévalant à la date d'évaluation. Les références au marché sont essentiellement constituées par les prix observés lors de transactions récentes sur des entités comparables ou bien encore établies par rapport à des multiples boursiers de sociétés comparables cotées.

La valeur d'utilité repose sur une estimation des flux futurs dégagés par l'ensemble homogène de métiers tels qu'ils résultent des plans prévisionnels établis chaque année par les responsables des ensembles homogènes et approuvés par la direction générale du Groupe, et des analyses d'évolution à long terme du positionnement relatif des activités concernées sur leur marché. Ces flux sont actualisés à un taux reflétant le niveau de rendement attendu par un investisseur sur le type d'activité et dans la zone géographique concernés.

---

<sup>35</sup> Le terme consacré aux ensembles homogènes de métiers par la norme IAS 36 est celui d' « Unité Génératrice de Trésorerie ».

## 1.c ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

### 1.c.1 CREDITS

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe, les participations du Groupe dans des crédits syndiqués, et les crédits acquis non cotés sur un marché actif, lorsqu'ils ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les prêts cotés sur un marché actif sont inclus dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » et valorisés conformément aux règles s'appliquant à cette catégorie.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché ou son équivalent, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origination directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les commissions perçues sur des engagements de financement préalables à la mise en place d'un crédit sont différées, puis intégrées à la valeur du crédit lors de son attribution.

Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

### 1.c.2 CONTRATS D'EPARGNE ET DE PRET REGLEMENTES

Les comptes épargne logement (CEL) et plans d'épargne logement (PEL) sont des produits d'épargne réglementés par les pouvoirs publics, destinés aux particuliers. Ils associent une phase d'épargne et une phase de crédit, indissociablement liées, la phase de crédit étant contingente à la phase d'épargne.

Ces produits comportent deux types d'engagements pour le Groupe qui s'est engagé d'une part à rémunérer l'épargne, pour une durée indéterminée, à un taux d'intérêt fixé à l'ouverture du contrat par les pouvoirs publics pour les PEL ou à un taux refixé chaque semestre en fonction d'une formule d'indexation fixée par la loi pour les CEL, et d'autre part à prêter au client, s'il le demande, pour un montant fonction des droits acquis pendant la phase d'épargne, à un taux fixé à l'ouverture du contrat pour les PEL ou à un taux fonction de la phase d'épargne pour les contrats de CEL.

Les engagements futurs du Groupe relatifs à chaque génération – les PEL de même taux à l'ouverture formant une génération, et les CEL formant, pour leur ensemble, une génération – sont mesurés par actualisation des résultats potentiels futurs associés aux encours en risque de la génération considérée.

Les encours en risque sont estimés sur la base d'une analyse des historiques des comportements clientèle, et correspondent :

- pour la phase crédit, aux encours statistiquement probables pour les crédits, ainsi qu'aux encours de crédit déjà mis en place ;
- pour la phase épargne, à la différence entre les encours statistiquement probables et les encours minimum attendus; les encours minimum attendus étant assimilables à des dépôts à terme certains.

Les résultats des périodes futures afférents à la phase épargne sont estimés par la différence entre le taux de remplacement et le taux fixe de rémunération de l'épargne sur l'encours en risque d'épargne de la période considérée. Les résultats des périodes futures afférents à la phase crédit sont estimés par la différence entre le taux de refinancement et le taux fixe de rémunération des crédits sur l'encours en risque de crédit de la période considérée.

Les taux de placement de l'épargne et les taux de refinancement des crédits sont déduits de la courbe de taux de swap et des marges attendues sur des instruments financiers de nature et de maturités comparables. Les marges sont déterminées à partir de celles observées sur les crédits à l'habitat à taux fixe pour la phase crédit, et de celles observées sur les produits offerts à la clientèle particulière pour la

phase d'épargne. Pour traduire l'incertitude sur les évolutions potentielles des taux et leurs conséquences sur les comportements futurs modélisés des clients et sur les encours en risque, les engagements sont estimés par application de la méthode dite Monte-Carlo.

Lorsque la somme algébrique de la mesure des engagements futurs sur la phase d'épargne et sur la phase de crédit d'une même génération de contrats traduit une situation potentiellement défavorable pour le Groupe, une provision est constituée, sans compensation entre les générations, et enregistrée sous la rubrique « Provisions pour risques et charges » du bilan. Les variations de cette provision sont enregistrées au compte de résultat en « Produits et charges d'intérêt et assimilés ».

### 1.c.3 TITRES

- **Catégories de titres**

Les titres détenus par le Groupe peuvent être classés en quatre catégories.

- Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

La catégorie des « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » comprend, hormis les dérivés :

- les actifs financiers faisant l'objet d'opérations de négoce (opérations dites de transaction) ;
- les actifs financiers que le Groupe a discrétionnairement choisi de comptabiliser et d'évaluer à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39 et dont les conditions sont rappelées au paragraphe 1.c.11.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, les frais des transactions étant directement comptabilisés en compte de résultat. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, hors revenus courus des titres à revenu fixe, sont présentées, ainsi que les dividendes des titres à revenu variable et les plus et moins-values de cession réalisées, sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur les instruments financiers à la valeur de marché par résultat » du compte de résultat.

Les revenus perçus sur les titres à revenu fixe classés dans cette catégorie sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

L'évaluation du risque de contrepartie sur ces titres est comprise dans leur valeur de marché.

- Prêts et créances

Les titres à revenu fixe ou déterminable, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, autres que ceux pour lesquels le porteur peut ne pas recouvrer la quasi-totalité de son investissement initial pour des raisons autres que la détérioration du crédit, sont classés en « Prêts et créances » quand ils ne répondent pas aux conditions de classement en actifs financiers à la valeur de marché par résultat. Ils sont comptabilisés et évalués comme précisé au paragraphe 1.c.1.

- Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, à échéance fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance. Les opérations de couverture du risque de taux d'intérêt éventuellement mises en place sur cette catégorie de titres ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture définie par la norme IAS 39.

Les titres classés dans cette catégorie sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

- Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des trois catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, hors revenus courus, présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Il en est de même en cas de dépréciation.

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat. Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

- **Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres**

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres ne donnent pas lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés. Dans le cas où les titres empruntés sont ensuite cédés par le Groupe, l'obligation de livrer les titres à l'échéance de l'emprunt est matérialisée par un passif financier présenté au bilan sous la rubrique « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

- **Date de comptabilisation des opérations sur titres**

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées à la valeur de marché par résultat, en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison. Pour les opérations de prise en pension et de mise en pension de titres, un engagement de financement respectivement donné et reçu est comptabilisé entre la date de négociation et la date de règlement livraison lorsque ces opérations sont comptabilisées respectivement en « Prêts et Créances » et en « Dettes ». Lorsque les opérations de prise en pension et de mise en pension de titres sont comptabilisées respectivement en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » et en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat » l'engagement de mise en place de la pension est comptabilisé comme un instrument financier dérivé.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

#### 1.c.4 OPERATIONS EN DEVISES

Le mode d'enregistrement comptable et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs concourant aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

##### - Actifs et passifs monétaires<sup>36</sup> libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

##### - Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction et dans le second évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (titres à revenu variable) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers disponibles à la vente », à moins que l'actif financier ne soit désigné comme élément couvert au titre du risque de change dans une relation de couverture de valeur, les écarts de change étant alors comptabilisés en résultat.

#### 1.c.5 DEPRECIATION ET RESTRUCTURATION DES ACTIFS FINANCIERS

- **Encours douteux**

Sont considérés comme douteux les encours pour lesquels la Banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements.

- **Dépréciations sur prêts et créances et sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, provisions sur engagements de financement et de garantie**

Des dépréciations sont constituées sur les crédits et sur les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille. Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le Groupe suivent des principes analogues, en tenant compte pour les engagements de financement de leur probabilité de tirage.

<sup>36</sup> Les actifs et passifs monétaires correspondent aux actifs et aux passifs devant être reçus ou payés pour un montant en numéraire déterminé ou déterminable.



Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- l'existence d'impayés depuis trois mois au moins (6 mois pour les crédits immobiliers et les crédits aux collectivités locales) ;
- la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté ;
- les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur (voir section « Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances » »).

La dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable avant dépréciation et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif, des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...). Les modifications de valeur des actifs ainsi dépréciés sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ». Toute réappréciation postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée par le compte de résultat, également dans la rubrique « Coût du risque ». A compter de la dépréciation de l'actif, la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat enregistre la rémunération théorique de la valeur nette comptable de l'actif calculée au taux d'intérêt effectif d'origine utilisé pour actualiser les flux jugés recouvrables.

La dépréciation d'un prêt ou d'une créance est le plus souvent enregistrée dans un compte de provision distinct venant réduire la valeur d'origine de la créance enregistrée à l'actif. Les provisions afférentes à un instrument financier enregistré hors-bilan, un engagement de financement ou de garantie, ou faisant l'objet d'un litige, sont inscrites au passif. Une créance dépréciée est enregistrée pour tout ou partie en pertes et sa provision reprise à due concurrence de la perte lorsque toutes les voies de recours offertes à la banque ont été épuisées pour recouvrer les constituants de la créance ainsi que les garanties ou lorsqu'elle a fait l'objet d'un abandon total ou partiel.

Les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, qui s'appuie sur le système de notation interne du Groupe fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

L'exercice du jugement expérimenté des métiers ou de la Direction des Risques peut conduire le Groupe à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

#### • **Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente**

Les « Actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés de titres, sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsqu'existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

S'agissant des titres à revenu variable cotés sur un marché actif, le dispositif de contrôle permet d'identifier les participations susceptibles d'être dépréciées durablement au moyen des deux critères suivants : la baisse significative du cours en deçà de la valeur d'acquisition ou la durée sur laquelle une moins-value latente est observée, afin de procéder à une analyse qualitative complémentaire individuelle. Celle-ci peut conduire à la constitution d'une dépréciation, alors déterminée sur la base du cours coté.

Au-delà des critères d'identification, le Groupe a défini trois critères de dépréciation, l'un fondé sur la baisse significative du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 50 % de la valeur d'acquisition, un autre fondé sur l'observation d'une moins-value latente sur deux années consécutives, et le dernier associant une moins-value latente d'au moins 30% à une durée d'observation d'un an, en moyenne. La durée de deux ans est considérée par le Groupe comme la période nécessaire pour qu'une baisse modérée du cours au-dessous du prix de revient puisse être considérée comme n'étant pas seulement l'effet de la volatilité aléatoire inhérente aux marchés boursiers ni de la variation cyclique sur une période de plusieurs années affectant ces marchés mais un phénomène durable justifiant une dépréciation.

Une méthode similaire est appliquée pour les titres à revenu variable non cotés sur un marché actif. La dépréciation éventuelle est alors déterminée sur la base de la valeur de modèle.

Pour les titres à revenu fixe, les critères de dépréciation sont les mêmes que ceux s'appliquant aux dépréciations des prêts et créances au niveau individuel. Pour les titres cotés sur un marché actif, la dépréciation est déterminée sur la base du cours coté, pour les autres sur la base de la valeur de modèle.

La dépréciation d'un titre à revenu variable est enregistrée au sein du produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est enregistrée au sein de la rubrique « Coût du risque » et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

- **Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »**

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Lorsque la restructuration consiste en un échange partiel ou total contre d'autres actifs substantiellement différents, elle se traduit par l'extinction de la créance (cf note 1.c.14) et par la comptabilisation des actifs remis en échange, évalués à leur valeur de marché à la date de l'échange. L'écart de valeur constaté lors de cet échange est enregistré dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

## 1.c.6 RECLASSEMENTS D'ACTIFS FINANCIERS

Les reclassements d'actifs financiers possibles sont les suivants :

- de la catégorie « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat », pour un actif financier non dérivé qui n'est plus détenu en vue d'être vendu dans un avenir proche :
  - vers la catégorie « Prêts et créances » dès lors qu'il répond à cette définition à la date du reclassement et que le Groupe a l'intention et la capacité de le détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance ;
  - vers les autres catégories dès lors que des circonstances exceptionnelles le justifient et pour autant que les actifs transférés respectent les conditions applicables au portefeuille d'accueil.

- de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » :
  - vers la catégorie « Prêts et créances » selon les mêmes conditions que celles définies ci-dessus pour les « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » ;
  - vers la catégorie « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance », pour les actifs présentant une échéance ou « Actifs financiers au coût » pour les actifs à revenu variable non cotés.

Les reclassements s'effectuent à la valeur de marché ou de modèle de l'instrument financier à la date du reclassement. Les dérivés incorporés aux actifs financiers transférés sont, le cas échéant, comptabilisés de manière séparée et les variations de valeur portées en résultat.

Postérieurement au reclassement, les actifs sont comptabilisés selon les dispositions applicables au portefeuille d'accueil, le prix de transfert à la date du reclassement constituant le coût initial de l'actif pour la détermination des dépréciations éventuelles.

Dans le cas de reclassement de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » vers une autre catégorie, les profits ou pertes antérieurement constatés en capitaux propres sont amortis par le résultat sur la durée de vie résiduelle de l'instrument en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les révisions à la hausse des flux estimés recouvrables seront comptabilisées en tant qu'ajustement du taux d'intérêt effectif à compter de la date de changement d'estimation. Les révisions à la baisse se traduiront par un ajustement de la valeur comptable de l'actif financier.

### **1.c.7 DETTES EMISES REPRESENTÉES PAR UN TITRE**

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Les dettes émises représentées par un titre sont enregistrées à l'origine à leur valeur d'émission comprenant les frais de transaction, puis sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les obligations remboursables ou convertibles en actions propres sont considérées comme des instruments hybrides comprenant à la fois une composante dette et une composante capitaux propres, déterminées lors de la comptabilisation initiale de l'opération.

### **1.c.8 ACTIONS PROPRES ET DERIVES SUR ACTIONS PROPRES**

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante BNP Paribas SA et de ses filiales consolidées par intégration globale. Les coûts externes directement attribuables à une émission d'actions nouvelles, sont déduits des capitaux propres nets de tout impôt y afférent.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Les actions émises par les filiales du Groupe contrôlées de manière exclusive étant assimilées aux actions émises par la société consolidante, lorsque le Groupe rachète les titres émis par ces filiales, la différence entre le prix d'acquisition et la quote-part d'actif net rachetée est enregistrée dans les réserves consolidées, part du Groupe. De même la valeur de la dette, ainsi que ses variations, représentative d'options de vente consenties, le cas échéant, aux actionnaires minoritaires de ces filiales, est imputée sur les intérêts minoritaires et, à défaut, sur les réserves consolidées, part du Groupe. Tant que ces options ne sont pas exercées, les résultats liés aux intérêts minoritaires sont affectés aux intérêts minoritaires au compte de résultat consolidé. L'incidence d'une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une filiale consolidée par intégration globale, est traitée comptablement comme un mouvement des capitaux propres.

Les dérivés sur actions propres, sont considérés, selon leur mode de dénouement :

- soit comme des instruments de capitaux propres si le dénouement se fait par livraison physique d'un nombre fixe d'actions propres contre un montant fixe de trésorerie ou un autre actif financier; ces instruments dérivés ne sont dans ce cas pas réévalués ;
- soit comme des dérivés si le dénouement se fait en numéraire ou au choix par la livraison physique d'actions propres ou la remise de numéraire. Les variations de valeur de ces instruments sont dans ce cas enregistrées en résultat.

En outre, si le contrat contient une obligation, même si celle-ci n'est qu'éventuelle, de rachat par la banque de ses propres actions, une dette est comptabilisée pour sa valeur présente par la contrepartie des capitaux propres.

### 1.c.9 INSTRUMENTS DERIVES ET COMPTABILITE DE COUVERTURE

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

- **Dérivés détenus à des fins de transaction**

Les dérivés détenus à des fins de transaction sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative. Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

- **Dérivés et comptabilité de couverture**

Les dérivés conclus dans le cadre de relations de couverture sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi.

La couverture de valeur est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux fixe, tant pour des instruments financiers identifiés (titres, émissions, prêts, emprunts) que pour des portefeuilles d'instruments financiers (dépôts à vue et crédits à taux fixe notamment).

La couverture de résultats futurs est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux révisable, y compris leur renouvellement, et le risque de change des revenus futurs hautement probables en devises.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, le Groupe établit une documentation formalisée : désignation de l'instrument ou de la portion d'instrument ou de risque couvert, stratégie et nature du risque couvert, désignation de l'instrument de couverture, modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture.

Conformément à cette documentation, le Groupe évalue, lors de sa mise en place et au minimum trimestriellement, l'efficacité rétrospective et prospective des relations de couverture mises en place. Les tests d'efficacité rétrospectifs ont pour but de s'assurer que le rapport entre les variations effectives de valeur ou de résultat des dérivés de couverture et celles des instruments couverts se situe entre 80% et 125%. Les tests prospectifs ont pour but de s'assurer que les variations de valeur ou de résultat des dérivés attendues sur la durée de vie résiduelle de la couverture compensent de manière adéquate celles des instruments couverts. Concernant les transactions hautement probables, leur caractère s'apprécie notamment au travers de l'existence d'historiques sur des transactions similaires.

En application de la norme IAS 39 adoptée par l'Union Européenne (excluant certaines dispositions concernant la comptabilité de couverture d'un portefeuille), des relations de couverture de valeur du risque de taux d'intérêt sur base de portefeuille d'actifs ou de passifs sont utilisées. Dans ce cadre :

- le risque désigné comme étant couvert est le risque de taux d'intérêt associé à la composante de taux interbancaire inclus dans le taux des opérations commerciales de crédits à la clientèle, d'épargne et de dépôts à vue ;

- les instruments réputés couverts correspondent, pour chaque bande de maturité, à une fraction de la position constitutive des impasses associées aux sous-jacents couverts ;
- les instruments de couverture sont uniquement des swaps de taux simples ;
- l'efficacité des couvertures est assurée prospectivement par le fait que tous les dérivés doivent avoir à la date de leur mise en place pour effet de réduire le risque de taux d'intérêt du portefeuille de sous-jacents couverts. Rétrospectivement, ces couvertures doivent être déqualifiées lorsque les sous-jacents qui leur sont spécifiquement associés sur chaque bande de maturité deviennent insuffisants (du fait des remboursements anticipés des prêts ou des retraits des dépôts).

Les principes de comptabilisation des dérivés et des instruments couverts dépendent de la stratégie de couverture.

Dans le cas d'une relation de couverture de valeur, les dérivés sont réévalués au bilan à leur valeur de marché par contrepartie du compte de résultat dans le poste « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat », symétriquement à la réévaluation des instruments couverts pour le risque considéré. Au bilan, la réévaluation de la composante couverte est comptabilisée soit conformément à la classification de l'instrument couvert dans le cas d'une relation de couverture d'actifs ou de passifs identifiés, soit dans le poste « Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux » dans le cas d'une relation de couverture de portefeuille.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les dérivés de couverture sont transférés en portefeuille de transaction et comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. Dans le cas d'instruments de taux d'intérêt identifiés initialement couverts, le montant de réévaluation inscrit au bilan sur ces instruments est amorti au taux d'intérêt effectif sur sa durée de vie résiduelle. Dans le cas de portefeuilles d'instruments de taux d'intérêt initialement couverts en taux, cet ajustement est amorti linéairement sur la période restant à courir par rapport à la durée initiale de la couverture. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan, du fait notamment de remboursements anticipés, ce montant est immédiatement porté au compte de résultat.

Dans le cas d'une relation de couverture de résultats futurs, les dérivés sont réévalués au bilan en valeur de marché en contrepartie d'une ligne spécifique des capitaux propres « Gains et pertes latents ou différés ». Les montants inscrits en capitaux propres pendant la durée de vie de la couverture sont transférés en résultat sous la rubrique « Produits et charges d'intérêts » au fur et à mesure que les éléments de résultat de l'instrument couvert affectent le résultat. Les instruments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas. Ces montants sont alors transférés en résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement constatés en résultat.

Quelle que soit la stratégie de couverture retenue, l'inefficacité de la couverture est comptabilisée au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les couvertures des investissements nets en devises réalisés dans des filiales et succursales sont comptabilisées de la même façon que les couvertures de résultats futurs. Les instruments de couverture peuvent être des dérivés de change ou tout instrument financier non dérivé.

## • **Dérivés incorporés**

Les dérivés incorporés à des instruments financiers composés sont extraits de la valeur de l'instrument qui les recèle et comptabilisés séparément en tant qu'instrument dérivé lorsque l'instrument composé n'est pas comptabilisé dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat » et lorsque les caractéristiques économiques et les risques de l'instrument dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte.

### 1.c.10 DETERMINATION DE LA VALEUR DE MARCHÉ

La valeur de marché correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction conclue à des conditions normales entre des participants de marché, sur le marché principal ou sur le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Le Groupe détermine la valeur de marché des instruments financiers, soit en utilisant des prix obtenus directement à partir de données externes, soit en utilisant des techniques de valorisation. Ces techniques de valorisation sont principalement des approches par le marché ou par le résultat, regroupant des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black & Scholes, techniques d'interpolation). Elles maximisent l'utilisation de données observables et minimisent celle de données non observables. Ces techniques sont calibrées pour refléter les conditions actuelles du marché. Des ajustements de valorisation sont appliqués si nécessaire, lorsque des facteurs tels que les risques de modèle, de liquidité et de crédit ne sont pas pris en compte dans les techniques de valorisation ou dans les paramètres utilisés, mais sont cependant pris en considération par les participants de marché lors de la détermination de la valeur de marché.

La valeur de marché doit être déterminée pour chaque actif financier ou passif financier pris individuellement, mais elle peut être évaluée sur la base de portefeuille dès lors que certaines conditions sont remplies. Ainsi, le Groupe applique cette exception lorsqu'un groupe d'actifs financiers et de passifs financiers et d'autres contrats entrant dans le champ d'application de la norme sur les instruments financiers est géré sur la base de son exposition nette à des risques similaires, de marché ou de crédit, qui se compensent, conformément à une stratégie interne de gestion des risques dûment documentée.

Les actifs et passifs évalués ou présentés à la valeur de marché sont répartis selon la hiérarchie suivante:

- Niveau 1 : les valeurs de marché sont déterminées en utilisant directement les prix cotés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Les caractéristiques d'un marché actif incluent l'existence d'un volume et d'une fréquence suffisants de transactions ainsi qu'une disponibilité continue des prix.
- Niveau 2 : les valeurs de marché sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs sont observables sur les marchés, directement ou indirectement. Ces techniques sont régulièrement calibrées et les paramètres corroborés par des données provenant de marchés actifs.
- Niveau 3 : les valeurs de marché sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs utilisés sont non observables ou ne peuvent être corroborés par des données de marché, par exemple en raison de l'absence de liquidité de l'instrument ou d'un risque de modèle significatif. Un paramètre non observable est une donnée pour laquelle aucune information de marché n'est disponible. Il provient donc d'hypothèses internes sur les données qui seraient utilisées par les autres participants de marché. L'évaluation de l'absence de liquidité ou l'identification d'un risque de modèle suppose l'exercice du jugement.

Le classement d'un actif ou d'un passif dans la hiérarchie dépend du niveau du paramètre le plus significatif au regard de la valeur de marché de l'instrument.

Pour les instruments financiers présentés dans le Niveau 3 de la hiérarchie, une différence peut apparaître entre le prix de transaction et la valeur de marché. Cette marge ("Day One Profit") est différée et étalée en résultat sur la durée d'inobservabilité anticipée des paramètres de valorisation. Lorsque les paramètres non observables à l'origine le deviennent ou lorsque la valorisation peut être justifiée par comparaison avec celle de transactions récentes et similaires opérées sur un marché actif, la part de la marge non encore reconnue est alors comptabilisée en résultat.

### **1.c.11 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT SUR OPTION**

Les actifs et passifs financiers peuvent être désignés en valeur de marché par résultat dans les cas suivants :

- lorsqu'il s'agit d'instruments financiers composés comportant un ou plusieurs dérivés incorporés qui autrement seraient à extraire et à comptabiliser séparément ;
- lorsque l'utilisation de cette option permet d'éliminer ou de réduire significativement une incohérence dans l'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs qui autrement résulterait de leur classement dans des catégories comptables distinctes ;
- lorsque le groupe d'actifs et /ou de passifs financiers est géré et évalué sur la base de leur valeur de marché, conformément à une stratégie de gestion et d'investissement dûment documentée.

### **1.c.12 REVENUS ET CHARGES RELATIFS AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS**

Les revenus et les charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti et aux actifs à revenu fixe classés en « Actifs financiers disponibles à la vente » sont comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent. Les commissions considérées comme un complément d'intérêt font partie intégrante du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisées au compte de résultat en « Produits et charges d'intérêt et assimilés ». Les commissions rémunérant l'exécution d'un acte important sont comptabilisées au compte de résultat intégralement lors de l'exécution de cet acte, sous la rubrique « Commissions » ainsi que les commissions rémunérant un service continu qui sont prises en compte sur la durée de la prestation rendue.

Les commissions perçues au titre des engagements de garantie financière sont réputées représenter la valeur de marché initiale de l'engagement. Le passif en résultant est ultérieurement amorti sur la durée de l'engagement, en produits de commissions au sein du Produit Net Bancaire.

### **1.c.13 COUT DU RISQUE**

Le coût du risque comprend au titre du risque de crédit les dotations et reprises de provisions pour dépréciation des titres à revenu fixe et des prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit, les dotations et reprises relatives aux engagements de financement et de garantie donnés, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties. Sont également comptabilisées en coût du risque les dépréciations éventuellement constituées en cas de risque de défaillance avéré de contreparties d'instruments financiers négociés de gré à gré ainsi que les charges liées aux fraudes et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

### **1.c.14 DECOMPTABILISATION D'ACTIFS OU DE PASSIFS FINANCIERS**

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif expirent ou lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété de cet actif. Si l'ensemble de ces conditions n'est pas réuni, le Groupe maintient l'actif à son bilan et enregistre un passif représentant les obligations nées à l'occasion du transfert de l'actif.

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un passif financier lorsque tout ou partie de ce passif est éteint.

### **1.c.15 COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS**

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les opérations de pensions livrées et de dérivés traitées avec des chambres de compensation dont les principes de fonctionnement répondent aux deux critères requis par la norme font l'objet d'une compensation au bilan.

## **1.d NORMES COMPTABLES PROPRES AUX ACTIVITES D'ASSURANCE**

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par les contrats d'assurance et les contrats financiers avec une clause de participation à caractère discrétionnaire émis par les sociétés d'assurance consolidées sont établis conformément à la norme IFRS 4 et maintenus dans les comptes consolidés du Groupe.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du Groupe et sont présentés dans les postes de même nature du bilan et du compte de résultat consolidés.

### **1.d.1 ACTIFS**

Les actifs financiers et les immobilisations suivent les modes de comptabilisation décrits par ailleurs, à l'exception des parts de SCI, supports de contrats en unités de compte, qui sont valorisées en date d'arrêté à leur valeur de marché ou leur équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

Les actifs financiers représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont ainsi présentés en « Instruments financiers en valeur de marché par résultat » et évalués en date d'arrêté à la valeur de réalisation des supports de référence.

### **1.d.2 PASSIFS**

Les engagements vis-à-vis des souscripteurs et des bénéficiaires des contrats figurent dans le poste « Provisions techniques des sociétés d'assurance », et regroupent les passifs des contrats d'assurance soumis à un aléa d'assurance significatif (mortalité, invalidité...) et des contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices, auxquels s'applique la norme IFRS 4. La clause de participation discrétionnaire octroie aux souscripteurs des contrats d'assurance-vie le droit de recevoir, en plus de la rémunération garantie, une quote-part des résultats financiers réalisés.

Les passifs relatifs aux autres contrats financiers, qui relèvent de la norme IAS 39, sont comptabilisés dans le poste « Dettes envers la clientèle ».



Les passifs des contrats en unités de compte sont évalués par référence à la valeur de marché ou son équivalent des actifs servant de support à ces contrats à la date d'arrêté.

Les provisions techniques des filiales d'assurance-vie sont principalement constituées des provisions mathématiques, qui correspondent, généralement aux valeurs de rachat des contrats.

Les garanties proposées couvrent principalement le risque décès (assurance temporaire, rentes viagères, remboursement d'emprunts ou garanties plancher des contrats en unités de compte) ainsi qu'en assurance des emprunteurs, l'invalidité, l'incapacité de travail et la vacance d'emploi. La maîtrise de ces risques est obtenue grâce à l'utilisation de tables de mortalité adaptées (tables certifiées pour les rentiers), à la sélection médicale plus ou moins poussée selon les garanties octroyées, à la bonne connaissance statistique des populations assurées ainsi qu'aux programmes de réassurance.

En assurance non-vie, des provisions pour primes non acquises (fractions de primes émises correspondant aux exercices futurs) et pour sinistres à payer sont constituées incluant les frais de gestion.

A la date de clôture, un test de suffisance du passif est réalisé : le niveau des provisions techniques est comparé à la valeur moyenne, issue de calculs stochastiques, des flux futurs de trésorerie. L'ajustement éventuel des provisions techniques est constaté en résultat de la période. La réserve de capitalisation dotée dans les comptes sociaux du fait de la vente de valeurs mobilières amortissables, avec pour objet de différer une partie des plus-values nettes dégagées afin de maintenir le rendement actuariel du portefeuille constitué en représentation des engagements à l'égard des assurés, est reclassée en provision pour participation aux bénéfices différée passive dans les comptes consolidés du Groupe pour autant que son utilisation apparaisse fortement probable.

Cette provision comprend également la provision pour participation différée, résultant de l'application de la « comptabilité reflet » : elle représente la quote-part des assurés, principalement des filiales d'assurance-vie en France, dans les plus et moins-values latentes sur les actifs, lorsque la rémunération des contrats est liée à leur rendement. Cette quote-part est une moyenne issue de calculs stochastiques sur les plus et moins-values latentes attribuées aux assurés dans le cadre des scénarii étudiés.

En cas d'existence d'une moins-value latente nette sur les actifs entrant dans le champ d'application de la « comptabilité reflet », il est constaté une participation différée active pour le montant dont l'imputation sur des participations aux bénéfices futures des assurés est fortement probable. L'appréciation de la recouvrabilité de cette participation différée active est effectuée de manière prospective, en tenant compte des participations aux bénéfices différées passives comptabilisées par ailleurs, des plus-values sur actifs financiers non constatées dans les comptes du fait des options retenues pour leur comptabilisation (actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et placements immobiliers évalués au coût) et de la capacité et de l'intention de l'entreprise de détenir les placements en moins-value latente. La participation aux bénéfices différée active est comptabilisée de manière symétrique à celle des actifs correspondants et présentée à l'actif du bilan dans le poste « Comptes de régularisation et actifs divers ».

### **1.d.3 COMPTE DE RESULTAT**

Les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le Groupe sont présentés au compte de résultat sous les rubriques « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

Les autres produits et charges sont présentés sous les rubriques qui leur sont relatives. Ainsi, les variations de la provision pour participation aux bénéfices sont présentées dans les mêmes agrégats que les résultats sur les actifs qui les génèrent.

## 1.e IMMOBILISATIONS

Les immobilisations inscrites au bilan du Groupe comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement.

Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services, ou administratives. Elles incluent les biens autres qu'immobiliers, donnés en location simple.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur, à l'exception des parts de SCI, supports de contrats d'assurance en unités de compte, qui sont valorisées en date d'arrêté à leur valeur de marché ou son équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger la durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

## 1.f CONTRATS DE LOCATION

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

### 1.f.1 LA SOCIETE DU GROUPE EST LE BAILLEUR DU CONTRAT DE LOCATION :

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

- **Contrats de location-financement**

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance. Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les provisions constatées sur ces créances, qu'il s'agisse de provisions individuelles ou de provisions de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

- **Contrats de location simple**

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location. Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

### 1.f.2 LA SOCIETE DU GROUPE EST LE PRENEUR DU CONTRAT DE LOCATION

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

- **Contrats de location-financement**

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat. En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. Si le transfert de propriété n'est pas raisonnablement certain, la période d'amortissement est la période la plus courte entre la durée du contrat et la durée de vie. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

- **Contrats de location simple**

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

## **1.g ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES**

Lorsque le Groupe décide de vendre des actifs non courants, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs sont présentés séparément au bilan dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés ». Les passifs qui leur sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ».

Dès lors qu'ils sont classés dans cette catégorie, les actifs non courants et groupes d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur valeur de marché nette des coûts de sortie.

Les actifs concernés cessent d'être amortis. En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

En outre, lorsqu'un groupe d'actifs et de passifs destiné à la vente constitue un ensemble homogène de métiers, il est qualifié d'activité abandonnée. Les activités abandonnées incluent à la fois les activités destinées à être cédées, les activités arrêtées, ainsi que les filiales acquises exclusivement dans une perspective de revente.

L'ensemble des pertes et profits relatifs à ces opérations est présenté séparément au compte de résultat, sur la ligne « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession », qui inclut les résultats nets après impôt de l'activité, le résultat net après impôt lié à son évaluation à la valeur de marché minorée des coûts de vente, et le résultat net après impôt de la cession de l'activité.

## 1.h AVANTAGES BENEFICIAINT AU PERSONNEL

Les avantages consentis au personnel du Groupe sont classés en quatre catégories :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, l'intéressement, la participation, l'abondement ;
- les avantages à long terme qui comprennent les congés rémunérés et les primes liées à l'ancienneté, certaines rémunérations différées versées en numéraire ;
- les indemnités de fin de contrat de travail ;
- les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment en France par les compléments de retraite bancaire, et les primes de fin de carrière, et à l'étranger par des régimes de retraite portés pour certains d'entre eux par des fonds de pension.

- **Avantages à court terme**

L'entreprise comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

- **Avantages à long terme**

Les avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages à court terme, les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail. Sont notamment concernées les rémunérations différées de plus de douze mois versées en numéraire et non indexées sur le cours de l'action BNP Paribas, qui sont provisionnées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent.

La méthode d'évaluation actuarielle est similaire à celle qui s'applique aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, mais les éléments de réévaluation sont comptabilisés en résultat et non pas en capitaux propres.

- **Indemnités de fin de contrat de travail**

Les indemnités de fin de contrat de travail sont les avantages accordés à un membre du personnel en contrepartie de la cessation de son emploi résultant soit de la résiliation par le Groupe du contrat de travail avant l'âge légal du départ en retraite soit de la décision du membre du personnel de partir volontairement en échange d'une indemnité. Les indemnités de fin de contrat de travail exigibles plus de douze mois après la date de clôture font l'objet d'une actualisation.

- **Avantages postérieurs à l'emploi**

Conformément aux principes généralement admis, le Groupe distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatifs d'un engagement pour l'entreprise et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de l'entreprise qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si le Groupe est tenu ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies font l'objet d'évaluations actuarielles tenant compte d'hypothèses démographiques et financières.

Le passif net comptabilisé au titre des régimes postérieurs à l'emploi est la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la valeur de marché des actifs du régime (s'ils existent).

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est déterminée en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par l'entreprise et en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres propres à chaque pays ou entité du Groupe tels que des hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations des salaires et de taux d'actualisation et d'inflation.

Lorsque le montant des actifs de couverture excède la valeur de l'engagement, un actif est comptabilisé s'il est représentatif d'un avantage économique futur pour le Groupe prenant la forme d'une économie de cotisations futures ou d'un remboursement attendu d'une partie des montants versés au régime.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, des intérêts nets liés à l'actualisation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies, des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications ou réductions de régimes, ainsi que des conséquences des liquidations éventuelles de régimes.

Les éléments de réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies sont comptabilisés directement en capitaux propres sans jamais affecter le résultat. Ils comprennent les écarts actuariels, le rendement des actifs du régime et la variation de l'effet du plafonnement éventuel de l'actif (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies).

## 1.i PAIEMENTS A BASE D' ACTIONS

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraire dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

La norme IFRS 2 prescrit de comptabiliser une charge représentative des paiements à base d'actions octroyés postérieurement au 7 novembre 2002 ; le montant de cette charge correspondant à la valeur de la rémunération à base d'actions accordée au salarié.

BNP Paribas accorde à ses salariés des plans d'options de souscription d'actions, des rémunérations différées versées en actions de l'entreprise ou en espèces indexées sur la valeur de l'action, et leur offre la possibilité de souscrire des actions de l'entreprise émises à cet effet avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

- **Plans d'attribution d'options de souscription d'actions (stock-options) et d'actions gratuites**

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BNP Paribas sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

Seules les hypothèses relatives au départ des bénéficiaires et aux conditions de performance qui ne sont pas liées à la valeur du titre BNP Paribas font l'objet d'une réestimation au cours de la période d'acquisition des droits et donnent lieu à un réajustement de la charge.

- **Rémunérations variables différées versées en espèces indexées sur le cours de l'action**

Ces rémunérations sont comptabilisées dans les charges des exercices au cours desquels le salarié rend les services correspondants.

Lorsque le paiement à base d'actions des rémunérations variables différées est explicitement soumis à une condition d'acquisition liée à la présence, les services sont présumés reçus sur la période d'acquisition et la charge de rémunération correspondante est inscrite, prorata temporis sur cette période, en frais de personnel en contrepartie d'une dette. La charge est révisée pour tenir compte de la non-réalisation des conditions de présence ou de performance, et de la variation de valeur du titre BNP Paribas.

En l'absence de condition de présence, la charge est constatée, sans étalement, par contrepartie d'une dette qui est ensuite réestimée à chaque clôture en fonction des éventuelles conditions de performance et de la variation de valeur du titre BNP Paribas, et ce jusqu'à son règlement.

- **Offre de souscription ou d'achat d'actions proposée aux salariés dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise**

Les souscriptions ou achats d'actions proposées aux salariés avec une décote par rapport au prix moyen de marché sur une période donnée dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise ne comportent pas de période d'acquisition des droits mais sont grevées d'une interdiction légale de céder les actions pendant une période de 5 ans dont il est tenu compte dans la valorisation, en diminution de l'avantage accordé aux salariés. Cet avantage est donc mesuré comme la différence, à la date d'annonce du plan aux salariés, entre la valeur de marché de l'action acquise en tenant compte de la condition d'incessibilité et le prix d'acquisition payé par le salarié, rapporté au nombre d'actions effectivement acquises.

Le coût d'incessibilité pendant 5 ans des actions acquises est équivalent à celui d'une stratégie consistant d'une part à vendre à terme les titres souscrits lors de l'augmentation de capital réservée aux salariés et à acheter d'autre part au comptant sur le marché un nombre équivalent d'actions BNP Paribas en les finançant par un prêt remboursé à l'issue des 5 années par le produit de la vente à terme. Le taux de l'emprunt est celui qui serait consenti, à un acteur du marché sollicitant un prêt personnel ordinaire non affecté remboursable dans 5 ans et présentant un profil de risque moyen. La valorisation du prix de vente à terme de l'action est déterminée sur la base de paramètres de marché.

## 1.j PROVISIONS DE PASSIF

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux et aux contrats d'assurance, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

## 1.k IMPOT COURANT ET DIFFERE

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Des impôts différés sont comptabilisés lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Des passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;  
des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable au taux d'impôt dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'un même groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsque existe un droit légal de compensation.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs à une transaction ou un événement directement comptabilisé en capitaux propres, qui sont également imputés sur les capitaux propres.

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuilles titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans la rubrique « Impôt sur les bénéfices » du compte de résultat.

## 1.1 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).



## 1.m UTILISATION D'ESTIMATIONS DANS LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des états financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Ainsi est-ce en particulier le cas :

- des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire ;
- de l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs ;
- du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Actifs disponibles à la vente » ou en « Instruments financiers en valeur de marché par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes annexes aux états financiers ;
- du caractère actif ou non d'un marché pour utiliser une technique de valorisation ;
- des dépréciations d'actifs financiers à revenu variable classés dans la catégorie « Disponibles à la vente » ;
- des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels ;
- de la pertinence de la qualification de certaines couvertures de résultat par des instruments financiers dérivés et de la mesure de l'efficacité des stratégies de couverture ;
- de l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée ;
- de la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

Il en est de même au titre des hypothèses retenues pour apprécier la sensibilité de chaque type de risque de marché ainsi que la sensibilité des valorisations aux paramètres non observables.

## 2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2016

### 2.a MARGE D'INTERETS

Le Groupe BNP Paribas présente sous les rubriques « Intérêts et produits assimilés » et « Intérêts et charges assimilées » la rémunération déterminée selon la méthode du taux d'intérêt effectif (intérêts, commissions et frais) des instruments financiers évalués au coût amorti, ainsi que la rémunération des instruments financiers en valeur de marché qui ne répondent pas à la définition d'un instrument dérivé. La variation de valeur calculée hors intérêts courus sur ces instruments financiers en valeur de marché par résultat est comptabilisée sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture de valeur de marché sont présentés avec les revenus des éléments dont ils contribuent à la couverture des risques. De même, les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture économique des opérations désignées en valeur de marché par résultat sont rattachés aux rubriques qui enregistrent les intérêts de ces opérations.

En millions d'euros	1er semestre 2016			1er semestre 2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>12 257</b>	<b>(3 408)</b>	<b>8 849</b>	<b>12 671</b>	<b>(4 066)</b>	<b>8 605</b>
Comptes et prêts / emprunts	11 662	(3 391)	8 271	12 079	(4 038)	8 041
Opérations de pensions	(6)	6	-	4	(3)	1
Opérations de location-financement	601	(23)	578	588	(25)	563
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>661</b>	<b>(738)</b>	<b>(77)</b>	<b>722</b>	<b>(683)</b>	<b>39</b>
Comptes et prêts / emprunts	658	(669)	(11)	686	(611)	75
Opérations de pensions	3	(69)	(66)	36	(72)	(36)
<b>Emprunts émis par le Groupe</b>	<b>-</b>	<b>(817)</b>	<b>(817)</b>	<b>-</b>	<b>(899)</b>	<b>(899)</b>
<b>Instruments de couverture de résultats futurs</b>	<b>1 804</b>	<b>(1 211)</b>	<b>593</b>	<b>2 737</b>	<b>(2 293)</b>	<b>444</b>
<b>Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux</b>	<b>1 845</b>	<b>(1 821)</b>	<b>24</b>	<b>1 984</b>	<b>(2 068)</b>	<b>(84)</b>
<b>Portefeuille d'instruments financiers en valeur de marché par résultat</b>	<b>1 011</b>	<b>(834)</b>	<b>177</b>	<b>1 164</b>	<b>(809)</b>	<b>355</b>
Portefeuille de titres à revenu fixe	444		444	758		758
Prêts / emprunts	183	(228)	(45)	93	(190)	(97)
Opérations de pensions	384	(520)	(136)	313	(390)	(77)
Dettes représentées par un titre		(86)	(86)		(229)	(229)
<b>Actifs disponibles à la vente</b>	<b>2 395</b>	<b>-</b>	<b>2 395</b>	<b>2 473</b>	<b>-</b>	<b>2 473</b>
<b>Actifs détenus jusqu'à échéance</b>	<b>171</b>	<b>-</b>	<b>171</b>	<b>195</b>	<b>-</b>	<b>195</b>
<b>Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés</b>	<b>20 144</b>	<b>(8 829)</b>	<b>11 315</b>	<b>21 946</b>	<b>(10 818)</b>	<b>11 128</b>

Le total des produits d'intérêts sur les créances ayant fait l'objet d'une dépréciation individuelle s'élève à 272 millions d'euros pour le premier semestre 2016 contre 265 millions d'euros pour le premier semestre 2015.

## 2.b COMMISSIONS

Les produits et charges de commissions relatifs aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la valeur de marché par résultat se sont élevés respectivement à 1 266 millions et 143 millions d'euros pour le premier semestre 2016, contre un produit de 1 516 millions d'euros et une charge de 189 millions d'euros pour le premier semestre 2015.

Les produits nets de commissions afférentes aux activités de fiducie et assimilées qui conduisent le Groupe à détenir ou à placer des actifs au nom de la clientèle, de fiducies, d'institutions de retraite et de prévoyance ou d'autres institutions se sont élevés à 1 227 millions d'euros pour le premier semestre 2016, contre 1 328 millions d'euros pour le premier semestre 2015.

## 2.c GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

Les gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat recouvrent les éléments de résultat afférents aux instruments financiers gérés au sein d'un portefeuille de transaction et aux instruments financiers que le Groupe a désignés comme évaluables en valeur de marché par résultat, y compris les dividendes, et à l'exception des revenus et charges d'intérêts présentés dans la « Marge d'intérêts » (note 2.a).

Les montants de gains et pertes des instruments financiers évalués en valeur de marché sur option sont relatifs principalement à des instruments dont les variations de valeur sont susceptibles d'être compensées par celles d'instruments du portefeuille de transaction qui les couvrent économiquement.

En millions d'euros	1er semestre 2016	1er semestre 2015
<b>Portefeuille de transaction</b>	<b>1 504</b>	<b>3 203</b>
Instruments financiers de taux et de crédit	(698)	482
Instruments financiers de capital	(1 013)	2 050
Instruments financiers de change	2 501	341
Autres instruments dérivés	743	371
Opérations de pension	(29)	(41)
<b>Instruments évalués en valeur de marché sur option</b>	<b>1 450</b>	<b>331</b>
<i>dont effet de la réévaluation des dettes imputable au risque émetteur du Groupe BNP Paribas (note 4.c)</i>	167	78
<b>Incidence de la comptabilité de couverture</b>	<b>(35)</b>	<b>23</b>
Instruments dérivés de couverture de valeur	(171)	(304)
Composantes couvertes des instruments financiers ayant fait l'objet d'une couverture de valeur	136	327
<b>Total</b>	<b>2 919</b>	<b>3 557</b>

Les gains nets des portefeuilles de transaction comprennent, pour un montant négligeable au titre des premiers semestres 2016 et 2015, l'inefficacité liée aux couvertures de résultats futurs.

## 2.d GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON EVALUES EN VALEUR DE MARCHÉ

En millions d'euros	1er semestre 2016	1er semestre 2015
<b>Prêts et créances, titres à revenu fixe <sup>(1)</sup></b>	<b>697</b>	<b>353</b>
Plus ou moins-values nettes de cession	697	353
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>952</b>	<b>623</b>
Produits de dividendes	350	352
Charge de dépréciation	(161)	(131)
Plus-values nettes de cession	763	402
<b>Total</b>	<b>1 649</b>	<b>976</b>

<sup>(1)</sup> Les produits d'intérêt relatifs aux instruments financiers à revenu fixe sont compris dans la « Marge d'intérêts » (note 2.a) et la charge de dépréciation liée à l'insolvabilité éventuelle des émetteurs est présentée au sein du « Coût du risque » (note 2.f).

Les résultats latents, précédemment portés dans la rubrique « Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres » et inscrits en résultat, représentent un gain net après effet de la provision pour participation aux excédents de l'assurance de 1 051 millions d'euros au cours du premier semestre 2016, contre un gain net de 556 millions d'euros au cours du premier semestre 2015.

## 2.e PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

En millions d'euros	1er semestre 2016			1er semestre 2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance	13 474	(11 650)	1 824	18 120	(16 201)	1 919
Produits nets des immeubles de placement	45	(15)	30	42	(28)	14
Produits nets des immobilisations en location simple	3 778	(3 083)	695	2 977	(2 383)	594
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	426	(332)	94	402	(313)	89
Autres produits nets	755	(685)	70	742	(725)	17
<b>Total net des produits et charges des autres activités</b>	<b>18 478</b>	<b>(15 765)</b>	<b>2 713</b>	<b>22 283</b>	<b>(19 650)</b>	<b>2 633</b>

### • Produits nets de l'activité d'assurance

En millions d'euros	1er semestre 2016	1er semestre 2015
Primes acquises brutes	11 707	12 720
Charges des prestations des contrats	(7 017)	(7 774)
Variations des provisions techniques	(1 115)	(6 687)
Variations de valeur des actifs supports de contrats en unités de compte	(1 691)	3 736
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(197)	(116)
Autres produits et charges	137	40
<b>Total des produits nets de l'activité d'assurance</b>	<b>1 824</b>	<b>1 919</b>

La rubrique « Charges des prestations des contrats » comprend la charge liée aux rachats, échéances et sinistres sur les contrats d'assurance. La rubrique « Variation des provisions techniques » comprend les variations de valeur des contrats financiers, notamment des contrats en unités de compte. Les intérêts versés sur ces contrats sont comptabilisés dans les charges d'intérêt.

## 2.f COUT DU RISQUE

Le coût du risque recouvre la charge des dépréciations constituées au titre du risque de crédit inhérent à l'activité d'intermédiation du Groupe ainsi que des dépréciations éventuellement constituées en cas de risque de défaillance avéré de contreparties d'instruments financiers négociés de gré à gré.

### • Coût du risque de la période

En millions d'euros	1er semestre 2016	1er semestre 2015
Dotations nettes aux dépréciations	(1 586)	(1 902)
Récupérations sur créances amorties	315	244
Créances irrécouvrables non couvertes par des dépréciations	(277)	(289)
<b>Total du coût du risque de la période</b>	<b>(1 548)</b>	<b>(1 947)</b>

#### 1. Coût du risque de la période par nature d'actifs

En millions d'euros	1er semestre 2016	1er semestre 2015
Prêts et créances sur les établissements de crédit	24	(4)
Prêts et créances sur la clientèle	(1 504)	(1 878)
Actifs financiers disponibles à la vente		(12)
Instruments financiers des activités de marché	(9)	(19)
Autres actifs	(6)	(6)
Engagements par signature et divers	(53)	(28)
<b>Total du coût du risque de la période</b>	<b>(1 548)</b>	<b>(1 947)</b>
<i>Coût du risque sur base spécifique</i>	<i>(1 747)</i>	<i>(1 959)</i>
<i>Coût du risque sur base collective</i>	<i>199</i>	<i>12</i>

## 2.g IMPOT SUR LES BENEFICES

En millions d'euros	1er semestre 2016	1er semestre 2015
Charge nette des impôts courants	(1 476)	(1 286)
Charge nette des impôts différés	(108)	(560)
<b>Charge nette de l'impôt sur les bénéfices</b>	<b>(1 584)</b>	<b>(1 846)</b>

### 3. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Groupe est organisé autour de deux domaines d'activité opérationnels :

- **Retail Banking & Services** : ce domaine réunit les ensembles Domestic Markets et International Financial Services. L'ensemble Domestic Markets comprend les banques de détail en France (BDDF), en Italie (BNL banca commerciale), en Belgique (BDDB) et au Luxembourg (BDEL), et certains métiers spécialisés de banque de détail (Personal Investors, Leasing Solutions, et Arval). L'ensemble International Financial Services regroupe les activités de banque de détail du Groupe BNP Paribas hors zone euro, incluant Europe Méditerranée et BancWest aux Etats-Unis, ainsi que Personal Finance et les activités d'Assurance et de Gestion Institutionnelle et Privée (métiers Wealth Management, Gestion d'Actifs et Services Immobiliers) ;
- **Corporate & Institutional Banking (CIB)** : ce domaine rassemble les activités de Corporate Banking (Europe, Moyen-Orient, Afrique, Asie Pacifique et Amériques, ainsi que les activités de Corporate Finance), Global Markets (activités Fixed Income, Currency et Commodities ainsi que Equity and Prime Services), et Securities Services (spécialisé dans les services titres offerts aux sociétés de gestion, aux institutions financières et aux entreprises).

Les Autres Activités comprennent essentiellement les activités de Principal Investments, les activités liées à la fonction de centrale financière du Groupe, certains coûts relatifs aux projets transversaux, l'activité de crédit immobilier de Personal Finance (dont une partie significative est gérée en extinction) et certaines participations.

Elles regroupent également les éléments ne relevant pas de l'activité courante qui résultent de l'application des règles propres aux regroupements d'entreprises. Afin de préserver la pertinence économique des éléments de résultat présentés pour chacun des domaines d'activité opérationnels, les effets d'amortissement des ajustements de valeur constatés dans la situation nette des entités acquises ainsi que les coûts de restructuration constatés au titre de l'intégration des entités ont été affectés au segment Autres Activités. Il en est de même des coûts de transformation liés aux programmes transverses d'économie du Groupe.

Les transactions entre les différents métiers du Groupe sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en prenant en compte les prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe.

Les fonds propres sont alloués par métiers en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement. Les résultats par métiers à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des métiers le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués. L'allocation de capital dans les différents métiers s'effectue sur la base de 11% des actifs pondérés. La ventilation du bilan par pôle d'activité suit les mêmes règles que celles utilisées pour la ventilation du résultat par pôle d'activité.

Pour fournir une référence homogène avec la présentation des comptes de l'exercice 2016, la ventilation des résultats de l'exercice 2015 par pôle d'activité a été retraitée des principaux effets présentés ci-dessous comme s'ils étaient intervenus au 1er janvier 2015 :

1. L'allocation de capital dans les différents métiers s'effectue désormais sur la base de 11% des actifs pondérés, contre 9% auparavant. Par ailleurs, l'allocation de capital du métier Assurance s'effectue à présent en référence aux normes Solvency 2.
2. Une facturation aux pôles et métiers du coût de subordination des dettes Additional Tier 1 et des dettes Tier 2 émises par le Groupe est mise en place. Le Groupe a par ailleurs fait évoluer ses modalités de facturation et de rémunération de la liquidité entre « Autres Activités » et les métiers. Les règles d'allocation des revenus et des frais de gestion de l'activité de Trésorerie au sein de CIB ont été adaptées pour tenir compte des nouvelles réglementations sur la liquidité.
3. La contribution au Fonds de Résolution Unique, la décote de la taxe systémique française et les nouvelles contributions aux fonds de garantie des dépôts de BNL bc et BDEL avaient été temporairement enregistrées dans les frais de gestion de « Autres Activités ». Ces éléments ont été alloués aux pôles et métiers.
4. Des transferts internes limités d'activités et de résultats ont été opérés, le principal étant le transfert de Cortal Consorts France de Autres Activités de Domestic Markets (Personal Investors) vers Banque de Détail en France.

Ces modifications ne changent pas les résultats d'ensemble du Groupe, mais seulement la ventilation analytique.

• **Résultats par pôle d'activité**

En millions d'euros	1er semestre 2016						1er semestre 2015					
	Produit net bancaire	Charges générales d'exploitation	Coût du risque	Résultat d'exploitation	Eléments hors exploitation	Résultat avant impôt	Produit net bancaire	Charges générales d'exploitation	Coût du risque	Résultat d'exploitation	Eléments hors exploitation	Résultat avant impôt
<b>Retail Banking &amp; Services</b>												
<b>Domestic Markets</b>												
Banque De Détail en France <sup>(1)</sup>	3 105	(2 207)	(145)	753	1	754	3 158	(2 195)	(175)	788	1	789
BNL banca commerciale <sup>(1)</sup>	1 448	(875)	(516)	57		57	1 567	(890)	(639)	39	(1)	38
Banque De Détail en Belgique <sup>(1)</sup>	1 752	(1 297)	(66)	389	1	390	1 709	(1 253)	(34)	422	(12)	409
Autres activités de Domestic Markets <sup>(1)</sup>	1 342	(744)	(56)	542	21	563	1 229	(683)	(72)	473	7	480
<b>International Financial Services</b>												
Personal Finance	2 317	(1 155)	(470)	692	5	697	2 325	(1 190)	(580)	555	32	587
International Retail Banking												
<i>Europe Méditerranée</i> <sup>(1)</sup>	1 221	(858)	(183)	179	101	280	1 268	(857)	(259)	153	82	236
<i>BancWest</i> <sup>(1)</sup>	1 439	(1 000)	(48)	391	11	402	1 379	(922)	(35)	422	4	426
Assurance	1 067	(587)		480	106	586	1 137	(576)	(4)	557	103	660
Gestion Institutionnelle et Privée	1 465	(1 144)	6	328	21	349	1 484	(1 145)	(17)	322	26	348
<b>Corporate &amp; Institutional Banking</b>												
Corporate Banking	1 965	(1 293)	(98)	574	3	577	2 003	(1 280)	(19)	705	171	875
Global Markets	2 876	(2 323)	23	575	11	586	3 412	(2 523)	(95)	794	6	800
Securities Services	901	(756)	1	147		147	913	(724)	4	192		192
<b>Autres Activités</b>	<b>1 268</b>	<b>(477)</b>	<b>3</b>	<b>795</b>	<b>(19)</b>	<b>776</b>	<b>561</b>	<b>(653)</b>	<b>(22)</b>	<b>(115)</b>	<b>513</b>	<b>398</b>
<b>Total Groupe</b>	<b>22 166</b>	<b>(14 717)</b>	<b>(1 548)</b>	<b>5 901</b>	<b>262</b>	<b>6 163</b>	<b>22 144</b>	<b>(14 891)</b>	<b>(1 947)</b>	<b>5 306</b>	<b>931</b>	<b>6 237</b>

<sup>(1)</sup> Banque De Détail en France, BNL banca commerciale, Banque De Détail en Belgique, Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg, Europe Méditerranée et BancWest après réaffectation chez Gestion Institutionnelle et Privée d'un tiers de l'activité Wealth Management France, Italie, Belgique, Luxembourg, Turquie et Etats-Unis.

## 4. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2016

### 4.a ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

#### ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

Les actifs et passifs financiers enregistrés en valeur de marché ou de modèle par résultat sont constitués des opérations négociées à des fins de transaction – y compris les instruments financiers dérivés – et de certains actifs et passifs que le Groupe a choisi de valoriser sur option en valeur de marché ou de modèle par résultat dès la date de leur acquisition ou de leur émission.

En millions d'euros, au	30 juin 2016		31 décembre 2015	
	Portefeuille de transaction	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Portefeuille de transaction	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option
Portefeuille de titres	150 090	82 524	133 500	83 043
Prêts et opérations de pension	173 341	90	131 783	33
<b>ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>	<b>323 431</b>	<b>82 614</b>	<b>265 283</b>	<b>83 076</b>
Portefeuille de titres	83 056		82 544	
Emprunts et opérations de pension	205 223	2 488	156 771	2 384
Dettes représentées par un titre (note 4.f)		44 747		46 330
Dettes subordonnées (note 4.f)		1 094		1 382
Dettes représentatives de parts de fonds consolidés détenues par des tiers		2 477		3 022
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>	<b>288 279</b>	<b>50 806</b>	<b>239 315</b>	<b>53 118</b>

Le détail de ces rubriques est présenté dans la note 4.c.

#### INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Les instruments financiers dérivés du portefeuille de transaction relèvent majoritairement d'opérations initiées par les activités de négoce d'instruments financiers. Ils peuvent être contractés dans le cadre d'activités de mainteneur de marché ou d'arbitrage. BNP Paribas est un négociant actif d'instruments financiers dérivés, soit sous forme de transactions portant sur des instruments "élémentaires" (tels que les "credit default swaps") soit en structurant des profils de risque complexe adaptés aux besoins de sa clientèle. Dans tous les cas, la position nette est encadrée par des limites.

D'autres instruments financiers dérivés du portefeuille de transaction relèvent d'opérations négociées à des fins de couverture d'instruments d'actif ou de passif que le Groupe n'a pas documentées comme telles ou que la réglementation comptable ne permet pas de qualifier de couverture. Il s'agit en particulier d'opérations sur instruments financiers dérivés de crédit conclues pour l'essentiel en protection des portefeuilles de prêts du Groupe.



En millions d'euros, au	30 juin 2016		31 décembre 2015	
	Valeur de marché positive	Valeur de marché négative	Valeur de marché positive	Valeur de marché négative
Instruments dérivés de taux	281 601	269 028	239 249	220 780
Instruments dérivés de change	50 608	48 361	44 200	44 532
Instruments dérivés de crédit	11 354	11 281	14 738	14 213
Instruments dérivés sur actions	33 385	39 658	31 077	40 242
Autres instruments dérivés	6 496	4 864	7 360	6 061
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>383 444</b>	<b>373 192</b>	<b>336 624</b>	<b>325 828</b>

Le tableau ci-après présente les montants notionnels des instruments financiers dérivés classés en portefeuille de transaction. Le montant notionnel des instruments financiers dérivés ne constitue qu'une indication de volume de l'activité du Groupe sur les marchés d'instruments financiers et ne reflète pas les risques de marché attachés à ces instruments.

En millions d'euros, au	30 juin 2016			31 décembre 2015		
	Marchés organisés <sup>(1)</sup>	Gré à gré	Total	Marchés organisés <sup>(1)</sup>	Gré à gré	Total
Instruments dérivés de taux	12 668 314	7 600 454	20 268 768	13 257 587	8 434 019	21 691 606
Instruments dérivés de change	33 455	3 472 183	3 505 638	59 113	3 184 346	3 243 459
Instruments dérivés de crédit	241 552	891 409	1 132 961	155 129	968 859	1 123 988
Instruments dérivés sur actions	1 209 498	685 281	1 894 779	808 325	651 221	1 459 546
Autres instruments dérivés	171 197	37 635	208 832	113 251	30 267	143 518
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>14 324 016</b>	<b>12 686 962</b>	<b>27 010 978</b>	<b>14 393 405</b>	<b>13 268 712</b>	<b>27 662 117</b>

<sup>(1)</sup> Inclut à hauteur de 90% les instruments dérivés négociés de gré à gré admis dans des chambres de compensation.

## 4.b ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

En millions d'euros, au	30 juin 2016			31 décembre 2015		
	Net	dont dépréciations	dont variations de valeur comptabilisées directement en capitaux propres	Net	dont dépréciations	dont variations de valeur comptabilisées directement en capitaux propres
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>247 043</b>	<b>(73)</b>	<b>17 331</b>	<b>239 899</b>	<b>(75)</b>	<b>13 554</b>
Bons du Trésor et obligations d'Etat	136 663	(1)	11 038	131 269	(4)	8 559
Autres titres à revenu fixe	110 380	(72)	6 293	108 630	(71)	4 995
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>18 366</b>	<b>(3 258)</b>	<b>3 455</b>	<b>19 034</b>	<b>(3 090)</b>	<b>4 238</b>
Titres cotés	5 316	(843)	1 163	5 595	(836)	1 583
Titres non cotés	13 050	(2 415)	2 292	13 439	(2 254)	2 655
<b>Total des actifs disponibles à la vente</b>	<b>265 409</b>	<b>(3 331)</b>	<b>20 786</b>	<b>258 933</b>	<b>(3 165)</b>	<b>17 792</b>

La valeur brute des titres à revenu fixe dépréciés s'élève à 93 millions d'euros au 30 juin 2016 (contre 131 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Les titres Visa Europe, inscrits en titres à revenu variable non cotés au 31 décembre 2015 pour 430 millions d'euros, ont été cédés en accord avec les termes du protocole avec Visa Inc. Un résultat de cession de 597 millions d'euros avant impôt a été constaté au 1<sup>er</sup> semestre 2016.

Les variations de valeur comptabilisées directement en capitaux propres se décomposent comme suit :

En millions d'euros, au	30 juin 2016			31 décembre 2015		
	Titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total
<b>Réévaluation non couverte des titres, comptabilisée en "Actifs financiers disponibles à la vente"</b>	<b>17 331</b>	<b>3 455</b>	<b>20 786</b>	<b>13 554</b>	<b>4 238</b>	<b>17 792</b>
Impôts différés liés à cette réévaluation	(5 750)	(766)	(6 516)	(4 548)	(856)	(5 404)
Provision pour participation aux excédents différée des entités d'assurance, nette d'impôts différés	(9 085)	(1 003)	(10 088)	(6 960)	(1 119)	(8 079)
Quote-part de réévaluation sur titres disponibles à la vente détenus par des entités mises en équivalence, nette d'impôt différé et de provision pour participation aux excédents différés pour les entités d'assurance	944	53	997	889	92	981
Réévaluation sur titres disponibles à la vente reclassés en prêts et créances restant à amortir	(29)		(29)	(39)		(39)
Autres variations	(66)	3	(63)	(55)	(7)	(62)
<b>Variations de valeur d'actifs comptabilisées directement en capitaux propres sous la rubrique "Actifs disponibles à la vente et prêts et créances reclassés"</b>	<b>3 345</b>	<b>1 742</b>	<b>5 087</b>	<b>2 841</b>	<b>2 348</b>	<b>5 189</b>
Part du Groupe	3 209	1 728	4 937	2 735	2 331	5 066
Part des minoritaires	136	14	150	106	17	123

## 4.c MESURE DE LA VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS

### DISPOSITIF DE VALORISATION

BNP Paribas a retenu pour principe de disposer d'une filière unique et intégrée de production et de contrôle de la valorisation des instruments financiers utilisée à des fins de gestion quotidienne du risque et d'information financière. Ce dispositif se fonde sur une valorisation économique unique, sur laquelle s'appuient les décisions de BNP Paribas et ses stratégies de gestion du risque.

La valeur économique se compose de la valorisation milieu de marché et d'ajustements additionnels de valorisation.

La valorisation milieu de marché est obtenue à partir de données externes ou de techniques de valorisation qui maximisent l'utilisation de paramètres de marché observables. La valorisation milieu de marché est une valeur théorique additive, indépendante du sens de la transaction ou de son impact sur les risques existants au sein du portefeuille et de la nature des contreparties. Elle ne dépend pas non plus de l'aversion d'un intervenant de marché aux risques spécifiques de l'instrument, du marché sur lequel il est négocié, ou de la stratégie de gestion du risque.

Les ajustements de valorisation tiennent compte des incertitudes de valorisation, ainsi que des primes de risques de marché et de crédit afin de refléter les coûts que pourrait induire une opération de sortie sur le marché principal. Lorsque des techniques de valorisation sont utilisées pour calculer la valeur de marché, les hypothèses de coût de financement des flux futurs de trésorerie attendus contribuent à la valorisation milieu de marché, notamment à travers l'utilisation de taux d'actualisation appropriés. Ces hypothèses reflètent l'anticipation de la Banque de ce qu'un acteur de marché retiendrait comme conditions effectives de refinancement de l'instrument. Elles tiennent compte, le cas échéant, des termes des contrats de collatéral. En particulier, pour les dérivés non collatéralisés, ou imparfaitement collatéralisés, elles contiennent un ajustement explicite par rapport au taux d'intérêt interbancaire (Funding Valuation Adjustment – FVA).

En règle générale, la valeur de marché est égale à la valeur économique, sous réserve d'ajustements supplémentaires limités, tels que les ajustements pour risque de crédit propre, spécifiquement requis par les normes IFRS.

Les principaux ajustements de valorisation sont présentés ci-après.

### AJUSTEMENTS DE VALORISATION

Les ajustements additionnels de valorisation retenus par BNP Paribas pour déterminer les valeurs de marché sont les suivants :

**Ajustement de bid/offer :** l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur reflète le coût de sortie marginal d'un « price taker » (client potentiel). Symétriquement, il représente la rémunération exigée par un opérateur au titre du risque à détenir une position ou à devoir la céder à un prix proposé par un autre opérateur.

BNP Paribas considère que la meilleure estimation d'un prix de sortie est le cours acheteur ou le cours vendeur, à moins que plusieurs éléments ne montrent qu'un autre point de cette fourchette est plus représentatif du prix de sortie.

**Ajustement lié à l'incertitude sur les paramètres :** lorsque l'observation des prix ou des paramètres utilisés par les techniques de valorisation est difficile ou irrégulière, le prix de sortie de l'instrument est incertain. Le degré d'incertitude sur le prix de sortie est mesuré de différentes manières, dont l'analyse de la dispersion des indications de prix disponibles ou l'estimation d'intervalles de valeurs raisonnables de paramètres.

**Ajustement lié à l'incertitude de modèle :** une incertitude peut survenir lors de l'utilisation de certaines techniques de valorisation, bien que des données observables soient disponibles. C'est le cas lorsque les risques inhérents aux instruments diffèrent de ceux portés par les paramètres observables. Dès lors la technique de valorisation s'appuie sur des hypothèses qui ne peuvent être aisément corroborées.

**Ajustement de valeur pour risque de contrepartie (Credit Valuation Adjustment – CVA) :** cet ajustement s'applique aux valorisations et cotations de marché qui ne tiennent pas compte de la qualité de crédit de la contrepartie. Il vise à prendre en compte le fait que la contrepartie puisse faire défaut et que BNP Paribas ne puisse pas recouvrer la totalité de la valeur de marché des transactions.

Lors de la détermination du coût de sortie ou de transfert d'une exposition portant du risque de contrepartie, le marché pertinent à considérer est celui des intermédiaires financiers. Toutefois, la détermination de cet ajustement suppose l'exercice du jugement pour prendre en considération :

- la possible absence ou indisponibilité d'information sur les prix sur le marché des intermédiaires financiers ;
- l'influence du cadre réglementaire en matière de risque de contrepartie sur la politique de tarification des intervenants du marché ;
- et l'absence de modèle économique dominant pour la gestion du risque de contrepartie.

Le modèle de valorisation utilisé pour établir l'ajustement de valeur pour risque de contrepartie est fondé sur les mêmes expositions que celles utilisées pour les besoins des calculs réglementaires. Ce modèle s'efforce d'estimer le coût d'une stratégie optimale de gestion du risque en tenant compte des incitations et contraintes implicites aux réglementations en vigueur et à leurs évolutions, de la perception par le marché des probabilités de défaut, ainsi que des paramètres liés au défaut utilisés pour les besoins réglementaires.

**Ajustement de valeur pour risque de crédit propre pour les dettes (Own Credit Adjustment – OCA) et pour les dérivés (Debit Valuation Adjustment – DVA) :** ces ajustements reflètent l'effet de la qualité de crédit de BNP Paribas sur la valorisation des émissions évaluées en valeur de marché sur option et des instruments financiers dérivés. Ces deux ajustements se fondent sur le profil des expositions passives attendues. Le risque de crédit propre est évalué à partir de l'observation des conditions des émissions de titres de dettes appropriées réalisées par le Groupe sur le marché. L'ajustement de DVA est établi après prise en compte de l'ajustement du coût de financement (FVA).

A ce titre, la valeur comptable des titres de dette en valeur de marché sur option est augmentée de 249 millions d'euros au 30 juin 2016, à comparer à une augmentation de valeur de 416 millions d'euros au 31 décembre 2015, soit un produit de 167 millions d'euros constaté en gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat (note 2.c).

## **CLASSES D'INSTRUMENTS ET CLASSIFICATION AU SEIN DE LA HIERARCHIE POUR LES ACTIFS ET PASSIFS EVALUES A LA VALEUR DE MARCHE**

Comme énoncé dans le résumé des principes comptables (cf. note 1.c.10), les instruments financiers évalués à la valeur de marché sont répartis selon une hiérarchie qui comprend trois niveaux.

La ventilation des actifs et des passifs par classes de risques a pour objectif de préciser la nature des instruments :

- Les expositions titrisées sont présentées par type de collatéral.
- Pour les instruments dérivés, les valeurs de marché sont ventilées selon le facteur de risque dominant, à savoir le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit et le risque action. Les instruments dérivés de couverture sont principalement des instruments dérivés de taux d'intérêts.

En millions d'euros, au	30 juin 2016											
	Portfeuille de transaction				Portfeuille évalué en valeur de marché sur option				Actifs disponibles à la vente			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Portfeuille de titres</b>	121 131	27 149	1 810	150 090	66 525	12 379	3 620	82 524	211 780	45 489	8 140	265 409
Bons du Trésor et obligations d'Etat	57 409	7 542		64 951	1 827			1 827	129 999	6 664		136 663
Valeurs mobilières adossées à des actifs <sup>(1)</sup>	-	9 028	1 036	10 064	-	7	-	7	-	4 287	39	4 326
CDOs / CLOs <sup>(2)</sup>		478	1 032	1 510		7		7		15		15
Autres valeurs mobilières adossées à des actifs		8 550	4	8 554				-		4 272	39	4 311
Autres titres à revenu fixe	12 609	9 802	570	22 981	1 345	5 160	80	6 585	74 261	30 702	1 091	106 054
Actions et autres titres à revenu variable	51 113	777	204	52 094	63 353	7 212	3 540	74 105	7 520	3 836	7 010	18 366
<b>Prêts et opérations de pension</b>	-	172 635	706	173 341	-	90	-	90				
Prêts		549		549		90		90				
Opérations de pension		172 086	706	172 792				-				
<b>ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT ET DISPONIBLES A LA VENTE</b>	121 131	199 784	2 516	323 431	66 525	12 469	3 620	82 614	211 780	45 489	8 140	265 409
<b>Portfeuille de titres</b>	78 753	3 981	322	83 056	-	-	-	-				
Bons du Trésor et obligations d'Etat	51 737	971		52 708				-				
Autres titres à revenu fixe	9 477	2 995	320	12 792				-				
Actions et autres titres à revenu variable	17 539	15	2	17 556				-				
<b>Emprunts et opérations de pension</b>	-	202 076	3 147	205 223	-	2 006	482	2 488				
Emprunts		3 939		3 939		2 006	482	2 488				
Opérations de pension		198 137	3 147	201 284				-				
Dettes représentées par un titre (note 4.f)	-	-	-	-	-	34 047	10 700	44 747				
Dettes subordonnées (note 4.f)	-	-	-	-	-	1 094	-	1 094				
Dettes représentatives de parts de fonds consolidés détenues par des tiers	-	-	-	-	1 857	620	-	2 477				
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>	78 753	206 057	3 469	288 279	1 857	37 767	11 182	50 806				

En millions d'euros, au	31 décembre 2015											
	Portfeuille de transaction				Portfeuille évalué en valeur de marché sur option				Actifs disponibles à la vente			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Portfeuille de titres</b>	102 232	29 517	1 751	133 500	67 177	12 123	3 743	83 043	204 988	44 625	9 320	258 933
Bons du Trésor et obligations d'Etat	48 509	4 632		53 141	1 849			1 849	125 702	5 567		131 269
Valeurs mobilières adossées à des actifs <sup>(1)</sup>	-	12 059	1 329	13 388	-	-	-	-	-	3 312	7	3 319
CDOs / CLOs <sup>(2)</sup>		832	1 305	2 137				-		16		16
Autres valeurs mobilières adossées à des actifs		11 227	24	11 251				-		3 296	7	3 303
Autres titres à revenu fixe	12 531	10 889	238	23 658	1 405	4 949	77	6 431	71 220	32 400	1 691	105 311
Actions et autres titres à revenu variable	41 192	1 937	184	43 313	63 923	7 174	3 666	74 763	8 066	3 346	7 622	19 034
<b>Prêts et opérations de pension</b>	-	130 928	855	131 783	-	33	-	33				
Prêts		433		433		33		33				
Opérations de pension		130 495	855	131 350				-				
<b>ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT ET DISPONIBLES A LA VENTE</b>	102 232	160 445	2 606	265 283	67 177	12 156	3 743	83 076	204 988	44 625	9 320	258 933
<b>Portfeuille de titres</b>	75 894	6 231	419	82 544	-	-	-	-				
Bons du Trésor et obligations d'Etat	55 724	1 383		57 107				-				
Autres titres à revenu fixe	5 387	4 797	417	10 601				-				
Actions et autres titres à revenu variable	14 783	51	2	14 836				-				
<b>Emprunts et opérations de pension</b>	-	154 499	2 272	156 771	-	2 296	88	2 384				
Emprunts		3 893		3 893		2 296	88	2 384				
Opérations de pension		150 606	2 272	152 878				-				
Dettes représentées par un titre (note 4.f)	-	-	-	-	-	35 137	11 193	46 330				
Dettes subordonnées (note 4.f)	-	-	-	-	-	1 382	-	1 382				
Dettes représentatives de parts de fonds consolidés détenues par des tiers	-	-	-	-	2 415	607	-	3 022				
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>	75 894	160 730	2 691	239 315	2 415	39 422	11 281	53 118				

<sup>(1)</sup> Ces montants ne sont pas représentatifs du montant total des actifs de titrisation détenus par BNP Paribas, notamment ceux qui ont été classés au sein de la catégorie «Prêts et créances sur la clientèle» lors de leur comptabilisation initiale, et ceux ayant fait l'objet d'un reclassement.

<sup>(2)</sup> Collateralised Debt Obligations (CDOs) – Obligations adossées à des titres de dette ; Collateralised Loan Obligations (CLOs) – Obligations adossées à des prêts

En millions d'euros, au	30 juin 2016							
	Valeur de marché positive				Valeur de marché négative			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Instruments dérivés de taux	675	272 979	7 947	281 601	1 001	264 593	3 434	269 028
Instruments dérivés de change		50 608		50 608	2	48 280	79	48 361
Instruments dérivés de crédit		10 627	727	11 354		10 212	1 069	11 281
Instruments dérivés sur actions	8 542	23 267	1 576	33 385	6 447	28 105	5 106	39 658
Autres instruments dérivés	1 311	5 120	65	6 496	1 155	3 446	263	4 864
<b>Instruments financiers dérivés (hors dérivés de couverture)</b>	<b>10 528</b>	<b>362 601</b>	<b>10 315</b>	<b>383 444</b>	<b>8 605</b>	<b>354 636</b>	<b>9 951</b>	<b>373 192</b>
<b>Instruments financiers dérivés de couverture</b>	<b>-</b>	<b>21 927</b>	<b>-</b>	<b>21 927</b>	<b>-</b>	<b>22 806</b>	<b>-</b>	<b>22 806</b>

En millions d'euros, au	31 décembre 2015							
	Valeur de marché positive				Valeur de marché négative			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Instruments dérivés de taux	626	232 907	5 716	239 249	704	217 611	2 465	220 780
Instruments dérivés de change		44 178	22	44 200	1	44 456	75	44 532
Instruments dérivés de crédit		13 677	1 061	14 738		13 022	1 191	14 213
Instruments dérivés sur actions	5 646	23 845	1 586	31 077	5 824	29 547	4 871	40 242
Autres instruments dérivés	913	6 367	80	7 360	853	4 894	314	6 061
<b>Instruments financiers dérivés (hors dérivés de couverture)</b>	<b>7 185</b>	<b>320 974</b>	<b>8 465</b>	<b>336 624</b>	<b>7 382</b>	<b>309 530</b>	<b>8 916</b>	<b>325 828</b>
<b>Instruments financiers dérivés de couverture</b>	<b>-</b>	<b>18 063</b>	<b>-</b>	<b>18 063</b>	<b>-</b>	<b>21 068</b>	<b>-</b>	<b>21 068</b>

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie peuvent intervenir lorsque les instruments répondent aux critères de classification dans le nouveau niveau, ces critères étant dépendants des conditions de marché et des produits. Les changements d'observabilité, le passage du temps et les événements affectant la vie de l'instrument sont les principaux facteurs qui déclenchent les transferts. Les transferts sont réputés avoir été réalisés en début de période.

Au cours du premier semestre 2016, les transferts entre le Niveau 1 et le Niveau 2 n'ont pas été significatifs.

## DESCRIPTION DES PRINCIPAUX INSTRUMENTS AU SEIN DE CHAQUE NIVEAU DE LA HIERARCHIE

Cette partie présente les critères d'affectation à chacun des niveaux de la hiérarchie, et les principaux instruments qui s'y rapportent. Sont décrits plus particulièrement les instruments classés en Niveau 3 et les méthodologies de valorisation correspondantes.

Des informations quantitatives sont également fournies sur les paramètres utilisés pour déterminer la valeur de marché des principaux instruments comptabilisés en portefeuille de transaction et les instruments financiers dérivés classés en Niveau 3.

### Niveau 1

Ce niveau regroupe l'ensemble des instruments dérivés et des valeurs mobilières qui sont cotés sur une bourse de valeurs ou cotés en continu sur d'autres marchés actifs.

Le Niveau 1 comprend notamment les actions et les obligations liquides, les ventes à découvert sur ces mêmes instruments, les instruments dérivés traités sur les marchés organisés (futures, options ...). Il comprend les parts de fonds et OPCVM dont la valeur liquidative est calculée quotidiennement ainsi que la dette représentative de parts de fonds consolidés détenues par des tiers.

## **Niveau 2**

**Les titres** classés en Niveau 2 comprennent les titres moins liquides que ceux de Niveau 1. Il s'agit principalement d'obligations d'Etat, d'obligations d'entreprises, de titres adossés à des prêts hypothécaires (Mortgage Backed Securities – MBS), de parts de fonds et de titres à court terme tels que des certificats de dépôt. Ils sont classés au Niveau 2 notamment lorsque les prix externes proposés par un nombre raisonnable de teneurs de marché actifs sont régulièrement observables, sans qu'ils soient pour autant directement exécutables. Ces prix sont issus notamment des services de publication de consensus de marché auxquels contribuent les teneurs de marché actifs ainsi que des cours indicatifs produits par des courtiers ou des négociateurs actifs. D'autres sources sont également utilisées, telles que le marché primaire et la valorisation utilisée pour les appels de marge réalisés dans le cadre de contrats de collatéralisation.

**Les opérations de pension** sont classées principalement au Niveau 2. La classification s'appuie essentiellement sur l'observabilité et la liquidité du marché des pensions en fonction du collatéral sous-jacent.

**Les dettes émises** évaluées en valeur de marché sur option sont classées selon le niveau de leur instrument dérivé incorporé pris isolément. Le spread d'émission est considéré comme observable.

**Les instruments dérivés** de Niveau 2 comprennent principalement les instruments suivants :

- Les instruments dérivés simples, tels que les swaps de taux d'intérêt, les caps, les floors, les swaptions, les dérivés de crédit, les contrats à terme et les options sur actions, sur cours de change, sur matières premières ;
- Les instruments dérivés structurés, tels que les options de change exotiques, les dérivés sur actions ou sur fonds à sous-jacents uniques ou multiples, les instruments dérivés de taux d'intérêt exotiques sur courbe unique et les instruments dérivés sur taux d'intérêt structuré.

Les instruments dérivés cités ci-dessus, sont classés au Niveau 2 lorsque l'un des éléments suivants peut être démontré et documenté :

- La valeur de marché est déterminée principalement à partir du prix ou de la cotation d'autres instruments de Niveau 1 et de Niveau 2, au moyen de techniques usuelles d'interpolation ou de démembrement dont les résultats sont régulièrement corroborés par des transactions réelles ;
- La valeur de marché est déterminée à partir d'autres techniques usuelles telles que la réplication ou l'actualisation des flux de trésorerie calibrées par rapport aux prix observables, comportant un risque de modèle limité, et permettant de neutraliser efficacement les risques de l'instrument par la négociation d'instruments de Niveau 1 ou de Niveau 2 ;
- La valeur de marché est déterminée à partir d'une technique de valorisation plus sophistiquée ou interne mais directement vérifiée par la comparaison régulière avec les paramètres de marché externes.

Déterminer si un instrument dérivé de gré à gré est éligible au Niveau 2 relève de l'exercice du jugement. Dans cette appréciation sont considérés l'origine, le degré de transparence et de fiabilité des données externes utilisées, ainsi que le degré d'incertitude associé à l'utilisation de modèles. Les critères de classification du Niveau 2 impliquent donc de multiples axes d'analyse au sein d'une « zone observable » dont les limites sont établies en fonction d'une liste prédéfinie de catégories de produits et d'un ensemble de sous-jacents et de bandes de maturité. Ces critères sont régulièrement revus et actualisés, de même que les ajustements de valorisation associés, afin que la politique d'ajustements de valorisation et le classement par niveau restent cohérents.

### **Niveau 3**

**Les titres de Niveau 3** du portefeuille de transaction comprennent principalement le portefeuille de CLOs et de CDOs d'ABS géré en extinction. Les autres titres de Niveau 3 évalués en valeur de marché sur option ou classés au sein de la catégorie « disponibles à la vente » comprennent les parts de fonds et les actions non cotées.

Les CLOs représentent l'essentiel des titres de Niveau 3 du portefeuille de transaction. La valeur de marché est déterminée au moyen d'une méthodologie prenant en considération les prix indicatifs externes disponibles et les flux de trésorerie attendus actualisés. Les taux constants de remboursements anticipés figurent parmi les principaux paramètres non observables requis pour modéliser les flux de trésorerie des actifs sous-jacents. Les autres paramètres non observables sont l'écart de spread entre instruments cash et instruments dérivés (base cash contre synthétique) et les taux d'actualisation.

Les actifs en collatéral des CDOs d'ABS se composent de crédits immobiliers commerciaux, de Commercial Mortgage Backed Securities – CMBS et de Residential Mortgage Backed Securities – RMBS. La valeur de marché des CDOs est déterminée, selon la qualité du collatéral, en utilisant une approche fondée sur les valeurs liquidatives et sur les flux de trésorerie attendus actualisés.

Pour les RMBS, les valeurs liquidatives sont obtenues dans une large mesure à partir de sources externes, tandis que pour les crédits immobiliers commerciaux, elles sont déterminées à partir de l'évaluation indépendante d'un prestataire externe.

L'approche fondée sur les flux de trésorerie attendus actualisés utilise aussi bien des hypothèses internes que des sources externes indépendantes pour déterminer les flux futurs de trésorerie attendus sur les actifs sous-jacents. L'application à ces prévisions des cascades des CDOs modélisés par des plates-formes externes permet de déterminer les flux de trésorerie attendus pour chaque tranche de CDO considérée. La valeur de marché nécessite également la formulation d'hypothèses sur la base cash contre synthétique et les taux d'actualisation.

Les parts de fonds correspondent aux fonds immobiliers pour lesquels l'évaluation des investissements sous-jacents n'est pas fréquente, ainsi qu'aux fonds alternatifs (*hedge funds*) pour lesquels la mise à disposition de l'actif net réévalué n'est pas fréquente.

Enfin, les titres non cotés sont systématiquement classés en Niveau 3, à l'exception des OPCVM à valeur liquidative quotidienne présentés comme des titres non cotés dans la note 4.b, mais qui sont classés en Niveau 1 dans la hiérarchie des valorisations.

**Opérations de pensions principalement à long terme ou structurées, sur les obligations d'entreprises et les ABS :** l'évaluation de ces transactions nécessite de recourir à des méthodologies internes compte tenu de leurs spécificités, du manque d'activité et de l'indisponibilité de l'information sur le prix de marché des pensions à long terme. Les courbes utilisées dans la valorisation sont corroborées par les données disponibles telles que la base cash contre synthétique de paniers d'obligations équivalentes, les prix de transactions récentes et les indications de prix obtenues. Les ajustements de valorisation apportés à ces expositions sont fonction du degré d'incertitude inhérent aux choix de modélisation et au volume de données disponibles.

**Les dettes émises** évaluées en valeur de marché sur option sont classées selon le niveau de leur instrument dérivé incorporé pris isolément. Le spread d'émission est considéré comme observable.

### ***Instruments dérivés***

**Les instruments dérivés simples** sont classés au Niveau 3 lorsque l'exposition est au-delà de la zone observable des courbes de taux ou des surfaces de volatilité, ou lorsqu'elle porte sur des instruments ou des marchés moins liquides tels que ceux des taux d'intérêt des marchés émergents ou ceux des tranches sur les anciennes séries d'indices de crédit. Les principaux instruments sont :

- **Instruments dérivés de taux d'intérêt :** les expositions sont constituées principalement de swaps dans des devises peu liquides. La classification résulte également du niveau de liquidité



plus faible sur certaines maturités, bien que certaines observations soient disponibles à travers le consensus de marché. La technique de valorisation est courante et emploie des paramètres de marché externes et des techniques d'extrapolation.

- **Instruments dérivés de crédit (CDS)** : il s'agit principalement de CDS dont la maturité est au-delà de l'échéance maximale observable et, dans une moindre mesure, de CDS sur des émetteurs non liquides ou en difficulté et sur indices de prêts. La classification résulte du manque de liquidité, bien que certaines observations soient disponibles à travers le consensus de marché. Les expositions de Niveau 3 comprennent également les CDS et les Total Return Swaps sur actifs titrisés. Elles sont valorisées à partir des mêmes techniques de modélisation que les obligations sous-jacentes, en prenant en considération la base cash contre synthétique et la prime de risque spécifique.
- **Instruments dérivés sur actions** : l'essentiel de l'exposition est constituée de contrats à terme et de produits indexés sur la volatilité, de maturité longue, et de produits sur des marchés optionnels peu profonds. La détermination des courbes à terme et des surfaces de volatilité dont la maturité est au-delà de l'échéance maximale observable est effectuée à l'aide de techniques d'extrapolation. Toutefois, en l'absence de données de marché pour alimenter le modèle, la détermination de la volatilité ou des cours à terme se fonde généralement sur des valeurs de substitution ou sur l'analyse historique.

Ces dérivés simples font l'objet d'ajustements de valorisation au titre de l'incertitude sur la liquidité, selon la nature des sous-jacents et les bandes de maturité concernées.

**Les instruments dérivés structurés** classés au Niveau 3 sont principalement constitués de produits hybrides (hybrides taux-change et hybrides actions), de produits de corrélation de crédit, de produits sensibles aux remboursements anticipés, de certaines options sur panier d'actions, et d'options sur taux d'intérêt. Les principales expositions, techniques de valorisation liées et sources d'incertitude associées sont les suivantes :

- **Les options de taux structurés** sont classées en Niveau 3 lorsqu'elles impliquent des devises pour lesquelles les observations disponibles sont insuffisantes ou lorsqu'elles comprennent une option quanto dont le calcul du pay-off est déterminé avec un taux de change à maturité fixe (à l'exception des principales devises). Les instruments dérivés structurés long terme sont également classés en Niveau 3.
- **Les instruments dérivés hybrides taux-change** sont constitués essentiellement d'une famille spécifique de produits appelée Power Reverse Dual Currency (PRDC). La valorisation des PRDCs nécessite une modélisation complexe du double comportement des cours de change et des taux d'intérêt. Elle est particulièrement sensible aux corrélations non observables entre taux et change, et corroborée par des transactions récentes et les prix des consensus de marché.
- **Les swaps de titrisation** sont composés principalement de swaps à taux fixe, de swaps de devises ou de basis swaps dont le notionnel est indexé sur le comportement en termes de remboursements anticipés de certains portefeuilles sous-jacents. L'estimation du profil d'amortissement des swaps de titrisation est corroborée par des estimations statistiques fondées sur des données historiques externes.
- **Les options sur volatilité à terme** sont des produits dont le pay-off est indexé sur la variabilité future d'indices de taux tels que les swaps de volatilité. Ces produits comportent un risque de modèle important dans la mesure où il est difficile de déduire les paramètres de volatilité à terme à partir d'instruments négociés sur le marché. Les ajustements de valorisation sont calibrés pour tenir compte de l'incertitude inhérente au produit, et de la fourchette d'incertitude des données du consensus externe.
- **Les instruments dérivés sur l'inflation** classés au Niveau 3 correspondent principalement aux swaps sur les indices inflation qui ne sont pas associés à un marché liquide d'obligations indexées, à des options sur indices sur l'inflation et d'autres formes d'indices sur l'inflation comprenant une optionnalité. Les techniques de valorisation utilisées pour les instruments dérivés sur l'inflation sont principalement des modèles de marché courants. Des techniques fondées sur des valeurs de substitution sont utilisées pour quelques expositions limitées. Bien que la valorisation soit corroborée chaque mois au travers de consensus de marché, les produits sont classés au Niveau 3 en raison de leur manque de liquidité et d'incertitudes inhérentes au calibrage.

- La valorisation des **CDOs de tranches « sur mesure » (bespoke CDOs)** nécessite des paramètres de corrélation sur les événements de défaut. Ces informations sont déduites de données issues de marchés actifs de tranches d'indices à l'aide d'un modèle interne de projection qui met en œuvre des techniques internes d'extrapolation et d'interpolation. Les CDOs multi-géographies nécessitent une hypothèse de corrélation supplémentaire. Enfin, le modèle de CDO bespoke implique également des hypothèses et des paramètres internes liés à la dynamique du facteur de recouvrement. La modélisation des CDOs est calibrée sur le marché observable des tranches sur indices, et fait régulièrement l'objet d'une comparaison avec les consensus de marché sur les paniers standards de sous-jacents. Les incertitudes sont liées aux techniques de projection, d'évaluation de la corrélation entre géographies, de modélisation des recouvrements et des paramètres associés.
- **Les paniers « N to Default »** représentent un autre type de produit de corrélation de crédit, modélisés à travers la méthode usuelle des copules. Les principaux paramètres nécessaires sont les corrélations par paires entre les composantes du panier qui peuvent être observées dans les données du consensus et les données transactionnelles. Les paniers linéaires sont toutefois considérés comme observables.
- **Les produits de corrélation actions et hybrides actions** sont des instruments dont le pay-off dépend du comportement relatif d'actions ou indices d'un panier de sorte que la valorisation est sensible à la corrélation entre les composantes du panier. Des versions hybrides de ces instruments portent sur des paniers qui contiennent à la fois des actions et d'autres instruments sous-jacents tels que des indices de matières premières. La plupart des corrélations entre instruments ne sont pas actives, seul un sous-ensemble de la matrice de corrélation actions-indice est régulièrement observable et négocié. Par conséquent, la classification en Niveau 3 dépend de la composition du panier, de sa maturité, et de la nature hybride du produit. Les paramètres de corrélation sont déterminés à partir d'un modèle interne fondé sur des estimations historiques et d'autres facteurs d'ajustement, corroborés par référence à des opérations récentes ou à des données externes. Pour l'essentiel, la matrice de corrélation est fournie par les services de consensus, et lorsqu'une corrélation entre deux sous-jacents n'est pas disponible, elle peut être obtenue par des techniques d'extrapolation ou des techniques fondées sur des valeurs de substitution.

Ces instruments dérivés structurés font l'objet d'ajustements de valorisation pour couvrir les incertitudes relatives à la liquidité, aux paramètres et au risque de modèle.

### **Ajustements de valorisation (CVA, DVA et FVA)**

Les ajustements de valorisation pour risque de contrepartie (CVA) et pour risque de crédit propre (DVA) et l'ajustement explicite du coût de financement (FVA) sont considérés comme composantes non observables du dispositif de valorisation et par conséquent classés en Niveau 3 dans la hiérarchie de juste valeur. Ceci n'interfère pas, dans le cas général, dans la classification des transactions individuelles au sein de la hiérarchie. Toutefois, un dispositif spécifique permet d'identifier les transactions individuelles pour lesquelles la contribution marginale de ces ajustements, et l'incertitude y associée, est significative et justifie de classer ces transactions en Niveau 3. C'est notamment le cas de certains instruments de taux d'intérêt simples faiblement collatéralisés et de durée résiduelle très longue.

Pour tous ces produits de niveau 3, le tableau ci-après fournit un intervalle de valeurs des principales données non observables. Ces fourchettes correspondent à une série de sous-jacents différents et n'ont de sens que dans le contexte de la technique de valorisation mise en œuvre par BNP Paribas. Les moyennes pondérées, le cas échéant, sont fondées sur les valeurs de marché, les valeurs nominales ou les sensibilités.

Classes d'instruments	Évaluation au bilan (en millions d'euros)		Principaux types de produits composant le niveau 3 au sein de la classe de risque	Technique de valorisation utilisée pour les types de produits considérés	Principales données non observables pour les types de produits considérés	Intervalle de données non observables au sein des produits de niveau 3 considérés	Moyenne pondérée		
	Actif	Passif							
Portefeuille titres (CDOs, CLOs)	1 032		Obligations adossées à des prêts (CLOs) Obligations adossées à des actifs de titrisation (CDOs d'ABSs) incluant notamment des RMBSs, CMBSs et Prêts immobiliers commerciaux	Combinaison d'une approche par les valeurs liquidatives et d'une approche fondée sur les flux de trésorerie attendus	Taux d'actualisation	27 pb à 1 311 pb (1)	201 pb (a)		
					Taux constant de remboursements (CLOs)	0 à 10%	10% (b)		
					Base de financement cash / synthétique (€)	4 pb à 10 pb	non significatif		
Opérations de pension	706	3 147	Opérations de pension à long terme	Techniques utilisant des valeurs de substitution, fondées en particulier sur la base de financement d'un pool d'obligations de référence négocié activement et représentatif des pensions livrées sous-jacentes.	Spread des opérations de pensions à long terme sur les obligations privées (haut rendement, investment grade) et sur les ABSs	0 pb à 107 pb	69 pb (c)		
Instruments dérivés de taux	7 947	3 434	Instruments dérivés hybrides change / taux	Modèle de valorisation des options hybrides taux de change / taux d'intérêt	Corrélation entre taux de change et taux d'intérêt. Parités principales : EUR/JPY, USD/JPY, AUD/JPY	13% à 56%	39% (c)		
					Floors et caps sur le taux d'inflation ou sur l'inflation cumulée (ex. : planchers de remboursement), essentiellement sur l'inflation européenne et française	Modèle de valorisation des produits d'inflation	Volatilité de l'inflation cumulée	0,7% à 10,3 %	(d)
					Produits de volatilité à terme tels que les swaps de volatilité, principalement en euro	Modèle de valorisation des options sur taux d'intérêt	Volatilité du taux d'inflation en glissement annuel	0,3 % à 1,7 %	
					Swaps de titrisation (balance guaranteed) comprenant swaps à taux fixe, basis swaps ou swaps de devises dont le notionnel est indexé sur le comportement de remboursement anticipé d'actifs sous-jacents principalement européens	Modélisation des remboursements anticipés Actualisation des flux de trésorerie attendus	Taux constants de remboursements anticipés	0,3 % à 0,7 %	(d)
								0,0% à 40%	9% (a)
Instruments dérivés de crédit	727	1 069	CDOs et tranches d'indices sur des indices inactifs	Technique de projection de la corrélation et de modélisation du recouvrement	Courbe de corrélation spécifique du portefeuille sous-jacent du CDO	20% à 99%	(d)		
					Corrélation du défaut inter-régions	80% à 90%	90% (a)		
					Variance du taux de recouvrement des sous-jacents d'un émetteur unique	0 à 25%	(d)		
					Paniers N to Default	Modèle de défaillance sur crédit	Corrélation des défaillances	50% à 91%	61% (c)
					Instruments dérivés de crédit sur un émetteur de référence peu liquide (autre que CDS sur actifs de titrisation et CDS sur indices de prêts)	Démembrement, extrapolation et interpolation	Spreads CDS au-delà de la limite d'observation (10 ans)	55 pb à 297 pb (2)	227 pb (a)
Instruments dérivés sur actions	1 576	5 106	Instruments dérivés simples et structurés sur les paniers multi-sous-jacents d'actions	Différents modèles d'options sur volatilité	Courbes CDS non liquides (sur les principales échéances)	6 pb à 896 pb (3)	164 pb (a)		
					Volatilité non observable des actions	0% à 88% (4)	(d)		
					Corrélation non observable des actions	15% à 98%	64% (a)		

(1) Le bas de la fourchette est relatif aux titres de maturité courte, tandis que le haut de la fourchette est lié aux CDOs d'ABSs américains, dont la valeur n'est pas significative au bilan puisque leurs prix sont pratiquement nuls. Si l'on extrait ces données, le taux d'actualisation se situe entre 28 pb et 745pb.

(2) Le haut de la fourchette est lié à une position bilantielle et nette en risque non significative sur un corporate européen. Le reste de la position est essentiellement sur des émetteurs souverains.

(3) Le haut de la fourchette est lié à un émetteur du secteur de l'Energie qui représente une part négligeable du bilan (CDSs avec des sous-jacents non liquides). Si l'on extrait ce facteur de risque ayant le spreads le plus élevé, le haut de la fourchette serait à 800 pb.

(4) Le haut de la fourchette est lié à trois actions qui représentent une part négligeable du bilan sur les options avec des sous-jacents action. Si l'on extrait ces données, le haut de la fourchette serait à environ 80 %.

(a) La pondération n'est pas fondée sur le risque, mais sur une méthodologie alternative en rapport avec les instruments de Niveau 3 (valeur actuelle ou notionnel)

(b) Le haut de la fourchette est lié aux CLOs qui représentent l'essentiel de cette exposition

(c) Pondérations fondées sur l'axe de risque pertinent au niveau du portefeuille

(d) Pas de pondération dans la mesure où aucune sensibilité explicite n'a été attribuée à ces données

**TABLEAU DE VARIATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE NIVEAU 3**

Pour les instruments financiers de Niveau 3, les mouvements suivants sont intervenus entre le 1er janvier 2015 et le 30 juin 2016 :

En millions d'euros	Actifs financiers				Passifs financiers		
	Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	Actifs financiers disponibles à la vente	TOTAL	Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	TOTAL
<b>Situation au 31 décembre 2014</b>	<b>19 955</b>	<b>2 803</b>	<b>9 233</b>	<b>31 991</b>	<b>(25 479)</b>	<b>(11 732)</b>	<b>(37 211)</b>
Achats	4 818	4 161	2 019	10 998	-	-	-
Emissions	-	-	-	-	(2 128)	(9 021)	(11 149)
Ventes	(2 291)	(3 470)	(1 292)	(7 053)	-	-	-
Règlements <sup>(1)</sup>	(11 355)	(89)	(999)	(12 443)	15 159	8 519	23 678
Transferts vers le niveau 3	1 012	130	245	1 387	(463)	(1 607)	(2 070)
Transferts hors du niveau 3	(1 750)	(63)	(440)	(2 253)	1 440	2 464	3 904
Gains (ou pertes) comptabilisés en compte de résultat au titre des opérations échues ou rompues au cours de l'exercice	(1 778)	122	(162)	(1 818)	1 339	250	1 589
Gains (ou pertes) comptabilisés en compte de résultat pour les instruments en vie en fin de période	1 834	149	(58)	1 925	(716)	83	(633)
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-
- Eléments relatifs aux variations de parités monétaires	626	-	131	757	(759)	(237)	(996)
- Variations d'actifs et passifs comptabilisées en capitaux propres	-	-	643	643	-	-	-
<b>Situation au 31 décembre 2015</b>	<b>11 071</b>	<b>3 743</b>	<b>9 320</b>	<b>24 134</b>	<b>(11 607)</b>	<b>(11 281)</b>	<b>(22 888)</b>
Achats	740	819	584	2 143	-	-	-
Emissions	-	-	-	-	(2 565)	(2 642)	(5 207)
Ventes	(682)	(784)	(1 497)	(2 963)	-	-	-
Règlements <sup>(1)</sup>	(2 337)	(22)	(221)	(2 580)	(2 113)	1 448	(665)
Transferts vers le niveau 3	213	39	539	791	(256)	(167)	(423)
Transferts hors du niveau 3	(585)	(198)	(618)	(1 401)	269	1 093	1 362
Gains (ou pertes) comptabilisés en compte de résultat au titre des opérations échues ou rompues au cours de l'exercice	(458)	3	(140)	(595)	2 595	(108)	2 487
Gains (ou pertes) comptabilisés en compte de résultat pour les instruments en vie en fin de période	5 071	20	(13)	5 078	526	458	984
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-
- Eléments relatifs aux variations de parités monétaires	(202)	-	(43)	(245)	(262)	17	(245)
- Variations d'actifs et passifs comptabilisées en capitaux propres	-	-	229	229	(7)	-	(7)
<b>Situation au 30 juin 2016</b>	<b>12 831</b>	<b>3 620</b>	<b>8 140</b>	<b>24 591</b>	<b>(13 420)</b>	<b>(11 182)</b>	<b>(24 602)</b>

<sup>(1)</sup> Comprend, pour les actifs, les remboursements de principal, les règlements des intérêts et les flux de paiements et d'encaissements sur dérivés lorsque leur valorisation est positive et, pour les passifs, les remboursements d'emprunts, les intérêts versés sur emprunts et les flux de paiements et d'encaissements sur dérivés lorsque leur valorisation est négative.

Les transferts hors du Niveau 3 des dérivés à la juste valeur incluent essentiellement l'actualisation de l'horizon d'observabilité de certaines courbes de taux d'intérêt mais également l'effet de dérivés devenant uniquement ou essentiellement sensibles à des paramètres observables du fait de la réduction de leur durée de vie. La revue des critères de classement pour les opérations de pension a conduit à reclasser en Niveau 2 certains contrats pour lesquels l'incertitude liée à l'observation des paramètres est très peu significative.

Les transferts vers le Niveau 3 des instruments à la juste valeur reflètent l'effet de l'actualisation régulière des zones d'observabilité.

Les transferts sont réputés avoir été réalisés en début de période.

Les instruments financiers de Niveau 3 sont susceptibles d'être couverts par d'autres instruments de Niveau 1 et de Niveau 2 dont les gains et pertes ne relèvent pas de ce tableau. Aussi, les montants de gains et pertes apparaissant dans ce tableau ne sont pas représentatifs des résultats liés à la gestion du risque net de l'ensemble de ces instruments.

### **SENSIBILITE DE LA VALEUR DE MARCHE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE NIVEAU 3 AUX CHANGEMENTS D'HYPOTHESES RAISONNABLEMENT POSSIBLES**

Le tableau ci-après fournit une présentation synthétique des actifs et passifs financiers classés au Niveau 3 pour lesquels des changements d'hypothèses concernant une ou plusieurs données non observables entraîneraient une variation significative de la valeur de marché.

Ces montants visent à illustrer l'intervalle d'incertitude inhérente au recours au jugement mis en œuvre dans l'estimation des paramètres de Niveau 3, ou dans le choix des techniques de valorisation. Ils reflètent les incertitudes de valorisation qui prévalent à la date d'évaluation, et bien que celles-ci résultent pour l'essentiel des sensibilités du portefeuille en date d'évaluation, elles ne permettent pas de prévoir ou de déduire les variations futures de la valeur de marché, pas plus qu'elles ne représentent l'effet de conditions de marché extrêmes sur la valeur du portefeuille.

Pour estimer les sensibilités, BNP Paribas a soit valorisé les instruments financiers en utilisant des paramètres raisonnablement possibles, soit appliqué des hypothèses fondées sur sa politique d'ajustements de valorisation.

Par simplification, la sensibilité de la valeur des titres (hors positions de titrisation) est mesurée par une variation uniforme de 1 % du cours. Des variations plus spécifiques ont été calibrées pour chacune des classes d'expositions titrisées de Niveau 3, en fonction des intervalles de paramètres non observables envisagés.

Pour l'exposition aux instruments dérivés, la sensibilité est mesurée à travers l'ajustement de valorisation pour risque de contrepartie (CVA), l'ajustement explicite du coût de financement (FVA) et la part des ajustements de valorisation liés aux incertitudes sur les paramètres et les modèles relative aux instruments de Niveau 3.

Dans le cas de l'ajustement de valorisation pour risque de contrepartie (CVA) et de l'ajustement explicite du coût de financement (FVA), l'incertitude a été calibrée selon les modalités d'établissement des ajustements prudents de valorisation décrits dans le standard technique « Prudent Valuation » de l'Autorité bancaire européenne. Pour les autres ajustements, deux scénarios ont été envisagés : un scénario favorable dans lequel tout ou partie de l'ajustement de valorisation ne serait pas pris en compte par les intervenants de marché, et un scénario défavorable dans lequel les intervenants de marché exigeraient le double des ajustements envisagés par BNP Paribas pour effectuer une transaction.

En millions d'euros, au	30 juin 2016		31 décembre 2015	
	Effet potentiel en compte de résultat	Effet potentiel en capitaux propres	Effet potentiel en compte de résultat	Effet potentiel en capitaux propres
Bons du Trésor et obligations d'Etat				
Valeurs mobilières adossées à des actifs	+/-22		+/-27	
CDOs / CLOs	+/-21		+/-26	
Autres valeurs mobilières adossées à des actifs	+/-1		+/-1	
Autres titres à revenu fixe	+/-3	+/-11	+/-3	+/-17
Actions et autres titres à revenu variable	+/-37	+/-70	+/-39	+/-76
Pensions	+/-24		+/-14	
Instruments financiers dérivés	+/-1 042		+/-856	
Instruments dérivés de taux	+/-808		+/-623	
Instruments dérivés de crédit	+/-59		+/-45	
Instruments dérivés sur actions	+/-170		+/-179	
Autres instruments dérivés	+/-5		+/-9	
<b>Sensibilité des instruments financiers du Niveau 3</b>	<b>+/-1 128</b>	<b>+/-81</b>	<b>+/-939</b>	<b>+/-93</b>

**MARGE DIFFEREE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS VALORISES AVEC DES TECHNIQUES DEVELOPPEES PAR L'ENTREPRISE ET FONDEES SUR DES PARAMETRES POUR PARTIE NON OBSERVABLES SUR LES MARCHES ACTIFS**

La marge non enregistrée en résultat au jour de la transaction (« *Day One Profit* ») couvre le seul périmètre des activités de marché éligibles au Niveau 3.

Elle est déterminée après constitution des ajustements de valorisation pour incertitude tels que décrits précédemment, et reprise en résultat sur la durée anticipée d'inobservabilité des paramètres. Le montant non encore amorti est inscrit au bilan dans la rubrique « Instruments financiers en valeur de marché par résultat », en déduction de la valeur de marché des opérations concernées.

En millions d'euros	Marge différée au 31 décembre 2015	Marge différée sur les transactions de l'exercice	Marge comptabilisée en résultat au cours de l'exercice	Marge différée au 30 juin 2016
Instruments dérivés de taux	316	34	(60)	290
Instruments dérivés de crédit	119	23	(14)	128
Instruments dérivés sur actions	313	60	(64)	309
Autres instruments dérivés	8	2	(3)	7
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>756</b>	<b>119</b>	<b>(141)</b>	<b>734</b>

## 4.d OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

### • Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit

En millions d'euros, au	30 juin 2016	31 décembre 2015
Comptes à vue	8 475	9 346
Prêts <sup>(1)</sup>	31 596	31 780
Opérations de pension	16 110	2 542
<b>Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédit avant dépréciation</b>	<b>56 181</b>	<b>43 668</b>
<i>dont encours douteux</i>	372	355
<b>Dépréciation des prêts et créances sur les établissements de crédit</b>	<b>(214)</b>	<b>(241)</b>
provisions spécifiques	(196)	(203)
provisions collectives	(18)	(38)
<b>Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédit nets de dépréciation</b>	<b>55 967</b>	<b>43 427</b>

<sup>(1)</sup> Les prêts consentis aux établissements de crédit incluent les dépôts à terme auprès des banques centrales pour 1 766 millions d'euros au 30 juin 2016 (1 665 millions d'euros au 31 décembre 2015).

### • Dettes envers les établissements de crédit

En millions d'euros, au	30 juin 2016	31 décembre 2015
Comptes à vue	13 004	8 527
Emprunts	78 666	70 109
Opérations de pension	6 838	5 510
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>98 508</b>	<b>84 146</b>

## 4.e PRETS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

### • Prêts consentis et créances sur la clientèle

En millions d'euros, au	30 juin 2016	31 décembre 2015
Comptes ordinaires débiteurs	48 317	46 790
Prêts consentis à la clientèle	641 345	628 796
Opérations de pension	2 270	5 448
Opérations de location-financement	27 826	27 657
<b>Total des prêts consentis et créances sur la clientèle avant dépréciation</b>	<b>719 758</b>	<b>708 691</b>
<i>dont encours douteux</i>	41 311	41 251
<b>Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>(26 454)</b>	<b>(26 194)</b>
provisions spécifiques	(23 175)	(22 730)
provisions collectives	(3 279)	(3 464)
<b>Total des prêts consentis et créances sur la clientèle nets de dépréciation</b>	<b>693 304</b>	<b>682 497</b>

### • Dettes envers la clientèle

En millions d'euros, au	30 juin 2016	31 décembre 2015
Comptes ordinaires créditeurs	411 711	399 364
Comptes d'épargne	138 487	135 254
Comptes à terme et assimilés	164 667	160 498
Opérations de pension	10 731	5 193
<b>Total des dettes envers la clientèle</b>	<b>725 596</b>	<b>700 309</b>



## 4.f DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

La présente note regroupe les dettes représentées par un titre et les dettes subordonnées comptabilisées au coût amorti et en valeur de marché par résultat sur option.

### DETTES COMPTABILISÉES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT (note 4.a)

Emetteur / Date d'émission	Devise	Montant en devises à l'origine (en millions)	Date d'option de remboursement ou de majoration d'intérêt	Taux	Majoration d'intérêt	Conditions suspensives de versement des coupons <sup>(1)</sup>	Montant <sup>(2)</sup> admis en Tier 1	Montant <sup>(2)</sup> admis en Tier 2	30 juin 2016	31 décembre 2015
En millions d'euros										
<b>Dettes représentées par un titre</b>									<b>44 747</b>	<b>46 330</b>
<b>Dettes subordonnées</b>							<b>198</b>	<b>253</b>	<b>1 094</b>	<b>1 382</b>
- Dettes subordonnées remboursables			<sup>(3)</sup>				-	209	427	473
- Dettes subordonnées perpétuelles							198	44	667	909
BNP Paribas Fortis déc-07	EUR	3 000	déc.-14	Euribor 3 mois + 200 pb		A	198		623	889
Autres								44	44	20

<sup>(1)</sup> Conditions suspensives de versement des coupons

A Le paiement des coupons est interrompu en cas d'insuffisance de fonds propres de l'émetteur ou d'insolvabilité des garants ou lorsque le dividende déclaré sur les actions Ageas est inférieur à un certain seuil.

<sup>(2)</sup> Compte tenu des règles d'admissibilité et des retraitements prudentiels, notamment la valeur du risque de crédit propre et l'amortissement des instruments.

<sup>(3)</sup> Après accord de l'autorité de surveillance bancaire et à l'initiative de l'émetteur, les dettes subordonnées remboursables peuvent faire l'objet d'une clause de remboursement anticipé par rachat en Bourse, offre publique d'achat ou d'échange, ou de gré à gré lorsqu'il s'agit d'émissions privées. Les emprunts ayant fait l'objet d'un placement international, émis par BNP Paribas SA ou par les filiales étrangères du Groupe, peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé du principal et d'un règlement avant l'échéance des intérêts payables in fine, à l'initiative de l'émetteur, à partir d'une date fixée dans la notice d'émission (call option), ou dans l'hypothèse où des modifications aux règles fiscales en vigueur imposeraient à l'émetteur au sein du Groupe l'obligation de compenser les porteurs des conséquences de ces modifications. Ce remboursement peut intervenir moyennant un préavis, de 15 à 60 jours selon les cas, et en toute hypothèse sous réserve de l'accord des autorités de surveillance bancaire.

Les dettes subordonnées perpétuelles comptabilisées en valeur de marché par résultat sont principalement constituées de l'émission par BNP Paribas Fortis (anciennement Fortis Banque) en décembre 2007 de Convertible And Subordinated Hybrid Equity-linked Securities (CASHES).

Les CASHES ont une durée indéterminée mais peuvent être échangés en actions Ageas (anciennement Fortis SA/NV) au prix unitaire de 239,40 euros à la seule discrétion du détenteur. Néanmoins, à compter du 19 décembre 2014, les CASHES seront automatiquement échangés en actions Ageas si leur prix est égal ou supérieur à 359,10 euros pendant vingt séances de bourse consécutives. Le principal de ces titres ne sera jamais remboursé en espèces. Le seul recours dont disposent les titulaires des CASHES est limité aux actions Ageas détenues par BNP Paribas Fortis et nanties au profit de ces titulaires.

Ageas et BNP Paribas Fortis ont conclu un contrat de Relative Performance Note (RPN) dont la valeur varie contractuellement de telle sorte qu'elle neutralise l'impact sur BNP Paribas Fortis des différences relatives des variations de valeur des CASHES et des variations de valeur des actions Ageas.

Le 7 mai 2015, BNP Paribas et Ageas ont conclu un nouvel accord, permettant à BNP Paribas de racheter les CASHES encore en circulation, sous la condition de les convertir en actions Ageas, se traduisant par un règlement proportionnel du contrat de RPN par Ageas à BNP Paribas. Cet accord viendra à expiration fin 2016.

Le 24 juillet 2015, BNP Paribas a obtenu l'autorisation préalable de la Banque Centrale Européenne pour procéder au rachat de CASHES dans la limite de 200 millions d'euros de nominal. Au cours du premier semestre 2016, cette autorisation a été utilisée à hauteur de 164 millions d'euros, dont 124 millions d'euros convertis en actions Ageas.

Au 30 juin 2016, du fait de cette autorisation préalable, la dette est admise en fonds propres prudentiels Tier 1 pour 198 millions d'euros (compte tenu des dispositions transitoires).

Le 8 juillet 2016, BNP Paribas a obtenu une nouvelle autorisation de la Banque Centrale Européenne pour procéder au rachat de CASHES dans la limite totale de 200 millions d'euros de nominal. Cette autorisation se substitue à la précédente.

## DETTES COMPTABILISEES AU COUT AMORTI

Emetteur / Date d'émission	Devise	Montant en devises à l'origine (en millions)	Date d'option de remboursement ou de majoration d'intérêt	Taux	Majoration d'intérêt	Conditions suspensives de versement des coupons <sup>(1)</sup>	Montant admis en Tier 1 <sup>(2)</sup>	Montant admis en Tier 2 <sup>(2)</sup>	30 juin 2016	31 décembre 2015
En millions d'euros										
<b>Dettes représentées par un titre</b>									<b>166 452</b>	<b>159 447</b>
<b>- Dettes représentées par un titre dont l'échéance est inférieure à un an à l'émission</b>									<b>91 486</b>	<b>80 488</b>
Titres de créances négociables									91 486	80 488
<b>- Dettes représentées par un titre dont l'échéance est supérieure à un an à l'émission</b>									<b>74 966</b>	<b>78 959</b>
Titres de créances négociables									70 019	70 918
Emprunts obligataires									4 947	8 041
<b>Dettes subordonnées</b>								<b>- 12 160</b>	<b>18 471</b>	<b>16 544</b>
<b>- Dettes subordonnées remboursables</b>								<b>- 11 344</b>	<b>16 604</b>	<b>14 700</b>
<b>- Titres subordonnés perpétuels</b>								<b>- 594</b>	<b>1 610</b>	<b>1 613</b>
BNP Paribas SA oct-85	EUR	305	-	TMO - 0,25%	-	B	254	254	254	
BNP Paribas SA sept-86	USD	500	-	Libor 6 mois + 0,075%	-	C	247	247	252	
BNP Paribas Cardif nov - 14	EUR	1 000	nov.-25	4,032%	Euribor 3 mois + 393 pb	D		1 000	1 000	
Autres								93	109	107
<b>- Titres participatifs</b>								<b>- 222</b>	<b>222</b>	<b>222</b>
BNP Paribas SA juil-84 <sup>(4)</sup>	EUR	337	-	<sup>(5)</sup>	-	NA	215	215	215	
Autres								7	7	7
<b>- Frais et commissions, dettes rattachées</b>								<b>- -</b>	<b>35</b>	<b>9</b>

<sup>(1)</sup> Conditions suspensives de versement des coupons

- B Le paiement des intérêts est obligatoire, sauf si le Conseil d'administration décide de différer cette rémunération lorsque l'Assemblée Générale des actionnaires a constaté qu'il n'existe pas de bénéfice distribuable, et ceci dans les douze mois précédant l'échéance de paiement des intérêts. Les intérêts sont cumulatifs et deviennent intégralement payables dès la reprise d'une distribution de dividende.
- C Le paiement des intérêts est obligatoire, sauf si le Conseil d'administration décide de différer cette rémunération lorsque l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires a validé la décision de ne pas procéder à la distribution d'un dividende, et ceci dans les douze mois précédant l'échéance de paiement des intérêts. Les intérêts sont cumulatifs et deviennent intégralement payables dès la reprise d'une distribution de dividende. La banque a la faculté de reprendre le paiement des arriérés d'intérêts, même en l'absence de distribution d'un dividende.
- D Le paiement des intérêts est obligatoire, sauf en cas d'événements d'insuffisance réglementaire, en accord avec le régulateur, ou en cas de cessation de paiements. Les intérêts sont cumulatifs et deviennent intégralement payables dès la reprise des versements de coupons, ou si ces événements se produisent en premier, au remboursement de l'émission ou à la liquidation de l'émetteur.

<sup>(2)</sup> Compte tenu des règles d'admissibilité et des retraitements prudentiels, notamment l'amortissement des instruments.

<sup>(3)</sup> Cf. renvoi relatif aux « Dettes comptabilisées en valeur de marché par résultat ».

<sup>(4)</sup> Les titres participatifs émis par BNP Paribas SA peuvent faire l'objet de rachats dans les conditions prévues par la loi du 3 janvier 1983. Le nombre de titres en circulation est de 1 434 092.

<sup>(5)</sup> En fonction du résultat net encadré par un minimum de 85% du TMO et un maximum de 130% du TMO.

**4.g IMPOTS COURANTS ET DIFFERES**

En millions d'euros, au	30 juin 2016	31 décembre 2015
Impôts courants	1 177	1 487
Impôts différés	6 305	6 378
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>7 482</b>	<b>7 865</b>
Impôts courants	1 357	826
Impôts différés	2 384	2 167
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>3 741</b>	<b>2 993</b>

**4.h COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS**

En millions d'euros, au	30 juin 2016	31 décembre 2015
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	74 267	65 590
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	26 226	11 798
Comptes d'encaissement	513	446
Part des réassureurs dans les provisions techniques	2 928	2 909
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	6 150	5 062
Autres débiteurs et actifs divers	23 601	22 213
<b>Total des comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>133 685</b>	<b>108 018</b>
Dépôts de garantie reçus	60 073	50 284
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	16 791	7 337
Comptes d'encaissement	1 569	1 085
Charges à payer et produits constatés d'avance	7 841	7 697
Autres créditeurs et passifs divers	24 535	22 226
<b>Total des comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>110 809</b>	<b>88 629</b>

## 4.i ECARTS D'ACQUISITION

En millions d'euros	1er semestre 2016
<b>Valeur nette comptable en début de période</b>	<b>10 316</b>
Acquisitions	(20)
Cessions	-
Dépréciations comptabilisées pendant la période	(54)
Effets des variations de parités monétaires	(129)
Autres mouvements	3
<b>Valeur nette comptable en fin de période</b>	<b>10 116</b>
Valeur brute comptable	12 863
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période	(2 747)

Les écarts d'acquisition se répartissent par ensemble homogène de métiers de la manière suivante :

En millions d'euros	Valeur nette comptable		Dépréciations comptabilisées au cours du premier semestre 2016
	30 juin 2016	31 décembre 2015	
<b>Retail Banking &amp; Services</b>	<b>8 980</b>	<b>9 141</b>	<b>(54)</b>
<b>Domestic Markets</b>	<b>1 224</b>	<b>1 275</b>	
<i>Arval</i>	533	581	
<i>Leasing Solutions</i>	136	139	
<i>Personal Investors</i>	549	549	
<i>Autres</i>	6	6	
<b>International Financial Services</b>	<b>7 756</b>	<b>7 866</b>	<b>(54)</b>
<i>Assurance</i>	296	298	
<i>BancWest</i>	4 496	4 581	
<i>Bank BGŻ BNP Paribas</i>	127	131	
<i>Investment Partners</i>	174	177	
<i>Personal Finance</i>	1 329	1 291	
<i>Personal Finance - partenariat testé spécifiquement</i>	384	438	(54)
<i>Real Estate</i>	372	377	
<i>Turk Ekonomi Bankasi A.S</i>	222	223	
<i>Wealth Management</i>	319	319	
<i>Autres</i>	37	31	
<b>Corporate &amp; Institutional Banking</b>	<b>1 133</b>	<b>1 172</b>	<b>-</b>
<i>Corporate Banking</i>	277	278	
<i>Global Markets</i>	427	433	
<i>Securities Services</i>	429	461	
<b>Autres Activités</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	
<b>Total des écarts d'acquisition</b>	<b>10 116</b>	<b>10 316</b>	<b>(54)</b>
<b>Variation des écarts d'acquisition portée en résultat</b>			<b>(54)</b>

## 4.j PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

### • Provisions pour risques et charges par nature

En millions d'euros, au	31 déc. 2015	Dotations nettes aux provisions	Utilisations des provisions	Réévaluations comptabilisées directement en capitaux propres	Variation des parités monétaires et divers	30 juin 2016
Provisions sur engagements sociaux	6 681	527	(337)	718	(49)	7 540
Provisions au titre des comptes et plans d'épargne-logement	169	4				173
Provisions au titre des engagements de crédit	975	63	(23)		(21)	994
Provisions pour litiges	1 590	(59)	(157)		(33)	1 341
Autres provisions pour risques et charges	1 930	90	(160)		7	1 867
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>11 345</b>	<b>625</b>	<b>(677)</b>	<b>718</b>	<b>(96)</b>	<b>11 915</b>

## 4.k COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Le tableau suivant présente les montants des actifs financiers et passifs financiers avant et après compensation. Ces informations, requises par la norme IFRS 7, ont pour but de permettre la comparabilité avec le traitement applicable selon les principes comptables généralement admis aux Etats-Unis (US GAAP), moins restrictifs que la norme IAS 32 en matière de compensation.

Les « montants compensés au bilan » ont été établis selon les critères de la norme IAS 32. Ainsi, un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés, et s'il a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. L'essentiel des montants compensés provient des opérations de pensions livrées et de dérivés traitées avec des chambres de compensation.

Les « impacts des conventions-cadre de compensation et accords similaires » correspondent aux encours d'opérations au sein de contrats exécutoires mais qui ne satisfont pas les critères de compensation établis par la norme IAS 32. C'est le cas notamment des opérations pour lesquelles le droit à compenser ne peut être exercé qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de l'une ou l'autre des parties au contrat.

Les « instruments financiers donnés ou reçus en garantie » regroupent les dépôts de garantie et les collatéraux échangés sous forme de titres à leur valeur de marché. L'exercice de ces garanties est conditionné à l'insolvabilité, à la défaillance ou à la faillite de l'une des parties au contrat.

Pour les opérations avec conventions-cadre, les dépôts de garantie reçus ou donnés en contrepartie des valeurs de marché positives ou négatives des instruments financiers sont comptabilisés au bilan dans les comptes de régularisation et actifs ou passifs divers.

En millions d'euros, au 30 juin 2016	Montants bruts des actifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions- cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers reçus en garantie	Montants nets
<b>Actif</b>						
Instruments financiers en valeur de marché par résultat						
Portefeuille de titres de transaction	150 090		150 090			150 090
Prêts	549		549			549
Opérations de pension	268 942	(96 150)	172 792	(29 016)	(139 091)	4 685
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	82 614		82 614			82 614
Instruments financiers dérivés (incluant les dérivés de couverture)	600 704	(195 333)	405 371	(311 438)	(41 908)	52 025
Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	750 813	(1 542)	749 271	(3 086)	(14 797)	731 388
<i>Dont opérations de pension</i>	18 661	(281)	18 380	(3 086)	(14 795)	499
Comptes de régularisation et actifs divers	135 018	(1 333)	133 685		(45 654)	88 031
<i>Dont dépôts de garantie donnés</i>	74 267		74 267		(45 654)	28 613
Autres actifs non soumis à compensation	477 617		477 617			477 617
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 466 347</b>	<b>(294 358)</b>	<b>2 171 989</b>	<b>(343 540)</b>	<b>(241 450)</b>	<b>1 586 999</b>

En millions d'euros, au 30 juin 2016	Montants bruts des passifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions- cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers donnés en garantie	Montants nets
<b>Dettes</b>						
Instruments financiers en valeur de marché par résultat						
Portefeuille de titres de transaction	83 056		83 056			83 056
Emprunts	3 939		3 939			3 939
Opérations de pension	297 434	(96 150)	201 284	(29 525)	(166 734)	5 025
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	50 806		50 806			50 806
Instruments financiers dérivés (incluant les dérivés de couverture)	591 331	(195 333)	395 998	(311 438)	(48 574)	35 986
Dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle	825 646	(1 542)	824 104	(2 577)	(14 554)	806 973
<i>Dont opérations de pension</i>	17 850	(281)	17 569	(2 577)	(14 554)	438
Comptes de régularisation et passifs divers	112 142	(1 333)	110 809		(42 459)	68 350
<i>Dont dépôts de garantie reçus</i>	60 073		60 073		(42 459)	17 614
Autres dettes non soumises à compensation	400 553		400 553			400 553
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 364 907</b>	<b>(294 358)</b>	<b>2 070 549</b>	<b>(343 540)</b>	<b>(272 321)</b>	<b>1 454 688</b>

En millions d'euros, au 31 décembre 2015	Montants bruts des actifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions- cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers reçus en garantie	Montants nets
<b>Actif</b>						
Instruments financiers en valeur de marché par résultat						
Portefeuille de titres de transaction	133 500		133 500			133 500
Prêts	433		433			433
Opérations de pension	252 675	(121 325)	131 350	(19 161)	(111 526)	663
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	83 076		83 076			83 076
Instruments financiers dérivés (incluant les dérivés de couverture)	486 881	(132 194)	354 687	(272 364)	(34 620)	47 703
Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	727 212	(1 288)	725 924	(1 165)	(6 784)	717 975
<i>Dont opérations de pension</i>	7 990		7 990	(1 165)	(6 784)	41
Comptes de régularisation et actifs divers	108 703	(685)	108 018		(38 335)	69 683
<i>Dont dépôts de garantie donnés</i>	65 590		65 590		(38 335)	27 255
Autres actifs non soumis à compensation	457 205		457 205			457 205
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 249 685</b>	<b>(255 492)</b>	<b>1 994 193</b>	<b>(292 690)</b>	<b>(191 265)</b>	<b>1 510 238</b>

En millions d'euros, au 31 décembre 2015	Montants bruts des passifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions- cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers donnés en garantie	Montants nets
<b>Dettes</b>						
Instruments financiers en valeur de marché par résultat						
Portefeuille de titres de transaction	82 544		82 544			82 544
Emprunts	3 893		3 893			3 893
Opérations de pension	274 203	(121 325)	152 878	(18 996)	(130 494)	3 388
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	53 118		53 118			53 118
Instruments financiers dérivés (incluant les dérivés de couverture)	479 090	(132 194)	346 896	(272 364)	(38 496)	36 036
Dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle	785 743	(1 288)	784 455	(1 330)	(9 136)	773 989
<i>Dont opérations de pension</i>	10 703		10 703	(1 330)	(9 136)	237
Comptes de régularisation et passifs divers	89 314	(685)	88 629		(34 730)	53 899
<i>Dont dépôts de garantie reçus</i>	50 284		50 284		(34 730)	15 554
Autres dettes non soumises à compensation	381 703		381 703			381 703
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 149 608</b>	<b>(255 492)</b>	<b>1 894 116</b>	<b>(292 690)</b>	<b>(212 856)</b>	<b>1 388 570</b>

## 5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 5.a EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

Le capital social de BNP Paribas SA s'élève au 30 juin 2016 à 2 492 925 268 euros, divisé en 1 246 462 634 actions de 2 euros de nominal chacune (contre 2 492 770 306 euros et 1 246 385 153 actions au 31 décembre 2015).

#### • Actions émises par BNP Paribas détenues par le Groupe

	Opérations pour compte propre		Opérations de transaction <sup>(1)</sup>		Total	
	en nombre	valeur comptable (en millions d'euros)	en nombre	valeur comptable (en millions d'euros)	en nombre	valeur comptable (en millions d'euros)
<b>Actions détenues au 31 décembre 2014</b>	<b>2 971 853</b>	<b>140</b>	<b>(3 243 468)</b>	<b>(160)</b>	<b>(271 615)</b>	<b>(20)</b>
Acquisitions effectuées	478 402	24			478 402	24
Cessions effectuées	(444 829)	(22)			(444 829)	(22)
Actions remises au personnel	(1 340 114)	(59)			(1 340 114)	(59)
Autres mouvements			4 880 552	249	4 880 552	249
<b>Actions détenues au 30 juin 2015</b>	<b>1 665 312</b>	<b>83</b>	<b>1 637 084</b>	<b>89</b>	<b>3 302 396</b>	<b>172</b>
Acquisitions effectuées	417 324	23			417 324	23
Cessions effectuées	(458 763)	(25)			(458 763)	(25)
Actions remises au personnel						
Autres mouvements			(1 799 013)	(98)	(1 799 013)	(98)
<b>Actions détenues au 31 décembre 2015</b>	<b>1 623 873</b>	<b>81</b>	<b>(161 929)</b>	<b>(9)</b>	<b>1 461 944</b>	<b>72</b>
Acquisitions effectuées	985 893	43			985 893	43
Cessions effectuées	(988 893)	(44)			(988 893)	(44)
Actions remises au personnel	(731 055)	(35)			(731 055)	(35)
Autres mouvements			(1 714 318)	(66)	(1 714 318)	(66)
<b>Actions détenues au 30 juin 2016</b>	<b>889 818</b>	<b>45</b>	<b>(1 876 247)</b>	<b>(75)</b>	<b>(986 429)</b>	<b>(30)</b>

<sup>(1)</sup> Transactions réalisées dans le cadre d'une activité de négociation et d'arbitrage sur indices boursiers.

Au 30 juin 2016, le Groupe BNP Paribas était vendeur net de 986 429 actions BNP Paribas représentant 30 millions d'euros qui ont été portés en augmentation des capitaux propres.

Dans le cadre du contrat de liquidité du titre BNP Paribas sur le marché italien, conforme à la Charte de déontologie reconnue par l'AMF, conclu avec Exane BNP Paribas, 985 893 actions ont été achetées au cours du premier semestre 2016 au prix moyen de 43,74 euros et 988 893 actions ont été vendues au prix moyen de 43,95 euros. Au 30 juin 2016, 97 000 titres représentant 4 millions d'euros sont détenus par BNP Paribas SA au titre de ce contrat.

Du 1er janvier 2016 au 30 juin 2016, 731 055 actions ont été livrées à la suite de l'attribution définitive d'actions de performance à leurs bénéficiaires.



- **Actions de préférence et Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI) éligibles aux fonds propres prudentiels de catégorie Tier 1**

- Actions de préférence émises par les filiales étrangères du Groupe

BNP Paribas Personal Finance a procédé en 2004 à deux émissions d'actions de préférence, sans échéance et sans droit de vote, par l'intermédiaire d'une structure dédiée de droit anglais contrôlée de façon exclusive. Depuis la première date de call, les actions peuvent être remboursées au pair à l'initiative de l'émetteur à chaque date de tombée du coupon trimestriel.

Emetteur	Date d'émission	Devise	Montant (en millions d'euros)	Taux et durée avant la première date de call	Taux après la première date de call
Cofinoga Funding II LP	janvier et mai 2004	EUR	80	TEC 10 <sup>(1)</sup> + 1,35% 10 ans	TEC 10 <sup>(1)</sup> + 1,35%
<b>Total au 30 juin 2016</b>			<b>73 <sup>(2)</sup></b>		

<sup>(1)</sup> TEC 10 est l'indice quotidien des rendements des emprunts d'Etat à long terme correspondant au taux de rendement actuariel d'une obligation du Trésor fictive dont la durée serait de dix ans.

<sup>(2)</sup> Valeur en date de prise de contrôle du groupe LaSer.

Les capitaux souscrits par le biais de ces émissions ainsi que la rémunération versée aux porteurs des titres correspondants sont repris dans la rubrique « Intérêts minoritaires » au bilan.

- Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée émis par BNP Paribas SA

BNP Paribas a émis des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée qui offrent aux souscripteurs une rémunération à taux fixe, fixe révisable ou variable et peuvent être remboursés à l'issue d'une période fixe puis à chaque date anniversaire du coupon ou tous les cinq ans. En cas de non-remboursement à l'issue de cette période, il sera versé pour certaines de ces émissions un coupon flottant indexé sur Euribor, Libor ou un taux de swap ou un coupon fixe.

Le 17 juin 2015, BNP Paribas SA a émis des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée pour un montant de 750 millions d'euros. Cette émission offre aux souscripteurs une rémunération à taux fixe de 6,125%. Les titres pourront être remboursés à l'issue d'une période de 7 ans. En cas de non-remboursement en 2022, il sera versé semestriellement un coupon indexé sur le taux de swap euro à 5 ans. Cette émission est admissible dans les fonds propres additionnels de catégorie 1.

Le 29 juin 2015, BNP Paribas SA a remboursé l'émission de juin 2005, pour un montant de 1 070 millions de dollars, à sa première date de call. Cette émission offrait aux souscripteurs une rémunération à taux fixe de 5,186%.

Le 19 août 2015, BNP Paribas SA a émis des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée pour un montant de 1 500 millions de dollars. Cette émission offre aux souscripteurs une rémunération à taux fixe de 7,375%. Les titres pourront être remboursés à l'issue d'une période de 10 ans. En cas de non-remboursement en 2025, il sera versé semestriellement un coupon indexé sur le taux de swap dollar à 5 ans. Cette émission est admissible dans les fonds propres additionnels de catégorie 1.

Le 30 mars 2016, BNP Paribas SA a émis des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée pour un montant de 1 500 millions de dollars. Cette émission offre aux souscripteurs une rémunération à taux fixe de 7,625%. Les titres pourront être remboursés à l'issue d'une période de 5 ans. En cas de non-remboursement en 2021, il sera versé semestriellement un coupon indexé sur le taux de swap dollar à 5 ans. Cette émission est admissible dans les fonds propres additionnels de catégorie 1.

Les 12 et 19 avril 2016, BNP Paribas SA a remboursé les émissions d'avril 2006, pour un montant respectivement de 549 millions d'euros et de 450 millions de livres sterling, à leur première date de call. Ces émissions offraient aux souscripteurs une rémunération à taux fixe respectivement de 4,73% et de 5,945%.

Les caractéristiques de ces différentes émissions sont résumées dans le tableau suivant :

Date d'émission	Devise	Montant (en millions d'unités)	Périodicité de tombée du coupon	Taux et durée avant la première date de call		Taux après la première date de call
Octobre 2005	EUR	1 000	annuelle	4,875%	6 ans	4,875%
Octobre 2005	USD	400	annuelle	6,25%	6 ans	6,250%
Juillet 2006	EUR	150	annuelle	5,45%	20 ans	Euribor 3 mois + 1,920%
Juillet 2006	GBP	163	annuelle	5,954%	10 ans	GBP Libor 3 mois + 1,810%
Avril 2007	EUR	638	annuelle	5,019%	10 ans	Euribor 3 mois + 1,720%
Juin 2007	USD	600	trimestrielle	6,5%	5 ans	6,50%
Juin 2007	USD	1 100	semestrielle	7,195%	30 ans	USD Libor 3 mois + 1,290%
Octobre 2007	GBP	200	annuelle	7,436%	10 ans	GBP Libor 3 mois + 1,850%
Juin 2008	EUR	500	annuelle	7,781%	10 ans	Euribor 3 mois + 3,750%
Septembre 2008	EUR	100	annuelle	7,57%	10 ans	Euribor 3 mois + 3,925%
Décembre 2009	EUR	2	trimestrielle	Euribor 3 mois + 3,750%	10 ans	Euribor 3 mois + 4,750%
Décembre 2009	EUR	17	annuelle	7,028%	10 ans	Euribor 3 mois + 4,750%
Décembre 2009	USD	70	trimestrielle	USD Libor 3 mois + 3,750%	10 ans	USD Libor 3 mois + 4,750%
Décembre 2009	USD	0,5	annuelle	7,384%	10 ans	USD Libor 3 mois + 4,750%
Juin 2015	EUR	750	semestrielle	6,125%	7 ans	Swap EUR 5 ans + 5,230%
Août 2015	USD	1 500	semestrielle	7,375%	10 ans	Swap USD 5 ans + 5,150%
Mars 2016	USD	1 500	semestrielle	7,625%	5 ans	Swap USD 5 ans + 6,314%
<b>Total au 30 juin 2016 en contre valeur euro historique</b>		<b>7 969 <sup>(1)</sup></b>				

<sup>(1)</sup> Net des titres auto détenus par des entités du Groupe

Les intérêts normalement dus sur les Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée peuvent ne pas être payés. Les coupons non versés ne sont pas reportés.

Pour les émissions réalisées avant 2015 cette absence de paiement est conditionnée à l'absence de versement sur les actions ordinaires de BNP Paribas SA et sur les titres assimilés aux Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée au cours de l'année précédente. Les intérêts doivent être versés en cas de distribution de dividende sur les actions ordinaires de BNP Paribas SA.

Du fait de la présence d'une clause d'absorption de pertes, les modalités contractuelles des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée prévoient qu'en cas d'insuffisance de fonds propres prudentiels le nominal des titres émis puisse être réduit pour servir de nouvelle base de calcul des coupons, tant que l'insuffisance n'est pas corrigée et le nominal d'origine des titres reconstitué.

Les capitaux collectés résultant de ces émissions sont repris sous la rubrique « Capital et réserves » au sein des capitaux propres. Les émissions réalisées en devises sont maintenues à la valeur historique résultant de leur conversion en euros à la date d'émission conformément aux prescriptions d'IAS 21. La rémunération relative à ces instruments financiers de capital est traitée comme un dividende.

Au 30 juin 2016, le Groupe BNP Paribas détenait 37 millions d'euros de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée qui ont été portés en diminution des capitaux propres.

## • Résultat par action ordinaire

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires est déterminé sous déduction du résultat attribuable aux porteurs d'actions de préférence.

Le résultat dilué par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Il est tenu compte des options de souscriptions d'actions dans la monnaie ainsi que des actions de performance allouées dans le Plan Global d'Intéressement en Actions dans le calcul du résultat dilué par action ordinaire. La conversion de ces instruments n'a pas d'effet sur le résultat net servant au calcul du résultat dilué par action ordinaire.

	1er semestre 2016	1er semestre 2015
<b>Résultat net pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action (en millions d'euros) <sup>(1)</sup></b>	<b>4 277</b>	<b>4 002</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice</b>	<b>1 246 099 599</b>	<b>1 241 909 627</b>
Effet des actions ordinaires potentiellement dilutives	197 800	1 141 403
- Plan d'option de souscription d'actions	195 837	446 569
- Plan d'actions de performance	1 963	694 834
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action</b>	<b>1 246 297 399</b>	<b>1 243 051 030</b>
<b>Résultat de base par action ordinaire (en euros)</b>	<b>3,43</b>	<b>3,22</b>
<b>Résultat dilué par action ordinaire (en euros)</b>	<b>3,43</b>	<b>3,22</b>

<sup>(1)</sup> Le résultat net pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action ordinaire correspond au résultat net part du Groupe, ajusté de la rémunération des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée assimilés à des actions de préférence émis par BNP Paribas SA, traitée comptablement comme un dividende, ainsi que de l'effet change associé comptabilisé directement en capitaux propres.

Le dividende par action versé en 2016 au titre du résultat de l'exercice 2015 s'est élevé à 2,31 euros, contre 1,50 euro versé en 2015 au titre du résultat de l'exercice 2014.

## 5.b PASSIFS EVENTUELS : PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Le liquidateur de la société Bernard L. Madoff Investment Securities LLC (ci-après « BLMIS ») a intenté un certain nombre de recours contre la Banque et certaines de ses filiales, auprès du tribunal des faillites américain (United States Bankruptcy Court Southern District of New York). Ces recours, connus sous le nom de demandes de « clawback », s'apparentent aux divers recours introduits par le liquidateur de BLMIS à l'encontre de nombreuses institutions, et vise au recouvrement de fonds prétendument transférés aux entités du Groupe BNP Paribas par BLMIS ou indirectement par le biais de fonds liés à BLMIS et dans lesquels des entités du Groupe BNP Paribas détenaient des participations. Le liquidateur de BLMIS prétend qu'en vertu du droit fédéral américain des procédures collectives et du droit de l'Etat de New York, les paiements effectués en faveur des entités du Groupe BNP Paribas sont nuls et recouvrables. Au total, ces recours visent au recouvrement d'une somme d'environ 1,3 milliard de dollars américains. BNP Paribas dispose d'arguments très solides à opposer à ces recours, et se défend vigoureusement dans ces instances.

Plusieurs litiges et investigations sont en cours relatifs à la restructuration du groupe Fortis, aujourd'hui Ageas, dont BNP Paribas Fortis ne fait plus partie, et à des événements intervenus avant que BNP Paribas Fortis ne fasse partie du Groupe BNP Paribas. Parmi ces litiges figurent des actions engagées aux Pays-Bas et en Belgique par des groupes d'actionnaires à l'encontre d'Ageas et, entre autres, à l'encontre de BNP Paribas Fortis, en raison de son rôle de coordinateur global de Fortis (aujourd'hui Ageas) dans le cadre de son augmentation de capital réalisée en octobre 2007, pour le financement partiel de l'acquisition d'ABN Amro Bank N.V. Ces groupes d'actionnaires prétendent notamment qu'il y a eu une défaillance dans la communication financière comme, entre autres, la révélation relative à l'exposition aux subprimes. Le 14 mars 2016, Ageas a annoncé avoir conclu avec les représentants de certains groupes d'actionnaires une proposition de règlement des procédures civiles liées à l'ancien groupe Fortis pour les événements de 2007 et 2008. Ce règlement s'adresse à tous les actionnaires Fortis qui ont détenu des actions entre le 28 février 2007 et le 14 octobre 2008, peu importe qu'ils fassent ou non partie d'un groupe d'actionnaires représenté lors de la négociation du règlement. Les parties demanderont à la Cour d'Appel d'Amsterdam de déclarer le règlement contraignant pour tous les actionnaires Fortis qui peuvent y participer, conformément à la loi néerlandaise sur le règlement collectif des dommages de masse (« Wet Collectieve Afwikkeling Massaschade » ou « WCAM »). BNP Paribas Fortis figure parmi les bénéficiaires qui pourront se prévaloir de ce règlement, s'il devient définitif. Dans l'intervalle, les procédures civiles pendantes aux Pays-Bas et la procédure initiée par Deminor en Belgique sont suspendues.

Une action judiciaire est également en cours en Belgique à la requête d'actionnaires minoritaires de Fortis contre la Société fédérale de Participations et d'Investissement, Ageas et BNP Paribas, demandant notamment la condamnation de BNP Paribas à des dommages et intérêts à titre de restitution par équivalent d'une partie des actions de BNP Paribas Fortis qui lui ont été apportées en 2009, au motif que le transfert de ces actions serait nul. Le Tribunal de Commerce de Bruxelles a décidé, le 29 avril 2016, de surseoir à statuer jusqu'à l'issue de la procédure pénale en cours en Belgique dans le dossier Fortis.

Les autorités de régulation et judiciaires de plusieurs pays mènent actuellement des enquêtes ou procèdent à des demandes d'informations auprès d'un certain nombre d'institutions financières concernant les opérations sur les marchés des changes, et en particulier sur une éventuelle collusion entre les institutions financières pour manipuler certains taux de change de référence. La Banque a reçu à ce jour des demandes d'informations à ce sujet de la part des autorités de régulation et judiciaires du Royaume-Uni, des États-Unis, de plusieurs pays de la région Asie-Pacifique ainsi que de la Direction Générale de la Concurrence de la Commission européenne. La Banque coopère aux enquêtes et répond aux demandes d'informations. En novembre 2014 le Financial Conduct Authority au Royaume-Uni, en décembre 2014 le Hong Kong Monetary Authority, et en octobre 2015 la Financial Services Agency au Japon ont indiqué avoir interrompu leur enquête à l'égard de BNP Paribas. En outre, la Banque conduit actuellement sa propre revue interne sur les opérations de change. Alors même que cette revue est en cours, la Banque n'est actuellement pas en mesure de prédire l'issue de ces enquêtes et procédures, ni leur impact potentiel.

La Banque, ainsi qu'un certain nombre d'autres institutions financières, a été assignée au civil, dans le cadre de plusieurs actions collectives (« consolidated civil class action » ou « action collective consolidée ») déposées à partir de mars 2014 devant l'US District Court de New York, par des collectifs de demandeurs alléguant une manipulation des marchés des changes. Il est à noter que les procédures US anti-trust prévoient que tous les défendeurs sont responsables conjointement et solidairement. Sans aucune reconnaissance de responsabilité, la Banque ainsi qu'un certain nombre de ses codéfendeurs sont finalement parvenus à un accord avec le représentant des plaignants en vue de mettre un terme à

cette action collective consolidée. L'accord transactionnel conclu par la Banque pour un montant de 115 millions de dollars américains a été homologué (*Preliminary Settlement Order*) par l'US District Court de New York en décembre 2015.

Dans le cadre de l'investigation menée par la Commission européenne pour entente alléguée sur le marché des Credit Default Swaps (CDS) entre diverses banques d'investissement, dont BNP Paribas, investigation dont la clôture à l'égard desdites banques a été annoncée par la Commission le 4 décembre 2015, plusieurs actions collectives (« class actions ») ont été introduites aux États-Unis à l'encontre de ces mêmes acteurs. Il est à noter que s'agissant d'une procédure anti-trust, les défendeurs sont responsables conjointement et solidairement. Sans aucune reconnaissance de responsabilité, la Banque ainsi que l'ensemble de ses codéfendeurs sont finalement parvenus à un accord avec le représentant des « plaintiffs » en vue de mettre un terme à ces actions collectives. L'accord transactionnel conclu par la Banque pour un montant de 89 millions de dollars américains a été homologué (*Preliminary Settlement Order*) par l'US District Court de New York en octobre 2015.

### **5.c REGROUPEMENT D'ENTREPRISES**

Aucune opération significative de regroupement d'entreprise n'a eu lieu au cours des premiers semestres 2016 et 2015.

## 5.d INTERETS MINORITAIRES

### • Intérêts minoritaires significatifs

L'appréciation du caractère significatif des intérêts minoritaires est fondée sur la contribution des filiales correspondantes au bilan (avant élimination des opérations réciproques) et au résultat du Groupe BNP Paribas.

	30 juin 2016	1er semestre 2016						
	Total bilan avant élimination des opérations réciproques	Produit Net Bancaire	Résultat net	Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres	% d'intérêt des actionnaires minoritaires	Résultat net part des minoritaires	Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres - part des minoritaires	Dividendes versés aux actionnaires minoritaires
En millions d'euros								
Contribution des entités du groupe BGL BNP Paribas	69 603	737	228	246	34%	72	81	67
Autres intérêts minoritaires						133	118	31
<b>TOTAL</b>						<b>205</b>	<b>199</b>	<b>98</b>

	31 décembre 2015	1er semestre 2015						
	Total bilan avant élimination des opérations réciproques	Produit Net Bancaire	Résultat net	Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres	% d'intérêt des actionnaires minoritaires	Résultat net part des minoritaires	Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres - part des minoritaires	Dividendes versés aux actionnaires minoritaires
En millions d'euros								
Contribution des entités du groupe BGL BNP Paribas	67 485	786	239	227	34%	84	74	75
Autres intérêts minoritaires						104	149	46
<b>TOTAL</b>						<b>188</b>	<b>223</b>	<b>121</b>

### • Opérations de restructuration interne ayant modifié la part des actionnaires minoritaires dans le capital et les réserves

Aucune opération de restructuration interne significative n'a eu lieu au cours des premiers semestres 2016 et 2015.

- **Opérations d'acquisition de participation complémentaire ou de cession partielle modifiant la part des actionnaires minoritaires dans le capital et les réserves**

En millions d'euros, au	1er semestre 2016		1er semestre 2015	
	Part du Groupe	Part des minoritaires	Part du Groupe	Part des minoritaires
<b>UkrSibbank Public JSC</b>				
Cession de 40% du capital d'UkrSibbank suivie d'une augmentation de capital souscrite par l'ensemble des actionnaires.	(102)	34		
<b>Autres</b>	(1)	3	3	(7)
<b>Total</b>	<b>(103)</b>	<b>37</b>	<b>3</b>	<b>(7)</b>

Le 23 juin 2016, le Conseil d'Administration du Groupe BNP Paribas a donné son accord pour lancer l'introduction en bourse de First Hawaiian Inc. sous réserve des conditions de marché et des autorisations réglementaires. Cette opération pourrait conduire à la cession partielle, sans perte de contrôle, de 15% à 17% du capital de l'entité au cours du deuxième semestre 2016.

- **Engagements de rachat de participation aux actionnaires minoritaires**

Dans le cadre de l'acquisition de certaines entités, le Groupe a consenti à des actionnaires minoritaires des options de vente de leur participation.

La valeur totale de ces engagements, comptabilisés en diminution des capitaux propres, s'élève à 696 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 707 millions d'euros au 31 décembre 2015.

## 5.e VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS COMPTABILISES AU COUT AMORTI

Les éléments d'information mentionnés dans cette note doivent être utilisés et interprétés avec la plus grande précaution pour les raisons suivantes :

- ces valeurs de marché représentent une estimation de la valeur instantanée des instruments concernés au 30 juin 2016. Elles sont appelées à fluctuer d'un jour à l'autre du fait des variations de plusieurs paramètres, dont les taux d'intérêt et la qualité des crédits des contreparties. En particulier, elles peuvent être significativement différentes des montants effectivement reçus ou payés à l'échéance des instruments. Dans la plupart des cas, cette valeur de marché réévaluée n'est pas destinée à être immédiatement réalisée et ne pourrait en pratique pas l'être. Elle ne représente donc pas la valeur effective des instruments dans une perspective de continuité de l'activité de BNP Paribas ;
- la plupart de ces valeurs de marché instantanées ne sont pas pertinentes, donc ne sont pas prises en compte pour les besoins de la gestion des activités de banque commerciale qui utilisent les instruments financiers correspondants ;
- la réévaluation des instruments financiers comptabilisés au coût historique suppose souvent d'utiliser des modèles de valorisation, des conventions et des hypothèses qui peuvent varier d'une institution à l'autre. Par conséquent, la comparaison des valeurs de marché présentées, pour les instruments financiers comptabilisés au coût historique, par différentes institutions financières n'est pas nécessairement pertinente ;
- enfin, les valeurs de marché reprises ci-après ne comprennent pas les valeurs de marché des opérations de location-financement, des instruments non financiers tels que les immobilisations et les survaleurs, mais aussi les autres actifs incorporels tels que la valeur attachée aux portefeuilles de dépôts à vue ou à la clientèle en relation avec le Groupe dans ses différentes activités. Ces valeurs de marché ne sauraient donc être considérées comme la valeur contributive des instruments concernés à la valeur du Groupe BNP Paribas.

En millions d'euros, au 30 juin 2016	Valeur de marché estimée				Valeur au bilan
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Prêts et créances sur les établissements de crédit (note 4.d)		55 935	13	55 948	55 967
Prêts et créances sur la clientèle (note 4.e) <sup>(1)</sup>	685	49 947	631 646	682 278	666 483
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	8 087	152		8 239	7 085
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>					
Dettes envers les établissements de crédit (note 4.d)		98 625		98 625	98 508
Dettes envers la clientèle (note 4.e)		726 461		726 461	725 596
Dettes représentées par un titre (note 4.f)	61 311	106 294		167 605	166 452
Dettes subordonnées (note 4.f)	7 508	10 395		17 903	18 471

<sup>(1)</sup> Hors location financement



En millions d'euros, au 31 décembre 2015	Valeur de marché estimée				Valeur au bilan
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Prêts et créances sur les établissements de crédit (note 4.d)		43 337	45	43 382	43 427
Prêts et créances sur la clientèle (note 4.e) <sup>(1)</sup>	694	50 272	615 589	666 555	655 898
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	8 866	152	-	9 018	7 757
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>					
Dettes envers les établissements de crédit (note 4.d)		84 386		84 386	84 146
Dettes envers la clientèle (note 4.e)		701 207		701 207	700 309
Dettes représentées par un titre (note 4.f)	50 334	110 580		160 914	159 447
Dettes subordonnées (note 4.f)	8 281	8 061		16 342	16 544

<sup>(1)</sup> Hors location financement

Les techniques de valorisation utilisées et les hypothèses retenues assurent une mesure homogène de la valeur de marché des instruments financiers actifs et passifs comptabilisés au coût amorti au sein du Groupe BNP Paribas : lorsque les prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. A défaut, la valeur de marché est déterminée à l'aide de techniques de valorisation, telles que l'actualisation des flux futurs estimés pour les prêts, les dettes et les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, ou telles que des modèles de valorisation spécifiques pour les autres instruments financiers, ainsi qu'ils sont décrits dans la note 1 relative aux principes comptables appliqués par le Groupe. La description des niveaux de la hiérarchie de juste valeur est également présentée dans les principes comptables (note 1.c.10). La valeur de marché retenue pour les prêts, les dettes et les actifs détenus jusqu'à l'échéance dont la maturité initiale est inférieure à un an (y compris exigibles à vue), ainsi que pour la plupart des produits d'épargne réglementée, est la valeur comptabilisée. Ces instruments ont été présentés en Niveau 2, à l'exception des crédits à la clientèle, classés en Niveau 3.

# 5.f PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Pays	30 juin 2016				31 décembre 2015			
		Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.
BNP Paribas SA	France								
BNP Paribas SA (succ. Afrique du Sud)	Afrique du Sud	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Arabie Saoudite)	Arab. Saoudite	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Argentine)	Argentine	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Australie)	Australie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Bahreïn)	Bahreïn	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Belgique)	Belgique	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Bulgarie)	Bulgarie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Canada)	Canada	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Emirats Arabes Unies)	Emirats Arabes Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Espagne)	Espagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Etats-Unis)	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Hong Kong)	Hong Kong	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Hongrie)	Hongrie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Iles Caïman)	Iles Caïman	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Inde)	Inde	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Irlande)	Irlande	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Italie)	Italie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Japon)	Japon	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Jersey)	Jersey	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Koweït)	Koweït	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Luxembourg)	Luxembourg	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Malaisie)	Malaisie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Monaco)	Monaco	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Norvège)	Norvège							S1	
BNP Paribas SA (succ. Panama)	Panama	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Pays-Bas)	Pays-Bas	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Philippines)	Philippines	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Pologne)	Pologne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Portugal)	Portugal	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Qatar)	Qatar	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. République de Corée)	Rép. de Corée	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Singapour)	Singapour	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Taïwan)	Taïwan	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Thaïlande)	Thaïlande	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Viet Nam)	Viet Nam	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
<b>Retail Banking &amp; Services</b>									
<b>Domestic Markets</b>									
<b>Banque de Détail en France</b>									
Banque de Vallée et Futur	France	IG (1)	51.0%	51.0%	IG (1)	51.0%	51.0%		
BNP Paribas Développement	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Factor	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Factor (succ. Espagne)	Espagne	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Factor AS	Danemark	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%	E1	
BNP Paribas Factor Portugal	Portugal	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Guadeloupe	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Guyane	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Martinique	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Nouvelle Calédonie	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Réunion	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
Porteparis Société de Bourse	France	IG (1)	51.0%	51.0%	IG (1)	51.0%	51.0%		
Société Associative de Développement et d'Expansion	France	IG	100%	100%	IG	100%	65.9%		
<b>Banque de Détail en Belgique</b>									
Alpha Card SCRL	Belgique	ME	50.0%	50.0%	ME	50.0%	50.0%		
Belgian Mobile Wallet	Belgique				S3	ME	20.0%	20.0%	V3
BNP Paribas Commercial Finance Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Factor Deutschland BV	Pays-Bas	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Factor GmbH	Allemagne	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Factoring Coverage Europe Holding NV	Pays-Bas	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Fortis	Belgique	IG	99.9%	99.9%	IG	99.9%	99.9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Fortis (succ. Autriche)	Autriche	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Danemark)	Danemark	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Espagne)	Espagne	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Etats-Unis)	Etats-Unis	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Finlande)	Finlande	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Iles Caïman)	Iles Caïman							S1	
BNP Paribas Fortis (succ. Norvège)	Norvège	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Pays-Bas)	Pays-Bas	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Fortis (succ. République Tchèque)	Rép. Tchèque	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Roumanie)	Roumanie	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni							S1	
BNP Paribas Fortis (succ. Suède)	Suède	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Fortis Factor NV	Belgique	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Fortis Funding SA	Luxembourg	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
Bpost banque	Belgique	ME (3)	50.0%	50.0%	ME (3)	50.0%	50.0%		
Demetris NV	Belgique	ME*	100%	99.9%	ME*	100%	99.9%		
Immobilier Sauvenière SA	Belgique	ME*	100%	99.9%	ME*	100%	99.9%		
<b>Entités Structurées</b>									
BASS Master Issuer NV	Belgique	IG	-	-	IG	-	-		
Esmée Master Issuer	Belgique	IG	-	-	IG	-	-		

Dénomination	Pays	30 juin 2016				31 décembre 2015			
		Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.
<b>Banque de Détail au Luxembourg</b>									
BOL BNP Paribas	Luxembourg	IG	66.0%	65.9%	IG	66.0%	65.9%		
BOL BNP Paribas (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	100%	65.9%	IG	100%	65.9%		
BOL BNP Paribas Factor SA	Luxembourg	IG	100%	65.9%	IG	100%	65.9%		
BNP Paribas Leasing Group Luxembourg SA	Luxembourg	IG	100%	65.9%	IG	100%	65.9%		
Coflux SA	Luxembourg	IG	100%	65.9%	IG	100%	65.9%		
<b>Entités Structurées</b>									
Société Immobilière de Montey SA	Luxembourg	IG	-	-	IG	-	-		
<b>Banque de Détail en Italie (BNL Banca Commerciale)</b>									
Artigianassa SPA	Italie	IG	73.9%	73.9%	IG	73.9%	73.9%		
Banca Nazionale del Lavoro SPA	Italie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNL Finance SPA	Italie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNL Positivly SRL	Italie	IG	51.0%	51.0%	IG	51.0%	51.0%		
Business Partners Italia SCPA	Italie	IG	100%	99.8%	V3	IG	100%	99.9%	V3
International Factors Italia SPA - Italia	Italie	IG	99.7%	99.7%	IG	99.7%	99.7%		
Servizio Italia Società Fiduciaria E Di Servizi SPA	Italie	ME*	100%	100%	E1				
<b>Entités Structurées</b>									
EMF-IT 2008-1 SRL	Italie	IG	-	-	IG	-	-		
Vale ABS SRL	Italie	IG	-	-	IG	-	-		
Vale Consumer SRL	Italie	IG	-	-	IG	-	-	E2	
Vale Home SRL	Italie	IG	-	-	IG	-	-		
Vale Montepas SRL	Italie	IG	-	-	IG	-	-		
Vale OGC SRL	Italie	IG	-	-	IG	-	-		
Vale Public Sector SRL	Italie	IG	-	-	IG	-	-		
Vale RIBS SRL	Italie	IG	-	-	IG	-	-		
<b>Anval</b>									
Anval	France	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%	E1	
Anval AB	Suède	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%	E2	
Anval AS	Danemark	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
Anval Austria GmbH	Autriche	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
Anval Belgium SA	Belgique	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Anval Benelux BV	Pays-Bas	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Anval Brazil Ltda	Brazil	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Anval BV	Pays-Bas	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Anval CZ SRO	Rép. Tchèque	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Anval Deutschland GmbH	Allemagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Anval ECL	France							S4	
Anval Fleet Services BV (ex- GE Fleet Services BV)	Pays-Bas	IG	100%	100%	IG	100%	100%	E3	
Anval Fleet Services (ex- General Electric Capital Fleet Services Fr)	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Anval Hellas Car Rental SA	Grèce	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
Anval India Private Ltd	Inde	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
Anval Italy Fleet Services SRL	Italie	IG	100%	100%	IG	100%	100%	E3	
Anval Jubong (ex- Anval China Co Ltd)	Chine	ME	40.0%	40.0%	ME	40.0%	40.0%	V3	
Anval Luxembourg SA	Luxembourg	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
Anval Magyarorszag KFT	Hongrie	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
Anval Maroc SA	Maroc	ME*	100%	88.9%	ME*	100%	88.9%	V3	
Anval OOO	Russie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Anval Oy	Finlande	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
Anval Schwes AG	Suisse	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
Anval Service Lease	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Anval Service Lease Alger Operational Autovehicles SA	Portugal	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
Anval Service Lease Italia SPA	Italie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Anval Service Lease Polska SP ZOO	Pologne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Anval Service Lease Romania SRL	Roumanie	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
Anval Service Lease SA	Espagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Anval Slovakia	Slovaquie	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
Anval Trading	France	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
Anval UK Group Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Anval UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Autvalley	France							S4	

Dénomination	Pays	30 juin 2016				31 décembre 2015			
		Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.
BNP Paribas Lease Group	France	IG	(1)	100%	83,0%	IG	(1)	100%	83,0%
BNP Paribas Lease Group (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	(1)	100%	83,0%	IG	(1)	100%	83,0%
BNP Paribas Lease Group (succ. Espagne)	Espagne	IG	(1)	100%	83,0%	IG	(1)	100%	83,0%
BNP Paribas Lease Group (succ. Italie)	Italie	IG	(1)	100%	83,0%	IG	(1)	100%	83,0%
BNP Paribas Lease Group (succ. Portugal)	Portugal	IG	(1)	100%	83,0%	IG	(1)	100%	83,0%
BNP Paribas Lease Group IFN SA	Roumanie	ME*		100%	83,0%	ME*		100%	83,0%
BNP Paribas Lease Group KFT	Hongrie	ME*		100%	83,0%	ME*		100%	83,0%
BNP Paribas Lease Group Leasing Solutions SPA	Italie	IG		100%	95,5%	IG		100%	95,5%
BNP Paribas Lease Group Lizing RT	Hongrie	ME*		100%	83,0%	ME*		100%	83,0%
BNP Paribas Lease Group PLC	Royaume-Uni	IG		100%	83,0%	IG		100%	83,0%
BNP Paribas Lease Group Polska SP ZOO	Pologne	ME*		100%	83,0%	ME*		100%	83,0%
BNP Paribas Lease Group SA Belgium	Belgique	IG		100%	83,0%	IG		100%	83,0%
BNP Paribas Leasing Solutions	Luxembourg	IG		100%	83,0%	IG		100%	83,0%
BNP Paribas Leasing Solutions Immobilier Suisse	Suisse								S4
BNP Paribas Leasing Solutions Ltd	Royaume-Uni	IG		100%	83,0%	IG		100%	83,0%
BNP Paribas Leasing Solutions NV	Pays-Bas	IG		100%	83,0%	IG		100%	83,0%
BNP Paribas Leasing Solutions Suisse SA	Suisse	ME*		100%	83,0%	ME*		100%	83,0%
Class Financial Services	France	IG	(1)	60,1%	49,9%	IG	(1)	60,1%	49,9%
Class Financial Services (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	(1)	100%	49,9%	IG	(1)	100%	49,9%
Class Financial Services (succ. Espagne)	Espagne	IG	(1)	100%	49,9%	IG	(1)	100%	49,9%
Class Financial Services (succ. Italie)	Italie	IG	(1)	100%	49,9%	IG	(1)	100%	49,9%
Class Financial Services (succ. Pologne)	Pologne	IG	(1)	100%	49,9%	IG	(1)	100%	49,9%
Class Financial Services Inc	Etats-Unis					IG		100%	49,9%
Class Financial Services Ltd	Royaume-Uni	IG		51,0%	42,3%	IG		51,0%	42,3%
CNH Industrial Capital Europe	France	IG	(1)	50,1%	41,6%	IG	(1)	50,1%	41,6%
CNH Industrial Capital Europe (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	(1)	100%	41,6%	IG	(1)	100%	41,6%
CNH Industrial Capital Europe (succ. Belgique)	Belgique	IG	(1)	100%	41,6%	IG	(1)	100%	41,6%
CNH Industrial Capital Europe (succ. Espagne)	Espagne	IG	(1)	100%	41,6%	IG	(1)	100%	41,6%
CNH Industrial Capital Europe (succ. Italie)	Italie	IG	(1)	100%	41,6%	IG	(1)	100%	41,6%
CNH Industrial Capital Europe (succ. Pologne)	Pologne	IG	(1)	100%	41,6%	IG	(1)	100%	41,6%
CNH Industrial Capital Europe BV	Pays-Bas	IG		100%	41,6%	IG		100%	41,6%
CNH Industrial Capital Europe GmbH	Autriche	IG		100%	41,6%	IG		100%	41,6%
CNH Industrial Capital Europe Ltd	Royaume-Uni	IG		100%	41,6%	IG		100%	41,6%
Commercial Vehicle Finance Ltd	Royaume-Uni	IG		100%	83,0%	IG		100%	83,0%
ES-Finance	Belgique	IG		100%	99,9%	IG		100%	99,9%
Fortis Lease	France	IG	(1)	100%	83,0%	IG	(1)	100%	83,0%
Fortis Lease Belgium	Belgique	IG		100%	83,0%	IG		100%	83,0%
Fortis Lease Deutschland GmbH	Allemagne	ME*		100%	83,0%	ME*		100%	83,0%
Fortis Lease Iberia SA	Espagne	ME*		100%	86,6%	ME*		100%	86,6%
Fortis Lease Operativ Lizing Zarlouzen Mukodo Rescey/Leaseing	Hongrie					S1			ME*
Fortis Lease Portugal	Portugal	ME*		100%	83,0%	ME*		100%	83,0%
Fortis Lease Romania IFN SA	Roumanie								S4
Fortis Lease UK Ltd	Royaume-Uni	ME*		100%	83,0%	ME*		100%	83,0%
Fortis Lease UK Retail Ltd	Royaume-Uni	ME*		100%	83,0%	ME*		100%	83,0%
Fortis Vestigedlease BV	Pays-Bas	ME*		100%	83,0%	ME*		100%	83,0%
HFLG Ltd	Royaume-Uni	IG		100%	83,0%	IG		100%	83,0%
Humberdyde Commercial Investments Ltd	Royaume-Uni	IG		100%	83,0%	IG		100%	83,0%
Humberdyde Commercial Investments NT1 Ltd	Royaume-Uni					S1			IG
JCB Finance	France	IG	(1)	100%	41,6%	IG	(1)	100%	41,6%
JCB Finance (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	(1)	100%	41,6%	IG	(1)	100%	41,6%
JCB Finance (succ. Italie)	Italie	IG	(1)	100%	41,6%	IG	(1)	100%	41,6%
JCB Finance Holdings Ltd	Royaume-Uni	IG		50,1%	41,6%	IG		50,1%	41,6%
Locatior Italiana SPA	Italie	ME*		100%	83,0%	ME*		100%	83,0%
Mantou Finance Ltd	Royaume-Uni	IG		51,0%	42,3%	IG		51,0%	42,3%
MFF	France	IG	(1)	51,0%	42,3%	IG	(1)	51,0%	42,3%
Natoredbal	France	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
Natoredmurs	France	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
Naldenergie 2	France	ME*		100%	100%	ME*		100%	100%
RD Portoblu SRL	Roumanie	ME*		100%	83,0%	ME*		100%	83,0%
Same Deutz Fahr Finance	France	IG	(1)	100%	83,0%	IG	(1)	100%	83,0%
Same Deutz Fahr Finance Ltd	Royaume-Uni	IG		100%	83,0%	IG		100%	83,0%
SREI Equipment Finance Ltd	Inde					S2			ME (3)
<b>Entités Structurées</b>									
BNP Paribas B Institutional II Short Term	Belgique	IG		-	-	IG		-	-
Vela Lease SRL	Italie								E1
<b>Personal Investors</b>									
DAB Bank AG	Allemagne								S4
Geoit BNP Paribas Financial Services Ltd	Inde	ME		34,4%	34,4%	ME		34,4%	34,4%
Geoit Technologies Private Ltd	Inde	ME*		57,4%	57,4%	ME*		57,4%	57,4%
Hellobank BNP Paribas Austria AG	Autriche	IG		100%	100%	IG		100%	100%
<b>Entités Structurées</b>									
DAB Bank AG (ex- BNP Paribas Beteiligungsholding AG)	Allemagne								S4
<b>International Financial Services</b>									
<b>BNP Paribas Personal Finance</b>									
Alpha Crédit SA	Belgique	IG		100%	99,9%	IG		100%	99,9%
Axa Banque Financement	France	ME		35,0%	35,0%	ME		35,0%	35,0%
Banco BNP Paribas Personal Finance SA	Portugal	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Banco Cetelem Argentina SA	Argentine	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Banco Cetelem SA	Espagne	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Banco Cetelem SA	Brazil	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Banco de Servicios Financieros SA	Argentine	ME		40,0%	40,0%	ME		40,0%	40,0%
Banque Sofiba	France	ME (3)		44,9%	44,9%	ME (3)		44,9%	44,9%
BGN Mercantile E Services Ltda	Brazil	ME*		100%	100%	ME*		100%	100%
BNP Paribas Personal Finance	France	IG		100%	100%	IG		100%	100%

Dénomination	Pays	30 juin 2016				31 décembre 2015			
		Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.
BNP Paribas Personal Finance (succ. République Tchèque)	Rép. Tchèque	IG		100%	100%	IG		100%	100%
BNP Paribas Personal Finance (succ. Slovaquie)	Slovaquie	IG		100%	100%	E2			
BNP Paribas Personal Finance BV	Pays-Bas	IG		100%	100%	IG		100%	100%
BNP Paribas Personal Finance EAD	Bulgarie	IG		100%	100%	IG		100%	100%
BNP Paribas Personal Finance SA de CV	Mexique	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Caféno	France	IG	(1)	51,0%	50,8%	IG	(1)	51,0%	50,8%
Carrefour Banque	France	ME		40,0%	40,0%	ME		40,0%	40,0%
Cetelem Algérie	Algérie								S3
Cetelem America Ltda	Brazil	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Cetelem Bank LLC	Russie	ME		20,8%	20,8%	ME		20,8%	20,8%
Cetelem CR AS	Rép. Tchèque								S4
Cetelem FN	Roumanie	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Cetelem Services Ltda	Brazil	ME*		100%	100%	D1			IG
Cetelem Slovensko AS	Slovaquie					S4			IG
CNM/Mediforce	France	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
Cofea Bail	France	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
Cofiban	France	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
Commerz Finanz	Allemagne	IG		50,1%	50,1%	IG		50,1%	50,1%
Communication Marketing Services	France								S4
Compagnie de Gestion et de Prêts	France								S4
Creation Consumer Finance Ltd	Royaume-Uni	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Creation Financial Services Ltd	Royaume-Uni	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Creation Marketing Services Ltd	Royaume-Uni								S1
Crédit Moderne Antilles Guyane	France	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
Crédit Moderne Andem Indem	France	IG	(1)	97,8%	97,8%	IG	(1)	97,8%	97,8%
Direct Services	Bulgarie	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Domofinance	France	IG	(1)	55,0%	55,0%	IG	(1)	55,0%	55,0%
Efco	France	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Efco Iberia SA	Espagne	ME*		100%	100%	ME*		100%	100%
ExpresBank	Danemark	IG		100%	100%	IG		100%	100%
ExpresBank (succ. Norvège)	Norvège	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Eos Arénas Belgium SA NV	Belgique	ME		50,0%	49,9%	ME		50,0%	49,9%
Euroredito EFC SA	Espagne								S4
Facet	France								S4
Fidecom	France	IG		82,4%	82,4%	IG		82,4%	82,4%
Fidem	France								S4
Fimco Expansion SA	Espagne	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Fimcoest Banca SPA	Italie	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Fimcoest Banca AD	Serbie	ME*		100%	100%	D1			IG
Gesellschaft für Capital & Vermögensverwaltung	Allemagne	ME*		100%	99,9%	ME*		100%	99,9%
Geston et Services Groupe Cofinoga GIE	France								S4
Inkasso Kodat GmbH & Co KG	Allemagne	ME*		100%	99,9%	ME*		100%	99,9%
LaSer Cofinoga	France								S4
LaSer Loyalty	France								S4
LaSer SA	France								S4
Leval 20	France	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Lostra Finance	France	IG	(1)	51,0%	51,0%	IG	(1)	51,0%	51,0%
Lostra SPN Ltd	Hongrie	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Nordstern Finance	France	IG	(1)	100%	100%	V1			IG
Oney Magyarorszag ZRT	Hongrie	ME		40,0%	40,0%	ME		40,0%	40,0%
Prêts et Services SAS	France	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
Projto	France	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
RCS Botswana Proprietary Ltd	Botswana								S3
RCS Cards Proprietary Ltd	Afrique du Sud	IG		100%	100%	IG		100%	100%
RCS Collections Proprietary Ltd	Afrique du Sud								S3
RCS Home Loans Proprietary Ltd	Afrique du Sud								S3
RCS Investment Holdings Ltd	Afrique du Sud	IG		100%	100%	IG		100%	100%
RCS Investment Holdings Nambria Proprietary Ltd	Nambria								S3
Retail Mobile Wallet	France	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Services Fin									

Dénomination	Pays	30 juin 2016				31 décembre 2015			
		Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
Pnedra Hypotheken 2011-BV	Pays-Bas	IG	-	-	-	IG	-	-	-
Pnedra Hypotheken 2013-BV	Pays-Bas	IG	-	-	-	IG	-	-	-
<b>International Retail Banking</b>									
<b>Banque de Détail aux Etats-Unis</b>									
1207 Services Corporation	Eta-Ums	IG	100%	100%	E2	IG	100%	100%	
BancWest Corporation	Eta-Ums	IG	100%	100%	E2	IG	100%	100%	
BancWest Holding Inc	Eta-Ums	IG	100%	100%	E2	IG	100%	100%	
BancWest Investment Services Inc	Eta-Ums	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Bank of the West	Eta-Ums	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Bank of the West (succ. Iles Cayman)	Iles Cayman				S1	IG	100%	100%	
Bishop Street Capital Management Corporation	Eta-Ums	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BW Insurance Agency Inc	Eta-Ums								S2
Center Club Inc	Eta-Ums	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
CFR Community Development Corporation	Eta-Ums	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Class Financial Services LLC	Eta-Ums	IG	51.0%	51.0%	V2	IG	75.9%	63.4%	
Commercial Federal Affordable Housing Inc	Eta-Ums	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Commercial Federal Community Development Corporation	Eta-Ums	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Commercial Federal Insurance Corporation	Eta-Ums	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Commercial Federal Investment Service Inc	Eta-Ums	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Community Service Inc	Eta-Ums								S1
FHS Guam Trust Co	Eta-Ums	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
FHS SPC One Inc	Eta-Ums	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
First Bancorp	Eta-Ums	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
First Hawaiian Bank	Eta-Ums	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
First Hawaiian Bank (succ. Iles Cayman)	Iles Cayman								S1
First Hawaiian Capital 1	Eta-Ums								S1
First Hawaiian Inc (ex- BancWest Corporation)	Eta-Ums	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
First Hawaiian Leasing Inc	Eta-Ums	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
First National Bancorporation	Eta-Ums	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
First Santa Clara Corporation	Eta-Ums	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Liberly Leasing Company	Eta-Ums	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Mountain Falls Acquisition Corporation	Eta-Ums	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Real Estate Delivery 2 Inc	Eta-Ums	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
The Bankers Club Inc	Eta-Ums	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Unus Real Estate Inc	Eta-Ums	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
<b>Entités Structurées</b>									
Bank of the West Aut Trust 2014-1	Eta-Ums	IG	-	-	-	IG	-	-	-
Bank of the West Aut Trust 2015-1	Eta-Ums	IG	-	-	-	IG	-	-	E2
Bank of the West Aut Trust 2016-1 (ex- Bank of the West Aut Trust 2015-2)	Eta-Ums	IG	-	-	-	IG	-	-	E2
Bank of the West Aut Trust 2016-2	Eta-Ums	IG	-	-	E2	IG	-	-	
BOW Aut Receivables LLC	Eta-Ums	IG	-	-	-	IG	-	-	-
Commercial Federal Realty Investors Corporation	Eta-Ums								S1
Commercial Federal Service Corporation	Eta-Ums								S1
Equipment Lot FH	Eta-Ums				S2	IG	-	-	-
Equipment Lot Siemens 1998A-FH	Eta-Ums	IG	-	-	-	IG	-	-	-
Glenside Corporate Center Acquisition LLC	Eta-Ums	IG	-	-	-	IG	-	-	-
LACMTA Real Statutory Trust (FH)	Eta-Ums	IG	-	-	-	IG	-	-	-
Lexington Blue LLC	Eta-Ums	ME	-	-	ME	-	-	-	-
MMRC Equipment Lot	Eta-Ums								S2
Riverwalk Village Three Holdings LLC	Eta-Ums	IG	-	-	-	IG	-	-	-
Santa Rita Townhomes Acquisition LLC	Eta-Ums	IG	-	-	-	IG	-	-	-
Southwest Airlines 1993 Trust N363SW	Eta-Ums								S2
ST 2001 FH-1 Statutory Trust	Eta-Ums	IG	-	-	-	IG	-	-	-
SWB 99-1	Eta-Ums	IG	-	-	-	IG	-	-	-
VTA 1998-FH	Eta-Ums	IG	-	-	-	IG	-	-	-
<b>Europe Méditerranée</b>									
Bank BQZ BNP Paribas SA	Pologne	IG	88.3%	88.3%		IG	88.3%	88.3%	V1&V3
Bank of Nanjing	Chine	ME	18.9%	18.9%	V1	ME	18.8%	18.8%	V1
Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	IG	59.8%	59.8%		IG	59.8%	59.8%	
Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Guinée	Guinée	IG	55.6%	55.6%	D1	ME*	55.6%	55.6%	
Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la République de Guinée	Burkina Faso	IG	51.0%	51.0%		IG	51.0%	51.0%	
Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon	Gabon	ME	47.0%	47.0%		ME	47.0%	47.0%	
Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Mali	Mali	IG	85.0%	85.0%		IG	85.0%	85.0%	
Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal	Sénégal	IG	54.1%	54.1%		IG	54.1%	54.1%	
Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie	Maroc	IG	66.7%	66.7%		IG	66.7%	66.7%	
Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie Banque Ouhore	Maroc	IG	100%	66.7%		IG	100%	66.7%	V3
BICI Bourae	Côte d'Ivoire	ME*	90.0%	53.5%		ME*	90.0%	53.5%	E1
BMCI Asset Management	Maroc	ME*	100%	66.7%		ME*	100%	66.7%	V3
BMCI Assurance SARL	Maroc	ME*	100%	66.7%		ME*	100%	66.7%	V3
BMCI Leasing	Maroc	IG	86.9%	58.0%		IG	86.9%	58.0%	V3
<b>BNP Intercontinentale</b>									
BNP Paribas Bank Polska SA	Pologne								S4
BNP Paribas SI Dacar	Algérie	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Foris Yatirimlar Holding AS	Turquie	IG	100%	99.9%		IG	100%	99.9%	
BNP Paribas IRB Participations	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Yatirimlar Holding AS	Turquie	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
IC Axa Insurance JSC	Ukraine	ME	49.8%	29.9%	V2	ME	49.8%	49.8%	
Kronenburg Vastgoed BV	Pays-Bas								S3

Dénomination	Pays	30 juin 2016				31 décembre 2015			
		Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
Orient Commercial Bank	Viet Nam								S2
Stichting Elderen Dienstverlening	Pays-Bas								E3
Sygnia Bank Polska SA (Spolka Akcyjna)	Pologne				S4	IG	100%	88.3%	S2
TBB Farkbank AS	Turquie	IG	100%	72.4%		IG	100%	72.4%	V4
TBB Halkbank AS	Turquie	IG	50.0%	50.0%		IG	50.0%	50.0%	
TBB Portfolyo Yatirim AS	Turquie	IG	100%	72.5%		IG	100%	72.5%	V1
TBB SH A	Serbe	IG	100%	50.0%		IG	100%	50.0%	
TBB Yatirim Menkul Degerler AS	Turquie	IG	100%	72.4%		IG	100%	72.4%	V1
The Economy Bank NV	Pays-Bas								S3
Turk Ekonomi Bankasi AS	Turquie	IG	100%	72.4%		IG	100%	72.4%	V1
Turk Ukonom Bankasi AS (succ. Bahrain)	Bahrein								S1
UkrSibbank Public JSC	Ukraine	IG	60.0%	60.0%	V2	IG	85.0%	100%	
Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	Tunisie	IG	50.1%	50.1%		IG	50.1%	50.1%	
<b>Assurance</b>									
AG Insurance	Belgique	ME	25.0%	25.0%		ME	25.0%	25.0%	
BNP Paribas Cardif	France	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
BNP Paribas Cardif BV	Pays-Bas	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
BNP Paribas Cardif Emekli Anonim Sirketi	Turquie	IG	100%	100%	D1	ME*	100%	100%	
BNP Paribas Cardif General Insurance Co Ltd	Rép. de Corée	ME*	79.6%	79.6%	V4	ME*	77.5%	77.5%	V4
BNP Paribas Cardif Levensverzekerings NV	Pays-Bas	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
BNP Paribas Cardif Poljska AS	Rép. Tchèque	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
BNP Paribas Cardif PSC Ltd	Royaume-Uni				S3	ME*	100%	100%	
BNP Paribas Cardif Schadenverzekerings NV	Pays-Bas	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
BNP Paribas Cardif Seguros de Vida SA	Chili	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
BNP Paribas Cardif Seguros Generales SA	Chili	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
BNP Paribas Cardif Seguros y Asistencia Limitada	Chili	ME*	100%	100%		ME*	100%	100%	
BNP Paribas Cardif TCB Life Insurance Company Ltd	Taiwan	ME	49.0%	49.0%		ME	49.0%	49.0%	
BNP Paribas Cardif Vita Compagnia di Assicurazione e Riassicurazione SPA	Italie	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
BOB Cardif Life Insurance Company Ltd	Chine	ME	50.0%	50.0%		ME	50.0%	50.0%	
Cardif Assurance Vie	France	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Assurance Vie (succ. Allemagne)	Allemagne	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Assurance Vie (succ. Autriche)	Autriche	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Assurance Vie (succ. Belgique)	Belgique	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Assurance Vie (succ. Bulgarie)	Bulgarie	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Assurance Vie (succ. Espagne)	Espagne	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Assurance Vie (succ. Italie)	Italie	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Assurance Vie (succ. Japon)	Japon	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Assurance Vie (succ. Portugal)	Portugal	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Assurance Vie (succ. Roumanie)	Roumanie	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Assurance Vie (succ. Suisse)	Suisse	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Assurance Vie (succ. Taiwan)	Taiwan	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Assurances Riques Divers	France	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Assurances Riques Divers (succ. Allemagne)	Allemagne	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Assurances Riques Divers (succ. Autriche)	Autriche	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Assurances Riques Divers (succ. Belgique)	Belgique	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Assurances Riques Divers (succ. Bulgarie)	Bulgarie	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Assurances Riques Divers (succ. Espagne)	Espagne	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Assurances Riques Divers (succ. Italie)	Italie	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Assurances Riques Divers (succ. Japon)	Japon	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Assurances Riques Divers (succ. Luxembourg)	Luxembourg	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Assurances Riques Divers (succ. Pologne)	Pologne	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Assurances Riques Divers (succ. Portugal)	Portugal	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Assurances Riques Divers (succ. Roumanie)	Roumanie	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Assurances Riques Divers (succ. Suisse)	Suisse	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Assurances Riques Divers (succ. Taiwan)	Taiwan	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Boboito Magyarorszag ZRT	Hongrie				S3	ME*	100%	100%	
Cardif Colombia Seguros Generales SA	Colombie	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif del Peru SA Compania de Seguros	Pérou								S3
Cardif do Brasil Seguros e Garantias SA	Brazil	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif do Brasil Vida e Previdência SA	Brazil	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Cardif Ojgazir	Algérie	ME*	100%	100%		ME*	100%	100%	E1
Cardif Forsaking AB	Suède	ME*	100%						

Dénomination	Pays	30 juin 2016				31 décembre 2015			
		Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.
CB (UK) Ltd	Royaume-Uni	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Danell Ltd	Irlande	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
F&B Insurance Holdings SA	Belgique							S1	
GIE BNP Paribas Carif	France	IG (2)	100%	99,0%	IG (2)	100%	99,0%		
Icare	France	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Icare Assurance	France	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Luzacag	Brazil	ME	50,0%	50,0%	ME	50,0%	50,0%		
Natio Assurance	France	ME	50,0%	50,0%	ME	50,0%	50,0%		
NCPV Participacoes Societarias SA	Brazil	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Pinnacle Insurance PLC	Royaume-Uni	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Poczylny Arka Powozeczne Towarzystwo Emerytalne SA	Pologne				S3	ME	33,3%	33,3%	
Positvna Cardif Slovakia AS	Slovaquie	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
Portes de Claye SCI	France	ME	45,0%	45,0%	ME	45,0%	45,0%	V3	
Sooc SCI	France	ME	45,4%	45,4%	ME	45,4%	45,4%	V3	
State Bank of India Life Insurance Company Ltd	Inde	ME	26,0%	26,0%	ME	26,0%	26,0%		
<b>Entités Structurées</b>									
BNP Paribas Adions Euroland	France	IG (2)	-	-	IG (2)	-	-	E1	
BNP Paribas Aqua	France	IG (2)	-	-	IG (2)	-	-		
BNP Paribas Covidions	France	IG (2)	-	-	IG (2)	-	-	E1	
BNP Paribas Développement Humain	France	IG (2)	-	-	IG (2)	-	-	E1	
BNP Paribas Global Senior Corporate Loans	France	IG (2)	-	-	IG (2)	-	-		
BNP Paribas Money 3M	France							S3	
Cardinmo	France	IG (2)	-	-	IG (2)	-	-		
Natio Fonds Ampère 1	France	IG (2)	-	-	IG (2)	-	-		
Odyssée SCI	France	IG (2)	-	-	IG (2)	-	-		
Protea Monde Equilibre	France							S4	
Société Immobilière du Royal Building SA	Luxembourg	IG (2)	-	-	IG (2)	-	-		
Theam Quant Equity Europe Guru	France	IG (2)	-	-	IG (2)	-	-	E1	
<b>Wealth Management</b>									
B*Capital	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
Bank Insinger de Beaufort NV	Pays-Bas	IG	63,0%	63,0%	IG	63,0%	63,0%		
Bank Insinger de Beaufort NV (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG	100%	63,0%	IG	100%	63,0%		
BNP Paribas Espana SA	Espagne	IG	100%	99,7%	IG	100%	99,7%		
BNP Paribas Wealth Management	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Wealth Management (succ. Hong Kong)	Hong Kong	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Wealth Management (succ. Singapour)	Singapour	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Wealth Management Monaco	Monaco	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
Conseil Investissement SNC	France	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
<b>Investment Partners</b>									
Alfred Berg Asset Management AB	Suède	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
Alfred Berg Asset Management AB (succ. Danemark)	Danemark				S1	IG	100%	98,3%	
Alfred Berg Asset Management AB (succ. Finlande)	Finlande	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
Alfred Berg Asset Management AB (succ. Norvège)	Norvège	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
Alfred Berg Fondler AB	Suède	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
Alfred Berg Kapitalforvaltning AB	Suède	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
Alfred Berg Kapitalforvaltning AS	Norvège	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
Alfred Berg Kapitalforvaltning Finland AB	Finlande	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
Alfred Berg Rahastus Oyj	Finlande	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
Bancoestado Administradora General de Fondos SA	Chili	ME	50,0%	49,1%	ME	50,0%	49,1%		
BNP Paribas Asset Management Brasil Ltda	Brazil	IG	100%	99,6%	IG	100%	99,6%		
BNP Paribas Asset Management Inc	Etats-Unis							S4	
BNP Paribas Asset Management India Private Ltd	Inde	ME*	100%	98,3%	ME*	100%	98,3%		
BNP Paribas Asset Management SAS	France	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Asset Management SAS (succ. Autriche)	Autriche	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Capital Partners	France	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
BNP Paribas Investment Partners	France	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners (Australie)	Australie	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners (Australie) Ltd	Australie	ME*	100%	98,3%	ME*	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners Argentina SA	Argentine	ME*	100%	99,6%	ME*	100%	99,6%		
BNP Paribas Investment Partners Asia Ltd	Hong Kong	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners BE Holding	Belgique	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners Belgium	Belgique	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners Belgium (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners Funds (Netherlands) NV	Pays-Bas	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners Japan Ltd	Japon	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners Latam SA	Mexique	ME*	99,1%	97,4%	ME*	99,1%	97,4%		
BNP Paribas Investment Partners Luxembourg	Luxembourg	IG	100%	98,0%	IG	99,7%	98,0%		
BNP Paribas Investment Partners Netherlands NV	Pays-Bas	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners NL Holding NV	Pays-Bas	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners PT	Indonésie	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners Singapore Ltd	Singapour	ME*	100%	98,3%	ME*	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners Societe di Gestione del Risparmio SPA	Italie	IG	100%	100%	IG	100%	100%	V4	
BNP Paribas Investment Partners UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners USA Holdings Inc	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
CanCeston	France	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		

**Mouvements de périmètre**

**Entrées (E) de périmètre**

- E1 Franchissement d'un des seuls tels que définis par le Groupe (cf. note 1.2)
- E2 Création d'entité
- E3 Acquisition, prise de contrôle ou d'influence notable

**Sociétés (S) de périmètre**

- S1 Cessation d'activité (dont dissolution, liquidation)
- S2 Cession hors Groupe, perte de contrôle ou perte d'influence notable
- S3 Entités déconsolidées car devenues inférieures aux seuls définis par le Groupe (cf. note 1.3)
- S4 Fusion absorption, Transmission Universelle du Patrimoine

**Variations (V) de taux**

- V1 Acquisition complémentaire
- V2 Cession partielle
- V3 Dilution
- V4 Relution

Dénomination	Pays	30 juin 2016				31 décembre 2015			
		Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.
Fischer Francis Trees & Waits Inc	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Fischer Francis Trees & Waits UK Ltd	Royaume-Uni				S3	ME*	100%	98,3%	
Fund Channel	Luxembourg	ME	50,0%	49,1%	ME	50,0%	49,1%		
FundQuest Advisor	France	ME*	100%	98,3%	ME*	100%	98,3%		
FundQuestAdvisor (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	ME*	100%	98,3%	ME*	100%	98,3%		
Haibing - Fortis Private Equity Fund Management Co Ltd	Chine	ME	33,0%	32,4%	ME	33,0%	32,4%		
HFT Investment Management Co Ltd	Chine	ME	49,0%	48,2%	ME	49,0%	48,2%		
Shinhan BNP Paribas Asset Management Co Ltd	Répub. de Corée	ME	35,0%	34,4%	ME	35,0%	34,4%		
THEAM	France	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
TKB BNP Paribas Investment Partners Holding BV	Pays-Bas							S2	
<b>Services Immobiliers</b>									
Alreval Netherlands BV	Pays-Bas	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Augsburg-Thouard Expertes	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Immobilier Promotion Immobilier d'Entreprise	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Immobilier Promotion Residentiel	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Immobilier Residences Services	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Immobilier Residentiel	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Immobilier Residentiel Service Clients	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Immobilier Residentiel Transaction & Auguste-Thouard Expertes	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Immobilier Residentiel V2	France							S4	
BNP Paribas Real Estate	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Advisory & Property Management Ireland Ltd	Irlande	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Advisory & Property Management LLC	Emirats Arabes Unis							S3	
BNP Paribas Real Estate Advisory & Property Management Luxembourg SA	Luxembourg	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Advisory & Property Management UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Advisory Belgium SA	Belgique	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Advisory Italy SPA	Italie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Advisory Netherlands BV	Pays-Bas	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Advisory SA	Roumanie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Advisory Spain SA	Espagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Conseil France	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Conseil GmbH	Allemagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Facilities Management Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Financial Partner	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate GmbH	Allemagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Holding Benelux SA	Belgique	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Holding GmbH	Allemagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Hotels France	France	IG	100%	96,0%	IG	100%	96,0%	V3	
BNP Paribas Real Estate Investment Management	Belgique	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Investment Management France	France	IG	96,8%	96,8%	IG	96,8%	96,8%		
BNP Paribas Real Estate Investment Management Germany GmbH	Allemagne	IG	94,9%	94,9%	IG	94,9%	94,9%		
BNP Paribas Real Estate Investment Management Italy	Italie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Investment Management	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Investment Management Luxembourg SA	Luxembourg	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Investment Management Spain SA	Espagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Investment Management UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Investment Services	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Italy SRL	Italie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Jersey Ltd	Jersey	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Poland SP ZOO	Pologne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Property Development UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Property Development Italy SPA	Italie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Property Management Belgium	Belgique	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Property Management France SAS	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Property Management GmbH	Allemagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Property Management Italy SRL	Italie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Property Management Spain SA	Espagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Transaction France	France	IG	96,0%	96,0%	IG	96,0%	96,0%	V3	
BNP Paribas Real Estate Valuson France	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP PB Real Estate Advisory & Property Management Carlo Rea/Julio SRO	Répub. Tchèque	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP PB Real Estate Advisory & Property Management Hungary Ltd	Hongrie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
FG Ingenierie et Promotion Immobilière	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Immobilier des Bergues	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		

ME\* Entités contrôlées faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif

Dénomination	Pays	30 juin 2016				31 décembre 2015			
		Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
Locchi SRL	Italie	IG	100%	100%	IG	100%	100%	E1	
Meuner Hispania	Espagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Parker Tower Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%	E3	
Parthen & Services	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Pyrites GB 1 SA	Luxembourg	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Pyrites SARL	Luxembourg	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
San Basilio 45 SRL	Italie			S2	IG	100%	100%		
Sage Isay	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Sociétés de Construction de Vente	France	IG / ME			IG / ME			D2	
Sviluppo HO Tiburina SRL	Italie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Sviluppo Residenziale Italia SRL	Italie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Via Crespi 26 SRL	Italie							S2	
<b>Entités Structurées</b>									
REPO Parker Ltd	Royaume-Uni	IG	-	-	IG	-	-	E2	
<b>Corporate &amp; Institutional Banking</b>									
<b>Securities Services</b>									
BNP Paribas Dealing Services	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Dealing Services (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Dealing Services Asia Ltd	Hong Kong	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Fund Administration Services Ireland Ltd	Irlande	IG	100%	100%	IG	100%	100%	E3	
BNP Paribas Fund Services Australasia Pty Ltd	Australie	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%	D1	
BNP Paribas Fund Services Australasia Pty Ltd (succ. Nouvelle-Zélande)	Nie-Zélande	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%	D1	
BNP Paribas Fund Services Dublin Ltd	Irlande							S4	
BNP Paribas Fund Services France	France			S4	IG	100%	100%		
BNP Paribas Securities Services	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Securities Services (succ. Allemagne)	Allemagne	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Securities Services (succ. Australie)	Australie	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Securities Services (succ. Belgique)	Belgique	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Securities Services (succ. Espagne)	Espagne	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Securities Services (succ. Grèce)	Grèce	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Securities Services (succ. Guernesey)	Guernesey	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Securities Services (succ. Hong Kong)	Hong Kong	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Securities Services (succ. Hongrie)	Hongrie	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Securities Services (succ. Irlande)	Irlande	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Securities Services (succ. Italie)	Italie	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Securities Services (succ. Jersey)	Jersey	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Securities Services (succ. Luxembourg)	Luxembourg	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Securities Services (succ. Pays-Bas)	Pays-Bas	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Securities Services (succ. Pologne)	Pologne	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Securities Services (succ. Portugal)	Portugal	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Securities Services (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Securities Services (succ. Singapour)	Singapour	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Securities Services (succ. Suisse)	Suisse	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Sundaram Global Securities Operations Private Ltd	Inde	IG	100%	100%	IG	100%	100%	V1	
<b>CIB EMEA (Europe, Moyen Orient, Afrique)</b>									
<b>France</b>									
BNP Paribas Arbitrage	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Arbitrage (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
Esomet	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Lafite Participation 22	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Opéra Trading Capital	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%	E2	
Opéra Trading Capital (succ. Hong Kong)	Hong Kong	IG	100%	100%	IG	100%	100%	E2	
Opéra Trading Capital (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%	E2	
Parisease	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
Talbour Participation 3 SNC	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Veneri Investissements	France	ME	40,0%	50,0%	ME	40,0%	50,0%		
<b>Autres pays d'Europe</b>									
Alpha Murcia Holding BV	Pays-Bas	ME*	100%	99,9%	ME*	100%	99,9%		
BNP Paribas Arbitrage Issuance BV	Pays-Bas	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Bank JSC	Russie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Commodity Futures Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Emisson-und Handel MBH	Allemagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Ireland	Irlande	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Islamic Issuance BV	Pays-Bas	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Net Ltd	Royaume-Uni	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
BNP Paribas Prime Brokerage International Ltd	Irlande	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas UK Holdings Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Varty Reinsurance Ltd	Irlande	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%	D1	
BNP PIUK Holding Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
FSZohlen	Belgique	ME	50,0%	50,0%	ME	50,0%	50,0%		
GreenStars BNP Paribas	Luxembourg	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
Harewood Holdings Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Hime Holding 1 SA	Luxembourg							S3	
Hime Holding 2 SA	Luxembourg							S3	
Hime Holding 3 SA	Luxembourg							S3	
Landpire Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%		

Dénomination	Pays	30 juin 2016				31 décembre 2015			
		Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
SC Nueva Condo Murcia SL	Espagne	ME*	100%	99,9%	ME*	100%	99,9%		
Uxam Logistics Ltd	Irlande	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Uxam Solutions Ltd	Irlande	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
<b>Moyen-Orient</b>									
BNP Paribas Investment Company KSA	Arab. Saoudite	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
<b>Afrique</b>									
BNP Paribas Securities South Africa Holdings PTY Ltd	Afrique du Sud	ME*	60,0%	60,0%	ME*	60,0%	60,0%		
BNP Paribas Securities South Africa PTY Ltd	Afrique du Sud	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%	V1	
<b>CIB Amériques</b>									
<b>Banque</b>									
Banco BNP Paribas Brasil SA	Brazil	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Banani Holding Corporation	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas (Canada) Valeurs Mobilières	Canada	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
BNP Paribas Canada	Canada	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Capital Services Inc	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas CC Inc	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Colombia Corporation Financiera SA	Colombie	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
BNP Paribas Energy Trading Canada Corp	Canada			S3	ME*	100%	100%		
BNP Paribas Energy Trading GP	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Energy Trading Holdings Inc	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Energy Trading LLC	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas FS LLC	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas IT Solutions Canada Inc	Canada	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%	E1	
BNP Paribas Leasing Corporation	Etab-Unis	ME*	100%	100%	D1	IG	100%	100%	
BNP Paribas Mortgage Corp	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas North America Inc	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Prime Brokerage Inc	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas RCC Inc	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Securities Corp	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas USA (ex-Paribas North America Inc)	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Crossco Holding Company Ltd	Bermudes							S3	
FB Transportation Capital LLC	Etab-Unis	ME*	100%	99,9%	D1	IG	100%	99,9%	
Fortis Funding LLC	Etab-Unis			S3	IG	100%	99,9%		
French American Banking Corporation	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
FSI Holdings Inc	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Via North America Inc	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
<b>Entités Structurées</b>									
Oscar Multi-Strategies LLC	Etab-Unis	ME*	-	-	E1				
<b>CIB Asie Pacifique</b>									
<b>Banque</b>									
Bank BNP Paribas Indonesia PT	Indonésienne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Pacific (Australia) Ltd	Australie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas (China) Ltd	Chine	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Arbitrage (Hong Kong) Ltd	Hong Kong	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Capital (Asia Pacific) Ltd	Hong Kong							S3	
BNP Paribas Commodities Trading (Shanghai) Co Ltd	Chine	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Finance (Hong Kong) Ltd	Hong Kong	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas India Holding Private Ltd	Inde	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas India Solutions Private Ltd	Inde	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Malaysia Berhad	Malaisie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Securities (Asia) Ltd	Hong Kong	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Securities (Singapore) Pte Ltd	Singapour	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Securities (Taiwan) Co Ltd	Taiwan	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Securities India Private Ltd	Inde	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Securities Indonesia PT	Indonésienne	IG	99,0%	99,0%	IG	99,0%	99,0%		
BNP Paribas Securities Japan Ltd	Japon	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Securities Korea Company Ltd	Rép. de Corée	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SJ Ltd	Hong Kong	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
BNP Paribas SJ Ltd (succ. Japon)	Japon	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
BPP Holdings Pte Ltd	Singapour	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
<b>Entités Structurées</b>									
S4 Lombard Street Investments Ltd	Royaume-Uni							S1	
ACC Capital Partners Singapore Pte Ltd	Singapour							S2	
Alamo Funding II Inc	Etab-Unis							S2	
Alestra Finance PLC	Irlande	IG	-	-	IG	-	-	S2	
Aleray SARL	Luxembourg			S1	IG	-	-		
Antr Participation 6	France			S4	IG	-	-		
Aquarius + Investments PLC	Irlande	IG	-	-	IG	-	-		
Aragats	France	IG	-	-	IG	-	-		
Austin Finance	France	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas EQD Brazil Fund Fundo Invest	Brazil	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas Finance Inc	Etab-Unis			S3	IG	-	-		
BNP Paribas Fixi III Deposit Euro	France							S2	
BNP Paribas International Finance Dublin	Irlande	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas Investments N°1 LB	Royaume-Uni	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas Investments N°2 Ltd	Royaume-Uni	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas IP Euro Co 2015-1 BV	Pays-Bas							S3	
BNP Paribas Proprietario Fundo de Investimento Multimercado	Brazil	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG Adonis LLC	Etab-Unis	IG	-	-	IG	-	-		

Dénomination	Pays	30 juin 2016				31 décembre 2015			
		Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.
BNP Paribas VPG Express LLC (ex- BNPP VPG Modern Lux Media LLC)	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
BNP Paribas VPG Freedom Communications LLC	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
BNP Paribas VPG Lake Butler LLC	Etats-Unis								S1
BNP Paribas VPG Legacy Cabinets LLC	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
BNP Paribas VPG Mark IV LLC	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
BNP Paribas VPG Master LLC	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
BNP Paribas VPG Medaneys Group LLC	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
BNP Paribas VPG Northstar LLC	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
BNP Paribas VPG PCMC LLC	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
BNP Paribas VPG SBX Holdings LLC	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
BNP Paribas VPG SDI Media Holdings LLC	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
BNP Paribas VPG Tlan Outdoor LLC	Etats-Unis								S1
Boug BV	Pays-Bas	IG	-	-		IG	-	-	V1
Boug BV Branch	Royaume-Uni	IG	-	-		IG	-	-	
Compagnie d'Investissement Italiens	France	IG	-	-		IG	-	-	
Compagnie d'Investissement Opéra	France	IG	-	-		IG	-	-	
Crossen SARL	Luxembourg				S3	IG	-	-	
European Index Assets BV	Pays-Bas								S2
Financière des Italiens	France	IG	-	-		IG	-	-	
Financière Paris Hausmann	France	IG	-	-		IG	-	-	
Financière Talbot	France	IG	-	-		IG	-	-	
Harewood Financing Ltd	Royaume-Uni				S3	IG	-	-	
Madson Arbor Ltd	Irlande	IG	-	-		IG	-	-	
Marco Finance Ltd	Iles Cayman								S3
Midpoint Finance Public Company Ltd	Irlande	IG	-	-		IG	-	-	
Midpoint Master Trust	Etats-Unis				S1	IG	-	-	
Méditerranée	France	IG	-	-		IG	-	-	
Omega Capital Funding Ltd	Irlande	IG	-	-		IG	-	-	
Omega Capital Investments PLC	Irlande	IG	-	-		IG	-	-	
Oplichampe	France	IG	-	-		IG	-	-	
Participations Opéra	France	IG	-	-		IG	-	-	
Royale Neuve I SARL	Luxembourg	IG	-	-		IG	-	-	
Scalds Capital (Ireland) Ltd	Irlande				S3	IG	-	-	
Scalds Capital LLC	Etats-Unis								S1
Scalds Capital Ltd	Jersey	IG	-	-		IG	-	-	
Starbird Funding Corporation	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
TCG Fund I LP	Iles Cayman								S1
Tender Option Bond Municipal program	Etats-Unis								S3
VPG SDI Media LLC	Etats-Unis	ME*	-	-		ME*	-	-	V1
<b>Autres Activités</b>									
BNP Paribas Suisse SA	Suisse	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Suisse SA (succ. Guernsey)	Guernsey	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Suisse SA (succ. Jersey)	Jersey	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
<b>Private Equity (BNP Paribas Capital)</b>									
BNP Paribas Fortis Private Equity Belgium	Belgique	IG	100%	99.9%		IG	100%	99.9%	
BNP Paribas Fortis Private Equity Expansion	Belgique	IG	100%	99.9%		IG	100%	99.9%	
BNP Paribas Fortis Private Equity Management	Belgique	ME*	100%	99.9%		ME*	100%	99.9%	
Cobema	Belgique	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Compagnie Financière Ottomane SA	Luxembourg	IG	97.2%	97.2%	V1	IG	97.1%	97.0%	V1
<b>Sociétés Immobilières d'Exploitation</b>									
Astin Participation 5	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Société Immobilière du Marché Saint-Honoré	France	IG	100%	99.9%		IG	100%	99.9%	
<b>Sociétés de portefeuille et autres filiales</b>									
BNL International Investments SA	Luxembourg	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Home Loan SFH	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Méditerranée Innovation et Technologies	Maroc								S2
BNP Paribas Partners for Innovation	France	ME	50.0%	50.0%		ME	50.0%	50.0%	
BNP Paribas Public Sector SCF	France	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas SS Re	Luxembourg	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
Compagnie d'Investissements de Paris	France								S4
Financière BNP Paribas	France								S4
Financière du Marché Saint-Honoré	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
GIF Groupement Auxiliaire de Moyens	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Le Sphinx Assurances Luxembourg SA	Luxembourg	IG	100%	100%	D1	ME*	100%	100%	
Playeth SA	Luxembourg	IG	100%	65.9%		IG	100%	65.9%	
Sagep	Belgique	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Société Auxiliaire de Construction Immobilière	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Société Orbaisienne de Participations	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
UCB Bail 2	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
<b>Entités Structurées</b>									
BNP Paribas B Institutional II Court Terme	Belgique	IG	-	-		IG	-	-	E1
BNP Paribas US Medium Term Notes Program LLC	Etats-Unis				S3	IG	-	-	
BNP Paribas-SME-1	France	IG	-	-		IG	-	-	
FCT Laiffe 2016	France	IG	-	-	E2				
FCT Opéra	France	IG	-	-		IG	-	-	
<b>Klépierre</b>									
Klépierre SA	France								S2

Mouvements de périmètre

Entrées (E) de périmètre

- E1 Franchissement d'un des seuls tels que définis par le Groupe (cf. note 1.b)
- E2 Création d'entité
- E3 Acquisition, prise de contrôle ou d'influence notable

Sorties (S) de périmètre

- S1 Cession d'actif (dont dissolution, liquidation)
- S2 Cession hors Groupe, perte de contrôle ou perte d'influence notable
- S3 Entités déconsolidées car devenues inférieures aux seuls définis par le Groupe (cf. note 1.b)
- S4 Fusion absorption, Transmission Universelle du Patrimoine

Variations (V) de taux

- V1 Acquisition complémentaire
- V2 Cession partielle
- V3 Dilution
- V4 Relution

ME\* Entités contrôlées faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif

Divers

- D1 Changement de méthode de consolidation non lié à une variation de taux
- D2 71 Sociétés de Construction de Vente dont 61 en intégration globale et 10 par mise en équivalence

Périmètre de consolidation prudentiel

- (1) Filiales françaises dont la surveillance des exigences prudentielles est assurée dans le cadre de la surveillance sur base consolidée de BNP Paribas SA.
- (2) Entités mises en équivalence dans le périmètre de consolidation prudentiel.
- (3) Entités contrôlées conjointement consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle dans le périmètre prudentiel.

### 3.2 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2016

**Deloitte & Associés**  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**Mazars**  
61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie

Aux Actionnaires  
**BNP Paribas SA**  
16, boulevard des Italiens  
75009 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de BNP Paribas SA, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.



## II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Courbevoie, le 1<sup>er</sup> août 2016

Les Commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

Damien Leurent

Etienne Boris

Hervé Hélias

## 4. Risques et Adéquation des Fonds propres – Pilier 3 [non audité]

### RATIOS DE FONDS PROPRES

Actualisation du tableau n° 1 du Document de référence 2015 p. 236.

#### Ratio phasé

En millions d'euros	Phasé	
	30 juin 2016 <sup>(*)</sup>	31 décembre 2015
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)	71 220	69 562
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1 (TIER 1)	78 864	76 854
TOTAL DES FONDS PROPRES	88 940	85 920
ACTIFS PONDÉRÉS	633 548	629 626
RATIOS		
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	11,2%	11,0%
Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1)	12,4%	12,2%
Total fonds propres	14,0%	13,6%

#### Ratio plein

En millions d'euros	Plein <sup>(**)</sup>	
	30 juin 2016 <sup>(*)</sup>	31 décembre 2015
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)	70 358	68 867
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1 (TIER 1)	76 804	74 046
TOTAL DES FONDS PROPRES	86 585	82 063
ACTIFS PONDÉRÉS	635 799	633 527
RATIOS		
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	11,1%	10,9%
Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1)	12,1%	11,7%
Total fonds propres	13,6%	13,0%

(\*) Sous réserve des dispositions de l'article 26.2 du règlement (UE) n°575/2013.

(\*\*) Conformément aux règles d'admissibilité des dettes grandfathered des fonds propres additionnels de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2 applicables en 2019.

### FACTEURS DE RISQUE

Actualisation du Document de référence 2015 p. 240.

**Le référendum au Royaume-Uni sur la sortie de l'Union européenne pourrait générer des incertitudes significatives, de la volatilité et des changements importants sur les marchés économiques et financiers européens et mondiaux et avoir alors un effet défavorable sur l'environnement dans lequel la Banque évolue.**

Le 23 juin 2016, le Royaume-Uni a organisé un référendum à l'issue duquel la majorité des votants a choisi de sortir de l'Union européenne (« Brexit »). Bien que ce référendum soit dépourvu d'effet contraignant, il est largement attendu que le Royaume-Uni invoque les procédures appropriées afin de mettre en œuvre le Brexit, ce qui ouvrirait une phase de négociations destinées à déterminer les relations futures entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, comprenant notamment les accords commerciaux, financiers et juridiques. La nature, le calendrier et les effets économiques et politiques d'un potentiel Brexit demeurent très incertains et dépendront des négociations à venir entre le Royaume-Uni et l'Union européenne et, par conséquent, pourraient affecter défavorablement l'environnement dans lequel la Banque évolue et donc ses résultats et sa situation financière.

## PASSAGE DU BILAN COMPTABLE CONSOLIDÉ AU BILAN PRUDENTIEL

Actualisation du tableau n° 2 du Document de référence 2015 p.250.

	30 juin 2016				
	Périmètre comptable	Retraitements des sociétés d'assurance	Autres retraitements liés aux méthodes de consolidation <sup>(*)</sup>	Périmètre prudentiel	Référence au tableau de fonds propres (Annexe)
<b>ACTIF</b>					
Caisse, banques centrales	147 834	(1)	275	148 108	
Instruments financiers en valeur de marché par résultat					
Portefeuille de titres de transaction	150 090	-	-	150 090	
Prêts et opérations de pensions	173 341	5 669	-	179 010	
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	82 614	(80 226)	-	2 388	
Instruments financiers dérivés	383 444	(353)	(24)	383 067	
Instruments financiers dérivés de couverture	21 927	(15)	-	21 912	
Actifs financiers disponibles à la vente	265 409	(113 384)	4 433	156 458	
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10%</i>	901	1 940	-	2 841	1
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10%</i>	1 484	-	-	1 484	2
Prêts et créances sur les établissements de crédit	55 967	(1 735)	(3 980)	50 252	
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10%</i>	439	-	(40)	399	1
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10%</i>	-	-	-	-	2
Prêts et créances sur la clientèle	693 304	760	5 162	699 226	
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10%</i>	137	387	(37)	487	1
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10%</i>	26	-	-	26	2
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	6 287	-	12	6 299	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	7 085	(6 513)	-	572	
Actifs d'impôts courants et différés	7 482	(78)	20	7 424	
Comptes de régularisation et actifs divers	133 685	(6 449)	300	127 536	
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 706	5 284	(572)	11 418	
<i>dont participations dans les entités du secteur financier</i>	3 113	-	(572)	2 541	1
<i>dont écarts d'acquisition</i>	414	222	-	637	3
Immeubles de placement	1 902	(1 330)	-	572	
Immobilisations corporelles	21 589	(402)	6	21 193	
Immobilisations incorporelles	3 207	(228)	16	2 995	
<i>dont immobilisations incorporelles hors droits hypothécaires</i>	3 158	(227)	16	2 947	3
Écarts d'acquisition	10 116	(222)	-	9 894	3
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 171 989</b>	<b>(199 223)</b>	<b>5 648</b>	<b>1 978 414</b>	
<b>DETTES</b>					
Banques centrales	3 666	-	-	3 666	
Instruments financiers en valeur de marché par résultat					
Portefeuille de titres de transaction	83 056	-	(22)	83 034	
Emprunts et opérations de pensions	205 223	-	-	205 223	
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	50 806	(677)	-	50 129	
<i>dont dettes admissibles aux fonds propres Tier 1</i>	198	-	-	198	4
<i>dont dettes admissibles aux fonds propres Tier 2</i>	462	-	-	462	5
Instruments financiers dérivés	373 192	(357)	(24)	372 811	
Instruments financiers dérivés de couverture	22 806	(24)	44	22 826	
Dettes envers les établissements de crédit	98 508	(1 899)	(113)	96 496	
Dettes envers la clientèle	725 596	(3 715)	4 641	726 522	
Dettes représentées par un titre	166 452	2 021	871	169 344	
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	6 254	-	-	6 254	
Passifs d'impôts courants et différés	3 741	(300)	96	3 537	
Comptes de régularisation et passifs divers	110 809	(2 896)	112	108 025	
Provisions techniques des sociétés d'assurance	190 054	(190 054)	-	-	
Provisions pour risques et charges	11 915	(304)	42	11 653	
Dettes subordonnées	18 471	(868)	1	17 604	
<i>dont dettes admissibles aux fonds propres Tier 1</i>	-	-	-	-	4
<i>dont dettes admissibles aux fonds propres Tier 2</i>	16 147	-	-	16 147	5
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 070 549</b>	<b>(199 073)</b>	<b>5 648</b>	<b>1 877 124</b>	
Capital et primes	26 972	-	-	26 972	6
Titres propres	(36)	-	-	(36)	
Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée	7 969	11	-	7 981	7
Réserves non distribuées	51 186	-	-	51 186	
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	7 043	-	-	7 043	8
Résultat de l'exercice part du Groupe	4 374	-	-	4 374	9
Intérêts minoritaires	3 931	(162)	-	3 770	10
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS</b>	<b>101 440</b>	<b>(150)</b>	<b>-</b>	<b>101 290</b>	
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 171 989</b>	<b>(199 223)</b>	<b>5 648</b>	<b>1 978 414</b>	

(\*) Retraitement des entités contrôlées conjointement en intégration proportionnelle dans le périmètre prudentiel, mises en équivalence dans le périmètre comptable.

En millions d'euros	31 décembre 2015				
	Périmètre comptable	Retraitements des sociétés d'assurance	Autres retraitements liés aux méthodes de consolidation (*)	Périmètre prudentiel	Référence au tableau de fonds propres (Annexe)
<b>ACTIF</b>					
Caisse, banques centrales	134 547	-	126	134 673	
Instruments financiers en valeur de marché par résultat					
Portefeuille de titres de transaction	133 500	-	5	133 505	
Prêts et opérations de pensions	131 783	5 988	-	137 771	
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	83 076	(80 468)	-	2 608	
Instruments financiers dérivés	336 624	(31)	(15)	336 578	
Instruments financiers dérivés de couverture	18 063	(104)	12	17 971	
Actifs financiers disponibles à la vente	258 933	(108 603)	4 501	154 831	
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10%</i>	945	1 740	-	2 685	1
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10%</i>	1 360	-	-	1 360	2
Prêts et créances sur les établissements de crédit	43 427	(1 442)	(3 302)	38 683	
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10%</i>	436	-	(40)	396	1
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10%</i>	27	-	-	27	2
Prêts et créances sur la clientèle	682 497	1 051	5 473	689 021	
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10%</i>	137	387	(37)	487	1
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10%</i>	26	-	-	26	2
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	4 555	-	9	4 564	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	7 757	(7 188)	-	569	
Actifs d'impôts courants et différés	7 865	(34)	103	7 934	
Comptes de régularisation et actifs divers	108 018	(5 217)	316	103 117	
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 896	4 766	(594)	11 068	
<i>dont participations dans les entités du secteur financier</i>	3 150	-	(594)	2 556	1
<i>dont écarts d'acquisition</i>	430	224	-	654	3
Immeubles de placement	1 639	(1 312)	-	327	
Immobilisations corporelles	21 593	(404)	110	21 299	
Immobilisations incorporelles	3 104	(156)	15	2 963	
<i>dont immobilisations incorporelles hors droits hypothécaires</i>	3 052	(156)	15	2 911	3
Écarts d'acquisition	10 316	(224)	-	10 092	3
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 994 193</b>	<b>(193 378)</b>	<b>6 759</b>	<b>1 807 574</b>	
<b>DETTES</b>					
Banques centrales	2 385	-	-	2 385	
Instruments financiers en valeur de marché par résultat					
Portefeuille de titres de transaction	82 544	-	4	82 548	
Emprunts et opérations de pensions	156 771	-	-	156 771	
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	53 118	(1 263)	-	51 855	
<i>dont dettes admissibles aux fonds propres Tier 1</i>	198	-	-	198	4
<i>dont dettes admissibles aux fonds propres Tier 2</i>	467	-	-	467	5
Instruments financiers dérivés	325 828	(59)	(19)	325 750	
Instruments financiers dérivés de couverture	21 068	-	33	21 101	
Dettes envers les établissements de crédit	84 146	(1 696)	840	83 290	
Dettes envers la clientèle	700 309	(3 568)	4 488	701 229	
Dettes représentées par un titre	159 447	2 252	1 046	162 745	
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3 946	-	-	3 946	
Passifs d'impôts courants et différés	2 993	(366)	121	2 748	
Comptes de régularisation et passifs divers	88 629	(2 384)	141	86 386	
Provisions techniques des sociétés d'assurance	185 043	(185 043)	-	-	
Provisions pour risques et charges	11 345	(283)	41	11 103	
Dettes subordonnées	16 544	(823)	64	15 785	
<i>dont dettes admissibles aux fonds propres Tier 1</i>	-	-	-	-	4
<i>dont dettes admissibles aux fonds propres Tier 2</i>	14 670	-	-	14 670	5
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 894 116</b>	<b>(193 233)</b>	<b>6 759</b>	<b>1 707 642</b>	
Capital et primes	26 970	-	-	26 970	6
Titres propres	(129)	-	-	(129)	
Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée	7 855	11	-	7 866	7
Réserves non distribuées	48 143	-	-	48 143	
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	6 736	-	-	6 736	8
Résultat de l'exercice part du Groupe	6 694	-	-	6 694	9
Intérêts minoritaires	3 808	(156)	-	3 652	10
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS</b>	<b>100 077</b>	<b>(145)</b>	<b>-</b>	<b>99 932</b>	
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 994 193</b>	<b>(193 378)</b>	<b>6 759</b>	<b>1 807 574</b>	

(\*) Retraitement des entités contrôlées conjointement en intégration proportionnelle dans le périmètre prudentiel, mises en équivalence dans le périmètre comptable.

## FONDS PROPRES PRUDENTIELS

Actualisation du tableau n° 4 du Document de référence 2015 p.256.

En millions d'euros	30 juin 2016 <sup>(*)</sup>		31 décembre 2015	
	Phasé	Dispositions transitoires <sup>(**)</sup>	Phasé	Dispositions transitoires <sup>(**)</sup>
<b>Fonds propres de base de catégorie 1 : instruments et réserves</b>				
Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	26 972		26 970	
<i>dont actions ordinaires</i>	26 972		26 970	
Bénéfices non distribués	51 588	-	48 686	-
Autres éléments du résultat global accumulés (et autres réserves, pour inclure les gains et pertes non réalisés conformément au référentiel comptable applicable)	7 043		6 736	
Intérêts minoritaires (montant autorisé en CET1 consolidé)	2 424	753	2 706	1 047
Bénéfices intermédiaires, nets de toute charge et de tout dividende prévisible, ayant fait l'objet d'un contrôle indépendant	2 266	-	3 536	-
<b>FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1) AVANT AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES</b>	<b>90 294</b>	<b>753</b>	<b>88 634</b>	<b>1 047</b>
<b>Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) : ajustements réglementaires<sup>(***)</sup></b>	<b>(19 074)</b>	<b>109</b>	<b>(19 072)</b>	<b>(352)</b>
<b>FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)</b>	<b>71 220</b>	<b>862</b>	<b>69 562</b>	<b>695</b>
Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) : instruments <sup>(***)</sup>	8 254	1 784	8 159	2 945
Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) : ajustements réglementaires <sup>(***)</sup>	(610)	(585)	(867)	(832)
<b>FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1)</b>	<b>7 644</b>	<b>1 199</b>	<b>7 292</b>	<b>2 113</b>
<b>FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1 (T1 = CET1 + AT1)</b>	<b>78 864</b>	<b>2 061</b>	<b>76 854</b>	<b>2 808</b>
Fonds propres de catégorie 2 (T2) : instruments et provisions <sup>(***)</sup>	12 466	(341)	10 979	184
Fonds propres de catégorie 2 (T2) : ajustements réglementaires <sup>(***)</sup>	(2 391)	635	(1 913)	865
<b>FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)</b>	<b>10 075</b>	<b>294</b>	<b>9 066</b>	<b>1 049</b>
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES (TC = T1 + T2)</b>	<b>88 940</b>	<b>2 355</b>	<b>85 920</b>	<b>3 857</b>

(\*) Sous réserve des dispositions de l'article 26.2 du règlement (UE) n°575/2013.

(\*\*) Montant soumis à traitement préréglément ou montant résiduel en vertu du règlement (UE) n° 575/2013, conformément aux règles d'admissibilité des dettes grandfathered des fonds propres additionnels de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2 applicables en 2019.

(\*\*\*) Détail en Annexe.

## INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS DE FONDS PROPRES CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) N° 1423/2013

Le détail des instruments de dettes reconnus en fonds propres au 30 juin 2016, ainsi que leurs caractéristiques, telles que requises par le règlement d'exécution n° 1423/2013 sont disponibles dans la section Dette BNP Paribas du site des relations investisseurs : [www.invest.bnpparibas.com](http://www.invest.bnpparibas.com).

## EXIGENCES DE FONDS PROPRES ET ACTIFS PONDÉRÉS AU TITRE DU PILIER 1

Actualisation du tableau n° 7 du Document de référence 2015 p.258.

Actifs pondérés En millions d'euros	30 juin 2016						
	Retail Banking & Services		Corporate & Institutional Banking			Autres Activités	Total
	Domestic Markets	International Financial Services	Corporate Banking	Global Markets	Securities Services		
Risque de crédit	177 484	142 580	98 072	5 171	2 433	23 469	449 209
Positions de titrisation du portefeuille bancaire	1 029	533	1 056	6 633	1	883	10 135
Risque de contrepartie	3 070	876	347	28 131	2 236	38	34 698
Risque de participations en actions	5 712	35 016	2 248	1 692	442	12 996	58 106
Risque de marché	27	351	1 020	18 740	9	2 044	22 192
Risque opérationnel	17 676	16 281	9 805	13 844	2 695	1 158	61 459
<b>TOTAL</b>	<b>204 998</b>	<b>195 638</b>	<b>112 548</b>	<b>74 210</b>	<b>7 816</b>	<b>40 588</b>	<b>635 799</b>

Actifs pondérés En millions d'euros	31 décembre 2015						Total
	Retail Banking & Services		Corporate & Institutional Banking			Autres Activités	
	Domestic Markets	International Financial Services	Corporate Banking	Global Markets	Securities Services		
Risque de crédit	179 089	141 022	92 042	8 988	1 440	26 700	449 282
Positions de titrisation du portefeuille bancaire	909	646	221	9 676	1	1 173	12 625
Risque de contrepartie	2 636	909	23	24 021	1 548	91	29 228
Risque de participations en actions	5 329	33 595	2 869	1 962	358	13 966	58 079
Risque de marché	170	424	1 488	19 573	57	2 052	23 764
Risque opérationnel	16 367	15 706	9 122	15 456	2 675	1 222	60 548
<b>TOTAL</b>	<b>204 501</b>	<b>192 301</b>	<b>105 765</b>	<b>79 677</b>	<b>6 079</b>	<b>45 203</b>	<b>633 527</b>

Actualisation du tableau n° 8 du Document de référence 2015 p.260.

En millions d'euros	30 juin 2016		31 décembre 2015		Variation	
	Actifs pondérés	Exigences de fonds propres	Actifs pondérés	Exigences de fonds propres	Actifs pondérés	Exigences de fonds propres
<b>Risque de crédit</b>	<b>449 209</b>	<b>35 937</b>	<b>449 282</b>	<b>35 943</b>	<b>(74)</b>	<b>(6)</b>
<b>Risque de crédit - Approche IRBA</b>	<b>231 888</b>	<b>18 551</b>	<b>228 740</b>	<b>18 299</b>	<b>3 148</b>	<b>252</b>
Administrations centrales et banques centrales	4 239	339	4 091	327	149	12
Entreprises	166 537	13 323	163 149	13 052	3 388	271
Établissements	9 995	800	9 832	787	163	13
Clientèle de détail	50 975	4 078	51 532	4 123	(557)	(45)
Autres Actifs Risqués	142	11	136	11	6	0
<b>Risque de crédit - Approche Standard</b>	<b>217 320</b>	<b>17 386</b>	<b>220 542</b>	<b>17 643</b>	<b>(3 222)</b>	<b>(258)</b>
Administrations centrales et banques centrales	4 703	376	5 196	416	(493)	(39)
Entreprises	90 404	7 232	94 523	7 562	(4 119)	(329)
Établissements	5 441	435	6 280	502	(839)	(67)
Clientèle de détail	77 694	6 215	74 908	5 993	2 786	223
Autres Actifs Risqués	39 079	3 126	39 636	3 171	(556)	(45)
<b>Positions de titrisation du portefeuille bancaire</b>	<b>10 135</b>	<b>811</b>	<b>12 625</b>	<b>1 010</b>	<b>(2 490)</b>	<b>(199)</b>
Positions de titrisation - Approche IRBA	9 307	745	11 905	952	(2 598)	(208)
Positions de titrisation - Approche Standard	827	66	720	58	107	9
<b>Risque de contrepartie</b>	<b>34 698</b>	<b>2 776</b>	<b>29 228</b>	<b>2 338</b>	<b>5 470</b>	<b>438</b>
<b>Risque de contrepartie - Approche IRBA</b>	<b>30 477</b>	<b>2 438</b>	<b>26 060</b>	<b>2 085</b>	<b>4 417</b>	<b>353</b>
Contreparties centrales (CCP) - hors fonds de défaillance	1 210	97	751	60	459	37
Risque d'ajustement de l'évaluation de crédit (CVA)	4 052	324	2 979	238	1 073	86
Risque de contrepartie hors CCP et hors CVA	25 214	2 017	22 330	1 786	2 885	231
Administrations centrales et banques centrales	973	78	786	63	187	15
Entreprises	18 808	1 505	16 836	1 347	1 972	158
Établissements	5 432	435	4 707	377	726	58
Clientèle de détail	0	0	1	0	(1)	(0)
<b>Risque de contrepartie - Approche Standard</b>	<b>4 222</b>	<b>338</b>	<b>3 169</b>	<b>253</b>	<b>1 053</b>	<b>84</b>
Contreparties centrales (CCP) - fonds de défaillance	534	43	554	44	(20)	(2)
Contreparties centrales (CCP) - hors fonds de défaillance	2 117	169	1 127	90	990	79
Risque d'ajustement de l'évaluation de crédit (CVA)	360	29	528	42	(168)	(13)
Risque de contrepartie hors CCP et hors CVA	1 211	97	960	77	251	20
Administrations centrales et banques centrales	16	1	1	0	16	1
Entreprises	1 038	83	807	65	231	18
Établissements	152	12	146	12	7	1
Clientèle de détail	4	0	6	0	(2)	(0)
<b>Risque de participations en actions</b>	<b>58 106</b>	<b>4 648</b>	<b>58 079</b>	<b>4 646</b>	<b>27</b>	<b>2</b>
Méthode de pondération simple	49 049	3 924	48 260	3 861	789	63
Approche Standard	9 057	725	9 819	786	(762)	(61)
<b>Risque de marché</b>	<b>22 192</b>	<b>1 775</b>	<b>23 764</b>	<b>1 901</b>	<b>(1 572)</b>	<b>(126)</b>
Modèle Interne	20 716	1 657	21 039	1 683	(323)	(26)
VaR	7 136	571	7 714	617	(578)	(46)
VaR Stressée	9 165	733	8 590	687	575	46
Mesure relative au risque additionnel de défaut et de migration	3 565	285	3 849	308	(284)	(23)
Mesure globale des risques relative au portefeuille de corrélation	849	68	886	71	(37)	(3)
Approche Standard	1 145	92	1 986	159	(841)	(67)
Positions de titrisation du portefeuille de négociation	330	26	739	59	(408)	(33)
<b>Risque opérationnel</b>	<b>61 459</b>	<b>4 917</b>	<b>60 548</b>	<b>4 844</b>	<b>911</b>	<b>73</b>
Approche Modèle interne AMA	46 506	3 720	45 518	3 641	989	79
Approche Standard	9 167	733	9 090	727	77	6
Approche de Base	5 786	463	5 941	475	(154)	(12)
<b>TOTAL</b>	<b>635 799</b>	<b>50 864</b>	<b>633 527</b>	<b>50 682</b>	<b>2 272</b>	<b>182</b>

En tenant compte des dispositions transitoires, le montant des actifs pondérés du Groupe s'élève à 634 milliards d'euros au 30 juin 2016.

## RATIO DE LEVIER

Actualisation du tableau n° 14 du Document de référence 2015 p.266.

### ► Ratio de levier et passage du bilan prudentiel à l'exposition de levier

En milliards d'euros	30 juin 2016	31 décembre 2015
<b>Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1) plein<sup>(*)</sup></b>	<b>77</b>	<b>74</b>
Total bilan prudentiel	1 978	1 808
Ajustements relatifs aux instruments dérivés	(162)	(105)
Ajustements relatifs aux opérations de pensions, prêts/emprunts de titres et assimilées	3	3
Ajustements relatifs aux engagements donnés (après application des facteurs de conversion réglementaire)	154	155
Autres ajustements	(35)	(25)
<b>Total expositions de levier</b>	<b>1 939</b>	<b>1 836</b>
<b>RATIO DE LEVIER</b>	<b>4,0%</b>	<b>4,0%</b>

(\*) Conformément aux règles d'admissibilité des dettes grandfathered des fonds propres additionnels de catégorie 1 applicables en 2019.

### ► Détail des expositions

En milliards d'euros	30 juin 2016	31 décembre 2015
<b>Expositions au bilan (hors dérivés et opérations de pension)</b>		
Eléments de bilan (hors instruments dérivés, opérations de pension et y compris dépôts de garantie versés)	1 361	1 302
Déductions prudentielles Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1)	(19)	(19)
<b>Total des expositions au bilan (hors dérivés et opérations de pension)</b>	<b>1 342</b>	<b>1 283</b>
<b>Expositions relatives aux instruments dérivés</b>		
Coût de remplacement des instruments dérivés (net des dépôts de garantie reçus)	55	51
Risque potentiel futur des instruments dérivés	202	201
Déduction des dépôts de garantie versés	(45)	(38)
Position notionnelle nette vendeuse des protections vendues de dérivés de crédit	31	36
<b>Total des expositions relatives aux instruments dérivés</b>	<b>243</b>	<b>250</b>
<b>Expositions relatives aux opérations de pension, prêts/emprunts de titres et assimilées</b>		
Montant brut des opérations de pensions (avant tout netting)	293	267
Compensation des opérations de pension	(98)	(122)
Risque de contrepartie	5	3
<b>Total des expositions relatives aux opérations de pension, prêts/emprunts de titres et assimilées</b>	<b>200</b>	<b>148</b>
<b>Expositions relatives aux engagements donnés</b>		
Engagements de financement et de garantie donnés (montant brut)	366	366
Application des facteurs de conversion réglementaire	(212)	(211)
<b>Total des expositions relatives aux engagements donnés</b>	<b>154</b>	<b>155</b>
<b>TOTAL DES EXPOSITIONS</b>	<b>1 939</b>	<b>1 836</b>

### ► Ventilation des expositions au bilan (hors dérivés et opérations de pension)

En milliards d'euros	30 juin 2016	31 décembre 2015
<b>Total des expositions au bilan (hors dérivés et opérations de pension)</b>	<b>1 342</b>	<b>1 283</b>
Expositions du portefeuille de négociation	153	137
Expositions du portefeuille bancaire, dont :	1 189	1 146
Obligations garanties	-	-
Expositions considérées comme souveraines	299	317
Expositions aux gouvernements régionaux, banques multilatérales de développement, organisations internationales et entités du secteur public non considérés comme des emprunteurs souverains	28	26
Établissements	60	73
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	167	180
Clientèle de détail	199	174
Entreprises	332	317
Expositions en défaut	20	20
Autres expositions (notamment actions, titrisations et autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit)	84	40

## ANNEXE FONDS PROPRES – DÉTAIL

Le tableau ci-après est publié selon le format de l'annexe VI du Règlement d'exécution (UE) n°1423/2013 du 20 décembre 2013.

En millions d'euros	30 juin 2016		31 décembre 2015		Référence au tableau n° 2	Notes
	Phasé	Dispositions transitoires <sup>(1)</sup>	Phasé	Dispositions transitoires <sup>(1)</sup>		
<b>Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) : instruments et réserves</b>						
1	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	26 972	-	26 970	-	6
	<i>dont actions ordinaires</i>	26 972	-	26 970	-	-
2	Bénéfices non distribués	51 588	-	48 686	-	-
3	Autres éléments du résultat global accumulés (et autres réserves, pour inclure les gains et les pertes non réalisés conformément au référentiel comptable applicable)	7 043	-	6 736	-	8
3a	Fonds pour risques bancaires généraux	-	-	-	-	-
4	Montant des éléments éligibles visé à l'article 484, paragraphe 3, et comptes des primes d'émission y afférents qui seront progressivement exclus des CET1	-	-	-	-	-
	Injections de capitaux publics éligibles jusqu'au 1er janvier 2018 en vertu de droits antérieurs	-	-	-	-	-
5	Intérêts minoritaires (montant autorisé en CET1 consolidé)	2 424	753	2 706	1 047	10 (1)
5a	Bénéfices intermédiaires, nets de toute charge et de tout dividende prévisible, ayant fait l'objet d'un contrôle indépendant	2 266	-	3 536	-	9 (2)
<b>6</b>	<b>Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) avant ajustements réglementaires</b>	<b>90 294</b>	<b>753</b>	<b>88 634</b>	<b>1 047</b>	<b>-</b>
<b>Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) : ajustements réglementaires</b>						
7	Corrections de valeur supplémentaires (montant négatif)	(1 236)	-	(1 120)	-	-
8	Immobilisations incorporelles (nets des passifs d'impôt associés) (montant négatif)	(13 323)	-	(13 509)	-	3 (3)
9	Ensemble vide dans l'UE	-	-	-	-	-
10	Actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs à l'exclusion de ceux résultant de différences temporelles (nets des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, sont réunies) (montant négatif)	(271)	759	(139)	871	-
11	Réserves en juste valeur relatives aux pertes et aux gains générés par la couverture des flux de trésorerie	(1 785)	-	(1 353)	-	-
12	Montants négatifs résultant du calcul des montants des pertes anticipées	(971)	12	(865)	16	-
13	Toute augmentation de valeur des capitaux propres résultant d'actifs titrisés (montant négatif)	-	-	-	-	-
14	Pertes ou les gains sur passifs évalués à la juste valeur et qui sont liés à l'évolution de la qualité de crédit de l'établissement	69	66	219	90	-
15	Actifs de fonds de pension à prestations définies (montant négatif)	(16)	-	(138)	-	-
16	Détentions directes ou indirectes, par un établissement, de ses propres instruments CET1 (montant négatif)	(125)	83	(100)	149	-
17	Détentions d'instruments CET1 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)	-	-	-	-	-
18	Détentions directes et indirectes d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-	-	-	-	-
19	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-	-	-	-	-
20	Ensemble vide dans l'UE	-	-	-	-	-
20a	Montant des expositions aux éléments suivants qui reçoivent une pondération de 1 250%, lorsque l'établissement a opté pour la déduction	-	-	-	-	-
20b	<i>dont : participations qualifiées hors du secteur financier (montant négatif)</i>	-	-	-	-	-
20c	<i>dont : positions de titrisations (montant négatif)</i>	-	-	-	-	-
20d	<i>dont : positions de négociation non dénouées (montant négatif)</i>	-	-	-	-	-
21	Actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles (montant au-dessus du seuil de 10%, net des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, sont réunies) (montant négatif)	-	-	-	-	-
22	Montant au-dessus du seuil de 15% (montant négatif)	-	-	-	-	-
23	<i>dont : détentions directes et indirectes, par l'établissement, d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles il détient un investissement important</i>	-	-	-	-	-
24	Ensemble vide dans l'UE	-	-	-	-	-
25	<i>dont : actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles</i>	-	-	-	-	-
25a	Résultats négatifs de l'exercice en cours (montant négatif)	-	-	-	-	-
25b	Charges d'impôt prévisibles relatives à des éléments CET1 (montant négatif)	-	-	-	-	-



En millions d'euros	30 juin 2016		31 décembre 2015		Référence au tableau n° 2	Notes
	Phasé	Dispositions transitoires <sup>(2)</sup>	Phasé	Dispositions transitoires <sup>(1)</sup>		
26	-	-	-	-	-	-
26a	(1 416)	(812)	(2 067)	(1 478)	-	-
	(812)	(812)	(1 478)	(1 478)	-	-
	-	-	-	-	-	-
	(604)	-	(589)	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
26b	-	-	-	-	-	-
27	-	-	-	-	-	-
<b>28</b>	<b>(19 074)</b>	<b>109</b>	<b>(19 072)</b>	<b>(352)</b>	-	-
<b>29</b>	<b>71 220</b>	<b>862</b>	<b>69 562</b>	<b>695</b>	-	-
<b>Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) : instruments</b>						
30	3 412	-	2 096	-	-	-
31	3 412	-	2 096	-	7	-
32	-	-	-	-	-	-
33	4 558	1 523	5 759	2 724	7	-
	-	-	-	-	-	-
34	285	261	304	221	-	-
35	270	270	271	271	4	(4)
<b>36</b>	<b>8 254</b>	<b>1 784</b>	<b>8 159</b>	<b>2 945</b>	-	-
<b>Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) : ajustements réglementaires</b>						
37	(15)	10	(14)	21	-	-
38	-	-	-	-	-	-
39	-	-	-	-	-	-
40	-	-	-	-	-	-
41	-	-	-	-	-	-
41a	(18)	(18)	(49)	(49)	-	-
41b	(577)	(577)	(804)	(804)	1	(5)
41c	-	-	-	-	-	-
42	-	-	-	-	-	-
<b>43</b>	<b>(610)</b>	<b>(585)</b>	<b>(867)</b>	<b>(832)</b>	-	-
<b>44</b>	<b>7 644</b>	<b>1 199</b>	<b>7 292</b>	<b>2 113</b>	-	-
<b>45</b>	<b>78 864</b>	<b>2 061</b>	<b>76 854</b>	<b>2 808</b>	-	-
<b>Fonds propres de catégorie 2 (T2) : instruments et provisions</b>						
46	11 152	-	8 820	-	5	(6)
47	50	50	50	50	5	(6)

En millions d'euros	30 juin 2016		31 décembre 2015		Référence au tableau n° 2	Notes
	Phasé	Dispositions transitoires <sup>(2)</sup>	Phasé	Dispositions transitoires <sup>(1)</sup>		
Injections de capitaux publics éligibles jusqu'au 1er janvier 2018 en vertu de droits antérieurs	-	-	-	-	-	-
48 Instruments de fonds propres éligibles inclus dans les fonds propres consolidés T2 (y compris intérêts minoritaires et instruments AT1 non inclus dans les lignes 5 ou 34) émis par des filiales et détenus par des tiers	1 264	(391)	2 109	134	5	(6)
49 dont : instruments émis par des filiales qui seront progressivement exclus	201	(355)	723	167	-	-
50 Ajustements pour risque de crédit	-	-	-	-	-	-
<b>51 Fonds propres de catégorie 2 (T2) avant ajustements réglementaires</b>	<b>12 466</b>	<b>(341)</b>	<b>10 979</b>	<b>184</b>	-	-
<b>Fonds propres de catégorie 2 (T2) : ajustements réglementaires</b>						
52 Détenions directes et indirectes, par un établissement, de ses propres instruments et emprunts subordonnés T2 (montant négatif)	(82)	54	(36)	54	-	-
53 Détenions d'instruments et d'emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)	(48)	16	(40)	24	-	-
54 Détenions directes et indirectes d'instruments et d'emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient un investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-	-	-	-	-	-
54a dont nouvelles détentions non soumises aux dispositions transitoires	-	-	-	-	-	-
54b dont détentions existant avant le 1er janvier 2013 soumises aux dispositions transitoires	-	-	-	-	-	-
55 Détenions directes et indirectes d'instruments et emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	(2 261)	565	(1 837)	787	1	-
56 Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 eu égard aux montants faisant l'objet d'un traitement pré-CRR et de traitements transitoires et qui seront progressivement exclus conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 575/2013	-	-	-	-	-	-
56a Montants résiduels déduits des fonds propres de catégorie 2 eu égard à la déduction des fonds propres de base de catégorie 1 au cours de la période de transition conformément à l'article 472 du règlement (UE) n° 575/2013	-	-	-	-	-	-
56b Montants résiduels déduits des fonds propres de catégorie 2 eu égard à la déduction des fonds propres additionnels de catégorie 1 au cours de la période de transition conformément à l'article 475 du règlement (UE) n° 575/2013	-	-	-	-	-	-
56c Montants à déduire ou à ajouter aux fonds propres de catégorie 2 en ce qui concerne les filtres et déductions additionnels prévus par les dispositions pré-CRR	-	-	-	-	-	-
<b>57 Total des ajustements réglementaires aux fonds propres de catégorie 2 (T2)</b>	<b>(2 391)</b>	<b>635</b>	<b>(1 913)</b>	<b>865</b>	-	-
<b>58 Fonds propres de catégorie 2 (T2)</b>	<b>10 075</b>	<b>294</b>	<b>9 066</b>	<b>1 049</b>	-	-
<b>59 Total des fonds propres (TC=T1+T2)</b>	<b>88 940</b>	<b>2 355</b>	<b>85 920</b>	<b>3 857</b>	-	-
59a Actifs pondérés eu égard aux montants faisant l'objet d'un traitement pré-CRR et de traitements transitoires et qui seront progressivement exclus conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 575/2013 (montants résiduels CRR)	-	-	-	-	-	-
dont : "Instruments CET1 d'entités du secteur financier" non déduits des CET1 (règlement (UE) n° 575/2013, montants résiduels)	-	-	-	-	-	-
dont : "Actifs d'impôt différé déductibles dépendant de bénéfices futurs et résultant de différences temporelles" non déduits des CET1 (règlement (UE) n° 575/2013, montants résiduels)	-	-	-	-	-	-
dont : "Instruments AT1 d'entités du secteur financier" non déduits des AT1 (règlement (UE) n° 575/2013, montants résiduels)	-	-	-	-	-	-
dont : "Instruments T2 d'entités du secteur financier" non déduits des éléments T2 (règlement (UE) n° 575/2013, montants résiduels)	-	-	-	-	-	-
<b>60 Total des actifs pondérés</b>	<b>633 548</b>	<b>(2 251)</b>	<b>629 626</b>	<b>(3 901)</b>	-	-
<b>Ratios de fonds propres et coussins</b>						
61 Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage du montant total d'exposition au risque)	11,2%	0,1%	11,0%	0,1%	-	-
62 Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage du montant total d'exposition au risque)	12,4%	0,3%	12,2%	0,5%	-	-
63 Total des fonds propres (en pourcentage du montant total d'exposition au risque)	14,0%	0,4%	13,6%	0,6%	-	-
64 Exigence de coussin spécifique à l'établissement (exigence de CET1 conformément à l'article 92, paragraphe 1, point a), plus exigences de coussin de conservation de fonds propres et contracyclique, plus coussin pour le risque systémique, plus coussin pour établissement d'importance systémique, exprimée en pourcentage du montant d'exposition au risque)	1,125%	3,375%	0,0%	4,5%	-	-
65 dont : exigence de coussin de conservation de fonds propres	0,625%	1,875%	0,0%	2,5%	-	-
66 dont : exigence de coussin contracyclique	ns	ns	0,0%	0,0%	-	-
67 dont : exigence de coussin pour le risque systémique	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-	-

En millions d'euros	30 juin 2016		31 décembre 2015		Référence au tableau n° 2	Notes
	Phasé	Dispositions transitoires <sup>(2)</sup>	Phasé	Dispositions transitoires <sup>(1)</sup>		
67a	<i>dont : coussin pour établissement d'importance systémique mondiale (EISm) ou pour autre établissement d'importance systémique (autre EIS)</i>					
	0,5%	1,5%	0,0%	2,0%		
68	Fonds propres de base de catégorie 1 disponibles pour satisfaire aux exigences de coussins (en pourcentage du montant d'exposition au risque)					
	6,7%	0,1%	6,5%	0,1%		
69	[sans objet dans la réglementation de l'UE]					
70	[sans objet dans la réglementation de l'UE]					
71	[sans objet dans la réglementation de l'UE]					
<b>Montants inférieurs aux seuils pour déduction (avant pondération)</b>						
72	Détenions directes et indirectes de fonds propres d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessous du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles)					
	2 512	(211)	2 434	(361)	2	(7)
73	Détenions directes et indirectes d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant au-dessous du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles)					
	3 442	(65)	3 501	(78)	1	-
74	Ensemble vide dans l'UE					
75	Actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles (montant en dessous du seuil de 10%, net des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, sont réunies)					
	3 740	-	3 769	-	-	-
<b>Plafonds applicables lors de l'inclusion de provisions dans les fonds propres de catégorie 2</b>						
76	Ajustements pour risque de crédit inclus dans les T2 eu égard aux expositions qui relèvent de l'approche standard (avant application du plafond)					
	-	-	-	-	-	-
77	Plafond pour l'inclusion des ajustements pour risque de crédit dans les T2 selon l'approche standard					
	2 732	-	2 789	-	-	-
78	Ajustements pour risque de crédit inclus dans les T2 eu égard aux expositions qui relèvent de l'approche fondée sur les notations internes (avant application du plafond)					
	-	-	-	-	-	-
79	Plafond pour l'inclusion des ajustements pour risque de crédit dans les T2 selon l'approche fondée sur les notations internes					
	1 543	-	1 506	-	-	-
<b>Instruments de fonds propres soumis à l'exclusion progressive (applicable entre le 1er janvier 2013 et le 1er janvier 2022 uniquement)</b>						
80	Plafond actuel applicable aux instruments des CET1 soumis à exclusion progressive					
	-	-	-	-	-	-
81	Montant exclu des CET1 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)					
	-	-	-	-	-	-
82	Plafond actuel applicable aux instruments des AT1 soumis à exclusion progressive					
	6 070	-	7 081	-	-	-
83	Montant exclu des AT1 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)					
	-	-	-	-	-	-
84	Plafond actuel applicable aux instruments des T2 soumis à exclusion progressive					
	1 112	-	1 298	-	-	-
85	Montant exclu des T2 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)					
	-	-	-	-	-	-

(\*) Montant soumis à traitement préréglément ou montant résiduel en vertu du règlement (UE) n° 575/2013, conformément aux règles d'admissibilité des dettes grandfathered des fonds propres additionnels de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2 applicables en 2019.

- (1) Les intérêts minoritaires comptables des entités régulées sont écartés du surplus de capitalisation. Pour les autres entités, les intérêts minoritaires ne sont pas reconnus en Bâle 3 plein.
- (2) Le résultat comptable de l'exercice est principalement diminué du projet de distribution de dividende.
- (3) La déduction des immobilisations incorporelles s'effectue nette d'impôts différés passifs.
- (4) Les instruments de fonds propres de catégorie 1 émis par des filiales comprennent des dettes subordonnées, ainsi que des actions de préférence comptabilisées en capitaux propres.
- (5) Le montant résiduel des déductions de fonds propres de catégorie 2 porte sur les instruments de fonds propres de catégorie 2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important ou avec lesquelles l'établissement a une détention croisée.
- (6) Une décote prudentielle est appliquée aux instruments de fonds propres de catégorie 2 de maturité résiduelle inférieure à 5 ans.
- (7) Les détenions d'instruments de fonds propres d'entités financières proviennent du portefeuille bancaire, détaillé dans le tableau de passage du bilan comptable consolidé au bilan prudentiel, ainsi que des portefeuilles de négociation.

## 5. Informations complémentaires

### 5.3 Composition de l'actionnariat au 30 juin 2016

	En % des droits de vote
<b>SFPI<sup>(*)</sup></b>	<b>10,3%</b>
<b>Gd Duché de Luxembourg</b>	<b>1,0%</b>
<b>BlackRock Inc.</b>	<b>5,0%</b>
<b>Salariés</b>	<b>5,1%</b>
- Dont FCPE Groupe	3,7%
- Dont détention directe	1,4%
<b>Actionnaires individuels</b>	<b>4,4%</b>
<b>Inv. Institutionnels</b>	<b>71,7%</b>
- Dont Europe	43,4%
- Dont hors Europe	28,3%
<b>Autres et non identifiés</b>	<b>2,5%</b>

<sup>(\*)</sup> Société Fédérale de Participation et d'Investissement : société anonyme d'intérêt public agissant pour le compte de l'Etat belge

### 5.4 Evolution du capital

Le capital social de BNP Paribas (SA) a été actualisé en date du 11 juillet 2016 par souscription de 77 481 actions nouvelles de 2 euros nominal chacune consécutivement à des levées d'options de souscription d'actions.

En conséquence, le capital social de BNP Paribas (SA) s'élève donc actuellement à **2 492 925 268 euros**, divisé en **1 246 462 634** actions de 2 euros nominal chacune, entièrement libérées.

Ces actions sont de forme nominative ou au porteur, au choix du titulaire, sous réserve des dispositions légales en vigueur. Il n'existe aucun droit de vote double attaché à ces actions.

### 5.5 Statuts

## TITRE I

### FORME – DENOMINATION – SIEGE SOCIAL - OBJET

#### Article 1

La Société dénommée BNP PARIBAS est une société anonyme agréée en qualité de banque en application des dispositions du Code Monétaire et Financier (Livre V, Titre 1<sup>er</sup>) relatives aux établissements du secteur bancaire.

La Société a été fondée suivant un décret du 26 mai 1966, sa durée est portée à quatre-vingt dix neuf années à compter du 17 septembre 1993.

Outre les règles particulières liées à son statut d'établissement du secteur bancaire (Livre V, Titre 1<sup>er</sup> du Code Monétaire et Financier), BNP PARIBAS est régie par les dispositions du Code de Commerce relatives aux sociétés commerciales, ainsi que par les présents Statuts.

## **Article 2**

Le siège de BNP PARIBAS est établi à PARIS (9<sup>ème</sup> arrondissement) 16, Boulevard des Italiens.

## **Article 3**

BNP PARIBAS a pour objet, dans les conditions déterminées par la législation et la réglementation applicable aux établissements de crédit ayant reçu l'agrément du Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement en tant qu'établissement de crédit, de fournir ou d'effectuer avec toutes personnes physiques ou morales, tant en France qu'à l'étranger :

- tous services d'investissement,
- tous services connexes aux services d'investissement,
- toutes opérations de banque,
- toutes opérations connexes aux opérations de banque,
- toutes prises de participations,

au sens du Livre III, Titre 1<sup>er</sup> relatif aux opérations de banque, et Titre II relatif aux services d'investissement et leurs services connexes, du Code Monétaire et Financier.

BNP PARIBAS peut également à titre habituel, dans les conditions définies par la réglementation bancaire, exercer toute autre activité ou effectuer toutes autres opérations que celles visées ci-dessus et notamment toutes opérations d'arbitrage, de courtage et de commission.

D'une façon générale, BNP PARIBAS peut effectuer, pour elle-même et pour le compte de tiers ou en participation, toutes opérations financières, commerciales, industrielles ou agricoles, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus énoncées ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

## **TITRE II**

### **CAPITAL SOCIAL – ACTIONS**

## **Article 4**

Le capital social est fixé à 2.492.925.268 euros ; il est divisé en 1.246.462.634 actions de 2 euros nominal chacune entièrement libérées.

## **Article 5**

Les actions entièrement libérées sont de forme nominative ou au porteur, au choix du titulaire, sous réserve des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les actions donnent lieu à inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur et se transmettent par virement de compte à compte.

La Société peut demander communication des renseignements relatifs à la composition de son actionariat conformément aux dispositions de l'article L. 228-2 du Code de Commerce.

Tout actionnaire agissant seul ou de concert, sans préjudice des seuils visés à l'article L. 233-7, alinéa 1, du Code de Commerce, venant à détenir directement ou indirectement 0,5 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société ou un multiple de ce pourcentage inférieur à 5 % est tenu d'informer, par lettre recommandée avec avis de réception, la Société dans le délai prévu à l'article L. 233-7 du Code de Commerce.

Au-delà de 5 %, l'obligation de déclaration prévue à l'alinéa précédent porte sur des fractions du capital ou des droits de vote de 1 %.

Les déclarations mentionnées aux deux alinéas précédents sont également faites lorsque la participation au capital devient inférieure aux seuils ci-dessus mentionnés.

Le non-respect de déclaration des seuils, tant légaux que statutaires, donne lieu à privation des droits de vote dans les conditions prévues à l'article L. 233-14 du Code de Commerce sur demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble au moins 2 % du capital ou des droits de vote de la Société.

## **Article 6**

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le boni de liquidation à une part égale à la quotité de capital qu'elle représente.

Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs titres pour exercer un droit quelconque, notamment en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution de titres, ou à la suite d'une augmentation ou d'une réduction de capital, qu'elles qu'en soient les modalités, d'une fusion ou de toute autre opération, les propriétaires de titres en nombre inférieur à celui requis ne peuvent exercer leurs droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement et éventuellement, de l'achat ou de la vente du nombre de titres ou de droits formant rompus nécessaire.

## **TITRE III**

### **ADMINISTRATION**

## **Article 7**

La Société est administrée par un Conseil d'administration composé :

#### **1/ D'administrateurs nommés par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires.**

Leur nombre est de neuf au moins et de dix-huit au plus. Les administrateurs élus par les salariés ne sont pas pris en compte pour la détermination du nombre minimal et maximal d'administrateurs.

La durée de leurs fonctions est de trois années.

Lorsqu'en application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, un administrateur est nommé en remplacement d'un autre, il n'exerce ses fonctions que pendant la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé, tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

Les administrateurs sont toujours rééligibles, sous réserve des dispositions légales relatives notamment à leur âge.

Chaque administrateur, y compris les administrateurs élus par les salariés, doit être propriétaire de 10 actions au moins.

## **2/ D'administrateurs élus par le personnel salarié de BNP PARIBAS SA**

Le statut et les modalités d'élection de ces administrateurs sont fixés par les articles L. 225-27 à L. 225-34 du Code de Commerce, ainsi que par les présents Statuts.

Leur nombre est de deux, dont un représentant les cadres et l'autre les techniciens des Métiers de la banque.

Ils sont élus par le personnel salarié de BNP PARIBAS SA.

La durée de leurs mandats est de trois années.

Les élections sont organisées par la Direction Générale. Le calendrier et les modalités des opérations électorales sont établis par elle en concertation avec les organisations syndicales représentatives sur le plan national dans l'entreprise de telle manière que le second tour puisse avoir lieu au plus tard quinze jours avant la fin du mandat des administrateurs sortants.

L'élection a lieu dans chacun des collèges au scrutin majoritaire à deux tours.

Chaque candidature présentée lors du premier tour des élections doit comporter outre le nom du candidat celui de son remplaçant éventuel.

Aucune modification des candidatures ne peut intervenir à l'occasion du second tour.

Les candidats doivent appartenir au collège dans lequel ils sont présentés.

Les candidatures autres que celles présentées par une organisation syndicale représentative au niveau de l'entreprise doivent être accompagnées d'un document comportant les noms et signatures de cent électeurs appartenant au collège dont elles dépendent.

## **Article 8**

Le Président du Conseil d'administration est nommé parmi les membres du Conseil d'administration.

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration peut désigner un ou plusieurs vice-Présidents.

## **Article 9**

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il se réunit sur convocation de son Président. Le tiers au moins des administrateurs peut demander au Président de convoquer le Conseil sur un ordre du jour déterminé, même si la dernière réunion date de moins de deux mois. Le Directeur Général peut également demander au Président de convoquer le Conseil sur un ordre du jour déterminé.

Les réunions du Conseil d'administration ont lieu soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation.

Les convocations sont faites par tout moyen et même verbalement.

Le Conseil peut toujours valablement délibérer, même en l'absence de convocation, si tous ses membres sont présents ou représentés.

## **Article 10**

Les réunions du Conseil d'administration sont présidées par le Président, un administrateur proposé par le Président pour ce faire, ou à défaut par l'administrateur le plus âgé.

Tout administrateur pourra assister et participer au Conseil d'administration par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication et télétransmission y compris Internet dans les conditions prévues par la réglementation applicable au moment de son utilisation.

Tout administrateur empêché d'assister à une réunion du Conseil peut mandater, par écrit, un de ses collègues à l'effet de le représenter, mais chaque administrateur ne peut représenter qu'un seul de ses collègues et chaque pouvoir ne peut être donné que pour une réunion déterminée du Conseil.

La présence de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

En cas de vacance pour quelque raison que ce soit d'un ou des sièges d'administrateurs élus par les salariés, ne pouvant donner lieu au remplacement prévu à l'article L. 225-34 du Code de Commerce, le Conseil d'administration est régulièrement composé des administrateurs élus par l'Assemblée générale des actionnaires et peut se réunir et délibérer valablement.

Des membres de la direction peuvent assister, avec voix consultative, aux réunions du Conseil à la demande du Président.

Un membre titulaire du comité central d'entreprise, désigné par ce dernier, assiste, avec voix consultative, aux séances du Conseil dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante, sauf lorsqu'il s'agit de la proposition de la nomination du Président du Conseil d'administration.

Les délibérations du Conseil sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial, établi conformément à la législation en vigueur et signés par le Président de séance, ainsi que par l'un des membres du Conseil ayant pris part à la délibération.



Le Président désigne le secrétaire du Conseil qui peut être choisi en dehors de ses membres.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont valablement signés par le Président, le Directeur Général, les Directeurs Généraux délégués ou l'un des fondés de pouvoirs spécialement habilité à cet effet.

### **Article 11**

L'Assemblée générale ordinaire peut allouer aux administrateurs des jetons de présence dans les conditions prévues par la loi.

Le Conseil d'administration répartit cette rémunération entre ses membres comme il l'entend.

Le Conseil peut allouer des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés à des administrateurs dans les conditions applicables aux conventions sujettes à autorisation, conformément aux dispositions des articles L. 225-38 à L. 225-43 du Code de Commerce. Il peut aussi autoriser le remboursement des frais de voyage et de déplacement et des dépenses engagées par les administrateurs dans l'intérêt de la Société.

## **TITRE IV**

### **ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU PRESIDENT, DE LA DIRECTION GENERALE ET DES CENSEURS**

### **Article 12**

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de BNP PARIBAS et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de BNP PARIBAS et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Le Conseil d'administration reçoit du Président ou du Directeur Général de la Société tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Les décisions du Conseil d'administration sont exécutées, soit par le Président, le Directeur Général ou les Directeurs Généraux délégués, soit par tout délégué spécial que le Conseil désigne.

Sur proposition de son Président, le Conseil d'administration peut décider la création de comités chargés de missions spécifiques.

### **Article 13**

Le Président organise et dirige les travaux du Conseil d'administration, dont il rend compte à l'Assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de BNP PARIBAS et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

La rémunération du Président est fixée librement par le Conseil d'administration.

## **Article 14**

Au choix du Conseil d'administration, la Direction Générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil et portant le titre de Directeur Général.

Ce choix est porté à la connaissance des actionnaires et des tiers conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Le Conseil d'administration aura la faculté de décider que ce choix est à durée déterminée.

Dans l'hypothèse où le Conseil déciderait que la Direction Générale est assurée par le Président du Conseil d'administration, les dispositions des présents Statuts relatives au Directeur Général s'appliqueront au Président du Conseil d'administration qui prendra dans ce cas le titre de Président Directeur Général. Il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 65 ans.

Dans l'hypothèse où le Conseil déciderait de la dissociation des fonctions, le Président est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 68 ans ; toutefois, le Conseil peut décider de prolonger les fonctions du Président jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 69 ans. Le Directeur Général est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 63 ans ; toutefois, le Conseil peut décider de prolonger les fonctions du Directeur Général jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 64 ans.

## **Article 15**

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de BNP PARIBAS. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

Il représente BNP PARIBAS dans ses rapports avec les tiers. BNP PARIBAS est engagée même par les actes du Directeur Général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des Statuts suffise à constituer cette preuve.

Le Directeur Général est responsable de l'organisation et des procédures de contrôle interne et de l'ensemble des informations requises par la loi au titre du rapport sur le contrôle interne.

Le Conseil d'administration peut limiter les pouvoirs du Directeur Général, mais cette limitation est inopposable aux tiers.

Le Directeur Général a la faculté de substituer partiellement dans ses pouvoirs, de façon temporaire ou permanente, autant de mandataires qu'il avisera, avec ou sans la faculté de substituer.

La rémunération du Directeur Général est fixée librement par le Conseil d'administration.

Le Directeur Général est révocable à tout moment par le Conseil. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts, sauf lorsque le Directeur Général assume

les fonctions du Président du Conseil d'administration.

Lorsque le Directeur Général est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

### **Article 16**

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'administration peut nommer, dans les limites légales, une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur Général, avec le titre de Directeur Général délégué.

En accord avec le Directeur Général, le Conseil détermine l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux Directeurs Généraux délégués. Ces derniers disposent toutefois à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

Lorsque le Directeur Général cesse ou est empêché d'exercer ses fonctions, les Directeurs Généraux délégués conservent, sauf décision contraire du Conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général.

Les rémunérations des Directeurs Généraux délégués sont fixées librement par le Conseil d'administration, sur proposition du Directeur Général.

Les Directeurs Généraux délégués sont révocables à tout moment, sur proposition du Directeur Général, par le Conseil. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts.

Lorsqu'un Directeur Général délégué est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Les fonctions des Directeurs Généraux délégués prennent fin au plus tard à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel ils atteignent l'âge de 65 ans.

### **Article 17**

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration peut désigner un ou deux censeurs.

Les censeurs sont convoqués et participent avec voix consultative aux réunions du Conseil d'administration.

Ils sont nommés pour six ans et peuvent être renouvelés dans leurs fonctions, de même qu'il peut à tout moment être mis fin à celles-ci dans les mêmes conditions.

Ils sont choisis parmi les actionnaires et peuvent recevoir une rémunération déterminée par le Conseil d'administration.

## **TITRE V**

### **ASSEMBLEES DES ACTIONNAIRES**

## **Article 18**

Les Assemblées générales sont composées de tous les actionnaires.

Les Assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par le Code de Commerce.

Par dérogation au dernier alinéa de l'article L. 225-123 du Code de commerce, chaque action donne droit à une voix et il n'est attribué aucun droit de vote double.

Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Elles sont présidées par le Président du Conseil d'administration ou, à défaut, par un administrateur désigné à cet effet par l'Assemblée.

Tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux Assemblées générales, en y assistant personnellement, en retournant un bulletin de vote par correspondance ou en désignant un mandataire.

Cette participation est subordonnée à l'enregistrement comptable des titres soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, dans les délais et conditions prévus par la réglementation en vigueur. Dans le cas des titres au porteur, l'enregistrement comptable des titres est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité.

La date ultime du retour des bulletins de vote par correspondance est fixée par le Conseil d'administration et communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

Dans toutes les Assemblées générales, le droit de vote attaché aux actions comportant un droit d'usufruit est exercé par l'usufruitier.

Si le Conseil d'administration le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, la retransmission publique de l'intégralité de l'Assemblée par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication et télétransmission y compris Internet est autorisée. Le cas échéant, cette décision est communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

Tout actionnaire pourra également, si le Conseil d'administration le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, participer au vote par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication et télétransmission y compris Internet dans les conditions prévues par la réglementation applicable au moment de son utilisation. En cas d'utilisation d'un formulaire électronique, la signature de l'actionnaire pourra prendre la forme soit d'une signature sécurisée soit d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache pouvant notamment consister en un identifiant et un mot de passe. Le cas échéant, cette décision est communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

## **TITRE VI**

### **COMMISSAIRES AUX COMPTES**

#### **Article 19**

Au moins deux commissaires aux comptes titulaires et au moins deux commissaires aux comptes suppléants sont nommés par l'Assemblée générale des actionnaires pour six exercices, leurs fonctions expirant après approbation des comptes du sixième exercice.

## **TITRE VII**

### **COMPTES ANNUELS**

#### **Article 20**

L'exercice commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre.

A la fin de chaque exercice, le Conseil d'administration établit les comptes annuels, ainsi qu'un rapport écrit sur la situation de la Société et l'activité de celle-ci pendant l'exercice écoulé.

#### **Article 21**

Les produits de l'exercice, déduction faite des charges, amortissements et provisions constituent le résultat.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi et augmenté du report bénéficiaire.

Sur le bénéfice distribuable, l'Assemblée générale a la faculté de prélever toutes sommes pour les affecter à la dotation de toutes réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou pour les reporter à nouveau.

L'Assemblée générale peut également décider la distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition.

Toutefois, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient, à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les Statuts ne permettent pas de distribuer.

L'Assemblée générale peut, conformément aux dispositions de l'article L. 232-18 du Code de Commerce, proposer aux actionnaires une option du paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en tout ou partie par remise d'actions nouvelles de la Société.

## **TITRE VIII**

### **DISSOLUTION**

#### **Article 22**

En cas de dissolution de BNP PARIBAS, les actionnaires déterminent le mode de liquidation, nomment les liquidateurs sur la proposition du Conseil d'administration et, généralement, assument toutes les fonctions dévolues à l'Assemblée générale des actionnaires d'une société anonyme pendant le cours de la liquidation et jusqu'à sa clôture.

## **TITRE IX**

### **CONTESTATIONS**

#### **Article 23**

Toutes les contestations qui peuvent s'élever au cours de l'existence de BNP PARIBAS ou lors de sa liquidation, soit entre les actionnaires, soit entre eux et BNP PARIBAS, à raison des présents Statuts, seront jugées conformément à la loi et soumises à la juridiction des tribunaux compétents.

## **5.6 Accessibilité de l'actualisation du Document de référence au public**

Des exemplaires du présent document sont disponibles sans frais au siège social de BNP Paribas : 16, boulevard des Italiens, 75009 Paris.

Le présent document peut également être consulté sur les sites Internet :

- de l'Autorité des Marchés financiers : ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et,
- de BNP Paribas ([www.invest.bnpparibas.com](http://www.invest.bnpparibas.com))

## **5.7 Changement significatif**

Aucun changement significatif de la situation financière du Groupe BNP Paribas, autre que ceux mentionnés dans le présent document, n'est survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ont été publiés.

## **5.8 Tendances**

Se reporter à la rubrique 12 de la table de concordance figurant au chapitre 8 du présent document.

## 6. Responsables du contrôle des comptes

<b>Deloitte &amp; Associés</b>	<b>PricewaterhouseCoopers Audit</b>	<b>Mazars</b>
185, avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex	63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex	61, rue Henri Regnault 92400 Courbevoie

– Deloitte & Associés a été renouvelé Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2012 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Général du 23 mai 2006. Deloitte & Associés est représenté par M. Damien Leurent.

*Suppléant :*

Société BEAS, 195, avenue Charles de Gaulle, Neuilly-sur-Seine (92), identifiée au SIREN sous le numéro 315 172 445 RCS Nanterre.

– PricewaterhouseCoopers Audit a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2012 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 26 mai 1994. PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par M. Etienne Boris.

*Suppléant :*

Anik Chaumartin, 63, rue de Villiers, Neuilly-sur-Seine (92).

– Mazars a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2012 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2000. Mazars est représenté par M. Hervé Hélias.

*Suppléant :*

Michel Barbet-Massin, 61, rue Henri Regnault, Courbevoie (92).

Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars sont enregistrés comme Commissaires aux comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et placés sous l'autorité du « Haut Conseil du Commissariat aux Comptes ».



## 7. Responsable de l'actualisation du document de référence

### PERSONNE QUI ASSUME LA RESPONSABILITE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DE SES ACTUALISATIONS

M. Jean-Laurent BONNAFÉ, Directeur Général

### ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DE SES ACTUALISATIONS

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité figurant en pages 3 à 67 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence et de son actualisation.

Les comptes consolidés condensés pour le semestre clos le 30 juin 2016 présentés dans cette actualisation ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en pages 152 et 153.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> août 2016,

Le Directeur Général

Jean-Laurent BONNAFÉ

## 8. Table de concordance

	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 1 <sup>er</sup> août 2016	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 3 mai 2016	Document de référence déposé auprès de l'AMF le 9 mars 2016
<b>1. PERSONNES RESPONSABLES</b>	177	90	530
<b>2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</b>	176	89	528
<b>3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES</b>			
3.1. Informations historiques	4-65	4-64	4
3.2. Informations intermédiaires	4-65	4-64	NA
<b>4. FACTEURS DE RISQUE</b>	67 ; 154	65 ; 66-71	236-372
<b>5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR</b>			
5.1. Histoire et évolution de la société	3		5 125 ; 212-213 ; 436 ; 511
5.2. Investissements			
<b>6. APERÇU DES ACTIVITÉS</b>			
6.1. Principales activités	3	3	6-15 ; 159-171 ; 512- 518
6.2. Principaux marchés			6-15 ; 159-171 ; 512- 518
6.3. Événements exceptionnels			104-105 ; 116 ; 158 ; 411
6.4. Dépendance éventuelle			510
6.5. Éléments fondateurs de toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle			6-15 ; 106-115
<b>7. ORGANIGRAMME</b>			
7.1. Description sommaire	3	3	4
7.2. Liste des filiales importantes			221-229 ; 433-435 ; 512-517
<b>8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS</b>			
8.1. Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée			187 ; 417
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles			490-497
<b>9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT</b>			
9.1. Situation financière	4-65	4-64	132 ; 134 ; 400-401
9.2. Résultat d'exploitation	54-65	16-17 ; 55-63	104 ; 106-116 ; 124 ; 132 ; 400
<b>10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX</b>			
10.1. Capitaux de l'émetteur	49 ; 72 ; 74-75 ; 136-139 ; 154 ; 157		136-137 ; 429
10.2. Source et montant des flux de trésorerie	73		135
10.3. Conditions d'emprunt et structure financière	5 ; 13 ; 21 ; 51		128 ; 350-359
10.4. Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur			NA
10.5. Sources de financement attendues			NA
<b>11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES</b>			NA
<b>12. INFORMATION SUR LES TENDANCES</b>	175		126-127
<b>13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE</b>			NA
<b>14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE</b>			
14.1. Organes d'administration et de direction	68		30-45 ; 101
14.2. Conflit d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction			46-68 ; 72-74

	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 1 <sup>er</sup> août 2016	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 3 mai 2016	Document de référence déposé auprès de l'AMF le 9 mars 2016
<b>15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES</b>			
15.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature		72-86	46-68 ; 199-208
15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages		72-86	46-68 ; 199-208
<b>16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>			
16.1. Date d'expiration des mandats actuels			30-42
16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration			NA
16.3. Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations			75-80 ; 85-87
16.4. Gouvernement d'entreprise en vigueur dans le pays d'origine de l'émetteur			69
<b>17. SALARIÉS</b>			
17.1. Nombre de salariés	3	3	4 ; 468
17.2. Participation et stock options			46-68 ; 151-152 ; 474
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur			426
<b>18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</b>			
18.1. Actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote	164		16-17
18.2. Existence de droits de vote différents	164		16
18.3. Contrôle de l'émetteur			16-17
18.4. Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure entraîner un changement de son contrôle			17
<b>19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS</b>	67	65	46-68 ; 218-219 ; 524-526
<b>20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR</b>			
20.1. Informations financières historiques	4-65 ; 69-151		4 ; 21 ; 103-128 ; 132-230 ; 400-436
20.2. Informations financières pro-forma	69-151		153
20.3. Etats financiers		64	129-230 ; 399-436
20.4. Vérification des informations historiques annuelles			231-232 ; 437-438
20.5. Date des dernières informations financières			132 ; 399
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	4-65 ; 69-151	4-64	NA
20.7. Politique de distribution des dividendes			21 ; 24-25 ; 105 ; 431
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	140-141	87	158 ; 211-212 ; 411
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	175	88	511
<b>21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>			
21.1. Capital social	164-166		16 ; 425-428 ; 209-211 ; 419-421 ; 519
21.2. Acte constitutif et statuts	164-174		519-523
<b>22. CONTRATS IMPORTANTS</b>			510
<b>23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS</b>			NA
<b>24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</b>	175	88	510
<b>25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</b>	146-151		186-187 ; 221-229 ; 433-435 ; 512-517

En application de l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier.

<b><u>RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL</u></b>	N° de page
<b><u>ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT</u></b>	177
<b><u>RAPPORT D'ACTIVITE</u></b>	
• Principaux événements survenus pendant les six premiers mois de l'exercice	4-13
• Principaux risques et incertitudes	67 ; 154
• Principales transactions entre parties liées	67
<b><u>COMPTES CONSOLIDES</u></b>	69-151
<b><u>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2015</u></b>	152-153